N° 576 33e Année. Tome CLVI 15 Juin 1922

MERCVRE DE FRANCE

Parait le 1er et le 15 du mois

DIRECTEUR ALFRED VALLETTE



—

PRIX DU NUMÉRO

***France** .... 3 fr. 50 | **Etranger** .... 4 fr.*

XXVI, RVE DE CONDÉ, XXVI

PARIS-VIe

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

WALT WHITMAN

Feuilles d'herbe

Traduction intégrale d'après l'édition définitive

PAR

LÉON BAZALGETTE

avec deux portraits de Walt Whitman.

2 volumes in-8 écu, à 12 fr. l'un.................................... **24 fr.**

Il a été tiré 100 ex. sur vergé pur fil, numérotés, à 25 fr. le volume.

Les 2 volumes.. **50 fr.**

Les deux volumes ne se vendent pas séparément

A LA MÊME LIBRAIRIE :

LÉON BAZALGETTE

Walt Whitman

L'Homme et l'Œuvre

AVEC UN PORTRAIT ET UN AUTOGRAPHE

1 volume in-8 carré. Prix.................................... **10 fr.**

Le Poème Évangile

de Walt Whitman

1 volume in-8 écu. Prix.................................... **10 fr.**

LE MÊME, sur vergé pur fil.................................... **25 fr.**

BULLETIN FINANCIER

Le mouvement de reprise observé depuis quelques semaines a pris une nouvel ur, et sauf événements fâcheux que rien ne fait prévoir pour l'instant, la ...e fois solidement accrochée s'étendra à la cote tout entière. La Bourse a été pressionnée par l'accueil chaleureux qui fut fait par la Chambre aux déclarations Poincaré ; aussi reste-t-elle fort bien orientée, principalement au Parquet.

..u marché du Comptant, nos Rentes sont demandées et s'inscrivent en progrès, le 3 o/o perpétuel à 58,25, le 5 o/o 1915 à 77,82, le 4 o/o 1917 ex-coupon à 63,15, le 4 o/o 1918 à 63,60, le 6 o/o ex-coupon à 90,85. Le 5 o/o amortissable 1920 reprend à 91,50. En fonds d'Etats étrangers, les Russes sont faibles, tandis que l'annonce de la mise en paiement d'un nouvel acompte sur les lots turcs et la Dette Ottomane Unifiée, font gagner à celle-ci plus de quinze points à 55,10.

Nos grandes banques consolident leur récente avance, tels le Crédit Lyonnais à 1360, la Société Générale à 708; d'autres l'accentuent comme le Comptoir National d'Escompte en nouveau gain d'une quinzaine de francs à 947, la Banque Nationale de Crédit à 632. Au groupe étranger et en sympathie avec les fonds turcs, la Banque Ottomane arrive tout près du cours rond de 700 fr. L'assemblée générale des actionnaires du Crédit National s'est tenue le 31 mai et a approuvé à l'unanimité les comptes et le bilan et fixé à 6 o/o, soit 7 fr. 50 brut par action pour l'exercice 1921, le montant du dividende payable à partir du 1er juin 1922. Vient d'avoir lieu également l'assemblée générale de la Banque de l'Indo-Chine qui passe de 2290 à 2340.

Tenue satisfaisante de nos chemins de fer, parmi lesquels le Nord gagne une vingtaine de points à 1193 fr. Les Transports Maritimes restent faibles; une forte partie des obligations émises en Angleterre, tant par les Chargeurs Réunis que par la Transatlantique est restée au syndicat de garantie. Les valeurs d'électricité sont fermes, notamment la Thomson à 784. Nouvelle envolée du Rio à 1450, de la Kuhlmann à 485, de la Brasserie Quilmès à 1150.

Les Métallurgiques françaises sont demandées : Schneider et Cie (Creusot) 2140; Pontgibaud 144; Paris-Outreau 1195; Cie Industrielle de Matériel de Transport 360. Cette dernière société procède en ce moment au placement de 30.000 Bons de 500 fr. 6 1/2 o/o nets d'impôts présents et futurs, le prix d'émission est de 490 fr., jouissance du 15 mai 1922.

Les sucrières demeurent orientées à la hausse, la Say s'est avancée à 1618 l'ordinaire et 859 la privilégiée. Aux houillères généralement assez fermes, les Charbonnages du Tonkin poursuivent brillamment leur progrès à 8240 fr. Les actions de la Société Rizeries d'Extrême-Orient progressent à 598, un dividende net de 43 fr. 75 contre 37,50 précédemment devant être proposé pour l'exercice écoulé. Les titres de cette société sont admis aux négociations du terme depuis le 6 juin.

Au marché en Banque où l'on fut plus calme, les valeurs de pétrole ont montré quelque irrégularité. La Royal Dutch se replie aux environs de 20.000 et la Shell à 244. L'action Colombia ainsi que North Caucasian et Lianosoff sont bien tenus. Reprise des Phosphates Tunisiens à 481, de la De Beers à 615, de Tubize privilégiée à 210, de Montecatini à 84.

LE MASQUE D'OR.

3r

mo Ch rouge 8 fr

MERCVRE DE FRANCE

26, RVE DE CONDÉ, PARIS (6e)

Littérature, Poésie, Théâtre, Beaux-Arts, Philosophie
Histoire, Sociologie, Sciences, Critique, Voyages, Philosophie
Littératures étrangères, Revue de la Quinzaine

Le *Mercure de France* paraît le 1er et le 15 de chaque mois et forme tous les ans huit volumes d'un maniement aisé, avec une Table des Sommaires, une Table par Noms d'Auteurs et une Table des Rubriques de la Revue de la Quinzaine.

Complété de tables générales méthodiques et claires, le *Mercure de France*, par l'abondance et l'universalité des documents recueillis, est un instrument de recherches incomparable.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler qu'il est celui des grands périodiques français qui coûte le moins cher.

ABONNEMENT

Les abonnements partent du premier numéro du mois

FRANCE			ÉTRANGER		
Un an	60	fr.	Un an	75	fr.
Six mois	32	»	Six mois	40	»
Trois mois	17	»	Trois mois	21	»

Depuis juillet 1920, le prix du numéro est de 3 fr. 50 ; tous les numéros antérieurs se vendent 2 fr. 50, quels que soient les prix marqués.

On s'abonne à nos guichets, 26, rue de Condé, chez les libraires et dans les bureaux de poste. Les abonnements sont également reçus en mandats, bons de poste, chèques et valeurs à vue sur Paris. Nous faisons présenter à domicile, sur demande, une quittance augmentée d'un franc pour frais.

Chèques postaux. — Les personnes titulaires d'un compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 10 centimes, s'abonner par virement à notre compte de chèques postaux, *PARIS-259.31* ; celles qui n'ont pas de compte-courant postal peuvent, contre une taxe de 15 centimes, s'abonner au moyen d'un chèque postal modèle 1418 B, dont elles se seront procuré l'imprimé soit à la poste, soit, si elles habitent un lieu dépourvu ou éloigné d'un bureau, par l'intermédiaire de leur facteur. Notre adresse devra y être libellée ainsi : *Paris-259.31, Société du Mercure de France, rue de Condé, 26, Paris.* Le nom, l'adresse de l'abonné et l'indication de la période d'abonnement devront être très lisiblement écrits sur le talon de correspondance.

En ce qui concerne les ***Abonnements étrangers,*** certains pays ont adhéré à une convention postale internationale donnant des avantages appréciables. Nous conseillons à nos abonnés résidant à l'étranger de se renseigner à la poste de la localité qu'ils habitent.

Les avis de **changements d'adresse** doivent nous parvenir, accompagnés d'un franc, au plus tard le 8 et le 23, faute de quoi le numéro va encore une fois à l'ancienne résidence. A toute communication relative aux abonnements doit être jointe la dernière étiquette-adresse.

Manuscrits. — Les auteurs non avisés dans le délai de DEUX MOIS de l'acceptation de leurs ouvrages peuvent les reprendre au bureau de la revue, où ils restent à leur disposition pendant un an. Pour les recevoir à domicile, ils devront envoyer le montant de l'affranchissement.

COMPTES RENDUS. — Les ouvrages doivent être adressés **impersonnellement** *à la revue. — Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages* **personnels** *et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction et par suite ne peuvent être ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.*

Poitiers — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

LA CHINE SOUVERAINE

—

Les parties contractantes s'engagent à respecter la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale et administrative de la Chine.

Washington, le 6 février 1922.

L'immense empire de la Chine atteint en ce moment le tournant le plus critique de son histoire. Les optimistes nous déclarent que rien n'ayant eu le pouvoir, depuis cinq mille ans, de conduire le pays à la catastrophe, il sortira de cette fâcheuse impasse, comme il a déjà eu l'occasion de le faire si souvent, c'est-à-dire régénéré, fortifié, grandi. Pour moi, ce sont des mots, mais des mots dont je ne me permettrai pas de souligner la vanité sans étayer mon argumentation de faits précis, contrôlables, et que l'on ignore généralement en Occident, au moins dans la réalité de leur valeur. Depuis dix ans, — depuis la république,— une troupe de politiciens amateurs nous fait assister à la plus extravagante comédie qui ait été jouée sur la scène de l'Histoire Universelle. Ces histrions, au reste, ne font pas leurs frais, et non seulement les spectateurs indigènes, indifférents, ne se laissent pas détourner de leurs occupations journalières par des pantomimes douloureuses, mais l'étranger luimême, lassé de ce lamentable spectacle, ne s'arrête plus à le considérer. Il se trouve cependant des spéculateurs

assez idéalistes, assez enthousiastes pour plaider dans nos pays une cause qui devrait être perdue d'avance, et pour engager à de singulières folies des nations trop ignorantes de lointains détails capitaux. Il faut que l'opinion publique soit mise en présence des faits ; il faut, puisqu'elle a perçu un son de cloche, qu'elle entende l'autre; cela lui permettra de juger. Pour nous, nous nous portons partie civile aux débats, et nous soutenons les intérêts de ceux qui nous intéressent avant tout.

§

On a déjà dit ici que la république chinoise, née de la révolution de 1911, était une république sans parlement (1). Nous ne nous arrêterons pas à énumérer les conséquences de cet état de choses; il nous suffira de signaler les principales : d'abord que le gouvernement, privé des indications que pourrait lui donner une représentation nationale, ne se maintient plus que par la vitesse acquise. La responsabilité des ministres ne s'établit plus devant le peuple, mais seulement devant le président de la république, de sorte qu'il n'est pas impossible d'admettre, si l'on avait au pouvoir un homme d'État comme Yuan Cheu-Kaï, que cette république devienne la pire des autocraties du monde.

D'autre part l'absence de Parlement n'autorise aucun travail législatif ; or, c'est précisément à l'instant où la Chine est privée d'une institution si précieuse qu'il lui faut promulguer d'urgence toute une série de codes nouveaux. Sans eux elle ne peut être justifiée à revendiquer pour elle le traitement qu'on accorde aux nations modernisées et l'on conçoit trop aisément qu'au pays des supplices chinois les Occidentaux aient estimé nécessaire et

(1) Bien qu'en réalité trois parlements prétendent incarner respectivement l'expression la plus pure de la volonté nationale. Nous verrons qu'en l'état actuel des choses, l'élection des députés à un nouveau parlement serait chose radicalement impossible, la grande moitié du territoire échappant à l'autorité du seul gouvernement légal : celui de Pékin.

convenable de prendre et de conserver pour leurs nationaux des dispositions préventives. Sans code nouveau, l'abolition des droits exterritoriaux qui figure au premier plan des préoccupations politiques célestes est radicalement inadmissible (1).

Enfin, et ce n'est pas à mon sens la chose la moins importante, sans Parlement le pouvoir de Pékin ne conserve aucune liaison avec les différentes régions d'un pays dont les dimensions sont formidables. C'est ce qui fait que depuis dix ans la politique chinoise n'a réalisé le « front unique » qu'aux yeux de l'étranger, qui justifie ainsi la présence des Légations qu'il entretient obstinément à Pékin ; présence parfaitement inutile en l'état des choses actuelles, si l'on fait abstraction des conventions diplomatiques, car ces Légations ne sachant à qui s'adresser sont hors d'état d'obtenir quoi que ce soit dans la revendication de leurs droits élémentaires (2).

Donc la république chinoise officielle n'a pas de Parlement ; il faut avouer que depuis trois ans elle n'a plus guère de ministres. C'est que c'est une singulière posture que d'être ministre en Chine : ou bien l'on accepte la charge dans l'espoir d'assurer sa situation personnelle par l'adjonction d'un titre honorifique, ou bien l'on s'essaie à refaire des finances personnelles éprouvées, par un passage de durée limitée dans le voisinage de l'assiette au beurre, ou bien l'on fait le sacrifice patriotique de sa tranquillité pour tirer le pays du marasme où il se trouve par un effort consciencieux et l'apport d'une indiscutable

(1) On trouvera des précisions et des détails sur cette question dans l'Enquête que j'ai publiée au n° 8 de la revue pékinoise « La Chine » (15 déc ,1921) page 595 et sq. On trouvera notamment dans les annexes les réponses qui m'ont été adressées de toutes les provinces de la Chine par des résidents européens, ou par des Chinois.

(2) Des incidents répétés viennent de démontrer l'impuissance diplomatique du gouvernement de Pékin : celui de Macao par exemple. Le Ministre des Affaires étrangères du Nord dut décliner toute compétence et engager le représentant du Portugal à traiter l'affaire directement avec le pouvoir de Canton. — Celui d'Amoy où le ministre de Grande-Bretagne dut s'adresser encore au gouvernement du Sud. — Celui de Yangtze où l'on dut faire intervenir des navires étrangers pour réprimer les fusillades saluant le passage des bateaux non chinois, etc., etc.

compétence ! Groupés par un Président du Conseil, agréés par le chef de l'Etat, les ministres entrent en fonctions sans que le peuple ait eu à donner son approbation, selon la formule constante dans les républiques normales, par l'adhésion de ses représentants. Il arrive alors que l'un quelconque de ces ministres n'ait pas l'heur de plaire soit à un groupement, soit à une majorité, et pour le lui montrer on organise des meetings de protestation, on dépêche des délégations près du Président de la République, les étudiants désertent leurs cours pour faire œuvre de citoyens, et les innombrables feuilles produites par des chelifs manieurs de pinceaux vomissent des torrents d'imprécations et d'injures : il n'est pas rare que l'on aille jusqu'à l'incitation au meurtre, tant est primitive encore la fameuse civilisation céleste !

Il arrive également, et c'est la formule la plus fréquente, que les commandants militaires des régions territoriales, forts de l'appui de troupes qu'ils recrutent à leur gré pour la défense de leurs vues personnelles, se mêlent à la politique. Récemment nous avons vu l'inspecteur militaire des provinces du Houpeh et du Hounan, le général Ou Peï-fou, s'acharner après le premier ministre Liang Cheu-yi et porter contre lui des accusations fantaisistes en annonçant qu'il marcherait sur Pékin, si Liang Cheu-yi ne démissionnait pas. Pour fixer les idées d'une façon plus claire j'userai d'une comparaison : que l'on imagine le général commandant la région d'Orléans publiant par toute la France des attaques contre le président du Conseil et articulant dans ces attaques des phrases de ce genre : *Les traîtres peuvent être tués par qui que ce soit qui le veut* (1). Un seul fait suffit à établir l'impuissance du gouvernement légal : le général Ou Peï-fou n'a pas été déplacé. Dans ces conditions il est concevable que les

(1) Circulaire du général Ou Pei-fou contre le Président du Conseil Liang-Cheu-yi, reproduite par tous les journaux chinois et étrangers, et singulièrement par le *Journal de Pékin*, organe français, le 17 janvier 1922, n° 2723.

portefeuilles soient promptement abandonnés par leurs titulaires ; mais, et c'est encore là le point comique de l'affaire, dès qu'ils sont rivés à leur boulet, les ministres ne parviennent plus à se libérer. C'est en vain qu'ils offrent leur démission chaque matin : le Président leur député un secrétaire qui use de courtoisie et d'une éloquence spéciale, fait appel à leur patriotisme, et les convainc qu'ils ne peuvent honnêtement déserter de la sorte une fonction si indispensable pour la bonne marche des affaires publiques. Excédés, les ministres consentent pour vingt-quatre heures et la même cérémonie se reproduit le lendemain. C'est ainsi que sur deux années pendant lesquelles il fut titulaire de la Présidence du Conseil, le général Kin Yun-ping fit à peine six mois de présence effective ; son successeur Liang Cheu-yi, qui a pris le pouvoir le 25 décembre 1921, a déjà obtenu, le 5 mars 1922, près de cent jours de congé !

Cependant jamais la situation n'a été si extravagante qu'à l'heure actuelle où sur onze ministres trois à peine sont encore en fonctions. Tous les autres, répugnés par les assauts qu'ils ont à subir, ou par l'ingratitude de la tâche, ou encore affolés par la découverte des malversations auxquelles ils se sont livrés, s'égaillent à qui mieux mieux, et fuient la capitale pour se réfugier à Tientsin où ils trouvent un abri sûr dans les concessions étrangères (1). Trois ministres pour tout un pays grand comme l'Europe, et à cette époque précise où toutes les forces de la nation devraient être bandées pour sortir le pays de l'incroyable chaos dans lequel il sombre chaque jour davantage : voilà bien une douloureuse chinoiserie (2).

(1) Car il est à remarquer que les concessions étrangères contre lesquelles protestent avec indignation tous les officiels chinois, au nom de la Chine souveraine, servent surtout aux officiels chinois qui ont quelques démêlés avec la justice de leur pays. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle la suppression des concessions étrangères ne sera pas réalisée de si tôt.

(2) Il n'est pas sans intérêt de faire constater que parmi les ministères disponibles se trouvent : celui des Communications dont l'importance de premier

La république sans Parlement est donc aussi une république sans ministres ; peut s'en faut qu'elle soit au surplus une république sans Président. On a prêté en effet et l'on prête encore à M. Hsu Cheu-tcheng la volonté de s'en aller ; il serait las d'être le *souffre-douleur* des chefs militaires ; il serait dégoûté d'une situation que mieux que personne il juge insoluble. De méchantes langues prétendent qu'il désire se livrer au négoce, ainsi que le fit son prédécesseur.

L'actuel Président de la République Chinoise est un lettré et un savant qui eut une carrière politique assez remplie, mais ne semble pas capable d'une énergie spéciale. Homme de compromis perpétuels, il redoute les mesures puissantes propres à en imposer à la séquelle des politiciens corrompus et des militaires encombrants et prévaricateurs. On le vit en 1920 se perdre dans le dédale de ses mandats présidentiels, condamner puis absoudre, et ne sachant plus ou donner de la tête, suivant tous les conseils les plus contradictoires, publier des ordres que suivaient aussitôt de lamentables contre-ordres. Pour clore la bagarre, en un geste élégamment archaïque, il consentit à promulguer un de ces *mandats d'humilité* qui convenaient à la majesté impériale, mais couvrait de ridicule le premier magistrat d'une république végétative. Les Chinois manquent souvent de ce tact élémentaire. Dans la crise actuelle, le Président Hsu Cheu-tcheng songe à démissionner et ce fait doit être significatif, même s'il ne donne pas suite à son dessein.

Que restera-t-il à Pékin du seul gouvernement légal quand l'édifice se sera lentement effrité ? Nul ne peut le dire, nul ne consentira à pronostiquer, car la Chine est par excellence le pays de l'imprévu. Il est indiscutable toutefois que nous touchons du doigt à des événements

plan est indéniable ; celui des Finances, ceux de l'Instruction publique, du Commerce, de la Guerre, de la Marine. La vie nationale est donc aujourd'hui remise entre les mains du seul Président de la République.

décisifs nécessités par ceci,—que les Chinois négligent trop aisément —que dans le monde du XXe siècle un pays ne peut se mettre en marge des nations. Il est désirable à cet égard qu'il n'apprenne pas, plus tôt qu'il ne s'en doute, que ces nations sont en droit d'exiger des sécurités et que tous les gouvernements qui s'établissent spontanément ne sont pas reconnus nécessairement par les autres. Certains écrivains posent la question : la restauration monarchique est-elle vraisemblable ? Ce serait souhaitable, sans doute, mais il faudrait pour cela que le peuple de la Chine s'intéresse aux affaires politiques; or il n'en est rien et la poignée de politiciens qui nagent si librement en eau trouble n'admettra jamais la restauration d'une autocratie capable de refréner ses appétits. Il faut ne pas connaître les Chinois pour imaginer une solution semblable, aussi radicalement contraire aux aspirations de ceux qui créent ici les mouvements politiques. Il manque pour cela de gens désintéressés et patriotes.

Quoi qu'il en soit, il faudra d'ici très peu que le calme succède à la tempête. Les événements internationaux les plus récents le nécessitent : la Conférence de Washington, dont les résolutions doivent être immédiatement appliquées ; la remise de l'indemnité des Boxeurs, consentie si libéralement par la France, votée par notre Parlement et qui impose l'étude des formalités annexes par le gouvernement chinois. Qui aura le front de prendre les responsabilités au nom de toute la Chine ? A Washington les délégués chinois représentaient le gouvernement de Pékin ; ils le firent avec talent, sinon avec succès, et nous voyons aujourd'hui les régions dissidentes, Canton en tête, rejeter tout ce qui a été admis et signé en Amérique. L'Europe et l'Amérique peuvent-elles se suffire d'un traitement si cavalier et si peu courtois ? Voilà où en sont les choses.

§

Si nous voulons essayer de dégager les causes de cette situation extravagante, c'est dans l'histoire que nous devons chercher les bases de notre argumentation. Cette méthode, qui semblerait logique cependant, est la seule qu'on n'ait jamais adoptée jusqu'à ce jour; je la crois capable de démontrer péremptoirement le problème qui se pose à nous.

Les caractéristiques de la race chinoise, au cours de cinq mille ans de son histoire, peuvent être groupées autour de trois chefs principaux : d'abord l'égoïsme incurable, vieille acquisition de la vie normale des âges préhistoriques, qui ne s'est en aucun lieu du monde conservé aussi purement intact jusqu'à nos jours qu'en Chine ; puis la corruption, patente à tous les degrés de l'échelle sociale, qu'il est facile de déceler dans toutes les grandes révolutions, et qui provient sans doute, à l'origine, de l'extrême rigueur de la vie sur le sol du Milieu, et enfin l'indiscipline incoercible, étroitement solidaire des deux précédentes propositions et qui est si éminemment céleste qu'elle apparaît dans les moindres détails de la vie. Tous les vices ataviques des Chinois relèvent de l'un de ces trois chefs, parfois des trois ensemble, et ce n'est pas faire œuvre inutile que de les examiner à loisir.

Je ne désire pas appuyer d'une manière spéciale sur l'égoïsme céleste, que les démonstrations suivantes mettront suffisamment en valeur. Je tiens à mentionner cependant que la Chine est l'un des rares pays où les œuvres de solidarité et de mutualité font rigoureusement défaut. S'il en existe, c'est qu'elles sont dues à l'initiative étrangère; encore n'est-ce qu'avec la plus extrême répugnance que les Chinois s'arrêtent à les considérer. La vie est courte, se disent-ils, assez courte pour qu'on se dispense de penser à d'autres qu'à soi.

Il ne me paraît pas, ainsi qu'à d'autres auteurs, que

l'histoire de la corruption en Chine ne soit plus à faire. Il y aurait sur ce sujet quelques curieux chapitres, et édifiants, dans lesquels on montrerait par exemple que dès l'époque semi-historique, soit vingt-cinq siècles avant le Christ, la corruption des grands et des officiers de la suite de l'empereur causait d'innombrables scandales. Il est merveilleux de constater avec quelle suite ce que nous tenons pour un vice en Occident s'est perpétué en Extrême-Orient, et l'on peut voir là une curieuse manifestation de l'esprit traditionaliste de la race. Je dis ce que nous tenons pour un vice en Occident, car il paraît bien que ce n'en soit pas un en Chine. Le dignitaire, le haut fonctionnaire, l'homme de confiance qui trafique de son mandat pour garnir son escarcelle est tenu moins pour un prévaricateur que pour un habile homme ; on admire son talent ; c'est pour lui presque une recommandation, et s'il est vrai qu'en Europe on choisisse pour leur confier les destinées de l'État ceux-là qui ont su bien conduire leurs affaires personnelles, il en est de même en Chine... sous quelques réserves fondamentales.

Citer dans le courant de l'histoire chinoise des traits caractéristiques de cette corruption invétérée et millénaire ne donne que l'embarras du choix. Il suffit d'ouvrir un manuel pour que la vue en soit éclaboussée. Ce sera par exemple la lutte menée par le ministre Pei Tou, vers 825 de notre ère, contre ces officiers « qui étaient devenus tout-puissants au point qu'aucune place ne pouvait être obtenue sans passer par leur coûteux intermédiaire (1) ». Mais il est vrai que l'empereur Tcheng lui-même leur avait montré le chemin en 243 avant notre ère « en gratifiant d'un degré dans la hiérarchie tous les gens du peuple qui apporteraient mille *cheu* de grain (2) ». Des textes chinois irréfutables nous montrent que, dès la plus haute antiquité, on doit lutter contre le fonction-

(1) Henri Cordier : *Histoire générale de la Chine*. Tome I, p. 307.
(2) Henri Cordier : *loc. cit.* Tome I, p. 200.

naire vénal. Je tire ceci du *Chou King*, recueil historique; la pièce n'est pas datée, mais est relative à des faits se passant en 1122 avant J. C.

Les sujets de In, grands et petits, se plaisent tous à dépouiller les voyageurs, à fomenter des troubles, à commettre des perfidies. Les Ministres d'État et les officiers violent les lois à l'exemple les uns des autres... Abaissant les yeux sur le peuple de In, je vois que les gouvernants, par leurs cruautés et leurs exactions, s'attirent des résistances et des vengeances (1).

Un auteur chinois, dont l'érudition est sûre, nous cite cet édit de l'empereur Chouen Tche, publié le 23 juillet 1653 A. D. :

Sous la dynastie des Ts'in (255-206 av. J. C.), sous celle des Han (205 av. J. C.-24 ap.) et sous les suivantes, les eunuques furent élevés à de hautes dignités et admis dans les administrations publiques civiles avec les résultats les plus funestes pour le bien de l'État... Corrompus à prix d'argent, ils violaient tous les droits et le pouvoir suprême était entre leurs mains (2).

Hier encore, quelques mois avant la chute de la monarchie, c'était la même histoire, et l'on a pu dire :

On ne peut rien faire sans passer par l'intermédiaire des eunuques et ils font payer grassement leur concours. Quiconque veut approcher le Souverain doit commencer par l'acheter très cher et personne ne peut se soustraire à cet impôt, qu'il soit gouverneur, vice-roi ou membre du Grand Conseil (3).

Nous verrons plus loin que la république, loin d'étouffer ces vices, les a laissés se développer bien au contraire dans des proportions effarantes. Mais n'anticipons pas.

Que les fonctionnaires de l'entourage immédiat du monarque aient usé de semblables procédés, et voici qui déclanche toute une séquelle de prévarications odieuses. Dans la compétition aux postes officiels le succès appartient au plus offrant ; ce dernier ne consentait les dé-

(1) Frère Couvreur : *Chou King*, chap. XI, p. 140, § 2 et 7. — La dynastie des In ou des Chang disparaît en 1122 av. J. C.
(2) Pierre Hoang : *Administration*, p. 346.
(3) Docteur Matignon : *Superstitions, crimes et misères en Chine*, p. 346.

penses exorbitantes nécessitées par sa candidature qu'à la seule condition de refaire promptement sa fortune sur le dos de ses futurs administrés ; le fait était passé dans les mœurs au point qu'on ne cherchait plus à l'éviter mais seulement à le réduire. Le mandarinat, dont l'acquisition coûtait follement cher, en raison du nombre et de l'importance croissante des bonnes volontés à concilier, contraignait l'impétrant, dès son entrée en charge, à garder par devers lui une bonne part des impôts, à lever des contributions arbitraires et à pressurer le peuple, si les mesures précédentes ne suffisaient pas. Chaque province étant taxée à un certain taux par la couronne, le surplus appartenait en fait au chef local. Ce qui est vrai du ministre de la Cour, du fonctionnaire de la capitale, l'est du mandarin perdu au fin fond de l'Empire ; personne ne songeait à regimber contre ces bénéfices qui semblaient naturels et normaux : une bonne charge vaut un trésor quand l'intégrité n'est plus de ce monde. On imagine, dès lors, la répercussion qui, déferlant de degré en degré, aboutissait régulièrement au peuple, toujours impuissant à se défendre et qui, par ailleurs, n'y songeait même pas.

Cette corruption universelle, en poussant les fonctionnaires à braver les édits les plus stricts, aurait eu pour conséquence d'acclimater l'indiscipline dans le cœur céleste, si elle n'avait pas été une des tares endémiques les plus sérieuses de la race. Les livres nous parlent de la rigueur des lois impériales, des règles étroites dans lesquelles se trouvait canalisée la vie de la nation, des châtiments exemplaires prévus pour toutes les infractions, chaque écart comportant une sanction. Mais ces armes ne servaient qu'à frapper les obscurs.

Nul ne peut contredire que le peuple chinois soit le plus indiscipliné du monde ; il ne l'est ni par méthode, ni de propos délibéré, mais, ce qui est plus grave, il l'est instinctivement. Les racines de son indiscipline plongent

dans l'égoïsme, dans l'individualisme outrancier : le Chinois vit, abstraction complètement faite du voisin et des principes : un point, c'est tout. Si l'idée de patrie lui est si parfaitement étrangère, c'est qu'elle est trop faite d'altruisme pour lui. Athée, il n'a d'autre culte que celui du moi, et les faits courants de la vie quotidienne le démontrent avec surabondance ; tous ces faits sont aussi des preuves d'indiscipline. Il ne veut pas qu'on lui fasse ce qu'il n'hésite pas à faire aux autres, et à son jugement la société n'a de précieux que les avantages qu'elle lui réserve. Ainsi s'explique d'ailleurs la facilité avec laquelle il vit loin des affaires politiques du pays dont il ne discerne pas l'application directe qu'il peut s'en faire. Ainsi s'explique ma théorie que la république a été créée non par le peuple chinois et pour lui, mais par une poignée de politiciens modernisés et pour eux.

Or, cette indiscipline vitale, si je reprends ici le terme d'Ibsen, qui s'applique à merveille, cette indiscipline vitale est aussi vieille que la Chine. Elle a été la cause déterminante des bouleversements qui ont mis à tout instant, au cours des siècles, l'Empire sur la pente du gouffre. Pourquoi les monarques qui régnaient avant l'ère de Confucius (600 av. J. C.) ont-ils promulgué des lois draconiennes propres à contraindre le peuple à l'observance de l'uniformité (1) ? Pourquoi le costume, la coupe des cheveux, la construction des maisons, l'ordonnance des villes nécessitèrent-ils des canons rigoureux, auxquels devaient s'assouplir, sous peine de sanctions qui nous paraissent disproportionnées, tous les sujets de l'immense empire ? Pourquoi ces lois, établies deux siècles après la naissance de Rome et cinq siècles avant le Christ, ont-elles dû être maintenues jusqu'à ces époques que nous avons connues presque ? Lois somptuaires, a-t-on dit ;

(1) Cf. à ce sujet R. P. Léon Wieger: *Textes historiques*, 1903, in-8°, tome Ier, pp. 29 et 113.

sans doute ; mais éducation de la discipline nationale sûrement.

Confucius, en définissant cette morale chinoise aux règles étroites, que l'on accuse aujourd'hui, et non sans raison, d'avoir entravé l'essor rationnel du pays, Confucius, qui fut un sage prévoyant, avait senti déjà l'impérieuse nécessité de directives intransigeantes, brisant l'initiative par trop individualiste des masses, mais assurant la pérennité de la race chinoise. A ce peuple indiscipliné il fallait le tempérament d'une camisole de force et, je le répète, les révolutions innombrables qui se sont succédé depuis la nuit des temps et forment le canevas sur lequel se trouve brodée l'histoire de Chine en sont une preuve suffisante. Encore faut-il convenir que ces lois morales ont rarement été assez puissantes pour éviter les ravages périodiques imposés au pays par l'indiscipline des mœurs chinoises. Alors elles ont eu le défaut séculaire de montrer qu'on pouvait impunément les violer ; elles ont été reléguées dans le domaine des spéculations philosophiques sans portée ; les grands les ont négligées parce qu'elles les gênaient ; quant au peuple, il en suivait aveuglément les préceptes et s'en trouvait arrêté dans son évolution.

Actuellement le ver rongeur né de ces trois vices capitaux produit d'irréparables désastres et il faut convenir que ces désastres sont dus aussi aux acquisitions d'une république qui est non seulement un anachronisme sans nom, mais encore la réalisation matérielle d'une folle utopie. La formule autocratique seule peut convenir aux peuples qui sont encore trop primitifs pour prendre en mains la gestion de leur destinée. Nous allons en voir ici des exemples frappants.

§

Tandis que les Japonais, qui, il y a cent cinquante ans à peine, se trouvaient encore plongés dans la féodalité la

plus moyenâgeuse, ont doublé les étapes et sont parvenus à figurer honorablement aujourd'hui parmi les grandes nations du monde, après avoir atteint un niveau de civilisation indiscutable, la Chine n'a modernisé que ses vices nationaux. Il est difficile de trouver un peuple aussi radicalement réfractaire à toute nouveauté, non que l'esprit chinois soit moins assimilateur que les autres cerveaux du Pacifique, certes.

Dès 1912, quand la monarchie mandchoue des Tsing fut déchue, tous les appétits des fonctionnaires, nouveaux ou anciens, se donnèrent libre carrière. Le nombre des prévaricateurs s'accrut en des proportions incroyables, leurs exigences aussi, de sorte qu'à tous les degrés de la hiérarchie on trouvait non plus un employé de l'État, mais un commerçant pourvu d'un titre officiel, et qui se targuait de ce titre pour monnayer ses inéluctables services.

Les dynasties avaient eu le pouvoir de maintenir dans ce pays formidable un semblant d'unité, et le nom des Empereurs se trouvait être respecté aussi pieusement dans les marches qu'à Pékin ou dans les faubourgs. Déchue la monarchie, la république n'eut plus la même puissance; les éléments les plus hétéroclites songèrent à se constituer des fiefs personnels taillés dans l'étoffe du pays ; ils utilisèrent à cette fin l'autorité qui leur avait été concédée par le régime nouveau et commencèrent leur campagne égoïste. Dans ce pays dont les habitants professent l'indifférence supérieure que nous avons dite pour les affaires de l'État, les manigances des gouverneurs et des politiciens n'eurent pas d'entraves, et il était logique que la principale puissance appartînt à ces chefs militaires, que le gouvernement fut réduit très vite à ne point contrôler, et qui recrutaient des armées formidables pour assurer leur avenir personnel. C'est ainsi que le contingent, qui était en 1912 de 800.000 hommes, s'élevait en 1920 à 1.300.000, soit cinq cent mille hom-

mes d'augmentation en moins de huit ans. Loyaux, ces officiers auraient assuré le triomphe de la république et la sécurité de l'État ; mais ils étaient loin d'être intègres. Sous le fallacieux prétexte de payer leurs troupes, ils mirent l'embargo sur les recettes de leurs provinces... et oublièrent de solder le prêt des régiments. Les hommes, recrutés dans la pègre la plus redoutable, n'eurent d'autre perspective pour gagner leur vie que le pillage, auquel ils s'adonnèrent périodiquement, jusqu'au cœur même de la capitale (1920-1921).

Mais tout est loin d'être dit : des clans ne tardent pas à se former dans le milieu militaire ; les chefs puissants veulent faire disparaître ceux qui le sont moins pour s'emparer des sources de leurs profits et grossir des revenus personnels. La guerre civile est déclarée et les chefs du parti du Tcheli, ceux du Fenghien, les affiliés du Club Anfou se mettent en campagne les uns contre les autres. Ce fut une guerre en dentelles, mais qui nécessita des dépenses considérables et par ailleurs qui ruinait la campagne en pleine saison des moissons. Pour combler le déficit, les généraux durent recourir aux plus farouches expédients, et ceci est de l'histoire actuelle.

Les uns, comme le général Ou Pei-fou, inspecteur général du Hounan et du Houpeh, saisissent les recettes du chemin de fer Pékin-Hankeou, révoquent le personnel qui s'oppose à leur pillage, et ne laissent pas à l'administration ce qui lui est indispensable pour solder les commandes de matériel passées à l'étranger. Résultat : la ligne, florissante au temps où elle dépendait d'une administration belge, est pratiquement perdue depuis qu'elle est confiée à la gestion chinoise et qu'on la prive des éléments de réfection indispensable. Des experts européens m'ont certifié, voici moins de huit jours, qu'elle n'en avait plus pour quatre ans ! — D'ailleurs, ce général ne s'en tint pas là : le 4 février 1922, il fait cerner la recette de la gabelle à Hankeou par ses troupes. Comme la ga-

belle chinoise sert partiellement à garantir les emprunts étrangers, et qu'elle est placée sous la surveillance d'une direction non chinoise, une escouade de marins anglais vint au secours de cette recette et les valeureux soldats chinois de s'enfuir en désordre. Le 20 février 1922, Ou Pei-fou engage comme garantie d'un emprunt les propriétés foncières du chemin de fer susdit ; de cet emprunt le gouvernement de Pékin n'a ouï parler qu'après la conclusion, ce qui prouve, je le souligne, la force reconnue aux chefs militaires par les rois de la finance céleste. Déjà, le 21 janvier, à la suite des exactions du même Ou Pei-fou, les seuls hauts-fourneaux existant en Chine, ceux d'Hanyang, près d'Hankeou, ont dû fermer leurs portes et éteindre leurs feux : la tonne exploitée par eux revenait plus cher qu'une même tonne amenée d'Occident par voie de mer. Et je ne cite pas tout ce qu'on relève aujourd'hui à l'actif du général Ou Pei-fou.

Les autres, comme Tsao-Koun, inspecteur général du Tcheli, font saisir dans les trains les sommes transférées d'une succursale à la maison principale de la *Banque de Chine*. La somme est maigre : 152. 000 dollars. Le fait se passait le 11 février 1922 en gare de Paotingfou.

D'autres encore, comme Tchang Tso-lin, roi non couronné de Mandchourie, s'il vous plaît, saisissent au passage à Tientsin des avions anglais destinés au gouvernement de Pékin et prient ce dernier de solder la facture. Le 21 octobre 1921 Tchang Tso-lin explique dans la presse que s'il a cru devoir saisir les recettes de la gabelle de Mandchourie, c'est *surtout* pour protester contre l'emprise étrangère. Prétextes que tout cela et qui masquent mal l'incurable corruption.

De telles façons d'agir, — et je m'empresse de souligner, pour répondre à ceux qui ne manqueront pas de contredire ce qui est si contraire à leurs allégations, que *je pourrais allonger la liste jusqu'à en constituer un volume*, — de telles façons d'agir suffisent à expliquer comment le

gouvernement de Pékin en est réduit à la noire misère, comment il ne peut plus payer depuis des mois et des semestres ni ses employés, ni ses fonctionnaires, ni ses professeurs, ni le Président de la République, ni ses conseillers étrangers, ni ses diplomates, ni même les soldats qui lui sont encore fidèles,— qu'ils sont rares! — ni l'ex-empereur, mourant de faim dans les splendeurs de l'ancien palais impérial. Sans argent point de troupes ; sans troupes point d'autorité dans un pays indiscipliné ; sans autorité point d'argent venant des provinces : et c'est un cercle vicieux. Il faudrait au gouvernement de Pékin une armée puissante susceptible de mater convenablement les apprentis révolutionnaires et les chefs militaires qui le guident vers la catastrophe.

L'exemple venu de haut ne manque pas d'être mis à profit dans les milieux subalternes. On s'aperçoit, le 11 janvier 1922, que, pour se faire de l'argent, certains employés de la ligne Pékin-Hankeou ont passé des commandes fausses, dont *mille bouteilles de whisky*, et ont signé un faux chèque sur une banque où la compagnie n'a plus de dépôt depuis un an. Mieux encore : pour apaiser l'indignation du corps enseignant, on remet au caissier de l'Université nationale un chèque sur une banque où l'État n'a pas de provision, et c'est le Ministère des Finances chinois qui se livre à cette facétie d'un goût douteux (octobre 1921). Avançons à la découverte : deux scandales sont à l'ordre du jour, et sont également inqualifiables. On sait qu'au printemps 1921 une famine désastreuse sema la ruine dans le pays. La charité publique, soumise à rude épreuve, se montra digne de tous les éloges : or on s'aperçoit aujourd'hui que les fonds ne sont pas allés aux faméliques, mais qu'ils ont été dilapidés et ont servi, notamment, à subventionner une banque qui, sitôt après les avoir touchés, fermait ses portes ; d'autre part, on apprend que certains gouverneurs militaires,— toujours eux,— ont accaparé tout ce qu'ils ont pu pren-

dre de ces fonds et pendant cela les affamés mouraient par milliers et la province se transformait en charnier.

Mais ce scandale semble minuscule au prix de son voisin. L'État, pour combler les vides de sa finance, avait émis des bons du trésor à un taux très inférieur au pair. Ministres, hauts fonctionnaires, agents subalternes, de s'en procurer aussitôt à bon compte. Aujourd'hui ces délicates personnes, qui ont monté une banque personnelle sous des noms d'emprunt, peut-être même sous une couverture étrangère, se font rembourser les bons acquis pour leur valeur réelle. Sans faire de précision, je dirai, par exemple, que des titres achetés par eux soixante dollars leur sont remboursés à la valeur effective de cent dollars, soit quarante dollars de bénéfice par titre : voilà comment procèdent ceux qui ont pour mission de faire du xxe siècle le siècle de la Chine !

Aussi n'est-on pas étonné qu'un journal aussi bien informé que l'est le *Peking and Tientsin Times* se permette d'affirmer, en Chine, « qu'il n'y a pas dans toute l'administration chinoise un seul honnête homme », et qu'un délégué japonais à la Conférence de Washington ait pu dire à la face de la délégation chinoise, qui n'a rien su objecter, que la « corruption incurable de la Chine moderne » rendait incompréhensible l'attention que le monde veut bien lui manifester et les mesures qu'on consent à prendre à son égard. Evidemment, la Conférence susdite ne pouvait que mettre en relief la douloureuse situation de la République céleste. Certains auteurs, qui jugent un peu vite et qui vivent trop loin de Pékin, ont chanté victoire quand, bien au contraire, les acquisitions de Washington ont consommé l'échec radical des prétentions chinoises.

A son retour en Chine, le docteur Ouang Chong-oueï, ancien président de la Commission de la codification des lois, ancien ministre de la Justice, déclarait au *China ad-*

vertiser que « si le Japon était en avance d'un siècle sur la Chine, cela tient surtout à ce qu'il s'est accoutumé à mesurer la valeur de l'honnêteté. Il me paraît pourtant qu'il sera très difficile pour des Chinois de saisir exactement cette valeur». C'est un Chinois qui parle ici. Que ne pourrait-on citer d'analogue si l'on s'arrêtait à analyser les deux derniers ouvrages si édifiants du R. P. Wieger : *le Moralisme officiel* et *le Flot montant*. Dans ces pages, que je ne me lasserai pas de recommander au lecteur comme le meilleur ouvrage et le plus substantiel qui ait été dédié à la Chine moderne, ce sont des Chinois qui parlent, pour des Chinois, dans des revues chinoises contemporaines. Que d'enseignements ! Il y a de quoi réfuter toutes les théories fantaisistes, tous les plaidoyers aussi séduisants que faux que nous relevons, nous qui vivons sur le théâtre, dans les publications occidentales.

Revenons à notre raisonnement, et notons que si le gouvernement de Pékin est en butte à l'hostilité des factions militaires, tout comme l'était celui de Byzance entre les Bleus et les Verts, il est encore plus sérieusement attaqué par le gouvernement illégal du Sud où s'est réfugié un révolutionnaire de la première heure, le docteur Sun Yat-sen, et par les provinces dont les gouverneurs seraient heureux de se faire des fiefs en faisant proclamer leur autonomie. Je ne m'arrêterai pas à examiner le gouvernement de Canton : il est ce que peuvent être toutes les organisations chinoises et il n'est pas sans intérêt de remarquer que, depuis des siècles, tous les soulèvements de quelque envergure sont issus de cette ville. Les Cantonnais ne sont ni plus ni moins Chinois que d'autres : mis en contact avec l'étranger fort avant le reste de la Chine, ils ont modernisé leurs vices, ainsi que je le disais, bien avant que les autres Chinois fussent en position de le faire. Turbulents, hâbleurs, intrigants, avides, d'une malhonnêteté légendaire dont on trouve les traces dans tous les Mémoires, et qui nécessitait déjà en 1787 la mission d'En-

trecasteaux (1), ils poursuivent dans la politique qu'ils mènent aujourd'hui les méthodes si bien acclimatées chez eux. Pour l'observateur, la république de Canton est douée de plus de prétention que de succès ; l'expédition terrible dont elle menace Pékin depuis trois ans semble tenir du vaudeville ; la marche consiste à piétiner sur place, et dans Canton, nouveau Tarascon, réside un Tartarin au petit pied. L'organisation des provinces de la République du Sud, qu'on nous disait modèle, ne diffère en rien de celle des autres provinces chinoises, sous cette réserve pourtant que les révolutionnaires savent faire rentrer les impôts. Il y a là une de ces formations édifiantes dont on parle toujours sans les montrer jamais, et si vous pouviez lire certains rapports officiels minutieusement documentés, vous verriez que rien n'est différent du Nord dans le Sud.

Pour ma part, je crois bien qu'il n'est guère possible d'attendre quoi que ce soit de ces gens toujours prêts au palabre, vantards à l'excès, paresseux et jouisseurs, et tout aussi contaminés par les vices ethniques que leurs compatriotes du septentrion. Des preuves ? Il en abonde et je veux citer celle-ci pour la première : le docteur Sun Yat-sen, maître incontesté de la révolution de 1912, s'est effacé avec une précipitation singulière devant les conséquences qu'elle comportait. Désintéressement, s'écrient ses partisans. Horreur des responsabilités, ricanent les autres, qui sont nombreux. Quoi qu'il en soit, les électeurs auraient pu le rappeler au poste d'honneur : ils lui préfèrent cependant Yuan Che-kaï ; voilà qui parle. Sur son nom, d'ailleurs, l'union est loin d'être faite.

En outre, si le gouvernement établi à Canton était si solidement constitué, comment n'aurait-il pas renversé

(1) « Le but principal de la mission de d'Entrecasteaux à Canton en 1787 était d'obtenir le règlement des sommes considérables dues par les Chinois aux commerçants français, — en 1783 elles s'élevaient à 617. 480 piastres, soit 3. 334. 362 livres tournois, — et d'examiner les nombreux griefs du commerce étranger. » (Henri Cordier : *Histoire générale de la Chine*, tome III, page 370.)

déjà le fantôme qui végète à Pékin ? S'il avait aux yeux des Chinois une si indiscutable valeur, comment les Chinois ne l'auraient-ils pas appelé pour rendre au pays son prestige ? Notez que la république susdite dispose d'un service de publicité de premier ordre, et une curieuse statistique, établie en 1920 par A. Monestier, rédacteur en chef de la *Politique de Pékin*, montre que tous les postes officiels de la république du Nord sont aux mains de Cantonnais ou de sudistes notoires (1). Nous voyons, d'autre part, dans la capitale des groupements importants d'agitateurs méridionaux qui, soit dans les écoles, soit dans les journaux, soit dans le négoce, se livrent à une campagne sudiste effrénée. Pour la république de Pékin l'ennemi est dans la place, il y est depuis des années, il ne cesse d'y affluer, et cet ennemi fait preuve d'une remarquable incapacité en n'obtenant pas de succès. C'est une « perte de face » pour Canton, comme on dit ici, c'est à coup sûr la plus indiscutable. Je ne m'avance pas en disant que les républiques en présence sont également faibles.

Mais je ne manquerai pas de signaler ceci qui n'est guère à la gloire du Sud. Quand il était indispensable pour la Chine de présenter un front uni à la Conférence du Pacifique, en dépit des avances du gouvernement de Pékin, celui de Canton se refusa à la concorde provisoire. Bien au contraire, les Sudistes suscitèrent, dans les milieux américains, des questions aux incalculables conséquences, et l'échec de la Chine, qu'on discute en vain, vient de là. Était-il bien patriotique de le faire ? Voici la question que je pose à mon tour à ceux qui discernent de loin l'éveil du patriotisme chinois.

§

Nous vivons trop sur la scène pour nous permettre de

(1) La conquête du Nord par le Sud : *Politique de Pékin*, 6 juin 1920, 13 juin, 27 juin, 4 juillet.

ces bévues. Je ne puis que dire : où allons-nous ? Sans parlement, sans ministère, sans Président, bientôt peut-être livrée aux appétits insatiables des loups de la politique, devant l'indifférence absolue du peuple qui accepte tout, à condition de ne pas souffrir outre mesure, la Chine est en pleine féodalité, une féodalité au xxe siècle, c'est-à-dire en contact indispensable avec des peuples plus évolués. Son horizon économique est momentanément bouché, et il n'est pas sans mélancolie de considérer que ce pays, l'un des plus riches du monde, sinon le plus riche, est acculé à la banqueroute. Toutes les ombres de gouvernements qui se succèdent prononcent avec la même insouciance : *après moi le déluge*, et ce mot, qui exaspéra la France contre Louis XV, passe inaperçu en Chine. Mais tout ceci est de l'abstraction.

La situation financière est affolante, et ceci est positif. Les échéances s'accumulent, prorogées à tout instant sans qu'on puisse imaginer d'où proviendra le trésor sauveur. Prorogation en novembre 1921, en janvier, en mars 1922, et rien ne permet d'envisager la solution. Avec une naïveté puérile on a accepté à Washington de racheter les chemins de fer du Chantoung pour se libérer du Japon ; il suffirait que chaque Chinois consente à verser 0,075 cens, équivalent de deux sous de France : on ne les trouve pas. La dette chinoise, qui s'élève à un milliard huit cents millions, conduira le pays à sa perte, parce que le peuple le plus riche du monde, j'y reviens, manque assez de patriotisme pour courir à sa protection. Quand la France dut, en 1870, obtenir la libération de son territoire à prix d'argent, sait-on combien de fois l'emprunt fut couvert ? La France n'avait que 38 millions d'habitants, la Chine en compte quatre cents millions.

Il faut qu'on sache que tout ceci tient non pas à un manque d'organisation, mais aux vices profondément enracinés de la race. Parler de l'avenir de la Chine est prématuré tant que l'égoïsme, l'indiscipline et la corrup-

tion n'auront pas cédé le pas à un patriotisme sincère, profond, comparable par exemple au patriotisme japonais. Et qu'on n'imagine pas, après les pages qui précèdent, que, comme on l'a dit, « ce sentiment soit en train de s'éveiller en Chine ». Rien n'est plus inexact. S'il existe, c'est dans l'élite *infinitésimale* de ces hommes qui ont su contracter à l'étranger les germes de la vraie culture, et la proportion peut être fixée à *un pour mille*. Ne soyons pas optimistes, ne laissons pas les rênes folles à notre idéalisme, voyons la situation bien en face et ne tentons pas en Chine, pour la seconde fois, l'expérience que nous avons faite en Russie. Le temps des placements à fonds perdus est échu.

Je sais fort bien que les lignes précédentes soulèveront d'émotion tout le parti de ces gens qui, en France, mettent leur enthousiasme poétique au-dessus des considérations réelles, fondées sur les faits. Rien n'a été articulé dans cette étude qui ne soit aisément contrôlable, et l'heure est trop sérieuse pour qu'on se plaise à masquer la vérité sous des fadaises. Trois années passées en Chine, au moment où se déroulent ces événements indéfinissables, me contraignent à ne rien cacher ou travestir de ce que la réalité m'enseigne.

Pékin, 15 mars 1922.

J. BOUCHOT

Maître de conférences à l'Université de Pékin.

LA MAINTENON DU GRAND DAUPHIN

MADEMOISELLE CHOIN

—

I. — L'ARRIVÉE A LA COUR

Celle que la naissance avait gratifiée d'un nom si peu harmonieux n'avait point été non plus favorisée de la nature ; Mlle Choin était laide, très laide, et cette disgrâce naturelle, dont les médisants d'alors s'amusèrent beaucoup, fut une des causes de sa célébrité. Tous les mémorialistes, depuis Sourches, Pinot-Duclos, Mme de Caylus et La Beaumelle, jusqu'au plus grand de tous, Saint-Simon, ont manifesté leur étonnement de voir le plus grand Prince du Monde, le fils du Roi-Soleil lui-même choisir pour favorite une fille si laide, alors que les plus brillantes beautés de la Ville et de la Cour rivalisaient de coquetterie pour gagner ses faveurs; mais le Dieu d'Amour en avait autrement décidé...

Mlle Marie-Emilie Joly de Choin, — oh ! quelle moue dégoûtée devait faire M. le duc de Saint-Simon en prononçant ce nom d'allure roturière qui sonnait si mal ! — eut une enfance très obscure dont nous ne savons presque rien et qui ne pouvait laisser deviner la fortune extraordinaire dont elle devait jouir plus tard. Elle était d'une famille noble qui était l'objet, dans la Bresse, d'une vieille et solide réputation. Son père, baron de Choin, qui avait déjà quatorze ou quinze enfants lorsqu'elle naquit, était gouverneur et grand Bailli de Bourg-en-Bresse (1).

(1) La famille Choin portait *d'azur à une étoile d'or au chef de même charge, chargé de trois roses boutonnées d'azur*. A la famille Choin appartenaient la baron-

Sa date de naissance même est inconnue. Elle dut naître vers 1675 (1). Son enfance et sa jeunesse s'écoulèrent probablement à Bourg, où elle reçut une bonne éducation. Une de ses tantes, Anne-Marie d'Urre d'Aiguebonne, fille d'Antonin d'Urre, marquis de Tréfort, ambassadeur à Tunis, avait épousé François de Rostoing, comte de Bury, chambellan de Gaston d'Orléans. Veuve en 1666, elle fut nommée en janvier 1680, dame d'honneur de la princesse de Conti, fille du Roi et de Mme de la Vallière. Cette tante fut la cause de la fortune de Mlle Choin.

C'est sans doute peu après cette nomination que la comtesse de Bury fit accepter sa nièce comme fille d'honneur de la princesse de Conti (2). Cette princesse, fort belle et très distinguée, était celle des sœurs de la main gauche du Dauphin que celui-ci préférait. Il avait beaucoup d'amitié pour elle et se plaisait à passer des journées entières en sa compagnie. C'est au cours de ces visites qu'il eut l'occasion de voir Mlle Choin dont il devait faire plus tard sa maîtresse.

Et pourtant, nous l'avons déjà dit, la fille d'honneur n'était point belle ; tous les mémoires des contemporains nous le rappellent, non sans une malignité souvent aiguisée par la jalousie. Un manuscrit du XVIIe siècle, qui relate quelques intrigues de cour (3), nous dit qu'elle avait « de grands yeux noirs fort vifs ; mais, du reste, sa taille, sa figure et ce qui fait d'ordinaire que les femmes sont aimées, ne répondaient point du tout à l'esprit que ses yeux annonçaient. Ses manières, beaucoup de rouge

nie de Langes, celle de Chaliouvre, les seigneuries de Barbarel, Chales, Chazelles, Corcelles et le comté de Vallin.

(1) Des recherches faites dans les registres d'Etat-civil de la ville de Bourg de 1656 à 1677 sont restées infructueuses. On trouve, en 1665, trace de la naissance de Marie Magdeleine, et, en 1670, de Marie Thérèse Joly de Choin, ses deux sœurs.

(2) Le 14 janvier 1688, Mlle Choin prenait déjà part, nous dit Dangeau, à une loterie que Louis XIV avait organisée entre les Dames de la Cour.

(3) Bibl. Ars. ms. 5570, ff 231-244. Ce manuscrit a été reproduit par Edouard Barthélemy, à la suite de son étude sur *Mademoiselle Choin* (*Bull. du Bibliophile*, 1er avril 1872). F. Barrière, dans *La Cour et la Ville sous Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, l'avait publié partiellement et incorrectement.

qu'elle mît, l'art de se bien habiller, l'air du monde et la faveur de sa maîtresse lui tinrent lieu de charmes ».

Mme de Caylus, indignée sans doute de voir l'amour que le Dauphin portait à cette fille, se complaît à nous dire. dans ses *Souvenirs*, qu'elle « était d'une laideur à se faire remarquer » ; la Princesse Palatine, non moins acharnée contre elle, n'hésite pas à la traiter de « vieille guenipe » dans une lettre à la princesse de Galles, et, dans une lettre à la princesse Louise, elle ajoute ce tableau fort réaliste et peu ragoûtant : « Elle était petite ; elle avait de petites jambes, un visage rond, un nez court et relevé, une grande bouche remplie de dents pourries qui avaient une puanteur telle qu'on pouvait la sentir à l'autre bout de la chambre. Elle avait une gorge horriblement grosse ; cela charmait Monseigneur (1), car il frappait dessus comme sur des timbales. »

Quant à Saint-Simon, il conclut, avec sa crudité ordinaire :

C'était une grosse fille écrasée, brune, laide, camarde, avec de l'esprit, et un esprit d'intrigue et de manège.

Sa laideur était tellement frappante qu'elle devint rapidement un sujet de chanson; en voici une, par exemple, inédite, sur l'air des *Triolets*, parodie d'une autre faite sur le même air et qui commençait par ces mots :

Le premier jour du mois de may
Fut le plus heureux de ma vie.

—

Le premier jour du mois de juin
Fut le plus vilain de ma vie.
Je pensay baiser la Chouin,
Le premier jour du mois de juin.
Mais un gousset un peu trop fin
M'en fit bientost perdre l'envie.
Le premier jour du mois de juin
Fut le plus vilain de ma vie (2).

(1) Le grand Dauphin, fils de Louis XIV, s'est toujours fait appeler *Monseigneur*.

(2) Tome VIII du Chansonnier de Clairembault. Bib. Nat. Ms. fr. 12690, fº 173.

Mais si tout le monde se plaît ainsi à rire continuellement de sa laideur, il y a une chose que ses ennemis eux-mêmes n'ont pu lui refuser, un don par lequel la nature semblait avoir voulu racheter son œuvre : l'esprit. Cette pauvre fille, que le physique servait si mal, fut douée d'un esprit de sociétéfort agréable et d'un talent de conversation charmant.

A la suite de son portrait, d'une réalité féroce, la princesse Palatine ne peut cacher « que cette créature courte et grosse avait beaucoup d'esprit » ; et La Beaumelle lui-même, qui, dans ses *Mémoires de Mme de Maintenon*, a poussé le mensonge jusqu'à la calomnie, avoue : « C'étoit une taille démesurée, un embonpoint excessif, un teint fort brun, une démarche singulière, mais de forts beaux yeux, de la dignité dans l'âme, une belle main, de la douceur, des agréments infinis dans la conversation, en un mot tout ce qui choque et tout ce qui fait aimer. On s'accoutumoit difficilement à sa physionomie. Mais malheur à quiconque s'y accoutumoit une fois! elle ne plaisait pas : elle charmait. Au milieu des fonctions de son emploi on lui trouvoit quelque chose de si grand et de si libre, que, servant la princesse, elle paroissoit en être servie ou mériter de l'être. »

Et Saint-Simon lui-même, non suspect de bienveillance excessive, déclare : « J'en ai ouï parler à de ses amis comme d'une personne d'esprit, sans ambition, ni intérêt quelconque, ni désir d'être ni de se mêler, fort décente, mais gaie, naturellement libre et qui aimoit la table à causer. »

Monseigneur, le Grand Dauphin, qui fréquentait assidûment chez sa sœur de Conti, la remarqua et multiplia ses assiduités à tel point que les mauvaises langues, avant de connaître l'objet de son amour, criaient déjà à l'inceste. Mais quel ne dut pas être l'étonnement et le dépit des belles dames, qui venaient faire les galantes et chercher des amoureux de choix chez la princesse, lorsqu'elles

apprirent que le Dauphin ne se détournait d'elles que pour attacher avec plus de tendresse ses regards sur cette « puante créature » !

Monseigneur n'avait encore eu que peu de relations amoureuses ; il avait courtisé Mme de Polignac, regardé fort tendrement Mme du Roure et possédé la Raisin, célèbre actrice dont il eut, dit-on, un enfant.

On sait le caractère insignifiant de ce prince mou et timide ; il est nécessaire de le bien connaître, craintif et obstiné, timide et opiniâtre, pour comprendre avec quel entêtement il va résister au Roi lui-même qui le priera discrètement de renoncer à des amours aussi scandaleuses. Mais Mlle Choin, par sa grâce, sa simplicité et sa retenue avait su lui plaire ; et, comme il arrive de toutes les personnes sans volonté, lorsque cet amour étrange lui tint au cœur, il ne put s'en défaire et se serait plutôt livré à la mort que d'y renoncer. Pour bien se rendre compte de l'insignifiance de cet homme sans caractère, il n'est que de lire Saint-Simon qui le connaissait bien, et qui d'ailleurs ne l'aimait guère : « De caractère, il n'en avait aucun, du sens assez, sans aucune sorte d'esprit... de l'opiniâtreté sans mesure, et un tissu de petitesses arrangées, qui formaient tout le tissu de sa vie ; doux par paresse et par une sorte de stupidité, dur au fond... L'épaisseur d'une part, la crainte de l'autre formoient en ce prince une retenue qui a peu d'exemples : en même temps, glorieux à l'excès, ce qui est plaisant à dire d'un Dauphin, jaloux du respect et presque uniquement attentif et sensible à ce qui lui étoit dû, et partout...

... Monseigneur étoit sans vice ni vertu, sans lumières ni connaissances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, sans discernement, né pour l'ennui qu'il communiquoit aux autres, et pour être une boule roulante au hasard par l'impulsion d'autrui, opiniâtre et petit en tout à l'excès... absorbé dans sa

graisse et dans ses ténèbres, sans avoir aucune volonté de mal faire, il eût été un roi pernicieux. » Tel était le piètre personnage ignorant et sot, que Bossuet lui-même ne parvint pas à décrasser, malgré des efforts méritoires.

Comment prit naissance la liaison de cet étrange Dauphin avec Mlle Choin ? Nous n'avons pour tout renseignement qu'un passage des *Mémoires* de La Beaumelle, auteur suspect, et que l'on doit toujours contrôler. Mais comme aucun autre mémorialiste n'a rapporté le début de cette liaison, force nous est de suivre, — sinon de croire toujours — le très fantaisiste La Beaumelle.

Tout d'abord, le Dauphin, sentant l'originalité quelque peu ridicule et scandaleuse d'amours si bizarres, n'ose découvrir sa flamme ; enfin, il se ravise et instruit la fille d'honneur de son amour par un billet galant, que Mlle Choin refuse avec respect. « D'autres billets furtivement donnés sont rejetés avec la même rigueur. L'amant se passionne pour la cruelle qui le brave. »

La princesse de Conti, de son côté, peu désireuse de voir cette liaison se consommer, fait tout son possible pour que Mlle Choin ne soit jamais auprès d'elle quand Monseigneur la vient visiter. La malheureuse demoiselle d'honneur, qu'un royal amour a tout d'abord effrayée, conjure la princesse de lui donner son congé, s'enfuit et veut se retirer aux Hospitalières. Mais la princesse, sentant bien que l'obstination de son frère est indomptable, fait contre mauvaise fortune bon cœur et prend fait et cause pour lui ; elle envoie Mlle d'Épinoy sommer la suivante de reprendre son poste. On dit même que Mme de Maintenon joignit ses instances à celles de Mlle d'Épinoy. A la fin, devant l'insistance du Dauphin, Mlle Choin se laisse persuader et « reçoit tous les jours les hommages de M. le Dauphin, sans s'y prêter, mais aussi sans s'y dérober... avec cette fierté de caractère qui ne veut rien devoir, même à l'amitié ». Il est vrai qu'outre son indéniable fierté de caractère, la plus élémentaire prudence

lui commandait de ne pas fâcher le Dauphin contre elle ; et puis, elle avait vingt ans...

La liaison devint bientôt publique, mais on assure qu'elle reste encore toute platonique; le roi en a connaissance et fait prier discrètement son fils de la rompre ; mais Monseigneur proteste que les seuls liens de l'amitié l'unissent à la suivante et qu'il s'étonne qu'on lui en fasse grief. Laissons parler l'auteur anonyme qui semble si bien renseigné (1) :

Le Père confesseur fut chargé d'en dire quelque chose à Monseigneur, avec la précaution de tirer parole du prince qu'il n'aurait sur cela aucun éclaircissement avec le Roi son père, qui lui faisait simplement donner cet avis par tendresse, et par rapport à sa conscience.

Monseigneur reçut cet avis avec respect, mais il chargea le Père de la Chaise d'assurer le Roi qu'il était surpris que de la manière dont il vivait, cherchant toute l'année, comme un simple courtisan, le moyen de faire sa cour, et ne se mêlant de rien, il était, dis-je, surpris que l'on ne voulût pas au moins lui laisser la liberté de faire une amie qu'il avait choisie exprès pour qu'on ne pût croire qu'il y eût entre eux autre chose que ce que la simple amitié et l'esprit peuvent faire naistre entre deux personnes de différent sexe, qui sont bien aise de se trouver souvent ensemble.

Monseigneur rendit compte de cette conversation à Chouin, qui en fut affligée, et lui proposa de se retirer. Il se confessa deux jours après, qui fut le soir du vendredi saint, et monta chez le Roi au sortir du confessionnal. J'ignore si le Roi fut étonné d'une visite si inopinée, mais il le fut quand Monseigneur, tête à tête dans son Cabinet, tint à peu près ce discours : « Monsieur, lui dit-il, je viens de confesse ; j'ai dessein de faire demain mes pasques, mais je ne puis me résoudre à m'approcher des sacremens avec le paquet que j'ay sur le cœur. Je vous ay respecté comme mon Roi, mon maître et mon père, à qui je n'ay jamais menty ; je puis jurer présentement, par tout ce qu'il y a de plus saint, que je ne vous diray de ma vie une chose pour l'autre. L'on vous a fait entendre qu'il y avait entre Chouin et moy quelque chose qui pouvoit blesser ma conscience : je vous viens dire que non, et vous le dire parce qu'il est vrai. Au sur-

(1) Cf. Bib. Ars. Ms. 5770.

plus, j'avoue à Votre Majesté qu'il m'est dur, qu'à mon âge, vivant comme je fais avec soumission et une attention éternelle à vous plaire, l'on me tracasse pour une fille en qui j'ay confiance, et qu'il m'est fort sensible qu'on la tourmente parce qu'elle est mon amie.— J'avais prié le Père de la Chaise, interrompit le Roy, d'exiger de vous de ne me point embarrasser d'aucun éclaircissement, et qu'il me suffisait de sçavoir par lui qu'il n'y a rien qui pût blesser votre conscience, mais puisque vous avez voulu m'en assurer vous-même, je vous en remercie, continua le Roy en souriant.

Il me sied mal peut-être, ajouta le Roy, de vous prêcher un Evangile que j'ay eu le malheur de pratiquer si mal ; mais le mauvais exemple qu'en cela j'ay pû vous donner, mon fils, doit vous préserver des mêmes égarements, et, si vous m'en croyez, vous n'aurez jamais de maîtresses. Je suis ravi de sçavoir que cette fille, de l'esprit et de la vertu de laquelle l'on m'a avantageusement parlé, ne soit point avec vous sur le pied que je craignois ; je vous en crois, et je vous promets que je l'estimeray. Au surplus, je vous sçay bon gré de cette conversation, qui doit vous encourager à finir saintement vos pasques. En achevant ces mots, le Roy l'embrassa ; et après quelques mutuelles protestations de tendresse, Monseigneur se retira, et vint rendre compte à Chouin de cette conversation. « Qu'avez-vous fait ! Monseigneur, lui disoit cette pauvre fille en pleurs et surprise de ce que Monseigneur luy contoit, qu'avez-vous fait, lui continua-t-elle ? ne suffisait-il pas de faire assurer le Roi, par le Père Confesseur, de la vérité, qu'il ne connaissoit point ? Qui vous a dit que le Roy ne croira pas que c'est moi qui vous ay poussé à entrer avec luy dans ce dangereux éclaircissement ; que votre amitié m'est cruelle, Monseigneur, et que je vous aurois d'obligation de me laisser entrer dans un couvent ! »

Monseigneur la consola, l'assura de son amitié, luy dit avec fermeté les raisons qu'il avait eues de se donner un repos d'esprit dont il avoit besoin ; et tout cela fut si secret que très peu de gens en ont eu connaissance.

Monseigneur fit ses Pasques le lendemain ; et la suite justifia qu'il n'y avait rien eu entre Monseigneur et Choin, que beaucoup d'amitié et une ouverture de cœur entière, pour tout ce qu'il sçavoit, de quelque nature que ce fût.

Amitié ? Amour ? Nul ne le sait encore. Mais bientôt le doute ne sera plus permis.

II. — LA DISGRACE

Les choses en étaient là, lorsqu'en 1694 s'ouvrit la campagne de Flandre. Monseigneur partit pour prendre le commandement de l'armée. N'oubliant pas son amie, il voulut lui laisser un testament qui renfermait une donation considérable pour elle. Avec un désintéressement admirable, — dont elle fera preuve plus d'une fois encore, comme nous verrons, — Mlle Choin jette le papier au feu : « Monseigneur, lui dit-elle, si j'avais le malheur de vous perdre, mille écus me suffiraient. » Toutes les princesses du sang et les nobles dames eussent-elles tenu si franc langage ?

La princesse de Conti accompagna son frère jusqu'au Louvre et « Mlle Choin reçut de Monseigneur mille tendres amitiés ».

Voilà donc le Dauphin à l'armée, avec M. de Villeroy, le duc de Luxembourg et M. de Clermont-Chatte. Les intrigues politiques et galantes vont s'entremêler et l'on va voir que le succès de leurs armées n'était pas le seul souci de ces guerriers.

La princesse de Conti n'avait pas trouvé M. de Clermont-Chatte indifférent à ses charmes. Cornette de cavalerie en 1678, capitaine en 1683, exempt des gardes du corps de la compagnie de Duras en 1684, il avait été nommé maître de camp en 1691. Doué de beaucoup d'esprit, d'un air agréable, avec un sourire galant, il avait su plaire à Mme la princesse de Conti.

Mais ce beau capitaine n'était pas le seul à trouver agréables les appas de la princesse. Le duc de Luxembourg, vieil ambitieux et vieux galant, qui attendait depuis longtemps son bâton de maréchal, était aussi dans les bonnes grâces de la princesse. On dit même que celle-ci avait remis son portrait au duc de Luxembourg, avant son départ pour la Flandre. Le Maréchal de Villeroy aussi courtisait la princesse.

Et, pendant la campagne, billets galants de courir de la ville à l'armée et de l'armée à la ville, grâce aux bons soins de Mlle Choin, qui s'acquittait avec une discrétion parfaite du travail,—véritable casse-tête,—qui consistait à trier, sans erreur, les paquets de lettres. Le plus amusant de l'affaire est que la demoiselle d'honneur ne se contentait pas de favoriser l'allée et venue des billets entre sa maîtresse et ses admirateurs, mais qu'elle-même était, pour son propre compte, en galantes relations avec Clermont et le duc de Luxembourg ! L'amour du duc pour Mlle Choin n'était d'ailleurs point désintéressé. Ce vieil ambitieux, qui n'avait alors pas moins de soixante-sept ans, mais qui prétendait encore aux amourettes et faisait volontiers le galant, savait bien l'influence dont disposait Mlle Choin sur le Dauphin, et il savait aussi que Louis XIV devenait vieux. Celui-ci mort, le Dauphin régnerait, et il était de bonne politique de gagner les faveurs de la Choin qui deviendrait alors une seconde Madame de Maintenon. Les chansonniers satiristes de l'époque ne s'y trompèrent pas; témoin ces couplets :

CHANSON

Sur l'air de *J'ai perdu un bon amy.*

Luxembourg pour bredasser,
Fracasser,
Vient cet hyver à Versailles
Secondé d'Albergoti
Qui le suit
De plus près là qu'aux batailles.

Par le secours de la Chouin,
Du Dauphin
Il pensoit faire à sa guise :
Mais un billet indiscret
A tout net
Déconcerté l'entreprise (1).

Sy certain cas fut echeu (2),
Il eust creu

(1) On verra plus loin l'histoire de ce billet.
(2) La mort de Louis XIV.

Estre du moins connestables *(sic)*,
Et faire ses bredassiers
Fracassiers
Tous gens fort considérables (1).

La combinaison était habile ; l'avenir souriait encore à Clermont et au vieux duc qui espéraient obtenir, grâce à leur double jeu, en même temps que les faveurs de la princesse de Conti et celles de sa fille d'honneur, une place importante à la future cour du Dauphin. Mais le destin déjoua leurs projets ; le Dauphin mourut avant son père ; d'ailleurs le complot fut bientôt découvert et dans des circonstances fort amusantes, que nous allons dire.

Le duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans et régent pendant la minorité de Louis XV, à qui la galanterie n'était pas non plus étrangère, avait paru, avant cette campagne de Flandre, regarder assez tendrement Mme la Duchesse, fille de Louis XIV et de Mme de Montespan, mariée à Louis III, duc de Bourbon-Condé, qu'on appelait simplement M. le Duc. Celui-ci n'était pas sans ignorer les sentiments du duc de Chartres à l'égard de sa femme ; et lorsqu'ils se trouvèrent tous deux aux armées, le bruit courut qu'une dispute s'était élevée entre eux. Le roi, resté à Paris, s'inquiéta de cette « pernicieuse histoire » et demanda discrètement à Monseigneur de le renseigner. Celui-ci affirma que cette querelle était toute imaginaire. Non satisfait de cette réponse, le roi en parla à M. de Barbezieux, secrétaire d'État à la guerre, et lui ordonna de saisir les courriers qui faisaient la navette entre la Cour et la ville.

Nous ignorons s'il trouva dans ces courriers un éclaircissement sur la dispute du duc de Chartres et de M. le Duc, mais ce qui est bien certain, c'est que cette surveillance lui révéla le double jeu de Clermont et du duc de Luxembourg. Laissons à nouveau la parole à notre mémorialiste anonyme :

(1) Bib. Nat. Ms. fr., 12691, pp. 350-59 t. IX du Chansonnier Clairambault).

M. de Barbezieux trouve un paquet adressé à Mlle Choin par M. de Clermont, qui lui renvoyait trois lettres assez obligeantes de Mme la Princesse de Conty avec ces mots : « Je vous sacrifie trois lettres de cette importune harpie, songez à m'en défaire, à moins que vous ne vouliez que j'aille chercher au bout du monde un repos qui m'est osté par la persécution de ce mauvais cœur que je ne puis plus supporter. » [Le Roi fait appeler sa fille, lui révèle qu'il sait tout ; la Princesse s'évanouit ; le Roi la relève ; elle implore son pardon et déclare vouloir se retirer dans un couvent, mais son père l'en dissuade, lui offre d'exiler Clermont et décide d'éloigner Mlle Choin]... Cependant, comme Monseigneur avoit témoigné assez de fermeté dans le temps de l'avis que le P. Confesseur avait donné, et que le Roy, content de Monseigneur, a principalement l'art de conduire et de contenter tous ceux qui l'approchent, Sa Majesté ne voulut pas que Choin sortît ni sçût rien de toute cette étrange aventure qu'auparavant on eût découvert les sentiments de Monseigneur, auquel le Roy et Mme la Princesse de Conty écrivirent par un exprès qui rapporta réponse de Monseigneur, qu'il avait aimé et considéré Chouin, mais qu'enfin il était juste que Mme la Princesse de Conty fût maîtresse dans sa maison ; qu'il ne s'opposoit point à la raison qu'il y avoit que la pauvre Chouin fût exilée de la Cour, qu'il prioit seulement le Roy qu'il eût soin d'elle, et qu'il lui donnât 4.000 livres de pension.

La malheureuse Choin, pour avoir été un peu trop complaisante, payait chèrement sa faute. M. de Clermont-Chatte fut exilé en avril 1695 dans le Dauphiné ; il ne reparut à la Cour qu'en 1719, sous la Régence, comme colonel des Gardes Suisses du Régent, puis comme capitaine des Gardes du Duc d'Orléans. Et quatrains de courir sur ces intrigues :

CHANSON SUR L'AIR DE LA FRONDE

. . . .

Quel sortilège as-tu cru faire
Puante Chouin, double excrement,
As-tu pu te flatter de plaire
Jusqu'à mener au sacrement (1) ?
Ignores-tu qu'une rivale (2)
Dont la beauté est sans égale

(1) Allusion à un mariage qu'elle aurait voulu contracter avec Clermont.
(2) La princesse de Conti .

Punit un volage Berger (1).
Et tost ou tard sçait se vanger (2) ?

CHANSON A LA PRINCESSE DE CONTY

Princesse, que te sert qu'on admire ton buste,
Dans les tristes climats où règnent les glaçons.
Lorsqu'on t'enlève icy les plus chères moissons,
Et que de tes amours tu perds le plus robuste.

Cet ingrat sans respect pour ta naissance auguste,
Qui, d'un bizarre amour escoutant les leçons (3),
A traité tes bienfaits, tes soupirs de chansons,
Et fait de tes faveurs un sacrifice injuste (4).

. . . .

Dangeau, toujours très prudent et très réservé, note simplement dans son *Journal :*

Mercredi 6 avril 1695 à Choisy. Le Roi a donné ordre à M. le Chevalier de Clermont, corvette des chevau-légers, de se défaire de sa charge et défense à lui de paraître jamais à la Cour. Le roi lui envoie cet ordre là par l'évêque de Laon, son frère.

Quant à M[lle] Choin, le Roi, sur la prière de Monseigneur, lui fit une pension de 4.000 livres ; la princesse de Conti, plutôt par politique que par amitié, lui en assura une de 2.000 et Monseigneur lui-même, nous apprend Dangeau, promit de lui verser 100 pistoles tous les trois mois. Après ces quelques gratifications, dont l'unique but était évidemment de l'empêcher de jaser, l'ex-fille d'honneur reçut l'ordre de partir sans revoir sa maîtresse. M[me] de Lillebonne la fit monter furtivement dans son carrosse et, sans éclat, l'emmena chez elle ; on dit qu'elle entra quelques jours après aux Hospitalières de la Place Royale. Ses beaux jours semblaient finis ; la fortune l'avait abandonnée et elle comprenait qu'elle n'avait plus qu'à disparaître discrètement ; mais son rôle n'était pas terminé à la Cour, et son étoile, dont l'éclat s'était sérieu-

(1) Clermont exilé.
(2) Bib. Nat. Ms. fr. 12691 f° 364 (t. IX du Chansonnier Clairambault).
(3) L'amour qu'il avait pour M[lle] Choin.
(4) *Ibidem*, ff. 191-193.

sement terni, n'était cependant pas éteinte et elle allait bientôt resplendir des plus belles lueurs.

A Versailles et à Paris, on« étouffa» l'affaire. Dangeau lui-même, si bien renseigné, ignore tout et ne trouve rien d'autre à noter le 22 août 1694, dans son *Journal*, que ces mots trop discrets :

Madame la Princesse de Conty est mécontente de Mademoiselle Chouin, la plus ancienne de ses filles d'honneur, et lui a ordonné de se retirer; elle s'en va dans un couvent à Paris. Madame la Princesse de Conty luy laisse la pension de 2.000 francs qu'elle lui donnait étant auprès d'elle, et même lui donne les meubles qu'il lui faut dans le couvent.

M[me] de Sévigné elle-même, qui se tient toujours au courant des commérages de la Cour, n'est pas dans le secret de ces intrigues, et ces quelques lignes de curieuse mal satisfaite en marquent un certain dépit :

27 août 1694. La disgrâce de M[lle] Chouin a fait une grande nouvelle à Versailles. La Princesse de Conti eut l'honnêteté d'assurer M[lle] de Sanzei qu'elle n'avait aucune part au sujet qu'elle avoit de s'en défaire ; mais quel est-il, ce sujet ? C'est, sur quoi on raisonne, qui d'une façon, qui d'une autre, car si jamais Monseigneur a aimé quelqu'un, c'est cette fille. L'a-t-on chassée sans sa participation ? La princesse de Conti a eu des entretiens très particuliers avec le Roi qui étonnent tout le monde, et voilà ce qu'ils ont enfanté. M[lle] Chouin est à Paris chez M[me] de Lillebonne, et l'on dit qu'on lui prépare un petit appartement aux Hospitalières.

III. — LA NOUVELLE LIAISON AVEC LE DAUPHIN. — LES PARVULO

La demoiselle d'honneur disgrâciée ne resta pas longtemps aux Hospitalières, s'il est même vrai qu'elle y ait jamais été. Elle se retira dans un appartement qu'elle avait chez un de ses parents, De La Croix, receveur général des finances, près le petit Saint-Antoine (1), quartier

(1) Hôpital situé entre la rue Saint-Antoine et la rue du Roi de Sicile.

où elle devait vivre encore plus de trente-cinq ans, ne recevant que des amis tout à fait sûrs et intimes. Saint-Simon a connu « cette cour plénière de ce qu'il y avait de plus important, où n'était pas admis qui voulait, mais par goût et choix des personnes, et non par crainte d'en trop voir ».

Monseigneur, revenu de l'armée, n'avait pas oublié son ancienne amie; après qu'elle eût été chassée de la Cour par ordre du Roi, il ne pouvait espérer la recevoir officiellement chez lui ; mais il n'attendit pas longtemps avant de s'enquérir de sa nouvelle demeure et de l'aller visiter. S'il faut en croire La Beaumelle, toujours très suspect, c'est chez Mme d'Espinoy, amie très intime de Mlle Choin, que le Dauphin la revit pour la première fois. Elle, sachant ce qu'il en pouvait coûter des amours royales, chercha à lui échapper ; elle changea de nom et de domicile ; mais d'Antin, que Monseigneur avait mis sur sa piste, la retrouva bientôt faubourg Saint-Jacques. Monseigneur se déguisa et vint rendre visite à la cruelle fugitive qui lui ferma la porte au nez ; le Roi, instruit de la reprise de ces relations, menaça de la faire enfermer dans un couvent de province, mais la sage Mme de Maintenon intercéda pour elle auprès de Louis XIV ; celui-ci céda enfin et ferma les yeux ; le Dauphin pénétra chez sa maîtresse, se jeta à ses genoux et lui dit qu' « il la laisse l'arbitre de sa destinée ».

Assagie par l'expérience, Mlle Choin répondit :

> Monseigneur, s'il est vrai que vous m'aimiez, vous n'avez qu'un mot à dire et je n'en ai qu'un à entendre ; mais ce mot, vous ne le pouvez dire, je ne puis l'entendre, que nous n'en ayons, l'un et l'autre, la permission du Roi.

A partir de ce moment, les visites de Monseigneur reprennent plus fréquentes et elles vont se multiplier de jour en jour ; l'affaire de Clermont est oubliée et la Cour et la Ville vont pouvoir connaître les amours du Dauphin

sans qu'un scandale soit à craindre. D'ailleurs, le Dauphin est très prudent ; il ne voit sa maîtresse qu'en secret, se rendant, tel un amoureux qui se cache, la nuit chez elle, couvert d'un manteau sombre.

Plus tard, elle-même, toujours en grand secret, se risquera à aller à Choisy, puis à Meudon, où Monseigneur a sa résidence depuis 1695.

Les premiers rendez-vous se firent par l'entremise obligeante de Mlle de Lillebonne chez qui Monseigneur allait prendre le chocolat tous les matins. Mme d'Espinoy, que nous avons vue fort dévouée à Mlle Choin, assistait à ces réunions intimes, rigoureusement fermées aux étrangers.

Tout d'abord, Mlle Choin ne vint à Meudon qu'en grand secret, s'entourant de mille précautions pour n'être point vue. Lorsque Monseigneur y venait dîner seul, sans y coucher, pour voir ses bâtiments et ses jardins, elle en était avertie, et, la veille, s'y rendait de nuit, en fiacre ; « elle passait, nous conte Saint-Simon, les cours à pieds, mal vêtue, comme une femme fort du commun qui va voir quelque officier de Meudon, et, par les derrières, entroit dans un entresol des appartements de Monseigneur, où il alloit passer quelques heures avec elle ». Peu à peu, elle s'enhardit et emmène sa femme de chambre avec elle ; elle restait ainsi sans sortir de l'entresol, enfermée avec sa femme de chambre ; un garçon du château, seul dans la confidence, leur portait à manger. Les jours de fête, elle allait, à six heures du matin, avant le lever de Monseigneur, entendre une messe dans la chapelle, car elle pratiqua toujours scrupuleusement. Peu à peu, les rencontres, plus fréquentes, deviennent aussi moins fermées ; Du Mont et les filles de Mme de Lillebonne sont admises à y assister. Enfin, le petit cercle s'élargit ; les amis de chacun s'y glissent, et l'on y peut rencontrer Sainte-Maure, le comte de Roucy, Biron, M. le prince de Conti, le duc de Bourgogne, fils du Dauphin lui-même, et sa femme, la

duchesse de Bourgogne, le duc de Berry, enfin le duc de Noailles et ses sœurs.

Ces réunions secrètes s'entouraient toujours du plus grand mystère ; les courtisans, qui ne les ignoraient pas, mais qui n'y avaient point entrée, les appelèrent les *Parvulo* de Meudon. Tout le monde en parlait tout bas, et, suivant le mot de Saint-Simon, « cela ne dura pas longtemps sans devenir le secret de la comédie ». Mais le mot d'ordre était sévère et le silence rigoureusement imposé. Le Roi lui-même et Mme de Maintenon, tolérant ce qu'ils ne pouvaient empêcher, n'ignoraient rien, mais ils se taisaient, « et toute la Cour, qui le savait, n'en parlait qu'à l'oreille ».

Petit à petit, le cercle s'élargit ; de nouveaux venus sont admis ; Mlle Choin cesse d'être la « Recluse de Meudon » pour devenir une véritable favorite reconnue par toute la Cour. Elle passe de son « grenier » dans le grand appartement où logeait la duchesse de Bourgogne quand le Roi allait à Meudon. Puis, elle s'enhardit, et ne tolérant plus d'être considérée comme une captive, prétend se faire reconnaître pour la maîtresse du logis ; elle s'assied dans un fauteuil, alors que la duchesse de Bourgogne se contente d'un tabouret ; elle ne se lève pas devant elle ni devant Monseigneur ; en sa présence, elle l'appelle familièrement la *Duchesse de Bourgogne* tout court, exactement comme fait Mme de Maintenon ; elle ne pousse pas l'audace jusqu'à l'appeler, comme elle, *mignonne*, mais peu s'en faut. Le duc de Berry, beau galant de mœurs très libres, papillonne au milieu des favorites et des grandes dames. La « puante Choin » est véritablement devenue une reine au petit pied, et si le Roi était mort vingt ans plus tôt, qui sait ce que, Mme de Maintenon disparue, elle fût devenue ? ...

Il fallait cabaler longtemps pour être admis au *Parvulo*. Les courtisans, les yeux toujours tournés vers l'avenir, « cherchoient à lui plaire, étoient en respect devant elle, en attention avec ses amis, et ne réussissoient pas toujours ».

En un mot « toutes les batteries pour le futur étoient dressées et pointées sur elle ». Elle parlait avec autorité, ne ménageant point ses paroles et ne craignant pas, à l'occasion, de faire pleurer la duchesse de Bourgogne. Tel était Meudon, « ce lieu infesté de démons » aux yeux jaloux de Saint-Simon dont toutes les amitiés allaient au « clan » du duc d'Orléans, rival et ennemi du *Parvulo* de Monseigneur.

L'ancienne exilée de la Cour avait su, par son habileté, sa prudence et sa persévérance s'imposer à nouveau à l'entourage du Roi. « On la considérait auprès de Monseigneur comme Mme de Maintenon auprès du Roi », dit Saint-Simon. On ne saurait employer d'expression plus forte, mais resta-t-elle toujours la « favorite » du Dauphin ? Un mariage secret ne les lia-t-il pas, tous deux, comme il était advenu au Roi et à Mme de Maintenon?

Nous touchons ici au point le plus intéressant, mais aussi le plus délicat, de la vie de Mlle Choin; il est difficile de ne pas croire à ce mariage, mais affirmer son existence est, à coup sûr, téméraire ; le fait d'un mariage secret étant de ne laisser aucune trace certaine, nous en sommes réduits aux probabilités reposant sur des bavardages, aux dires des divers mémorialistes ; pressés par leurs passions et par le désir de paraître bien informés, ceux-ci n'hésitent pas à reproduire comme certain un récit qu'un courtisan leur a conté sous toutes réserves, et qu'il avait peut-être recueilli lui-même de quelque chambrière bavarde. Voyons d'abord ce que nous dit Saint-Simon, qui est encore, tout compte fait, le plus sûr des mémorialistes. Dans ses *Additions* au *Journal* de Dangeau, il affirme d'abord « qu'on est comme sûr qu'il ne l'avoit pas épousée (1) ». Et, dans ses *Mémoires :* « C'est encore un problème si elle étoit mariée ; tout ce qui a été le plus inti-

(1) Sur la copie originale du *Journal* de Dangeau, le duc de Luynes, ignorant toutes ces intrigues, n'a pas hésité à écrire : « Bien des gens se sont trompés quand ils ont cru que Monseigneur était amoureux de Mlle Choin. Elle étoit sa confidente et rien de plus. »

mement initié dans leurs mystères s'est toujours fortement récrié qu'il n'y avait jamais eu de mariage » ; il ajoute ailleurs, en parlant du Dauphin et de sa maîtresse: « ... Mlle Choin, sa Maintenon en tous points, excepté le mariage... »; on pourrait donc le croire ennemi de la thèse du mariage, mais ses doutes renaissent, quand il voit, en 1711, Mlle Choin assidue au chevet du Dauphin agonisant : « ... de voir encore Mlle Choin à Meudon, pendant une maladie si périlleuse, voir Monseigneur plusieurs fois le jour, le Roi non seulement le savoir, mais demander à Mme de Maintenon qui, à Meudon non plus qu'ailleurs ne voyoit personne, et qui n'entra peut-être pas deux fois chez Monseigneur, lui demander, dis-je, si elle avoit vu la Choin, et trouver mauvais qu'elle ne l'eût pas vue, bien loin de la faire sortir du château, comme on le fait toujours en ces occasions, c'est encore une *preuve du mariage* d'autant plus grande que Mme de Maintenon, mariée elle-même, et qui affichoit si fort la pruderie et la dévotion, n'avoit, ni le Roi non plus, aucun intérêt d'exemple et de ménagement à garder là-dessus, s'il n'y avoit point de sacrement, et on ne voit point qu'en aucun temps la présence de Mlle Choin ait causé le plus léger embarras... »

Le seul auteur dont nous eussions pu faire quelque cas se contredit donc lui-même. Quant aux autres mémoires de l'époque, ils ne sont guère plus dignes de foi les uns que les autres. Pinot-Duclos, se référant aux bruits qui couraient, dit : « Monseigneur... eut quelques maîtresses... et finit, comme son père, par un mariage de raison », mais plus loin, comme pour se décharger immédiatement de la responsabilité d'une affirmation aussi grave, il ajoute: « ... malgré cette conduite simple d'une maîtresse obscure, tout *sembloit prouver* un mariage secret ».

D'autre part, dans une lettre à la princesse Louise, du 26 avril 1719, la princesse Palatine dit, en parlant de Monseigneur et de sa maîtresse :

On a pensé qu'il l'avait épou ée clandestinement; je jurerais que cela n'a pas eu lieu.

Mais on voit bien que ce n'est là qu'une impression personnelle, déterminée peut-être par l'aspect physique peu attrayant de Mlle Choin.

Quant à La Beaumelle, il n'hésite pas, lui, au contraire, à préciser :

Le mariage fut béni, selon les uns à Meudon, selon les autres à Livri. On assure qu'il fut approuvé par Mme de Maintenon et par l'évêque de Meaux ; ce qui n'est guère vraisemblable ; la première n'auroit pu se dispenser d'en instruire le Roi qui s'y seroit opposé et l'autre n'ignoroit pas qu'un Dauphin de France n'est jamais émancipé.

Voltaire, ce grand curieux, cet éternel bavard, ne put s'empêcher de dire son mot sur cette affaire. Il le dit à propos de La Beaumelle qui, pour lui, n'est qu'un pur fantaisiste, et qu'il ne se fait pas scrupule de maltraiter. Dans son *Siècle de Louis XIV*, on lit cette note :

L'auteur des *Mémoires* de Mme de Maintenon dit... que Monseigneur... épousa Mademoiselle Choin. Ces contes populaires sont reconnus pour faux chez tous les honnêtes gens. Il faudrait être non seulement contemporain, mais être muni de preuves, pour avancer de telles anecdotes. Il n'y a jamais eu le moindre indice que Monseigneur ait épousé Mademoiselle Choin. Renouveler ainsi, au bout de soixante ans, des bruits de ville si vagues, si peu vraisemblables, si décriés, ce n'est point écrire l'histoire, c'est compiler au hasard des scandales pour gagner de l'argent... On trouve peu de pages dans ces *Mémoires* qui ne soient remplies de ces mensonges hardis qui soulèvent tous les honnêtes gens.

Et, dans une lettre au comte d'Argental du 15 juin 1756, il se répète en précisant :

Il (La Beaumelle) a lu quelques bons mémoires, il a noyé le peu de vérités inutiles que contiennent les Mémoires de Dangeau, de Hébert, de Mlle d'Aumale, dans un fatras d'impostures de sa façon. Il a trouvé le vrai secret d'être lu et méprisé. Il avance hardiment que le premier Dauphin épousa Mademoiselle Choin. J'ai toujours entendu dire à ceux qui ont vécu avec elle,

et surtout à Mme de Villefranche et à Mme de Bolingbroke, que c'était un conte ridicule (1).

Déjà, en annotant les *Mémoires* de Mme de Caylus, Voltaire avait exp imé son avis et jeté son premier coup de griffe à La Beaumelle :

On a prétendu que Monseigneur l'avait épousée ; mais cela n'est pas vrai ; Mademoiselle Chouin était une fille de beaucoup d'esprit, quoi qu'en dise Mme de Caylus ; elle gouvernoit Monseigneur et avoit su persuader au Roi qu'elle le retenoit dans le devoir, dont le duc de Vendôme, le marquis de La Fare, M. de Sainte-Maure, l'abbé de Chaulieu, et d'autres, n'auroient pas été fâchés de l'écarter. En même temps elle ménageoit beaucoup le parti de M. de Vendôme. Le chevalier de Bouillon lui donnoit le nom de Frosine. Elle se mêla de quelques intrigues pendant la régence. Je ne sais quel polisson, qui s'est mêlé de faire des *Mémoires de Mme de Maintenon*, a imaginé, dans son mauvais roman, des contes sur Monseigneur et Mademoiselle Choin, dans lesquels il n'y a pas la moindre ombre de vérité.

Mais l'on sait combien Voltaire est volontiers affirmatif, même quand il aurait quelque raison de douter.

Enfin, on trouve une insinuation curieuse dans les prétendus *Mémoires* du comte de Maurepas, qui, disons-le tout de suite, ne doivent pas inspirer plus de confiance que ceux de La Beaumelle (2). Pour lui, le mariage, certain, n'aurait été qu'une manœuvre de Mme de Maintenon qui « voulut faire usage de cette fille pour que Monseigneur ne s'opposât point à la déclaration du mariage qu'elle avait fait avec le roi ».

Dans ce but, Mme de Maintenon aurait gagné le Père Honoré, supérieur des Capucines de Meudon et Dumont, valet du Dauphin, pour faire conclure le mariage, qui, d'après Maurepas, « se fit dans la chapelle de Meudon

(1) Reconnaissons d'ailleurs que cela ne prouve rien. Les amies et les familières de Mlle Choin qui auraient pu être tenues à l'écart du mariage et de la confidence n'ont confié à Voltaire que ce qu'elles ont bien voulu.

(2) En particulier, le comte de Maurepas était peu scrupuleux sur les dates : il donne comme date de décès de Monseigneur 1710, alors qu'il est mort en 1711 et pour Mlle Choin 1726, alors qu'elle est décédée en 1732. Ces erreurs grossières doivent nous mettre en garde.

en 1707, en présence de M. du Bordage, M. Dumont et Mlle Chaumel. Le curé leur donna la bénédiction nuptiale ».

Il ajoute même des détails fort douteux, auxquels personne avant lui n'avait jamais fait allusion et qui semblent bien n'avoir d'autre origine que la médisance de leur auteur :

Mademoiselle Choin était grosse en ce temps-là, et elle l'avoit si bien caché que personne n'en savait rien. D'abord que le Roi en fut instruit, il en fut fort inquiet ; enfin elle accoucha d'un fils qui fut enlevé sur-le-champ. Il fut éduqué dans la rue du Roule, près Saint-Eustache, comme le fils d'un chevalier de Malte. Cet enfant, qui étoit très beau, et que le Roi voulut voir, ne vécut que deux ans et demi, quoiqu'on ait fait courir le bruit, pendant la régence, qu'il était encore vivant en Bretagne où il avait été élevé.

En somme, si l'on fait la part, dans ces différentes relations, des haines de partis, des jalousies particulières, des histoires légendaires qui courent sous le manteau, de l'excessive crédulité et de la mauvaise foi de certains mémorialistes, il ne reste pour ainsi dire rien de sérieux sur quoi baser un raisonnement.

Heureusement nous avons des *textes* dont la valeur historique n'est pas douteuse et dont, seule, l'interprétation est parfois délicate.

Édouard de Barthélemy, qui, le premier (1), a tenté d'éclaircir les diverses intrigues auxquelles Mlle Choin fut mêlée, a cité un passage d'une lettre que Monseigneur écrivit pendant la campagne de Flandre (19 juillet 1694), du camp d'Horelle, à Mme de Maintenon :

Quand je serais autant accablé d'affaires que vous croyez que je suis, je ne laisserais pas que de trouver le temps de vous écrire, car on est toujours bien aise de donner de ses nouvelles à ses amies et de les faire ressouvenir de soi... Le Roi m'a adressé deux de vos lettres dans son paquet ; l'une pour moi, l'autre pour le Duc du Maine... *J'ai été étonné que vous ne me parlassiez*

(1) *Bulletin du Bibliophile*, 1er avril 1872.

pas de ma femme. Cela m'a surpris d'abord et m'a fait demeurer tout court.

Édouard de Barthélemy, ainsi que quelques autres historiens, ont pensé pouvoir tirer de ce passage la preuve certaine d'un mariage avec Mlle Choin. Mais si l'on se souvient de l'état des relations de Monseigneur et de Mlle Choin en 1694, on verra qu'il ne pouvait y avoir de mariage entre eux à cette époque. En effet, un mois après l'envoi de cette lettre, Mlle Choin était chassée de la Cour, avec quelque argent, il est vrai, mais sans trop de ménagement, et surtout, comme nous l'avons vu, avec l'assentiment du Dauphin. Si, à cette date, elle eût été autre chose que la maîtresse de Monseigneur, sa disgrâce n'aurait pu se passer ainsi, et il faut admettre que l'allusion trop vague de la lettre précitée se rapporte à la défunte femme de Monseigneur, la Dauphine, morte depuis quatre ans.

Plus convaincante est une autre lettre, malheureusement non datée, de Monseigneur à Mme de Maintenon, qui ne semble plus pouvoir permettre le doute :

Ce vendredi 22. J'avais résolu de vous aller voir ce matin, mais vous étiez à Saint-Cyr, ainsi je ne l'ai pas pu faire. Comme je sais, Madame, que je n'ai pas de meilleure amie que vous, et que je vous ai promis de vous parler de toutes mes affaires, je vous écris cette lettre. Je suis persuadé qu'elle vous surprendra fort ; car c'est pour vous dire que *je commence à songer à me remarier*, étant encore assez jeune pour sentir que je ne serais pas sage, et comme je sais que la chose du monde que le Roi appréhendroit le plus seroit que je tombasse dans la débauche, je vous prie de me mander véritablement votre sentiment là-dessus, et de me marquer quand je pourrai aller vous voir, pour que nous puissions un peu parler ensemble. Je suis persuadé que vous croyez bien que j'ai examiné tous les inconvénients qu'il peut y avoir, car je vous assure qu'*il y a longtemps que je ne pense qu'à cela.* Le premier, qui est le plus considérable, est qu'il me paraît que le roi en est fort éloigné, et le second que je ne vois pas de princesse qui me convienne. *Voilà tout ce que je puis dire pour le présent par écrit.* Je vous supplie de ne pas faire semblant de ce

que je vous demande que je ne vous aie parlé. N'en parlez pas, même au Roi, et faites-moi un mot de réponse, mais soyez assurée que je ne vous dis tout ceci que par conscience, et que j'aimerois mieux mourir que de faire quelque chose qui déplût au Roi. Croyez que personne n'est plus à vous que moi. *Encore un coup, le secret* et un peu d'audience, quand vous le pourrez. Vous pouvez donner un petit mot de réponse à Joyeux, qui portera ma lettre.

Voilà le seul argument valable à mettre en avant, mais nous devons dire que, pour nous, il est décisif. Les réticences nombreuses que contient cette lettre ne peuvent laisser de doute sur la préoccupation du Dauphin, qui ne peut pas tout dire *par écrit* et qui ne *voit pas de princesse qui lui convienne* ; quel aurait donc été l'objet de son amour, sinon Mlle Choin ? Cette lettre, confirmée d'ailleurs par diverses assertions des mémorialistes, à la base desquelles il y avait tout de même les renseignements fournis par des personnalités bien placées, — il n'y a pas de fumée sans feu, assure le dicton populaire, — semble établir qu'un mariage secret, dont il faut se résoudre à ignorer la date et les circonstances, a lié réellement Monseigneur et la simple fille du Bailli de Bourg-en-Bresse.

IV — INTRIGUES GALANTES ET POLITIQUES

Malgré toute la modestie et tout le désintéressement dont elle ne se départit jamais, Mlle Choin, qui avait plutôt l'air de subir son heureuse destinée que de la provoquer, ne put empêcher que les courtisans attitrés de Monseigneur ne vinssent lui faire leur Cour, lorsqu'elle fut reconnue quasi officiellement reine à Meudon.

Déjà, nous avions vu autrefois, en 1694, au temps de sa première liaison avec le Dauphin, Clermont, exilé depuis, et le duc de Luxembourg déposer à ses pieds des hommages aussi galants qu'intéressés. Lorsqu'elle régna à Meudon, les courtisans revinrent auprès d'elle, plus fervents, et plus intéressés que jamais : on savait alors

ce que, le cas échéant, on pouvait attendre d'elle, car Louis XIV se faisait déjà vieux...

La Feuillade, nous confie Saint-Simon, lui parla plus d'une fois d'amour, de même que le Prince de Conti. Mais celui qui se fit le plus remarquer par ses assiduités, ce fut le maréchal d'Huxelles. Ambitieux au delà de toute mesure, c'était «un matois rusé, appliqué à son fait et à son fait unique, à son fait en tous genres, sans jamais s'en détourner ni faire un pas inutile ». C'est Beringhen et sa femme, très amis de M[lle] Choin, qui lui vantèrent d'Huxelles. Il la courtisa « jusqu'à la bassesse » ; il prodiguait les cajoleries et prévenait ses moindres désirs jusqu'à lui envoyer tous les jours de la rue Neuve-Saint-Augustin, où il logeait, auprès du Petit Saint-Antoine, où elle demeurait, des têtes de lapin pour sa chienne. Par elle il parvint auprès de Monseigneur et entra avec lui en grande intimité. Mais, en 1711, dès le lendemain de la mort du Dauphin, « l'envoi des têtes de lapins cessa, et oncques depuis M[lle] Choin ne le revit ni n'en ouït parler ». Il poussa l'indélicatesse, après avoir rompu aussi brusquement ses relations avec M[lle] Choin, à déclarer publiquement qu'il ne la connaissait même pas. Mais les esprits malins de l'époque ne s'y étaient pas trompés et l'on se passait de main en main, avec un sourire entendu, ces vers satiriques :

Censeur public du ministère,
En secret flatteur mercenaire,
Méprisant la guerre et la Cour,
Ou par la Choin ou par la table
Prétends-tu devenir un jour
Surintendant ou connétable (1) ?

Même à l'apogée de sa gloire et de sa puissance, M[lle] Choin se tint toujours, dans la mesure du possible, éloignée de la politique. Mais sa situation même lui valut d'être mêlée à quelques affaires assez importantes.

(1) Bibl. Nat. Ms. fr. 12694, p. 377.

On sait quelle fut la fortune de Chamillart ; conseiller au Parlement de Paris, puis maître des requêtes, il fut choisi en 1695 par Mme de Maintenon pour administrer les revenus de Saint-Cyr. Poussé par elle, remarqué par Louis XIV à cause de son extrême habileté au jeu de billard, il fut nommé Ministre d'Etat en 1700 et secrétaire d'Etat à la guerre en 1701.

Très honnête homme, il eût suffi en des temps plus calmes, mais la situation était difficile et le pauvre Chamillart ne pouvait faire face aux événements. On lui reprocha le renvoi de Catinat, la faveur accordée à Villeroi, le siège de Turin confié à la Feuillade. Bref, l'opinion publique réclama bientôt son renvoi ; Mme de Maintenon lui fit grief de s'être fait seconder par Desmarets, aux Finances, si bien que son ancienne protectrice elle-même devint sa pire ennemie et se mit à la tête d'une cabale dirigée contre lui. Elle trouva Monseigneur tout disposé à l'aider, car Chamillart, se croyant très fort de l'appui officiel et de l'amitié du roi, dédaignait de satisfaire aux moindres désirs du Dauphin. Enfin, aux efforts de Monseigneur et de Mme de Maintenon, Mlle Choin joignit les siens ; elle n'avait pas lieu, en effet, d'être satisfaite du ministre. Ayant un frère soldat (1), elle avait demandé à Chamillart de l'avancement pour lui ; le ministre, aussi peu soucieux du Dauphin que de sa maîtresse, avait refusé, malgré les instances de Mme de Lillebonne et du Maréchal de la Feuillade. Très mécontente, Mlle Choin en parla à Monseigneur, qui « le trouva très mauvais ». Elle jugea donc l'occasion excellente pour se venger du ministre peu complaisant. C'est une des rares occasions dans lesquelles Mlle Choin se rapprocha de Mme de Maintenon ; l'éloignement très marqué de Monseigneur pour cette « belle-mère » (2) interdisait à Mlle Choin d'entretenir des relations suivies avec elle ; de son côté,

(1) Jean Melchior de Joly, baron de Choin.
(2) On a vu cependant dans ses lettres, citées plus haut, qu'il se montrait envers elle très respectueux et soumis.

Mme de Maintenon, qui n'ignorait d'ailleurs rien de la liaison de Monseigneur et de sa maîtresse, ne tenait sans doute pas à fréquenter publiquement celle qui semblait devoir, quelque jour, jouer le même rôle qu'elle à Versailles.— Aux assauts répétés de cette cabale, Chamillart ne put résister.

Mlle Choin fut encore mêlée aux intrigues qui précédèrent le mariage du duc de Berry, fils du Grand Dauphin. On sait qu'à la cour, Monseigneur et le duc d'Orléans étaient chacun à la tête d'une coterie rivale et que leurs relations étaient fort tendues. Saint-Simon, très curieux de ces petites rivalités, pensa un jour à tenter un rapprochement entre eux pour marier le duc de Berry, dont différents projets de mariage avec Melle d'Elbeuf, Melle de Bourbon et la princesse d'Angleterre, n'avaient pas abouti, avec Mademoiselle, fille du duc d'Orléans. C'était d'une politique habile, inspirée peut-être de haut lieu, que de chercher ainsi la réconciliation des deux partis dans un mariage.

Saint-Simon était très ami de Bignon (1), lui-même en meilleures relations avec Mlle Choin. Le mémorialiste, qui savait parler avec mesure et qui n'ignorait pas les précautions infinies qu'il fallait prendre en cette affaire, nous rapporte le discours qu'il tint à son ami Bignon :

Comme de moi à lui (Bignon), je lui parlai sur le peu de retour que M. le duc d'Orléans sentoit avec tant de peine de Monseigneur à lui. Je lui vantai en même temps celui du Roi et celui de Mme de Maintenon vers lui. Je lui dis que M. et Mme la Duchesse d'Orléans avaient une estime infinie pour Mlle Choin ; qu'il étoit vrai que leur respect pour Monseigneur y entroit bien pour quelque chose, mais qu'il étoit vrai que tout ce qui paraissoit et revenoit de la conduite si sage, si mesurée, si unie de cette personne, la manière si soumise et si intime avec laquelle elle entretenoit Monseigneur avec le Roi donnoit d'elle une haute opinion, et allumoit en M. et Mme la Duchesse d'Orléans un désir sincère de la voir et de devenir de ses amis ; que je savais

(1) Armand Roland Bignon de Blanzy, intendant des finances.

combien soigneusement elle évitoit l'éclat et le monde, mais qu'ayant bien voulu lier dans les derniers temps avec feu M. le Prince de Conti, quoi qu'il en fût, à l'extérieur, si mal avec le Roi, et de plus si bien avec Madame sa belle-sœur (la princesse de Conti), il seroit encore plus convenable que Mademoiselle Choin voulût bien lier avec M. et Mme la Duchesse d'Orléans, maintenant si unis et si bien avec le Roi et avec Mme de Maintenon, avec laquelle elle étoit si bien elle-même. Bignon me répondit, en tâtant par les mesures infinies d'obscurité et de dégagement que Mademoiselle Choin gardait.

Complaisant, Bignon se rendit auprès de Mlle Choin et lui rapporta les paroles habiles de Saint-Simon, mais Mlle Choin, soit désir de se tenir éloignée de ces intrigues, soit plutôt aversion pour le parti du duc d'Orléans, éconduisit Bignon :

Elle lui avait fermé la bouche sur M. et Mme la Duchesse d'Orléans, et défendu de lui en jamais plus parler, non en air de chagrin et de colère, mais au contraire d'amitié, comme ayant si fortement pris son parti là-dessus que rien n'étoit capable de la faire changer, par quoi elle n'en vouloit pas être tourmentée...

Mais dans ses *Additions* au *Journal* de Dangeau, Saint-Simon dit qu'elle s'était montrée plus vive et qu'« au premier mot de Bignon, la Choin en furie répondit tout ce qui se pouvoit dire de plus offensant... et vomit des injures ». Malgré le refus de Mlle Choin, Saint-Simon manœuvra avec tant d'habileté et de persévérance qu'enfin le mariage fut célébré le 7 Juillet 1710. Le duc de Berry adorait sa jeune femme, mais il se lassa vite de cette moderne Messaline, qui pratiquait tous les vices les plus ignobles avec frénésie, que l'on était obligé d'emporter ivre-morte après les repas et qui ne fut peut-être pas étrangère à l'empoisonnement de son mari.

Le duc de Saint-Simon n'avait certes pas rendu un signalé service au duc de Berry le jour où il conçut l'idée de ce mariage.

V. — RETRAITE ET MORT DE MADEMOISELLE CHOIN

Le 14 avril 1711, la petite vérole emporte le Grand Dauphin de France. Jusqu'à ce que le mourant ait rendu le dernier soupir, Mlle Choin, entre Louis XIV et Mme de Maintenon, ne quitte pas son chevet.

Lui mort, son étoile s'éteint. Son existence officielle est terminée. Sortie du néant par Monseigneur, elle n'a plus qu'à rentrer dans l'ombre avec lui. Aussi, pendant les vingt et une années qui vont lui rester à vivre, va-t-elle se retirer dans une modeste petite maison de la rue des Tournelles où elle terminera humblement et dévotement sa vie.

Le Roi, cependant, avant la fin même des obsèques de son fils, pense à sa fidèle amie. Dangeau, toujours très discret et réservé, note dans son *Journal*, le 16 avril 1711 :

> Marly. Le Roi donne 12.000 livres de pension à Mademoiselle Choin pour qui Monseigneur avoit une amitié particulière (1).

De plus, Louis XIV chargea le nouveau Dauphin d'aller assurer Mlle Choin de sa protection. Le duc de Bourgogne, fils de Monseigneur, et la Dauphine « lui envoyèrent faire toutes sortes d'amitiés et tous deux lui firent l'honneur de lui écrire ». Il paraît que, s'il n'avait tenu qu'à la bonne amitié de Mme la Dauphine, la pension eût été de 20.000 livres.

Mais l'ancienne reine des Meudons n'en demandait pas tant. Avec 12.000 livres de rente, sa vie matérielle était désormais assurée et cela lui suffisait amplement ; elle n'intrigua jamais pour rentrer à la Cour ni pour obtenir honneurs ou faveurs. En cela, elle fit preuve d'un désintéressement rare. On a vu plus haut avec quelle fierté elle avait refusé le testament du Dauphin partant pour la campagne de Flandre.

(1) Le brevet en fut expédié le 26 avril 1712. (Cf. Arch. Nat. O¹56, fol. 103).

A la cour même, au moment où sa puissance était en pleine apogée, Mme de Maintenon, qui aurait été désireuse de voir cesser les *Parvulo* de Meudon, dit au Roi.

qu'il falloit donner à Mademoiselle Choin une grosse pension, un logement à Versailles, la mener tous les voyages à Marly, et mettre ainsi Monseigneur en liberté de la voir publiquement : ce qui le rendrait plus sédentaire à Versailles et les Meudons moins fréquents. Jusqu'alors ces deux si singulières personnes s'étoient comme ignorées. Un si grand changement flatta Monseigneur, il combla Mademoiselle Choin ; mais il ne séduisit ni l'un ni l'autre: Monseigneur, en acceptant, y auroit perdu la liberté qu'il croyoit trouver à Meudon, et Mademoiselle Choin, qui y primait, n'auroit été que fort en second vis-à-vis Mme de Maintenon. Elle craignit de plus qu'un tel changement, qui ne seroit plus soutenu de l'imagination du mystère, car il n'en restoit alors que cela, n'apportât, avec le temps, du changement à sa fortune, qui n'étoit pas, comme celle de Mme de Maintenon, appuyée de la base du sacrement (??) Elle se jeta donc dans les respects, la confusion, l'humilité, le néant, Monseigneur sur ce qu'il ne l'avoit pu résoudre, et refusa jusqu'à la pension sur ce que, dans la situation malheureuse des affaires, et à la vie cachée qu'elle menoit et vouloit continuer, elle en avoit assez.

De Monseigneur, elle ne recevait presque rien :

Il est inconcevable le peu qu'il donnait à la Choin, si fort sa bien-aimée : cela ne passoit point quatre cents louis par quartier, en or, quoi qu'ils valussent, faisant pour tout seize cents louis par an. Il les lui donnoit lui-même, de la main à la main, sans y ajouter ni s'y méprendre jamais d'une pistole, et tout au plus une boîte [genre de bijou] ou deux par an ; encore y regardoit-il de fort près. Il faut rendre justice à cette fille et convenir aussi qu'il est difficile d'être plus désintéressée qu'elle l'étoit, soit qu'elle en connût la nécessité avec ce prince, soit plutôt que cela lui fût naturel, comme il a paru dans tout le tissu de sa vie.

De telles paroles, sous la plume de Saint-Simon toujours si médisante, prennent une singulière valeur. Pour que le mémorialiste lui ait rendu cette justice, il fallait vraiment que son honnêteté et son désintéressement éclatassent à tous les yeux, ce qui n'est point un mince

sujet de louange, lorsqu'on parvient, comme elle l'avait fait, à occuper une place prépondérante à la Cour.

Dans ses *Additions* au *Journal* de Dangeau, Saint-Simon parle encore de ce beau caractère de la favorite du Dauphin :

Son désintéressement fut entier et tel qu'elle recevoit peu de Monseigneur, ne voulut jamais rien prendre par aucune voie, et qu'*elle seroit morte de faim* sans la pension qu'elle eut à la mort de Monseigneur.

Ses dernières années furent exemplaires et toutes consacrées à la dévotion et aux bonnes œuvres. De ses anciens amis, les plus puissants la délaissèrent, mais « comme elle ne s'était pas élevée, elle ne s'en abattit pas ». Elle conserva un petit noyau d'amis fidèles, les Noailles, Mme de Lillebonne, Mme d'Espinoy.

Dans sa petite maison de la rue des Tournelles, elle vécut avec la plus sévère simplicité. Elle ne mena jamais grand train ; trois ou quatre domestiques constituaient toute sa maison. Elle avait elle-même fait construire une petite chapelle dans son appartement où elle se recueillait seule, de longues heures, s'humiliait devant Dieu et lui demandait pardon de ses fautes passées.

Son petit appartement était modestement meublé : quatre fauteuils couverts de tapisserie et six autres couverts de damas cramoisi ; une couche garnie de rideaux de damas vert, une tapisserie avec les portières et rideaux de même damas, quelques tableaux, une pendule avec deux bras de cheminée, quelque menue vaisselle de porcelaine et d'argent (1).

Elle mourut le 14 avril 1732 (2) sur le coup de midi;

(1) Tous ces détails sont extraits du *Procès verbal des Scellés mis après le décebs de Mlle de Choin à la requeste du sieur Liet, exécuteur de son testament le* 15 *avril* 1732. Ce document inédit et, semble-t-il, inconnu jusqu'ici, est conservé aux Archives Nationales, Y. 12576.

(2) Cette date est certaine. (Cf. le document cité dans la note précédente; jusqu'à présent, on avait longtemps hésité sur le jour de sa mort pour lequel on avait donné des dates variant de 1723 à 1744.)

« dans de grandes épreuves d'infirmité qu'elle porta avec une grande pitié et une grande patience ».

Elle avait laissé un testament écrit le 23 septembre 1728 (1). Elle donnait presque toute sa fortune à ses serviteurs et aux pauvres. Elle se recommandait à Dieu, et le priait humblement « de luy pardonner ses fautes et péchés et de l'admettre au nombre des bienheureux ».

Elle légua 2.000 livres aux pauvres honteux de Saint-Paul, 26.500 livres à Mlle de Vignau, sa femme de chambre qui la servait depuis 34 ans, 19.500 livres à une autre femme de chambre, Mlle Charpentier, 300 livres de rente viagère à Augrand, son ancien portier, 5.000 livres à Dutoye, son valet de chambre depuis 12 ans, 3.000 livres à Mlle Marie-Anne Racine, à laquelle elle s'intéressait, 500 livres au couvent de Sainte-Claire de Bourg en Bresse, où sa sœur était religieuse, 500 livres à sa cuisinière, etc... Le mobilier, la garde-robe, la vaisselle d'argent étaient légués par moitié à Mlle du Vignau et à Mlle Charpentier.

Le lendemain de sa mort on mit les scellés, sur la demande du sieur Liet, son exécuteur testamentaire. Lorsque, huit ou dix jours plus tard, on voulut lever les scellés, il ne surgit pas moins de treize oppositions présentées par Marie-Thérèse, sa sœur, le duc de Châtillon, qui avait une créance sur Anne-Claude de Joly, comte de Choin, neveu de la défunte, par un sieur Desmarais ; par le pharmacien, Nicolas Louis Fremin, auquel

est deub un mémoire pour avoir fourni plusieurs remèdes et médicaments à ladite Mlle de Choin depuis le sept juin de l'année dernière jusqu'au treizième du mois d'avril, montant ledit mémoire à la somme de cent cinquante livres, un sol, six deniers, plus pour avoir une année entière rendu deux visittes par jour à ladite Dlle avoir passé plusieurs nuitz et aussi plusieurs matinées entières lade dlle defft^te ayant souhaitté qu'il fut auprès

(1) Insinué au Châtelet le 28 juin 1733. (Arch. Nat. Y, à la date).

d'elle dans la confiance qu'elle avait en lui... pour cela il croit meritter la somme de trois cent livres (1).

Mlle du Vignau, sa femme de chambre, faisait opposition pour 8.000 livres qui lui restaient dues, Dutoze, son valet de chambre, pour deux années de gages à trois cents livres, Angélique Pasquet, femme de chambre, pour 42 livres 10 sols, Catherine Varlet, fille de garde-robe, pour 100 livres, Louis Cautillion, ancien domestique, pour huit mois de gages, sur lesquels il n'a reçu que 54 livres, Louis Périnaut, laquais, pour six mois de gages, Louise La Brière, garde-malade, pour un legs de 300 livres.

Les obsèques eurent lieu à la paroisse Saint-Paul, fort modestement. On a conservé le reçu du prêtre, daté du 4 juin 1732, qui ne s'élève qu'à 288 livres 15 sols, sur lesquels il ne préleva pour lui que 24 livres, et le vicaire, deux. Il n'y eut que huit enfants de chœur et la dépense de luminaire ne s'éleva pas au delà de 195 livres 6 sols.

Pas un des courtisans, si empressés autrefois autour de la reine de Meudon, ne suivait le char funèbre, et la modeste fille d'honneur de la princesse de Conti s'en allait sans faste à sa dernière demeure, accompagnée seulement de quatre prêtres qui chantaient les prières des morts, de ses fidèles domestiques, et de quelques rares amis sincèrement attristés...

Telle fut la vie, vraiment franche et honnête de Marie-Emilie Joly de Choin, qui finit comme elle avait commencé, fort humblement, sans s'être jamais départie de sa modestie, de sa retenue et de son désintéressement naturels. Suivant avec bonne grâce, mais sans fierté, une fortune qui semblait l'appeler aux plus hautes destinées, elle aima sincèrement le Dauphin et fit toujours l'admiration de ceux qui la connurent. Ses vingt dernières années sont garantes de sa bonté et de son cœur.

Les curieux et les bâtisseurs d'hypothèses pourront

(1) Ce mémoire de 300 livres a été retrouvé et publié. (Cf. *Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, 1891, p. 846.)

se divertir à imaginer ce qui serait arrivé, si, comme la loi naturelle aurait dû l'exiger, le Dauphin avait survécu à son père. Qui sait si, alors, Mme de Maintenon elle-même n'aurait pas dû s'effacer devant la nouvelle Reine, et si, dans cette part délicate du gouvernement réservée aux demi-Reines de France, Mlle Choin, en présence d'un Roi qui eût été sans valeur, ne se fût pas acquittée dignement de sa tâche ? Si elle n'avait pas, peut-être, la fermeté, l'intelligence et la justesse de vues de celle que Louis XIV appelait « Sa Solidité », elle fut simple, compatissante et désintéressée et son règne eût sans doute été celui des pauvres et des infortunés. Saint-Simon lui-même, en trois lignes sobres, mais pleines de sens, a prononcé pour elle la plus belle oraison funèbre: « C'étoit, avec beaucoup d'esprit, une très-bonne créature, et bien au-delà de ce qu'une faveur bien moins singulière comporte ordinairement. »

GEORGES MONGRÉDIEN.

LE DERNIER MOTET

—

Un bruit de sabots sur la place de l'église fait lever le nez à Barbe Colleter.

— Jeannik, viens voir cet ivrogne de Job Manach, comme il a mauvaise mine. Il ne fera sûrement pas de vieux os. Et, ce disant, Barbe, qui est couturière à la journée, écarte légèrement la mousseline du rideau, de sa main droite où, près de la minuscule cuirasse du dé, s'irise l'aiguille.

Jeannik Le Gac, chez qui elle travaille aujourd'hui, sort de la pénombre où elle est occupée à faire reluire le vieux dressoir aux assiettes coloriées · elle fait deux pas vers la fenêtre, armée de son torchon, et se penche pour mieux apercevoir le passant.

— C'est vrai, ma foi, qu'il n'a pas bonne mine. Mais tu ne trouves pas, Barbe, que c'est un drôle d'ivrogne ; il n'a jamais les joues ni le nez rouges. Regarde, il a la figure toute grise comme un vieux sac à fare.

— Tu ne sais donc pas, Jeannik, qu'il y a deux sortes d'ivrognes, comme disait mon défunt père, les uns qui portent franchement leur ivrognerie sur leur figure comme un étendard, les autres qui ravalent leur vice en dedans. Mon défunt père était de l'espèce au nez rouge, mais Job Manach est de l'espèce des ivrognes honteux.

— Et sa femme, dis donc Barbe, celle-là, au moins, est de la franche espèce, avec sa figure rouge comme un croupion déplumé.

— Ah ! oui, Jeannik, et ce qu'elle doit en vider des litres d'eau-de vie pour arriver à ce beau résultat. Tu sais, il paraît que tous les soirs Job et sa femme s'enferment à

double tour pour boire ensemble, et quand ce n'est pas chez eux, ils s'en vont faire la noce chez leurs cousins de Plougasnou, qui sont aussi de fameux ivrognes à ce qu'on dit.

—Je t'assure, continue Barbe, que ça finira par leur jouer un mauvais tour. As-tu remarqué comme la lèvre de Job est devenue tremblante, sa lèvre inférieure qui avance comme un bénitier ?

— Pour un bénitier, c'est un joli bénitier à eau-de-vie, s'esclaffe Jeannik ; je ne sais pas comment Monsieur le Recteur le garde pour sacristain, car, vrai, tout le bourg sait qu'il boit comme un trou, et c'est un scandale, ma foi, de le voir s'occuper des choses saintes.

— Il est trop bon, Monsieur le Recteur ; il serait embarrassé aussi pour remplacer Job à l'orgue. D'ailleurs, ajoute Barbe, remarque que Job est toujours droit comme le clocher de l'église et qu'on ne le voit jamais tituber. Alors ça n'est tout de même pas comme si on le ramassait dans les ruisseaux.

L'aiguille de Barbe a repris sa course diligente. De temps à autre seulement la couturière jette un coup d'œil à travers le rideau sur la place où Job s'est arrêté à causer avec Pipi Tual le forgeron.

De son côté le torchon de Jeannik s'est remis à faire au long des meubles son glissement feutré, ce qui n'empêche pas Jeannik de surveiller la place du coin de l'œil.

— Tout de même dommage, reprend-elle, au bout d'un moment, de se détraquer le tempérament de cette façon; c'est ma foi vrai que c'est encore un bel homme, et droit, et vigoureux.

— Oui, dit Barbe, et se détraquer le tempérament en vidant son porte-monnaie. Lui si bien tenu autrefois, as-tu remarqué qu'il a toujours maintenant ce vieux pantalon tout rapiécé ? Regarde ses sabots pleins de purin ; il en a un qui ne tient qu'avec un morceau de boîte à sardine. Et son veston couleur de vieux chaume dont

un mendiant ne voudrait pas! Tout ça, ma pauv'fille, ça sent rudement la misère.

L'aiguille de Barbe continue à marcher en même temps que sa langue, car c'est une fine couturière, et sa langue ne fait pas de tort à son aiguille, pas plus d'ailleurs que son aiguille ne fait de tort à sa langue.

Job ayant tourné soudain ses yeux vers la fenêtre des deux bavardes, celles-ci se taisent, comme prises en faute.

Ce Job Manach, à qui elles viennent de confectionner un si joli complet, est, ainsi qu'elles l'ont dit, le sacristain de la paroisse.

Job a deux passions : l'alcool et la musique. Il a fait autrefois un infructueux essai de séminaire dont il a gardé une vague allure ecclésiastique, avec une tonsure élargie par la calvitie, et un léger vernis de latinité dont il est très fier ; il a reçu aussi les premiers éléments de l'harmonium, et tout ce bagage lui a valu d'être choisi par le Recteur quand la place de sacristain est devenue vacante, il y a maintenant bien des années. L'orgue est alors sorti d'un mutisme prolongé et Job est arrivé au prix de laborieuses études à en tirer des sons acceptables. Il compte parmi ses meilleurs moments ceux qu'il passe chaque jour à préparer quelque motet pour le dimanche suivant.

Peu après son retour au pays, Job s'est marié, et il a cumulé dès lors, avec son emploi de sacristain la culture de quelques arpents et l'élevage de deux ou trois têtes de bétail apportées en dot par sa femme.

Au bout de quelques années de mariage, il s'est mis à boire, pour se consoler de ses désillusions conjugales, ont chuchoté les bonnes langues du bourg. Celles-ci ajoutent que la réconciliation s'est faite devant la bouteille, et que, depuis, Job et sa femme s'enivrent ensemble comme deux bons époux.

On a dit cela, mais que ne dit-on pas, et qu'y a-t-il de vrai au fond ? Et quand Job aurait quelque tendresse pour l'alcool ? Monsieur le Recteur sait bien que chacun

de nous sur cette terre porte une bonne petite besace bourrée de défauts. C'est pour cela qu'il patiente, comme a patienté son prédécesseur, exhortant son sacristain à plus de modération dans l'usage des boissons fortes.

Job lui rend d'ailleurs d'excellents services, ponctuel aux angelus, soigneux des linges liturgiques et tenant irréprochablement son église.

Cependant, depuis quelque temps, Monsieur le Recteur a remarqué avec chagrin que les répons de son sacristain aux offices sont de plus en plus bredouillants ; il a remarqué aussi que son vin de messe file avec une rapidité déconcertante, et cela malgré toutes les objurgations et les menaces mêmes.

Il ne lui a pas échappé non plus que Job a dans la lèvre inférieure un tremblement qui s'accentue tous les jours, et il sait que c'est là un des prodromes du délirium des alcooliques.

Conserver Job ou le remercier ? Monsieur le Recteur est en définitive très perplexe.

Il est onze heures du soir : l fait noir, nuit noire.

Fanch sort de chez son ami Yan au haut du bourg, où il a passé la soirée à jouer aux dominos. Lui, il habite au bas du village, et son chemin le plus court est de traverser le cimetière en longeant l'église.

Fanch est contrarié de cette nuit d'encre ; il n'aime pas les ténèbres où grouillent un tas de larves inconnues et malfaisantes. Va-t-il prendre la traverse ou faire le grand tour ? Hélas ! il n'en a pas le choix, car Yan est sur sa porte qui le regarde partir : « Kenavo Fanch ! »

Pas très rassuré, Fanch s'est mis en route : il franchit la porte du cimetière.

Brrrou ! un frisson violent le secoue tout entier : c'est un crapaud qui vient de faire un bond flasque sous ses pieds.

Fanch se sent la chair de poule, et, pour l'achever, voilà qu'un vol mou passe tout près de lui, si près qu'il

en perçoit le mystérieux coup d'éventail. « Imbécile, murmure-t-il, en essayant de se ressaisir, ce n'est qu'une chouette. Allons ! »

Mais malgré lui il continue à grelotter de peur, car il lui est revenu à l'esprit que quelques jours auparavant, à pareille heure, Pipi Tual a vu s'engouffrer dans le porche de l'église la lavandière des morts, son baquet de linceuls sur la tête.

Fanch, pour éviter toute surprise, essaie de percer la nuit à droite et à gauche du chemin, et il marche en faisant le moins de bruit possible.

— Si je me mettais à courir à toutes jambes, se dit-il au bout d'un moment. Mais à cette seule idée il sent ses cheveux se hérisser, car il imagine sa course éperdue poursuivie par des ombres invisibles, et voilà qu'il croit percevoir à ses omoplates le frôlement de deux mains qui vont sûrement l'accrocher aux épaules. Fanch se retourne brusquement, les yeux agrandis d'épouvante : il n'y a personne derrière lui, mais, dans le mouvement qu'il a fait, son regard est tombé sur le vitrail de l'église, qui donne jour au maître-autel, et ce vitrail qui, à pareille heure, devrait éteindre ses couleurs dans les ténèbres, s'illumine de reflets mouvants émanés d'un mystérieux foyer de lumière. Et voici qu'au même instant l'orgue s'étant mis à jouer, son mugissement vient frapper les oreilles de Fanch avec des résonances assourdies de crypte.

Fanch se sent devenir pâle, parcouru d'un grand frisson qui le glace tout entier ; ses jambes se dérobent sous lui et ses dents s'entrechoquent.

Ma Doué béniguet ! n'est-ce pas le Requiem ?... mais oui !... c'est cela... son Requiem à lui. Pas de doute possible... C'est sûrement un intersigne, et il touche à son heure dernière.

Cette idée le cingle comme un coup de fouet. Il voit à quelque distance la maison de Yan qui se découpe vague-

ment dans l'ombre, et d'un bond soudain le voilà parti dans cette direction de toute la vitesse de ses jambes, poursuivi par une cohorte de frôlements et de galopements mystérieux. Il touche à la porte de Yan, il frappe.

Sauvé, mon Dieu ! son cœur bat encore à coups sourds dans sa poitrine, mais en se retournant, il n'a rien vu que la nuit paisible.

Yan vient ouvrir en maugréant : « Comment, c'est encore toi Fanch ! Qu'est-ce que tu veux ? »

— Tu ne croirais pas, dit Fanch, il y a de la lumière dans l'église et on entend jouer l'orgue.

— Ah ! non sûrement je ne te crois pas, fait Yan, tu aurais bien pu me laisser mettre au lit sans me déranger avec tes vieilles rêveries, mon pauvre Fanch !

Mais Fanch, resté au seuil de la porte, lève un doigt tremblant vers l'église :

— Tu ne me crois pas, Yan, eh bien ! regarde, regarde vite !

Et il désigne le grand vitrail qui se trouve derrière le maître-autel et développe sa rosace au-dessus de la place.

Et Yan, abasourdi, aperçoit en effet tout en haut une clarté diffuse qui fait jouer doucement les polychromies du vitrail. En même temps un ronflement d'orgue lui arrive nettement discernable.

Fanch regarde Yan avec un air de triomphe qui se mêle à son expression d'épouvante.

— Hein ! fait Yan, c'est-il possible ? attends, je vais avec toi ; il faut en avoir le cœur net.

Et les voilà partis à pas de loup, Fanch suivant Yan qui marche vite.

Le ronflement de l'orgue est de plus en plus perceptible comme le bruit d'une cascade dont on approche, et Yan, instinctivement, ralentit le pas.

A la hauteur du vitrail où Fanch a vu tout à l'heure danser les étranges lueurs, Yan s'arrête, vaguement inquiet, car lui aussi vient d'apercevoir le même éclaire-

ment plein de mystère. Il faut que la nef rutile de clartés pour qu'il y ait de pareils reflets, et les autres vitraux vers le bas de l'église découpent aussi dans la nuit leurs ogives luminescentes.

—Ah! par exemple, qu'est-ce que c'est que ça? Dis donc, Fanch, continue Yan, à voix étouffée, allons voir si la porte de l'église est ouverte.

Ils entrent sous le portail, serrés l'un contre l'autre : fermée la massive porte d'entrée, mais au travers des ais les sons de l'orgue viennent les heurter comme une bourrasque,

Doucement, avec précaution, Yan soulève le loquet et pousse ; la porte résiste, elle est fermée à clef.

Yan se sent gagner par la terreur ; vraiment, qu'est-ce que ça peut être ?... Si c'étaient des voleurs, ils ne s'amuseraient pas à faire tant de vacarme. Mais alors quoi ? Ce serait donc vrai, toutes les histoires macabres de Fanch et de Pipi Tual ?

Il touche le bras de Fanch et s'éloigne sur la pointe des pieds, suivi de celui-ci.

Les voilà au milieu du cimetière.

— Allons, dit Yan, prévenir François Kerdoncuff.

François Kerdoncuff est un premier-maître de la marine qui a pris sa retraite au pays. C'est un esprit fort, et un grand chasseur doublé d'un fin braconnier. Il habite au bas du village, non loin de la maison de Fanch et tout près du petit pont qui enjambe la rivière.

Malgré l'heure tardive, Kerdoncuff est occupé à nettoyer son fusil, un vieux brûle-gueule aux dents. Yan lui fait part de ce qui se passe.

— Qu'est-ce que vous racontez tous les deux, bougres d'emplâtres; est-ce que vous voulez vous ficher de moi? Eh bien! allons-y voir, et je prends mon fusil pour coller une bordée de plombs à lièvres dans le derrière de vos sacrés revenants.

Les trois hommes arrivent dans le cimetière ; l'inté-

rieur de l'église flamboie toujours, et toujours l'orgue répand ses ondes sonores dans le silence de la nuit.

Ils approchent et pénètrent dans le portail ; François Kerdoncuff essaie doucement le loquet de la porte : rien à faire.

— C'est tout de même cocasse ! fait Kerdoncuff à voix basse ; sacré nom d'une pipe ! qu'est-ce que ça veut dire ? Je donne ma langue au chat... Allons chercher Job Manach qu'il nous ouvre l'église, on verra bien ce qu'elle a dans le ventre.

Et dans la paix nocturne, ils s'en vont, à pas amortis, chercher le sacristain, silencieux, y compris Francois Kerdoncuff, comme s'ils craignaient de révéler leur présence à quelque ennemi invisible.

En vain ils frappent à la porte et aux volets de Job en l'appelant à mi-voix ; personne ne répond, mais dans la cour un volet s'ouvre en grinçant et Francesa la voisine crie aux visiteurs :

— Ils ne sont pas chez eux ; ils doivent être allés voir leurs parents à Plougasnou.

— Ah ! Ah ! s'esclaffe Kerdoncuff, les sacrés ivrognes !

Indécis sur ce qu'il convient de faire, les trois hommes redescendent vers la place de l'église.

Mais les sons de l'orgue continuant à rouler dans la nuit leurs vagues intermittentes ont fini par réveiller quelques dormeurs, et les pas de Fanch et de ses compagnons font ouvrir des fenêtres alentour : « Qu'est-ce qu'il y a ? Qui est là sur la place ? »

— Ici, répond François, c'est Kerdoncuff avec Fanch Kerdu et Yan Kervoizou. Vous savez ; il y a des lumières plein l'église et l'orgue ronfle comme le jour du pardon... Pourtant la porte est fermée à clef... Nous venons de chercher Job pour ouvrir, mais il est avec sa femme à Plougasnou.

— Attendez, disent des voix dans la nuit, nous allons avec vous.

Et les trois hommes voient se joindre à eux quelques nouveaux compagnons, parmi lesquels Guillaume Bourhis, qui, lui aussi, a décroché son fusil à tout hasard.

La petite troupe empoignée par un silence unanime marche sans bruit jusqu'à la porte de l'église. Essais discrets d'ouverture : dûment fermée à clef, la porte résiste toujours.

L'orgue se tait par moments pour reprendre de plus belle l'instant d'après, et les lumières ne cessent pas de faire étinceler les vitraux.

— Ça ne peut pas durer, chuchote Kerdoncuff, nous saurons ce que ça veut dire...

Toi, Jean-Mar, va prévenir Monsieur le Recteur qui doit avoir une autre clef. Toi, Bourhis, puisque tu as ton fusil, va te mettre à l'autre porte avec deux camarades ; moi je reste ici avec Fanch et Yan ; comme ça personne ne pourra sortir sans qu'on le voie.

Le presbytère est à deux cents mètres : Monsieur le Recteur, réveillé en sursaut par les coups frappés à ses volets, est mis au courant de l'affaire et s'habille prestement. Le voilà déjà en bas ainsi que son vicaire. Il se fait expliquer à nouveau ce qui se passe, et on va se mettre en route.

Mais une fenêtre s'ouvre au premier étage, et la voix de Philomène, la vieille sœur du Recteur, descend pleine d'angoisse :

— Où vas-tu, Henri ? Qu'est-ce qu'il y a ?

— Chut ! pas de bruit, Philomène, fait le Recteur, il y a des lumières dans l'église.

— Des lumières... dans l'église !.. Oh ! ma Doué, j'ai peur, Henri, attends-moi, je ne veux pas rester seule ici.

—Eh bien ! dépêche-toi alors, car nous sommes pressés.

Philomène ne se le fait pas dire deux fois, et, quelques instants plus tard, elle a rejoint son frère.

Bientôt Monsieur le Recteur peut apercevoir le resplendissement des vitraux, et, peu après, on commence

à entendre le ronflement de l'orgue. Tout en marchant, il réfléchit profondément, cherchant en vain l'explication du mystère. Pas plus que son vicaire, il n'arrive à imaginer une solution plausible.

Les voilà arrivés.

— Avez-vous la clef, Monsieur le Recteur? demande François Kerdoncuff.

— Mais non, je n'ai pas de clef ; il n'y a que celle de Job Manach... Comment faire ?

— Eh bien ! dit Kerdoncuff, il n'y a qu'à aller chercher le forgeron. Faut-il que ce bougre de Pipi Tual ait l'oreille durcie par le bruit de son enclume pour continuer son somme à deux pas d'un pareil vacarme!

Va le chercher, Jean-Mar, et dis-lui d'apporter de quoi faire sauter la serrure.

Philomène se rapproche de son frère et, confidentiellement :

— Dis-moi, Henri, qu'est-ce que tu crois que ça peut être ? demande-t-elle.

— Ma foi ! je n'en sais rien du tout, répond le Recteur, l'air soucieux.

Après un assez long silence, l'orgue s'est remis à jouer : on reconnaît maintenant un motet quelquefois entendu à la grand'messe, le dimanche.

Une nouvelle interruption se produit, très brève cette fois, et voici qu'éclatent les sons déchirants du *Requiem*, faisant vibrer l'église tout entière comme une caisse sonore, de son funèbre mugissement. Un frisson passe parmi les assistants.

— Ma Doué ! fait Philomène en se signant. Henri, faut-il dire une prière ?

— Comme tu voudras, répond distraitement son frère, qui, le nez hors du portail, attend avec impatience Pipi Tual.

Et Philomène commence le *Pater* auquel répondent les voix chuchotantes de ceux qui l'entourent. Elle con-

tinue par l'*Ave* ; mais au moment précis où se termine cette prière, un étrange phénomène survient qui remplit tout le monde de stupeur : le *Requiem* s'est interrompu brusquement, comme s'il s'était produit dans l'orgue un détraquement soudain, et celui-ci déchaîne maintenant un ouragan continu de sons, comme si toutes les touches de l'instrument étaient actionnées en même temps.

Philomène se signe à nouveau en se tournant vers son frère :

— Hein, Henri, as-tu entendu l'effet de notre prière ? c'est le diable qui doit faire tout ce vacarme.

Et le hurlement incoercible de l'orgue a quelque chose de si étrange et terrifiant que personne ne sourit en entendant la sœur du Recteur exprimer cette opinion.

Enfin voici Pipi Tual armé d'une solide pince. Bien qu'il ne soit pas très rassuré, il fait le vaillant à peu de frais, sûr qu'on est en nombre pour tenir tête au danger possible.

En quelques coups de son outil il fait sauter la serrure, et la porte s'ouvre en gémissant poussée prudemment par François Kerdoncuff.

Celui-ci entre, le nez en avant, et le fusil en batterie. Monsieur le Recteur vient derrière lui avec son vicaire, puis Yan, puis les autres assistants.

Quant à Fanch, il cherche l'endroit où, tout en observant ce qui va se passer, il puisse se ménager un épais rempart de dos contre toute surprise.

La troupe s'arrête au milieu de la nef : avec ahurissement chacun peut apercevoir le maître-autel illuminé comme aux plus grandes fêtes ; même le cierge pascal fait lamper sa grosse flamme jaune en forme de larme.

Mais l'énigme terrifiante gît toujours dans la tribune de l'orgue, derrière le panneau de bois où Sainte Cécile pince sa harpe, et d'où continue à déferler une tempête de sons, parmi lesquels on distingue par moments le grin-

cement du soufflet, et les ahans du mystérieux souffleur.

D'un tacite accord la troupe se remet en marche, toujours dans le même ordre, vers l'escalier qui mène à l'orgue. L'angoisse étreint toutes les poitrines ; François Kerdoncuff lui-même se sent parcourir d'un frisson comme s'il avalait un grand coup d'eau glacée, et il monte prudemment, le canon du fusil à hauteur de l'œil.

Monsieur le Recteur marche dans ses traces, la tête inclinée de côté pour découvrir plus tôt le mystère.

A peine la petite troupe parvient-elle au haut de l'escalier, que l'énigme se dénoue avec une évidence soudaine, car tous ont reconnu, à la lueur des bougies qui tremblotent des deux côtés de l'orgue, la silhouette de Job le sacristain, affalée sur le clavier, la tête posée sur les touches et les bras étendus. En même temps, dans la pénombre de la tribune, on aperçoit la femme de Job, qui, attelée au soufflet, continue à le mouvoir éperdument. Sa figure rougeoyante fait une vague clarté.

— Regardez, chuchote Kerdoncuff, elle doit avoir dans le corps tout l'air qu'elle a soufflé. Sûrement elle va éclater !

Monsieur le Recteur s'approche d'elle et, de la main, lui fait signe de se taire. Elle arrête le soufflet, reste un moment immobile en regardant les arrivants avec des yeux fixes, et s'effondre soudain dans un fracas de verres brisés, foudroyée par l'apoplexie.

On s'occupe de Job ; on le secoue sans résultat. On lui tape dans les mains : il ne fait pas un mouvement et ses bras retombent inertes au long du corps. On lui tâte le cœur ; il ne bat plus : Job est mort.

Devant lui, sur la tablette de l'orgue, prés du recueil de motets, deux litres vides attestent la crise de delirium qui a terrassé l'ivrogne sacristain.

Monsieur le Recteur, à tout hasard, donne aux deux époux l'absolution *in extremis*.

Le silence nocturne emplit maintenant la nef où les

lumières du maître-autel continuent à papilloter sans bruit.

L'incorrigible Kerdoncuff, la main en écran et tourné vers Yan, murmure :

— Hein ! les bougres, ils n'ont pas regardé à la dépense... Enterrement de première classe... Ça ne suffira pas à éteindre l'alcool où ils vont flamber.

Quelques-uns dissimulent un rire discret.

Le Recteur, qui a entendu, regarde sévèrement Kerdoncuff.

— Que celui qui n'a pas péché leur jette la première pierre... Mes amis, la miséricorde de Dieu est grande.

Et la voix implorante de Monsieur le Recteur s'élève vers les voûtes de la nef dans les ténèbres apaisées.

— *De profundis clamavi ad te, Domine...*

JOSÉ FLORIO.

POÈMES

—

CHANSON

La joie humaine n'est pas pour moi.
Ah ! la joie, la joie, la joie !

Il est pourtant des joies jolies,
Et pas loin d'ici, tout près d'ici.
Des hommes, vivants comme nous autres,
Peuvent dire : « Ces joies sont nôtres ! »

La joie humaine n'est pas pour moi.
Ah ! la joie, la joie, la joie !

Mais eux, dont les mains vont la saisir,
A peine ont-ils un peu de plaisir.
Moi, si dans mes mains je la serrais,
Leur joie, que je la chérirais !

La joie humaine n'est pas pour moi.
Ah ! la joie, la joie, la joie !

—

II

Je ne suis plus; un autre habite ma poitrine.
Je vois mon ancien corps, qui me semble vivant,
Faire les gestes qu'il faisait auparavant,
Sans que ma volonté présente le domine.

Quel est donc celui-là qui se sert de mes yeux ?
Pourquoi caresse-t-il, de mon geste, sa joue ?
Ses doigts sont des enfants qui se mêlent et jouent.
Mes mêmes doigts, ainsi, naguères, jouaient mieux.

J'écoute respirer ce visiteur étrange
Dans la demeure familière de mon corps.
Est-ce lui que j'entends ? Y pleure-t-on encor ?
Y rêve-t-on, parfois, du passage de l'ange ?

Je ne sais rien de lui et n'en peux rien savoir.
Il est là, seulement, qui s'agite et qui tremble.
Aucun jour ni aucune nuit ne nous rassemble,
Comme si mon exil était notre devoir.

Ah ! qui donc m'a chassé, quelles tristes rôdeuses
Enfermées avec moi dans l'étroite maison,
Dont la plainte funèbre affolait ma raison
Et les paumes serraient mes tempes douloureuses ?

Et l'autre est là, vivant, dans la maison dressé,
Maître parmi tant de maîtresses qui l'habitent.
Je ne sais même plus quelle phrase fut dite.
Je ne sais rien. Je suis celui qu'on a chassé.

Mendiant impuissant qui s'accroche à la grille
Par l'effort décharné de ses débiles mains,
Je regarde, de l'ombre froide du chemin,
Le feu de mon foyer qu'il allume, et qui brille.

—

III

Plus je souffre et plus je vous aime,
Pauvres hommes, autour de moi.
Je vous aimais bien, autrefois :
Maintenant, vous êtes moi-même.

J'allais, tout grave de plaisir
Menant ma joie, hélas, si frêle !
Et qui paraissait immortelle
A l'instant même de mourir.

Vos paroles à mon oreille ?
Oui, disais-je, je les entends.

J'en ai entendu tant et tant !
Celles-ci sont toutes pareilles...
. . . .
Et je suis seul sur mon chemin...
Ah ! cette main qui était mienne !
Il semble aujourd'hui que je tienne
Un poids immense dans ma main.

Et je réentends vos paroles
Que naguères, oui, j'entendis :
Des plaintes, des appels, des cris !
Qui implorent ou qui consolent ?

Vous qui voyez ce que je vois,
Dressés au bord du même gouffre,
Vous qui souffrez ce que je souffre,
Vous, mon image, et vous, ma voix...

—

IV

FUNÉRAILLES

Détresse du matin noir où la mort chemine
Emportant nos trésors entre ses longs bras joints ;
Où la lumière aussi semble morte, et si loin
Que voici l'heure où toute chose se termine.

L'enfant blonde jouait avec le jeune chat.
Elle le taquinait pour qu'il montrât ses griffes ;
Et quand il les montrait, rose, d'un geste vif,
Elle le caressait afin qu'il les cachât.

Quel poids tragique étreint les humaines poitrines ?
Qui t'a fait chanceler ? Quel invisible poing ?
La Ténèbre est sur nous, et nous ne pouvons point
Desserrer ses doigts durs à nos fronts qu'elle incline.

L'enfant au front bombé qui n'était pas d'ici
Portait toute la grâce et toute la jeunesse.

Etait-ce donc trop lourd pour sa tendre faiblesse ?
L'avenir, à ses pieds, se couchait, adouci.

Telle, au-dessus des flots des tempêtes marines,
Une nef glisserait par de calmes chemins,
Haute, au-dessus des cris et des sanglots humains
Elevée à jamais par d'invincibles mains,
La Forme, sous les fleurs, glisse aux routes divines.

—

V

A UN POÈTE MORT

Tes vers vivants, tes vers vivants, tes vers s'envolent !
Ah ! qu'on ne dise pas que tu es sans paroles.

Et comme si la mort, poète, te tuait !
Ce sont les hommes, devant toi, qui sont muets.

Ta parole enfin libre a jailli de la terre
Haute et pure, comme un jet d'eau dans la lumière !

Svelte et haute, clarté qu'échevelle le vent,
Il en répand, au loin, les prestiges vivants.

Mais ce rythme alterné qui monte et qui retombe,
Faut-il que sa splendeur jaillisse d'une tombe ?

Fallait-il que ton cœur vivant fût arrêté,
Pour que son rythme, ici, nous livrât sa beauté ?

LOUIS LEFEBVRE.

LA FAUSSE RESSEMBLANCE

—

Le thème de la fausse ressemblance identifiant par l'aspect extérieur deux êtres pourtant distincts a tenté souvent l'imagination des romanciers et des conteurs. Georges Rodenbach, dans *Bruges la morte*, a su tirer des effets émouvants de cette donnée commune dont Villiers de l'Isle Adam, dans son *Ève future*, a tendu les termes jusqu'au fantastique. Mais, abstraction faite de tout thème littéraire, à qui n'est-il advenu, selon les hasards de la rue ou des voyages, au jeu d'une physionomie, au rythme d'une démarche, à l'apparition d'une silhouette, de voir surgir soudain dans sa réalité hallucinante l'image d'une femme ou d'un ami, de quelque être cher et bien connu ? L'évocation va du doute à la méprise. On guette un signe d'intelligence, on aborde, on interroge l'énigmatique Sosie et l'illusion se brise à un regard qui se glace, à une réponse étonnée, au son d'une voix qui révèle et dissipe l'erreur.

Il est aussi des paysages qui suscitent une illusion pareille ; mais ceux-là seuls en peuvent être fascinés dont la sensibilité, dès l'enfance, a été formée d'une façon continue au contact d'une même nature. Cette circonstance exerce une influence sur la physiologie. Elle lui assigne des conditions déterminées de prospérité, de bien-être et d'euphorie. Les mêmes paysages offerts aux regards avec leurs lignes et leurs couleurs propres, avec l'inclinaison précise des pentes, avec la même limite constante de l'horizon, l'atmosphère spéciale engendrée par l'altitude, par l'absence, par la rareté ou l'abondance des eaux et des végétaux, la forme du sol, plate ou accidentée, sa nature, la nuance chimique dont il différencie les plantes qu'il nourrit et qui nous

nourrissent, voici des éléments qui modèlent les réflexes, inscrivent dans la sensibilité avec des impressions ineffaçables, des tendances et des désirs, d'une forme déterminée. Or les contrées les plus belles n'ont pas seules le privilège d'exercer cet envoûtement. Les plus deshéritées possèdent le même pouvoir, pourvu que s'exerce d'une façon continue l'action de la terre sur l'homme. Ceux qui sont nés parmi les plaines monotones du Nord ne s'éloignent pas sans regret de leur sol noirci par les débris du charbon, de leur ciel troué par les rouges cheminées des hauts-fourneaux et des mines. Et ces régions ont leurs poètes qui savent dégager de ce sol martyrisé la puissance d'émotion qu'il recèle. Comme si, dans la relation de l'homme à la nature, source de toute poésie, l'homme apportait une sensibilité d'autant plus abondante que la nature est plus dénuée, comme s'il mesurait son ardeur à sa réserve. Cette nature du pays des corons ressemble à cette pauvre *Brodequin-sans-talon* dont Jules Mousseron a gravé la silhouette à l'eau-forte en quelques strophes villonesques. Miséreuse et rapiécée, elle s'éploie quand même verdoyant, fleurissant et boitant entre les terris, les fosses et les marais. Mais dans un patois qui sonne, sachant ce qu'il veut dire, avec la franchise et la naïveté de notre vieux français, de quel élan le poète ne sait-il pas l'évoquer ? A mille pieds sous terre, si le pic du mineur fait apparaître dans l'éclat du charbon brisé l'empreinte millénaire de quelque fougère dans la grâce ajourée de sa dentelle, c'est pour le poète *L'caillou à fleur* (1) et c'est, à l'appel de l'image, toute la clarté du jour et le coloris de toutes les fleurs qui envahissent la mine.

In crorot, su l'momint que l'jour donne s'lueur
Et qu'in gardin fleuri s'erflète dins cheull pierre.

Mais les montants, les traverses en sapin rouge qui boisent les galeries souterraines éveillent aussi, avec la même hantise d'air pur, de lumière et de soleil, une image de la nature voisine. Mousseron l'interpelle ce beau bois de sapin

(1) Jules Mousseron : *Au pays des Corons.*

rouge si utile aux mineurs qu'il protège contre les éboulements.

D'dûss qué té viens, biau bos d'sapin ?
Té viens d'là haut du jour qui brille.
T'as poussé sous les cieux bénis
Rétindant tes ramures fragiles
Pour bercher douchett'mint les nids.

T'tronc rougeâtre a varié l'parure
Des bosquets, in été, trop verts,
T'feuillage a conservé s'verdure
Pour égayer les neig's d'hiver.

Et c'est *l'Bos d'sapin* surgi au versant des terris.

Les aspects les plus pauvres de la nature, aussi bien que les plus riches et les plus pittoresques, savent donc se faire chanter par les poètes. Ils se sont gravés dans des sensibilités formées à leur contact. Ils sont devenus pour celles-ci des conditions de la plénitude de leur bonheur. Mais reconnue par quelques-uns, doués du pouvoir d'analyser leurs sensations, ou, comme les poètes, du pouvoir de les extérioriser, cette exigence relative au sol, au paysage et au décor existe aussi chez d'autres, moins habiles à lire en eux-mêmes. Satisfaite ou inassouvie, elle est la cause qu'ils ignorent d'une certaine joie ou d'une certaine tristesse et c'est chez ceux-là, sans doute, qu'ayant conservé, avec son caractère d'inconscience, toute son intensité, elle entraîne aussi, dans les cas contraires, les conséquences les plus critiques. Pour eux, la nature, celle qui a modelé leur sensibilité naissante, a véritablement l'importance d'un être cher dont la présence est un besoin, dont l'absence est un tourment. Et ceux-là, la fausse ressemblance d'une forme terrestre avec une autre les peut émouvoir, exalter et blesser de la même façon que d'autres la fausse ressemblance d'une personne avec une personne. Si quelque fatalité les a exilés du lieu de leur prédilection, s'il est à jamais perdu pour eux, la rencontre d'un site faisant surgir l'illusion momentanée d'une ressemblance éveillera en eux une impres-

sion ambiguë : la joie s'y mêle à l'amertume pour composer un trouble breuvage, où le désir de posséder de nouveau, dans l'illusion de l'instant, un bien perdu se brise à la crainte de la proche déception, où la clairvoyance grandissante le dispute à la soudaineté de l'hallucination. La femme est morte dont une silhouette inconnue restitue, soudain, la forme à l'amant désolé. Des lieues, des océans séparent l'exilé de la terre qu'il regrette et dont une coïncidence magique fait surgir devant lui l'apparence. Une certitude de l'esprit nie l'identité que les yeux proclament. Un fantôme de chair ou d'argile affirme une présence que la mémoire dément. La réalité sensible assaille, avec de fraîches images immédiates, les images cristallisées dans les baumes du souvenir et construit la fiction avec les éléments mêmes du réel. La joie tragique de la résurrection se heurte pour y sombrer à la notion du miracle impossible dans une rencontre où la raison, avec le sens critique de ce qui ne peut pas être, détruit le charme bref de ce qui semblait être.

Une différence, pourtant, distingue les deux circonstances et brise quelque peu leur similitude. La femme du roman, ainsi que tout être humain était pourvue d'une personnalité à laquelle aucune autre ne pouvait être substituée. La vivante, eût-elle été semblable à la morte par un plus grand nombre encore de coïncidences que Rodenbach n'en a noté dans son récit, ne pouvait du moins avoir ni les mêmes souvenirs, ni le même passé que l'autre. En elle devait se manifester toujours une activité qui par son caractère personnel devait protester contre l'identification voulue par un autre esprit. Il n'en est pas de même de la nature. Son passé est si lointain qu'il n'existe pas pour nous. Par la reconstitution presque constante de la même forme à travers les âges et les saisons, son existence, qui maintient son identité parmi l'instabilité d'un changement incessant, semble évoluer dans l'éternel. Elle ne détruit pas enfin, par les démentis d'une conscience active, le personnage dont le despotisme de nos interprétations passionnées lui impose le

rôle. Elle n'est pas d'un caractère si défini que l'assemblage des mêmes éléments ne puisse réussir, en des lieux de la terre différents, à reconstituer, au lieu d'une simple ressemblance, une identité presque véritable. Il semble que quelques-uns des éléments qui composent ses aspects soient interchangeables. Aussi, voit-on l'exilé du sol natal retrouver ses conditions normales d'existence si, au lieu d'une nature trop différente de celle qu'il a quittée, il retrouve un sol pareil issu d'une même formation géologique où des similitudes internes ont déterminé des configurations analogues, sur lequel un même régime atmosphérique fait croître une même végétation qui entretient une même faune. Parmi ces circonstances pareilles, l'exilé voit se reconstituer les conditions réclamées par ses habitudes physiologiques. Le même principe de suggestion émanant des choses agit avec une même efficacité sur sa vie affective, sur son organisme et sa mentalité et la terre nouvelle réussit parfois à lui remplacer l'ancienne. Si Marseille fut d'abord une colonie grecque, on s'explique aisément que les navigateurs venus de la péninsule hellénique, retrouvant, sur cette côte baignée par un même flot, la même lumière sculptant dans le même azur les mêmes formes de rochers et de montagnes, se soient fixés sur ses rivages sans souffrir de l'amertume d'un dépaysement, on conçoit qu'un même principe d'hypnose émanant de l'ambiance ait maintenu entre leur sensibilité et le milieu naturel une même relation harmonieuse, engendrant les conditions du bonheur physiologique. L'homme, d'ailleurs, souligne parfois, par l'identité du nom, cette ressemblance des lieux de la nature. Il cherche, par cette autre suggestion logique, à renforcer la puissance de suggestion des paysages naturels. C'est ainsi que les compagnons d'Enée ressuscitent le souvenir de leur patrie par les appellations troyennes dont ils désignent les choses sur le sol où la mer et les tempêtes ont jeté leur exil et croient boire, au creux de leur main, l'eau de la rivière natale, parce qu'ils ont donné le nom de Simoïs au fleuve étranger.

§

Si un fragment de nature peut ainsi tenir lieu parfois d'un autre, c'est qu'il y a entre l'un et l'autre une quasi identité, c'est que la similitude de l'aspect extérieur qui prévient les yeux est l'effet d'un ensemble de causes générales communes à l'un et à l'autre et qui ont engendré les ressemblances plus immédiatement apparentes. C'est par la vertu de cette secrète corrélation que des terrains chimiquement semblables produisent généralement les mêmes plantes en sorte qu'ils couvrent la terre d'une parure analogue d'arbres et de moissons. S'ils sont, par surcroît, de même formation géologique, ils affectent aussi le même aspect plat ou montagneux, présentent à l'œil les mêmes volumes circonscrits par les mêmes lignes courbes ou brisées, ou la même rectitude indéfinie des surfaces faisant surgir l'hallucination de l'étendue, ou les mêmes ondulations ou les mêmes heurts qui calment ou surexcitent la sensibilité, pacifient ou dramatisent l'ambiance.

Mais de ce que les ressemblances profondes qui existent entre deux choses se traduisent le plus souvent, selon les exigences du principe de corrélation, par des ressemblances superficielles et qui frappent les yeux, nous en sommes venus quelquefois, par une trop prompte induction, à conclure de la ressemblance extérieure à la ressemblance profonde et à la quasi identité. Or, l'opération mentale, à laquelle nous nous fions ainsi, ne mériterait en effet notre confiance, dans tous les cas, que si l'apparence d'une chose ne pouvait être reproduite que par une série unique de moyens identiques. Il n'en est pas ainsi ; l'industrie des hommes offre de trop fréquents exemples de l'artifice par lequel de mêmes apparences sont reproduites au moyen d'éléments fort distincts. Ne fût-ce que dans l'ordre économique, la falsification des denrées n'est-elle pas une branche florissante de l'industrie ? Nos yeux, notre odorat, notre palais ne se laissent-ils pas prendre tout d'abord à cette fausse

ressemblance ? Comme dans l'exemple qui va être invoqué à l'occasion des faux paysages, c'est notre organisme qui proteste et réfute ici les erreurs de nos perceptions. Mais il n'est pas jusqu'au monde animal qui ne nous montre aussi des cas de cette fraude. Les savants qui, les premiers, ont observé le phénomène, Darwin, Wallace lui ont donné le nom de mimétisme. Ils y ont distingué une attitude d'utilité, ou, tout au moins, et pour fortuite qu'elle puisse être, une circonstance préservatrice pour certaines espèces qui, en reproduisant les apparences d'autres espèces plus fortes ou celles du milieu naturel avec lequel elles se confondent, sont soustraites à de redoutables agressions. La mascarade n'est pas seulement une invention humaine. Elle est inhérente à la nature des choses, contre-partie fantasque du principe de corrélation, embûche offerte aux esprits trop confiants en la simplicité de la loi.

Le mimétisme, composé par le hasard, existe aussi en ce qui a trait aux paysages de la nature. La similitude n'y est pas toujours garante de l'identité. Cette désharmonie vient-elle à se produire, il arrive qu'un paysage, en tant qu'il s'adresse seulement aux yeux, suggère à l'esprit l'idée complète d'un autre lieu de la terre dont les éléments essentiels se distinguent pourtant très profondément de ceux qui en évoquent l'image et voici reproduite l'impression de la fausse ressemblance, telle qu'elle peut naître à l'occasion de visages humains, engendrant les mêmes commencements de joie et grosse de la même déception.

§

De telles analyses demeurent toutefois bien vagues si on ne les rattache à quelque épisode particulier propre à préciser leur sens. Cette considération me détermine à évoquer le souvenir de telle circonstance où il me fut donné de saisir sur le vif le jeu du phénomène. J'étais alors fixé pour quelques années dans le nord de la France, et j'y avais rencontré un jeune peintre de paysages d'origine

bretonne que des circonstances particulières avaient contraint de séjourner pendant quelques mois dans la région assez plate qui entoure Condé-sur-l'Escaut. Cette petite ville ne saurait être indifférente ni aux regards d'un artiste, ni à la méditation d'un esprit qui, selon l'expression de Flaubert, sait se mettre aux fenêtres de l'histoire. Elle tire son pittoresque, plus encore que de sa situation naturelle au confluent de l'Escaut et de la Hayne, des formes et de la physionomie que lui a façonnées la diverse activité des hommes à travers quelques siècles d'histoire. Ses fortifications encore intactes ont désormais la valeur d'un musée rétrospectif où s'atteste la science réfléchie de Vauban. Démunies de leur efficacité pour la guerre, elles laissent admirer, dans l'harmonieuse géométrie de leur agencement, l'œuvre d'art que deviennent les choses adaptées naguère avec perfection à leur fin lorsque le temps de leur utilité est révolu. Au point culminant de la ville, évoquant un passé plus lointain, le rempart espagnol en ruines et aux pierres disjointes laisse pendre un petit bois aux arbres chargés de lianes jusque vers un ruisseau qui mêle le bruit de sa course aux cris et aux chants d'innombrables oiseaux. Un vieux château, à l'angle de *la place Verte* dont toute ville du Nord s'enorgueillit, dresse une façade et des tours féodales. Louis XIV y séjourna, pour qui on fit ouvrir, au cœur de l'antique demeure, un large escalier à la mesure de son faste. Le souvenir d'une abbaye perpétuée seulement par ses fondations et par de vastes et profonds sous-sols fait surgir le nom du plus grand génie musical du XIVe siècle. Josquin des Près fut l'un des hôtes de cette abbaye et Condé revendique l'honneur de l'avoir vu naître. Une antique tour de César comprise aujourd'hui dans les bâtiments de l'Arsenal rattache au onzième siècle le passé où tant d'histoire se reflète. Sur une petite place, le buste de Clairon se dresse non loin de la maison où elle naquit et sourit sur la ville. L'industrie et le génie humains, qui, dans cette région du Nord, tiennent partout la première place, ont

aussi fortement marqué la nature de leur empreinte. Au milieu de l'enceinte de ses fortifications, Condé renferme un port important par son trafic. A travers son vaste bassin les eaux de l'Escaut s'écoulent, pour l'alimenter, vers le canal de Mons, qui, selon une ligne droite de cinq lieues de long, porte les chalands jusqu'à la capitale du Hainaut. Mais si la petite ville de Condé se pare pour l'esprit de ces divers attraits, si ses fortifications lui valent aussi la verte ceinture d'arbres et de verdure (1) qui la fait apparaître, ainsi qu'un oasis, parmi la plaine industrielle qui s'étend autour des rives de l'Escaut, canalisé depuis Valenciennes et au delà, cette plaine, toutefois, déferle de toutes parts autour de l'oasis. Avec les fosses à charbon de la Compagnie d'Anzin et des mines de Thivencelles, avec les hautes cheminées qui la dominent, crachant sur tout le pays une fumée fuligineuse, avec les terris qui la bossellent et les routes ressemelées de débris de gaillettes qui la sillonnent, elle est marquée, cette plaine, de tous les stigmates du pays noir. Il faut avoir toujours vécu auprès d'elle pour avoir appris à l'aimer et lui faire de son amour un titre de beauté.

Habitué à des horizons différents, le jeune Breton, qui, pour quelques mois, était devenu mon compagnon, ressentait pour cette plate région une aversion instinctive. Sa sensibilité, avivée par le contraste jusqu'à l'irritation, en découvrait d'emblée toutes les tares et lui avait à vrai dire inspiré quelques croquis où la haine, le servant comme eût pu faire l'amour, avait souligné avec une merveilleuse précision tous les détails caractéristiques de ces paysages détestés. Mais si cette aversion était un guide pour le talent de l'artiste, elle était pour l'homme une souffrance. Or, un jour qu'il cheminait avec moi et avec quelques compagnons, en quête d'un motif à transcrire, nous vîmes se former devant nos yeux un singulier mirage. Nous étions parvenus à la

(1) Ces arbres existent-ils encore ? Depuis l'époque où ces pages furent écrites la guerre et quatre ans d'occupation allemande ont ajouté une page douloureusement sinistre à l'histoire de Condé-sur-l'Escaut. Je ne sais dans quelle mesure la nature a eu sa part des cruautés exercées sur les hommes.

sortie de Condé, à la route qui mène à la petite ville belge de Bonsecours et, nous y étant engagés, nous avions à notre droite le marais de Chaband-Latour, vaste lac emprunté à une nappe d'eau intérieure que l'on nomme la mer d'Anzin et que les affaissements du sol, causés par les excavations profondes des mines, ont fait affleurer à la surface en divers endroits du bassin houiller. Et cette mer intérieure, qui, jaillie à la lumière, couvrait en cet endroit plusieurs hectares, faisait surgir ce jour-là devant nos yeux le spectacle d'une mer véritable : sous un ciel bleu, où de gros nuages blancs voguaient, l'eau retroussée continuellement dans un même sens par un vent hurleur semblait s'enfuir dans un recul indéfini. Les limites du marais, masquées de tous côtés par les roseaux, s'étaient évanouies et, avec la plaine indistincte, prolongeaient jusqu'à l'horizon l'image de cette eau en déroute. Pour qui a connu certains aspects de nos côtes de l'Océan, ce spectacle évoquait avec une émouvante magie la mer à marée basse s'enfuyant sur une plage plate parmi des rochers couverts d'algues et de varechs vers les confins de l'étendue. L'illusion visuelle était si forte qu'elle suscita un instant celle des autres sens, que je crus sentir du sel sur mes lèvres et que mes narines se dilataient pour aspirer l'odeur de la mer. Elle fut si générale qu'elle nous fit tous arrêter sur place, étreints de la même émotion. Je ne proférais aucune parole, tandis qu'une rougeur soudaine avait fardé les joues du peintre, mais quelqu'un s'écria : la mer ! et aussitôt le charme fut rompu. Chargé de sa boîte à couleurs et de son pliant, le peintre s'éloignait à grandes enjambées, je cessai de sentir sur mes lèvres cette saveur salée, l'odeur d'algues s'évanouit et tous mes sens, un instant dominés par le despotisme visuel, secouant le joug des regards, reprenant leur fonction de contrôle désavouèrent l'apparition, et il y avait dans ce désaveu la colère et l'amertume d'une déception. Plus vive encore avait été l'irritation de notre paysagiste. Pour n'avoir duré qu'un instant inappréciable son illusion n'en avait pas moins été complète, il avait éprouvé

cette émotion poignante qui étreint les êtres jeunes lorsqu'ayant quitté la mer natale, après avoir longtemps vécu près d'elle, ils retournent vers elle, et la voient briller pour la première fois au détour de la route en même temps que la brise les assaille du premier souffle chargé de son odeur. Complète avait été l'illusion déterminée par la fausse ressemblance, mais elle s'était aussitôt brisée à une passion précise où tous les autres sens étaient trop intéressés pour que l'ascendant d'un seul pût triompher des souvenirs de tous les autres.

Les hommes ont d'ailleurs sur ce point des sensibilités très diverses et même très opposées. Tandis que les uns accueillent avec joie la moindre évocation qui ressuscite un bonheur perdu, tandis qu'ils emploient leur pouvoir d'imaginer, à la compléter et à la développer jusqu'à la faire coïncider avec la réalité, d'autres repoussent franchement le mirage. Ils le haïssent de ce qu'il ne suggère une apparence que pour les faire souvenir d'une perte ou d'une absence et, dans l'imitation incomplète qu'il apporte, ne voient qu'un attentat à l'intégrité de leur amour. N'est-ce point ces deux façons de sentir opposées, également humaines sans doute, que Musset a mises en scène dans les strophes du *Souvenir* :

Dante, pourquoi dis-tu qu'il n'est pire misère
Qu'un souvenir heureux dans les jours de douleur?
Quel chagrin t'a dicté cette parole amère,
Cette offense au malheur ?

Et tandis qu'il reproche au poète toscan d'avoir prêté à sa Françoise cette forme de sensibilité, il en exprime une autre en cette formule :

Un souvenir heureux est peut-être sur terre
Plus vrai que le bonheur.

Notre paysagiste était de sensibilité dantesque. Il n'avait pas accepté la volupté dont, avec quelque complaisance, il eût pu se bercer en exaltant le mirage créé par les choses du jeu complice de son imagination. L'amour de son amour

était plus fort, sans doute, que l'amour de son bonheur. A la réalité qu'il aimait, il ne voulait rien changer. Selon un terme argotique de métier, il était homme à ne vouloir *truquer* ni avec ses sentiments, ni avec ce qu'il y a dans les choses de réalité objective. Il ne voulait pas que, pour lui plaire, les choses déformées par un acte volontaire de son imagination devinssent autres que ce qu'elles sont. Il préférait, au prix d'une souffrance, se plier à leur vérité pour trouver peut-être, en fin de compte, une joie sereine dans la possession de cette vérité assimilée et exprimée. C'est ce qu'il me fit comprendre lorsqu'à la veille de son départ il m'apporta une toile où il avait reproduit ce marais de Chaband-Latour de l'endroit même où nous avions éprouvé ensemble une même hallucination. De cette hallucination rien n'avait passé dans son œuvre. Nulle évocation marine ne s'en dégageait, mais un sentiment parfaitement juste et profond des effets par lesquels ce paysage était caractéristique de la région particulière où il s'encadrait. Frissonnant encore sous le vent, le vaste étang, avec l'entour de ses roseaux qui formaient aussi de petits flots en quelques endroits de sa surface, avec la diversité de ses reflets signifiant ici les affleurements du sol et là les profondeurs de l'eau, le vaste étang semblait illustrer avec le récit de sa genèse le conflit dramatique qui avait mis aux prises de si rude façon, en cette plate contrée, l'homme et la nature. Il laissait deviner, aux détails de sa structure, l'acharnement de l'homme à creuser la terre toujours plus profondément et à lui arracher les entrailles, et, en guise de réplique, l'envahissement de l'eau submergeant les prairies d'antan s'enchâssant dans une coupe de houille que les terris voisins rehaussaient de sombres émaux. Comme au jour de notre hallucination collective, l'eau confondue à l'horizon avec la platitude de la terre semblait encore se perdre à l'infini, mais elle ne suscitait plus l'image des plaines marines. Sous l'influence de l'idée générale qui se dégageait de l'ensemble de la composition, elle eût symbolisé plutôt pour l'es-

prit de qui cherche dans un tableau, par delà le jeu des lignes et des couleurs, une signification pour la pensée, quelque drame mythologique, quelque lutte confuse des éléments entre eux, terre et eau se dévorant à l'instigation d'un peuple de Cabires ou de Niebelung. Sur la rive gauche du marais, la fosse de Chaband-Latour à demi abandonnée dressait, fuligineuse, sa carcasse d'un noir intense sous l'échancrure d'un nuage traversé, comme par des lames, par les rayons blafards d'un soleil blanc. Et j'admirai comme, à repousser les suggestions d'une fausse ressemblance, mon peintre, fidèle au souvenir de la mer de son pays, en même temps qu'il en avait conservé l'image inviolée, avait réussi à s'assimiler, selon sa personnalité profonde et véritable, l'âme d'un autre paysage.

Une telle conquête, c'est là une constatation qu'il ne me paraît pas sans intérêt de renouveler ici, une telle conquête n'est possible que pour qui a appris le sentiment de la nature dès son enfance au contact d'une région déterminée. Il ne semble pas que le fait d'être né sans racines géologiques soit un privilège qui rende l'homme accessible à un plus grand nombre d'aspects de la nature, c'est bien plutôt un état neutre qui prive du pouvoir de pénétrer dans les choses et de les posséder. La limitation des premiers contacts à un seul terroir, à un aspect unique, est le contraire d'une pauvreté, c'est le commencement d'un enrichissement, c'est le pouvoir qui s'amasse d'entrer en relation avec l'âme concrète des choses ou de l'inventer et de la créer en la tirant de la substance d'une sensibilité qu'un long fait de répétition a animée et modelée.

Ces remarques, où m'a induit la tentative d'analyser, à la faveur d'un exemple concret, le phénomène de la fausse ressemblance, me semblent révéler, — ce sera la conclusion de cette courte étude, — un trait essentiel du sentiment de la nature, propre à l'identifier, à dégager cette physionomie distincte que je me suis appliqué, au cours de quelques essais antérieurs, à lui composer.

Son origine est double. Il relève de ceux de nos sens qui nous procurent des perceptions distinctes, les yeux entre tous, mais l'odorat, l'oreille et le toucher aussi et certes jusqu'au goût. Par ceux-ci et principalement par les yeux il intéresse le sens esthétique. Mais par cette relation où il se forme dès l'enfance entre la physiologie tout entière et le milieu il est lié à des états organiques profonds qui ne se manifestent que par des sensations confuses de malaise et de bien-être, de dépression ou d'exaltation dont la violence vient précisément de ce qu'elles sont demeurées entières en tant que modalités du jouir et du souffrir, et qu'aucune part de leur force n'a été transmuée en ces états de connaissance que sont les perceptions où il faut voir peut-être des sensations anesthésiées.

Ainsi, le sentiment de la nature apparaît comme un compromis entre un état de connaissance nourri par toute la gamme des perceptions et un état plus profond où la vie même est intéressée et où, dans les cas favorables, éclate une euphorie, révélation de la joie intense que le corps ressent à de certaines relations avec l'ambiance. Par ces remarques le sentiment de la nature trouverait un symbole en ces Hermès qui, sous les ombrages des vieux parcs, montrent aux replis du marbre les contours et le sourire d'un visage humain, tandis qu'ils recèlent, dans la gaine où leur corps s'achève, les racines voraces par où ils aspirent les sucs de la terre.

JULES DE GAULTIER.

ESSAI SUR LA FORMATION DE LA NATION ÉGYPTIENNE

—

I

Exégète des recherches de Mariette, Renan estimait que,même sous ses Pharaons,l'Égypte n'avait pas formé une nation.« C'étaient ». écrivait-il (1) de l'Égypte, de la Chaldée et de la Chine. « c'étaient des troupeaux menés par un fi's du Soleil ou un fils du Ciel». Et il comparait ces contrées à « de grandes monarchies administratives (2) ».

On y voyait une royauté de sages, sans aucun caractère féodal ou militaire, une société gouvernée par une sorte d'Académie des sciences morales et politiques, une nuée de fonctionnaires, une administration très développée, une notion très limitée des droits de l'individu, une idée énormément exagérée des droits de l'État... Le principe de telles sociétés, en effet, n'était pas l'individu énergique, libre, violent,mais l'État personnifié dans le roi (3)...

Pas plus sous les Khalifes que sous les Pharaons l'Égypte ne composa une nation.

Les guerres intestines, les courses déprédatrices de tribu à tribu constituent l'existence des Arabes, affirmait au roi Chosroès le poète Nouman (4),et il est certain qu'ils préfèrent cet état violent à un gouvernement régulier dont la première condition serait d'obéir à un roi... La générosité, la droiture, la grandeur d'âme et le courage sont chez eux des qualités si vulgaires

(1) *Qu'est-ce qu'une nation ?* Paris, 1883, p. 3.
(2) Renan : *Les Antiquités et les fouilles d'Égypte*, « Revue des Deux-Mondes », 15 avril 1865, p. 681.
(3) *Ib.*, p. 681.
(4) Fulgence Fresnel : *L'Arabie*, « Revue des Deux-Mondes » du 15-1-1838, p. 247-248.

qu'ils se disent tous rois. Pas un qui consente à payer tribut à qui que ce soit, ou dont l'âme ne se soulève à la pensée d'une soumission qu'il assimile à l'esclavage.

Tels qu'au VIIe siècle les Arabes demeurèrent par la suite des Bédouins pillards et chevaleresques. Le souffle puissant de la foi idéalisa leurs razzias, mais elles furent stériles : trop préoccupés du butin, les Arabes n'avaient rien des « bâtisseurs d'empires ». Du romantisme en action, une perpétuelle et fougueuse fantasia, voilà comment apparaît leur domination. Bagdad ou le Kaire, jamais le siège du Khalifat ne représenta pour eux autre chose qu'une somptueuse tente en pierre sculptée d'où, sans cesse, ils pouvaient s'évader en tumulte de bataille par nostalgie de l'horizon libre, entre le ciel ardent et le désert fauve. Consumés par la jouissance ou la haine, à part de très rares exceptions, ces égoïstes forcenés n'eurent ni le loisir, ni le souci de s'occuper de leurs peuples. La pittoresque anarchie dans laquelle ils se complaisaient décima ces passionnés, leur mépris de toute discipline les livra à leurs mamelouks. Pour ces derniers, esclaves-rois fantasques, turbulents et rapaces, l'Égypte « ne fut qu'un domaine et le peuple qu'un troupeau dont ils pouvaient disposer à leur gré (1) ». Et quant aux Turcs qui la conquirent sur eux, « ils ne la regardèrent que comme la dépouille d'un ennemi vaincu (2) ». Ils en firent, ainsi que de la Syrie, une enclave de leur empire que Volney comparait avec bonheur « à une habitation de nos îles à sucre où une foule d'esclaves travaillent pour le luxe d'un grand propriétaire sous l'inspection de quelques serviteurs (les pachas) qui en profitent (3) ».

§

Sous le joug de ses maîtres successifs l'Égypte se mon-

(1) Volney : *Voyage en Egypte et en Syrie*, 5e édit. (1822), t. III, p. 117.
(2) *Ib.*, II, p. 223.
(3) *Ib.*, II, p. 226.

tra esclave résignée et docile. Mais, obstinément, elle resta à l'écart du mouvement social. « L'opinion enracinée que le reste du monde était barbare » formait en effet la base de sa civilisation, et, passant sans transition comme sans rémission d'un conquérant à l'autre, toujours « elle se défendit avec une opiniâtreté sans égale. Les Grecs et les Romains, si forts à s'imposer, les premiers par la séduction de leur esprit, les autres par la puissance de leur gouvernement, ne l'entamèrent pas (1). » Les Arabes non plus, en dépit des apparences. Le domaine arabe, en Égypte, n'est représenté que par une seule cité : le Kaire. La campagne, non seulement échappa à l'empreinte des compagnons d'armes d'Amrou, mais encore absorba ceux d'entre eux qui s'y fixèrent comme *fellahs* (2).

D'ailleurs, la civilisation arabe fut de courte durée, et, comme la pharaonique, nettement exclusive. Tout autant que dans l'antiquité l'Égypte au moyen âge fut « un grand tronçon historique isolé, une sorte de Nil sans affluents, sans bassin, sans vallées adjacentes, coulant au milieu du désert (3) ». Cet isolement, qu'elle partagea avec les autres pays soumis aux Arabes, fut l'œuvre de l'Islamisme. A l'origine, une formidable machine de guerre et une espèce de mystique hashish pour exalter les masses et les projeter à la conquête du monde, s'il prêcha le fanatisme ce fut par un haut calcul politique, visant quelque *commonwealth* religieux. Quand ce but se trouva atteint, dans la mesure où il le pouvait être, une révision s'imposait de la doctrine du Prophète. Au lieu de les assouplir, de les tempérer en les adaptant aux conditions nouvelles, on laissa ses rigides préceptes survivre à l'âge héroïque. Aux époques de paix l'Islamisme excita sans profit les

(1) Renan : *Les Antiquités et les fouilles d'Egypte*, p. 681.
(2) Volney : *Voyage*, I, 62. Renan : *Les Antiquités et les Fouilles d'Egypte*, p. 669. V. Loret : *Légendes Egyptiennes* « Bulletin de l'Institut Egyptien », 1883, pp. 100-105.
(3) Renan : *Les Antiquités, etc.*, p. 681.

foules et, s'abîmant dans une étroite, mesquine et haineuse intolérance, dégénéra bientôt en une religion de sectaires. Le féroce antagonisme du *Dar-ul-Harb* et du *Dar-ul-Islam* (1) fut maintenu et les pays de chrétienté mis au ban de l'humanité. Forcés d'entretenir des rapports au moins commerciaux avec les infidèles, les Croyants ne négligèrent pas toutefois d'établir contre leur souillure une manière de cordon sanitaire, à la fois moral et physique. Et les *fondaci* où indistinctement ils parquaient les chrétiens, occidentaux ou indigènes, en vérité ne représentaient pas autre chose que des lazarets.

Une si farouche intolérance ne devait pas tarder à devenir fatale aux pays de l'Islam. Fondus par leur religion dans un même moule intellectuel et moral, nivelés dans leurs mœurs et leurs institutions par des influences climatériques souvent identiques, asservis pour la plupart à l'Osmanli, tard venu au XVe siècle sur la scène politique et plus barbare qu'eux-mêmes, ils se répétèrent indéfiniment, et en se stéréotypant s'étiolèrent. Une franche collaboration avec l'Occident eût seule pu les sauver, en renouvelant leurs énergies, en développant leurs ressources. Ils s'en abstinrent comme d'un péché. Ni par curiosité, ni même par intérêt des voyageurs enturbannés n'eussent consenti à risquer le voyage d'outre-mer, comme les infidèles, malgré la peste, les barbaresques, les avanies, les insultes et les horions, entreprenaient le voyage du Levant.

Ainsi, s'étant constamment tenu à l'écart de l'Occident chrétien, l'Orient musulman se trouva, sans s'en douter, plongé dans une barbarie que Volney, très exactement, situait au XIIe siècle. Au XIIe siècle pour le Kaire,

(1) Mouradja d'Ohsson, *Tableau Général de l'Empire Ottoman*. Paris, 1788, t. II, p. 284. — « Cette distinction entre *Musslim* [résigné à Dieu] et *Keafir* [infidèle] a donné naissance à cet axiome si commun dans la bouche des Mahométans : tous les fidèles ensemble ne font qu'un seul et même peuple. Elle sert encore de fondement à la loi pour partager toute la terre en deux grandes parties : en *Dar Islam* (maison de l'Islamisme, pays mahométan) et en *Dar-Harb* (maison de guerre, pays ennemi). Introduction, 40-41.

mais pour la vallée du Nil sur laquelle l'éclat de cette cité arabe ne rayonna guère, au temps d'Aménophis et de Ramsès. Les arts, les sciences, le commerce, l'agriculture, l'industrie, tout stagna; aucune des formes de l'activité égyptienne n'évolua plus. Les intelligences, trop longtemps demeurées en jachère, furent étouffées par l'ortie de l'ignorance et de la routine. Les âmes elles-mêmes pour leurs propres croyances devenaient des musées. Parfois, au milieu de leurs ténèbres, les Orientaux entrevoyaient leur déchéance. Alors, tels ce vicaire-général du couvent syrien de Mar-Hanna, ils concédaient: «Sans en croire aveuglément les Francs, il ne faut pas les démentir, car tout ce qu'ils nous apportent de leurs arts est si fort au-dessus des nôtres qu'ils peuvent apercevoir des choses qui sont au-dessus de nous (1). »

§

Dans les mêmes termes, exactement, près d'un quart de siècle plus tard, le cheikh Abdul-Rahman al Djabarty résumait ses impressions d'une séance de l'Institut d'Égypte : « On nous fit d'autres expériences toutes aussi extraordinaires que les premières *et que des intelligences comme les nôtres ne pouvaient ni concevoir ni expliquer* » (2). Initiés par les Français, nul doute que bientôt les Égyptiens y seraient parvenus et, en très peu de temps, auraient récupéré six siècles de retard. Car les guerriers de la République ne prétendaient pas seulement conquérir, ils se piquaient de délivrer les peuples et ils ambitionnaient de les civiliser. Leur expédition égyptienne préluda par une sorte de répétition combinée de la nuit du 4 août et de la prise de la Bastille. L'adaptation arabe de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen* ne fut pas qu'un pastiche réussi, certes, mais imposteur. D'un coup, Bonaparte déposséda le Sultan, propriétaire de la case de l'île à

(1) Volney, *Voyage*, II, p. 281.
(2) *Merveilles biographiques et historiques*, t. VI de la trad. franç., p. 75. Le Caire, Imprim. Nation., 1891.

sucre, en chassa le pacha et les émirs, ses serviteurs, et libéra les esclaves. Mais ayant désappris le sens et le goût de la liberté, ceux-ci ne lui en surent aucun gré ; ils ne virent dans leurs nouveaux maîtres que les successeurs en tyrannie des mamelouks, et comme par surcroît c'étaient des infidèles, ils les détestèrent cordialement.

« Les grands et les puissants vous traitaient beaucoup moins bien qu'ils ne traitaient leurs chevaux et leurs chameaux; vous le serez dorénavant par les Français et par moi comme si vous étiez nos frères », leur promettait le général Jacques Abdallah Menou, « au nom de la République, devant Dieu et son prophète (1) ». Et ce que les Français avaient déjà accompli pour le relèvement moral et matériel des Égyptiens, cet effort prodigieux que trois ans durant ils avaient déployé, offrait une ample garantie de la sincérité de leurs avances.

Même si par le résultat des négociations qui rendront le repos au monde l'Egypte passait en des mains étrangères, déclarait Menou, il serait encore très honorable pour les Français d'avoir fait quelque bien à l'humanité en améliorant le sol de l'Egypte.

Pour améliorer l'intelligence de ses habitants, ils ne négligèrent rien non plus. Les séances publiques de l'Institut en témoignent, et les théâtres qu'ils ouvrirent, les fabriques, l'imprimerie qu'ils installèrent, et par-dessus tout ce journal arabe le *Tenbyeh* au moyen duquel ils se proposaient de « faire connaître quelques procédés relatifs aux arts et aux sciences... » sans compter « quelques articles sur la morale et sur les principes qui doivent diriger tout bon gouvernement (2) ».

Car Jacques Abdallah Menou avait pratiqué le citoyen Volney tout autant que Crébillon fils, et il lui souvenait d'avoir lu dans le *Voyage* de l'auteur des *Ruines* que « la

(1) Proclamation du général Menou. (6 brumaire an IX.) *Courier (sic) de l'Egypte*, n° 87.

(2) Ordre du jour du 15 frimaire an IX. Cfr. *Courier (sic) de l'Egypte*, n° 91, p. 4.

rareté des livres et la disette des moyens d'instruction sont les causes de l'ignorance des Orientaux » et que « l'imprimerie est peut-être le vrai mobile des révolutions qui depuis trois siècles sont arrivées dans le système moral de l'Europe (1) ».

Mais il fallait, avant tout, mettre un peu d'ordre dans le chaos, défricher le terrain, le disposer à la française, puis y creuser les sillons en vue des semailles prochaines. C'est à quoi Jacques Abdallah Menou s'employait avec conviction et ardeur. Et déjà apprivoisés par la douceur et la justice de son gouvernement, dépouillant toute réserve et rassurés désormais quant aux intentions des Français, les Égyptiens allaient vers eux. Mais, à peine commençaient-ils à se douter que la plupart des innovations et des réformes étaient réellement inspirées par le souci de leur propre devenir, que le général Menou se vit contraint de les abandonner.

L'échec de l'expédition de 1798 fut, sans conteste, un immense malheur pour l'Égypte (2).

II

Dans un tout autre ordre d'idées, ce premier en date des essais de démembrement de l'empire Ottoman fut aussi un signe des temps. Le sultan Selim III ne le vit pas, mais son pacha d'Égypte le comprit. Méhémet-Ali n'avait pu lire Volney, étant illettré, mais son bon sens et sa profonde connaissance des mœurs turques le mirent d'accord avec le philosophe qui avait diagnostiqué le mal et affirmé que « l'Empire turc n'était plus qu'un vain fantôme et que ce colosse, dissous dans tous ses liens, n'at-

(1) Volney : *Voyage*, II, p. 286.

(2) Les Egyptiens n'y furent pas insensibles : « Les gens du peuple étaient constamment insultés, les soldats (turcs) les traitaient d'infidèles, de Français et d'autres qualifications du même genre. *Aussi la plupart des Egyptiens, les fellahs en particulier regrettaient-ils la domination des Français.* Djabarty : Ouvr. cité, VII, 64

tendait plus qu'un choc pour tomber en débris » (1). En pacha avisé, Méhémet adopta des dispositions pour se mettre à l'abri de la catastrophe, puis il songea à prendre l'initiative du choc afin de recueillir le plus possible des débris (2).

L'idéal d'un pacha turc, c'est d'être «l'image du Sultan; il réunit tous les pouvoirs en sa personne : il est chef et du militaire et des finances et de la police et de la justice criminelle. Il a droit de vie et de mort ; il peut faire à son gré la paix et la guerre ; en un mot, il peut tout. Le but principal de tant d'autorité est de percevoir le tribut, c'est-à-dire de faire passer le revenu au grand propriétaire, à ce maître qui a conquis et qui possède la terre par son *épouvantable* lance (3) ».

Longtemps, Méhémet feignit de n'être que cela: l'image du Sultan. Non, certes, par effroi de l'*épouvantable* lance qu'il savait bien émoussée. D'ailleurs, elle n'avait été pour rien dans la reconquête de l'Égypte que Méhémet à bon droit considérait comme l'œuvre de son propre cimeterre qui avait décollé les 500 mamelouks. Mais si absurde et révoltant qu'il jugeât de demeurer le fermier d'un suzerain bouffi de suffisance et parasite, il ne continua pas moins la perfide comédie du vassal déférent. Même, afin de mieux donner le change à la Porte, affichait-il le plus profond dédain des attributs de sa charge. « Méhémet-Ali n'est point pacha. Il n'a point de titre », confiait-il dans un malicieux sourire à H. Salt, Consul de S. M. B. « Je n'ai jamais gravé sur mon sceau d'autre inscription que : Méhémet-Ali », disait-il en se vantant. « Je n'ai rien

(1) Volney : *Considérations sur la guerre des Russes et des Turcs*, t. II du *Voyage*, p. 361.

(2) « Quand S. A. le duc d'Orléans voyageait en Amérique, elle eut avec Volney un entretien sur le même sujet (le démembrement de l'Empire Ottoman). A l'époque même où les Français occupaient l'Egypte (Volney) exprima le même sentiment avec force. *L'Egypte étant la seule contrée de l'Orient qui fût en plein contact avec la civilisation moderne et qui pût en tirer la force nécessaire pour opérer l'ébranlement du Trône, pour consommer la Révolution politique, c'est,* disait-il, *l'Egypte qui ferait tout* ». Extrait de l'audience de S. M. le roi Louis-Philippe, roi des Français, accordée à M. le docteur Clot Bey, le 28 novembre 1832.

(3) Volney : *Voyage*, t. II, p. 228-229.

conservé du pacha, sauf mes *chaous* au bâton d'argent et mon divan. Méhémet est humble, mais il deviendra indépendant. »

Pour le devenir une heure plus tôt, il lui parut indispensable de disposer d'un corps de nation, docile sans doute, mais organisé, actif et ambitieux, tel enfin que celui sur lequel régnait Napoléon.

Ce fut en vain qu'il fouilla son pachalik en quête d'hommes pour le comprendre d'abord, le seconder dans ses vues ensuite (1). L'Égypte ne représentait qu'une « contrée peuplée de barbares (2) ». Barbare lui-même, mais barbare conscient et d'une singulière intelligence, il s'engagea résolument dans la seule voie qui pouvait mener au succès. Il se donna pour tâche de réaliser ce raccord du XIIe siècle arabe au XVIIIe français que naguère avaient entrepris les hommes de l'expédition d'Égypte. De leurs efforts ni les prémisses, ni même le plan ne subsistaient : à peine l'idée. Méhémet n'hésita pas à la reprendre pour son propre compte. C'était une gageure, bien faite pour le stimuler davantage (3).

Ce Pacha, selon Nietzsche, témoignait d'une grande admiration pour Napoléon. Il reconnaissait en lui un égal, non un maître, et dans sa carrière comme le reflet occidental de sa propre individualité. Il saluait en l'Empereur un aventurier de la même lignée et de la même envergure que lui. Et s'il lui concédait quelque supériorité, c'était d'être un civilisé et un homme de guerre. Aussi ne dédaignait-il pas de prendre exemple sur lui, quand il pensait pouvoir tirer profit de l'adaptation de ses méthodes. Le consul Drovetti les lui suggérait, qui avait servi en Égypte même, sous Bonaparte. Sèves et Besson,

(1) Méhémet-Ali à John Bowring, dans le *Report on Egypt and Candia*, de celui-ci. Londres, 1840, p. 146.
(2) *Ib.*, p. 147.
(3) « Ne me jugez pas d'après le critérium de vos connaissances, disait-il au Dr Bowring, en 1837. Comparez-moi avec l'ignorance qui m'entoure. On ne peut pas appliquer à l'Egypte les mêmes principes qu'à l'Angleterre ; il a fallu des siècles à votre pays pour atteindre son état actuel. Je n'ai eu devant moi que quelques années. » *Report on Egypt*, p. 146.

épaves de l'Empire qu'il s'empressa de recueillir, le secondèrent dans leur application. Cherchant désespérément de tous côtés des hommes de bonne volonté et de judicieux conseil, il les recrutait indistinctement parmi les rayahs et les turcs de son pachalik et parmi les aventuriers francs qui échouaient sur ses côtes. Et avec cette collaboration disparate, où de beaucoup le mauvais l'emportait sur le bon, le pacha se disposa à pétrir le peuple égyptien, artisans et fellahs, comme le potier l'argile molle et inerte.

D'un trait sobre et poétique Amrou, le général arabe qui conquit l'Égypte, avait défini les Égyptiens : « Un peuple protégé du ciel et qui, semblable à l'abeille, ne paraît destiné qu'à travailler pour les autres, sans profiter lui-même de ses peines et de ses sueurs. » Méhémet, qui n'avait pas de lettres, même arabes, ignorait cet aphorisme qui évoque si curieusement le virgilien *sic vos non vobis*. Mais à l'égard de ses sujets, il pensait comme Amrou. Et à ces abeilles-là il prétendit faire édifier leur ruche sur un patron européen.

En toute chose, en tout temps, il se substitua à son peuple, pensa, voulut, agit pour lui (1).

Pour commencer il se fit le tuteur des Égyptiens, administra leur patrimoine jusqu'au jour où ils se montreraient mûrs pour l'émancipation. Entraîné par son propre élan, Méhémet, en bon individualiste, n'aspirait qu'à atteindre le but qu'il s'était proposé, mais, confondant les plans, il ne se doutait pas qu'il courait le risque de le dépasser (2). Une Égypte qui, par extraordinaire,

(1) « Chez vous vous devez avoir une infinité de mains pour faire mouvoir la machine de l'Etat ; je ne dispose pour l'actionner que de mes propres mains ; je n'aperçois pas toujours ce qui est le mieux à faire, mais, aussitôt que je l'entrevois, j'obtiens une prompte obéissance, et ce qui est apparemment le mieux est fait. » *Report on Egypt*, etc., p. 148.

(2) Toutes les fois qu'il s'en douta, il prit ses précautions en conséquence. « On lui dit qu'une *école d'administration* serait une institution utile. Il ordonna qu'une telle école fût établie. Et les professeurs s'apprêtaient à examiner les candidats. Mais sitôt qu'il vit le genre de questions (incidence de l'impôt et théorie du gouvernement), il mit fin instantanément et à l'examen et à l'école ». Rapporté par Hékékyan Bey à Nassau W. Senior.

Cf. G. Sorel et L. Auriant : *Jeremy Bentham et l'Indépendance de l'Egypte*. « Mercure de France », 15-4-22, pp. 406-7.

se fût, selon ses vœux, élevée au niveau social et intellectuel de la France, eût pu lui coûter cher, et sinon à lui, du moins à sa dynastie. La mésaventure de Charles X, plus tard celle de Louis-Philippe lui auraient pu servir d'avertissement. Mais il fallait que sa personnalité puissante et violente donnât toute sa mesure sans s'inquiéter de la réaction (1).

En attendant il incarna l'arbitraire à un degré que jamais n'imaginèrent le pacha turc ni les émirs mamelouks. Ces derniers, avec les cheikhs, détenaient la majeure partie des terres. Méhémet ne se fit pas scrupule de se les approprier, non plus de dépouiller le restant des petits propriétaires fonciers. Quant aux fellahs, plus que jamais ils furent des « manœuvres à gages à qui l'on ne laisse pour vivre que ce qu'il faut pour ne pas mourir » (2). Ni les artisans, ni les commerçants n'eurent rien à leur envier à cet égard. Car, avec toute la production du pays, le Pacha accapara toute son industrie et tout son commerce, exportation et importation. Mais les revenus qu'il tirait de cet universel monopole, loin de les dissiper comme avaient fait ses prédécesseurs, il en effectua le placement en armes et munitions, navires, culture occidentale et conquêtes.

Ainsi donc, c'était par un nivellement général des conditions sociales que Méhémet-Ali inaugurait la régénération de l'Égypte. Ensuite, il lui donna une armature d'État renouvelée de la française. L'appareil gouvernemental des nations « franques » le séduisait. Il en adopta la terminologie et la classification, appelant ministres son vizir et ses *nazirs* et ministères leurs *divans* (3). Il eut, lui aussi, ses ministres des affaires étrangères et du com-

(1) Un incident tout à fait significatif, et qui eût angoissé ses derniers moments, si on avait pris soin de le lui cacher, c'est le suivant : la Révolution de 1848 provoqua une autre révolution à l'Ecole de la mission Egyptienne de Paris. Les meneurs en étaient les princes Egyptiens qui avaient pour but la dissolution de l'école et leur rappel au pachalik.

(2) Volney : *Voyage*, t. I, p. 154.

(3) Hamont : *L'Egypte*, sous Méhémet-Ali, Paris.1843, t. II, pp. 52-53. *Nazirs*: surveillants ; *divans* : assemblée.

merce, de la guerre, de la marine, des travaux publics, de l'instruction publique. Et parce que le décorum flattait son amour-propre il institua un conseil des ministres que son petit-fils Abbas Pacha présidait et un Conseil Privé dont, parfois, il daignait consulter le négligeable avis (1). Mais toutes ces *Excellences* se gardaient bien de prendre leur rôle au sérieux. Ces Turcs savaient qu'ils étaient, au fond, moins que les serviteurs, les esclaves du Pacha, et qu'il régnait sur eux, comme sur les fellahs, despotiquement. Le maître unique et suprême, c'était *Lui* (2), devant qui tout ployait. Il faisait et défaisait tout, les hommes et les choses.

L'Égypte qui avant son avènement comptait 16 provinces, il la divisa, à la française, en 24 départements, qui se subdivisaient en arrondissements et cantons (3). Ce furent des Turcs encore qu'il nomma à tous les postes de la hiérarchie provinciale (4) : mais dans sa pensée, gouverneurs, *moudirs*, *nazirs*, *mamours*, *kachefs*, tous, ses délégués, n'étaient que les titulaires provisoires de leurs postes. Car il ne s'abusait guère sur leur nullité. Il les savait ignares et vains (5). Mais le fait d'appartenir à une race impériale leur conférait un indiscutable prestige qui en imposait aux simples fellahs (6). La soumission absolue que les Turcs exigeaient d'eux, les fellahs s'y pliaient d'autant plus automatiquement qu'ils l'avaient, pour ainsi dire, dans le sang. Ils rampaient devant le plus humble des Osmanlis, qu'ils tenaient pour issu d'une souche très supérieure à la leur (7), et le respect qu'ils lui témoignaient était d'autant plus servile que s'affichait plus insultant le mépris que le Turc avait pour eux, qu'il traitait de fourbes, sales, sans foi ni loi, ni parole (8). Ainsi près de deux

(1) Dr Bowring : *Report on Egypt*..., p. 121.
(2) Hamont : ouvr. cité, p. 52.
(3) Dr Bowring : ouvr. cité, p. 120.
(4) *Ib.*, p. 121.
(5) Hamont : ouvr. cité, t. I, p. 384-389, 391 et suiv.
(6) Dr Bowring : ouvr. cité, p. 6.
(7) Dr Bowring : ouvr. cité, p. 6.
(8) Hamont : ouvr. cité, t. I, p. 388.

millions et demi d Égyptiens reconnaissaient le droit de vingt mille Turcs à les gouverner : *Que sommes-nous, sinon des fellahs ?* gémissaient-ils (1).

Mais les Turcs eux-mêmes se tenaient devant Méhémet-Ali comme les fellahs devant les Turcs : humbles et soumis. Dans ses circulaires il n'était point d'invectives dont il ne les accablât. « O ânes que vous êtes ! Que faites-vous ! » fulminait-il contre les gouverneurs qui avaient montré quelque lenteur à lui expédier des recrues. « N'avez-vous donc point de cervelle que vous ne puissiez comprendre ? C'est faute d'hommes plus compétents que je vous ai confié votre charge et vous ai choisis pour gouverneurs... » Tardaient-ils à lui expédier l'impôt, « ce retard prouve clairement que vous êtes un négligent crétin, et, une fois de plus, que vous êtes un âne », leur mandait-il, et ils les menaçait de les « déchirer en morceaux » s'ils ne déployaient plus de zèle.

Dans l'été de 1833, au cours d'une de ces tournées en province que périodiquement il entreprenait pour contrôler leur gestion et se renseigner par lui-même sur la condition du pays, ayant surpris les fraudes et les exactions des *nazirs* turcs dans les villes et les villages, séance tenante, il les révoqua, après leur avoir fait libéralement appliquer la bastonnade sur la plante des pieds. A leur place il nomma les cheikhs égyptiens. Il reprenait là un conseil que M. Drovetti lui avait donné en 1826. Un tel essai lui avait paru prématuré alors ; il n'en avait pas moins retenu le principe et, pour en finir avec le Turc, sur-le-champ il avait fait rafler quarante-cinq jeunes cheikhs, et les avait expédiés en France et en Angleterre s'abreuver aux sources mêmes de la culture occidentale.

D'instinct, flairant le péril, les Turcs, pour assurer quelque chance de survie à leur postérité, s'arrangèrent pour introduire quelques-uns de leurs enfants dans ces missions.

(1) Dr Bowring : ouvr. cité, p. 6.

§

« L'on dirait qu'un dessein prémédité s'est plu à établir une foule de contrastes entre les hommes de l'Asie et ceux de l'Europe », remarquait Volney (1). Atténuer, sinon supprimer ces oppositions, c'était le but que se proposait Méhémet par la création de ces missions. Il en attendait les collaborateurs dont il entretint un jour le docteur Bowring.

Les écoles, militaire et civile, en quoi se divisait cette institution figurent assez bien un laboratoire où l'on pouvait observer les progrès de la greffe occidentale sur le tempérament d'Orientaux incultes. Sous l'élégant uniforme les sujets de Méhémet exhibèrent bientôt un air d'aisance et quelque politesse : raffinement d'hommes tôt dressés à dissimuler et qui singeaient les manières parisiennes. Ni la tendance à une précoce obésité, ni certaine torpeur de l'esprit ne furent amendées. Les Turcs, chez qui l'orgueil demeurait le trait saillant, s'avérèrent impatients, colères, ombrageux même entre eux; souvent ils s'insultaient grossièrement dans leur idiome, se battaient, allaient jusqu'à dégainer. Ils tendirent, naturellement, à dominer leurs camarades arabes dont la caractéristique restait la servilité. Et leur prédilection même pour les questions politiques, dont ils traitaient d'un ton grave et posé, les signalait, pour quelques lustres encore, comme les maîtres des Égyptiens. Ceux-ci, d'autre part, témoignaient de vivacité et de souplesse dans les matières scientifiques.

Dix professeurs s'évertuaient à initier vingt-huit de ces élèves, en même temps qu'à la connaissance du français et de l'anglais, à celles de l'histoire et de la géographie, de la littérature, de la chimie, de la physique, de la méca-

(1) Voyage, t. II, 292. Cfr. une liste plus complète de ces contrastes qui ont survécu jusqu'à nous, dans *East and West*, par Lord Cromer. *The Quaterly Review*, n° 448, juillet 1918.

nique, de la balistique, de l'artillerie, des mathématiques, de la fortification et de l'art militaire, de la géométrie descriptive et de la topographie, — toutes sciences avec lesquelles les plus lointains ancêtres de ces gaillards de 18 ans n'avaient guère été familiers.

Aussi, de même que les fellahs creusaient les canaux, les étudiants égyptiens « piochèrent » en corvée un programme si chargé, et récitant la lettre ils n'essayèrent même pas d'en saisir l'esprit. Ils se montrèrent tous réfractaires aux mœurs comme aux sciences de l'Occident. Habitués aux bassesses et aux salamaleks, ils éprouvaient une secrète aversion pour des salons où attitudes et propos étaient mesurés, et les désertaient pour les brasseries et les mauvais lieux.

Des hurluberlus, et des exilés qui soupiraient après l'azur de leur ciel, la lumière ardente de la terre natale, une hutte de pisé ou un palais de pastiche stamboulin, voilà ce qu'ils furent à Paris. Quand ils rentrèrent en Égypte, ni Méhémet ni ses sujets ne prirent au sérieux ces précurseurs qui, eux-mêmes, s'ignoraient. Le Pacha en casa quelques-uns au petit bonheur dans ses « ministères », sans égard aucun pour leurs compétences. L'ambiance ne tarda guère à dissoudre les autres. Pour retenir et développer leur savoir, il leur fallait de la pratique. Non seulement les Levantins et les Francs la leur refusèrent, qui leur préféraient des concurrents européens, mais encore leurs propres frères qui, enlisés dans l'empirisme atavique, continuaient à recourir aux barbiers, par exemple, plutôt qu'aux médecins. Enfin, les Turcs les achevèrent, en les persécutant avec plus de haine que jamais. Et, déçus dans leurs vagues espoirs, humiliés et misérables, se dégoûtant de leur « profession libérale », ces embryons d'intellectuels sombraient de plus en plus dans le néant d'où Méhémet avait juré de les extraire.

Ainsi, malgré ses efforts, en dépit de ses sacrifices, Méhémet-Ali échoua lamentablement dans la tâche d'ex-

hausser l'Égypte au niveau de l'Europe. Mais s'étant tenu parole, et ayant réalisé ses plus secrets espoirs, il fut la dupe des apparences. Par une fiction diplomatique, vassal et tributaire du Sultan, mais, en fait, le maître absolu de l'Égypte, de la Nubie, du Senaar, du Dongola et du Kordofan, de la Syrie, de l'Arabie, et de l'île de Crète, d'Adana et de Tarse, il ne lui restait plus pour couronner toutes ses conquêtes qu'à arracher de gré ou de force son indépendance à la Porte. Pour y parvenir il comptait sur l'appui de ce que, fréquemment, il se plaisait à appeler sa *nation*. Sa formidable personnalité ayant absorbé toute l'Égypte, était-il le jouet de cette équivoque, ou bien cherchait-il à émouvoir par une figure de rhétorique et à se rendre propices des puissances qui, récemment, venaient d'émanciper les nations grecque et belge ? Arrivé, au pas de course et tout armé, au pinacle de la gloire et presque au comble de ses vœux, que ne jetait-il un regard en arrière pour s'assurer que sa *nation* le suivait de près ? Aucun lien ne rattachait le *front* à *l'arrière*, et ses *fellahs*, dont les baïonnettes gardaient la Syrie, non moins que ses *fellahs* ployés sur les fertiles labours d'Égypte ne saisissaient le sens de ce qu'il avait exigé d'eux, non plus ce qu'il voulait leur faire achever. Et au Kaire, et dans les autres villes, les mines, sous les turbans, apparaissaient hébétées et terrifiées, avec des yeux vides et des bouches béantes. Le sacrilège et brutal apprentissage qu'il leur avait imposé auprès des « chapeaux » (1) n'avait servi de rien aux Croyants. Ni ses quatre-vingt-quatre écoles, ni ses manufactures, ni ses journaux, ni les traductions de livres francs sorties des presses de Boulak n'avaient pu en altérer le fonds inerte. Le Pacha, il est vrai, ne se dissimulait pas que les résultats obtenus ne correspondaient pas tout à fait à ses désirs. Cependant il s'estimait content de ce qu'il avait déjà accompli, pen-

(1) Les Francs, qui portaient des chapeaux au lieu de turbans.

sant avoir amené son peuple à une phase de transition. « J'ai dû commencer par gratter avec une épingle le sol de l'Égypte », expliquait-il au docteur Bowring, « maintenant je puis le cultiver avec une bêche, mais j'entends retirer tous les profits d'une charrue ». Aux voyageurs le félicitant de la victoire de Konieh il prédisait, en souriant, d'autres victoires plus extraordinaires : c'était à la conquête de l'intelligence des Égyptiens qu'il faisait allusion. « Qu'il me soit donné dix ans de plus à me consacrer à l'amélioration de l'Égypte, et toute la face du pays en sera bouleversée », s'exclamait-il en 1837. Ce vœu fut exaucé. Cependant il fut impuissant à tenir sa promesse. Il n'eût pu la tenir, même si l'Angleterre ne l'avait terrassé (1839-40). Des serviteurs il en eut tant qu'il pouvait en désirer, et il commanda à des esclaves, mais jamais il ne rencontra ce qu'il chercha toujours sans jamais le trouver : des collaborateurs.

III

Pour une fois, et à son insu sans doute, les faits devaient donner raison au Sultan, dont le firman de 1841 ne concédait à Méhémet-Ali que le gouvernement viager de l'Égypte. La destinée de cette contrée, sa création, toute personnelle, était liée à la sienne propre. Il avait façonné, organisé l'Égypte : n'existant que par lui, elle ne pouvait pas lui survivre. A sa mort (1849) ce ne fut qu'un corps sans âme, vidé de tous les principes de la vie.

La symbolique bêche de son grand aïeul, Abbas Pacha (1849-1854) la laissa choir sur le sol à peine éraflé. Saïd Pacha (1854-1863), qui la ramassa, s'en servit à tort et à travers. Il usa à sa fantaisie, et sans profit pour le pays, du plus absolu des pouvoirs. La fameuse *nation* de Méhémet-Ali le laissa faire avec la même navrante impassibilité. En vérité, cette nation-là offrait le plus extravagant des spectacles.

Tout en haut trônait une singulière aristocratie turque, raccolée parmi les domestiques du Pacha, tous nantis de grasses *abadiehs* et de *chifliks* considérables : son cuisinier, son barbier, son porte-pipe, son baigneur, ceux à qui il donnait ses pantoufles à retirer et sa moustiquaire à tenir suspendue sur son sommeil.

Les « ministres » venaient ensuite, quoique leur naissance et leur ignorance les égalât à la noblesse ancillaire. Mais, leur charge étant plus précaire, leurs fonctions moins importantes, et moins fréquent leur contact avec le Pacha, l'opinion publique les tenait en moindre estime.

Enfin la tourbe des fonctionnaires, fussent-ils pachas, beys ou *effendis* (1), occupait dans les villes le dernier échelon de la hiérarchie sociale.

Car le reste, artisans et marchands, ne comptait pas : démobilisés avec la suppression du monopole qui ne prit fin qu'avec Méhémet-Ali, c'est, d'ailleurs, à peine s'ils commençaient de se relever.

Ce système tout féodal se dédoublait pour les provinces, où le Pacha déléguait son autorité à un *cheikh el beled*. Celui-ci désignait, parmi les plus gros propriétaires, les *cheikhs* des villages. Collecteurs d'impôts, pourvoyeurs de corvées, et juges tout à la fois, ils étaient, dans leur ressort, le Pacha lui-même en miniature. Comme autour de celui-ci s'empressaient autour d'eux leurs serviteurs : avec leur patron et le santon, ils formaient l'aristocratie du village. Le boucher, le boulanger, le barbier et autres « capitalistes » en composaient la bourgeoisie. Le peuple-esclave, c'était toujours les fellahs. Quelques-uns possédaient un lopin de terre ou l'usufruit précaire d'une parcelle du communal. Tous demeuraient des serfs attachés à la glèbe, taillables et corvéables à merci. Sous la *courbache* haut levée, ils creusaient des canaux pour les terres des gros pachas turcs travaillaient aux voies ferrées des compagnies anglaises. Pourtant, dans l obscur tréfonds

(1) Tout fonctionnaire était *effendi*.

de leur humble conscience commençait de germer le sentiment de l'injustice. Il s'attaquait au Pacha du village, le cheikh, ce tyranneau dont journellement ils éprouvaient la persécution, à l'adresse de qui, le long des remblais du chemin de fer de Suez, les strophes plaintives alternaient avec les antistrophes dénonciatrices :

— Nous sommes tous en haillons,
Nous sommes tous en haillons
— Pour que les cheikhs soient de drap vêtus.

Et les tous petits fellahs et les toutes petites *fellahas* conjuguaient de même leur peine rythmée :

— Ils nous affament, ils nous affament
— Ils nous battent, ils nous battent
— Mais il y a quelqu'un là-haut,
Il y a quelqu'un là-haut
— Qui les châtiera bien
Qui les châtiera bien (1).

§

Sur la fin du pachalik de Saïd, la guerre de Sécession offrit aux fellahs l'occasion de s'affranchir quelque peu. La surenchère du coton atteignit alors, en bourse, des prix fantastiques. L'or coula dans les huttes de ceux qui s'avisèrent de cultiver cette plante. Mais des siècles de servage leur en avaient désappris la valeur avec la couleur et le son. Singeant les cheikhs, ils gaspillèrent leurs gains, souhaitant de posséder eux aussi leur petit harem d'esclaves circassiennes et abyssines qu'ils couvraient de parfums, de colifichets et de verroterie puisés dans les boîtes des colporteurs grecs (2).

Les années grasses durèrent autant que les hostilités du Nord contre le Sud. Le prodigue Ismaïl Pacha (1863-79) qui avait établi sur la hausse l'assiette de ses impôts,

(1) N. W. Senior : *Conversations and Journals in Egypt and Malta* Londres, 1882.
(2) Mackenzie Wallace : *Egypt and the Egyptian Question*, Londres, 1883, p. 319.

ne se soucia pas de la rajuster après la baisse. Accablés de taxes excessives, les fellahs se virent forcés d'emprunter aux colporteurs, instantanément mués en usuriers. Au lieu de les tirer d'embarras ce dangereux expédient acheva leur ruine : Ismaïl expropria ses contribuables endettés, confisquant à son profit 950. 000 acres des terres les plus fertiles de l'Égypte.

Comme Méhémet jadis de Napoléon 1er, Ismaïl Pacha s'inspira de Napoléon III. Mais il s'appliqua à le plagier lourdement, lui empruntant pêle-mêle le décorum de sa cour, les principes de son gouvernement, l'aspect de sa capitale, les mœurs de ses boulevards, les ténors de son opéra et les comédiennes de ses théâtres. Car Ismaïl se piquait d'être de son temps. C'était celui de l'empire libéral. Il prit à Ismaïl la fantaisie de paraître un Khédive libéral, et pour cela il dota l'Egypte d'un « Parlement ». Au juste ce n'était qu'un germe de parlement. Cela groupait les cheikhs des villages et autres notables « élus par les communes » qui se réunissaient une fois l'an pour recevoir du Conseil privé un rapport sur l'administration de l'exercice écoulé. Il entrait également dans ses attributions d'examiner tout projet de réforme fiscale, de nouveaux travaux « d'utilité publique » et autres questions d'intérêt local qui pouvaient lui être soumis et là-dessus d'émettre son avis (1).

Que ce parlement ne fût qu'un fantôme, on le vit bien aux dilapidations d'Ismaïl, qu'il ne put empêcher. Le Khédive ruina l'Égypte impunément, jusqu'au jour où il lésa les intérêts *européens*. Étant de race osmanlie d'abord, et orientalement fastueux ensuite, malgré tout il demeurait cependant populaire chez lui.

« Nul parmi ceux qui connaissent l'Égypte ne doute que si le Khédive voulait proclamer son indépendance il serait soutenu par toutes les classes de la société », écri-

(1) Mac Coan, *Egypt as it is*, Londres, 1878, 2e édit., p,117, et la très curieuse note de la p. 118.

vait M. Mc Coan (1) vers 1878. Mais il eût dû spécifier à qui il s'agissait de ravir cette indépendance : au Sultan ou aux Européens. La suzeraineté du premier n'était plus depuis longtemps qu'une ombre vaine ; celle des seconds, au contraire, devenait de plus en plus une terrible réalité. Et c'était bien contre eux que s'élevait déjà au Kaire la clameur : « *l'Egypte aux Egyptiens* », qui reflétait si curieusement les intentions de Méhémet-Ali. Celui-ci n'avait entendu se servir des Européens que comme d'instructeurs intérimaires. Son plan de régénération ayant avorté, les Européens avaient pris racine en Égypte. Ils en étaient devenus les seigneurs et maîtres. Ce fut surtout dans les administrations de l'État, qu'ils encombraient exclusivement, que leur ingérence se fit la plus gênante pour certaines classes d'Égyptiens (2). Aussi, au Kaire, les *effendis*, menacés dans leur existence, commençaient-ils à lever la tête. Frustrés par les Européens des emplois en vue desquels on les avait préparés, ils firent volontiers cause commune avec les officiers égyptiens qu'opprimait l'accaparement systématique des grades supérieurs par les Circassiens de l'entourage du Khédive (3). Ce fut là toute l'origine du mouvement dit arabiste.

Alors, *l'Egypte aux Egyptiens* signifiait réellement l'Égypte aux *effendis* et aux officiers (4).

Volney attribuait la servitude des Égyptiens à l'absence, dans leur sein, « d'un ordre mitoyen qui, participant des qualités du peuple et du gouvernement, fait en

(1) *Ib.*, p. 85.
(2) Villiers-Stuart, *Egypt after the war*, London, 1883, p. 460 et suiv.
(3) *Ib.*, p. 460. Le Khédive Ismaïl avait rétabli les missions de Méhémet-Ali.
(4) *Ib.*, p. 321. Déjà sous Méhémet-Ali l'armée témoignait d'un vague sens national :

« Les Egyptiens incorporés dans les régiments d'infanterie... oublièrent leur premier état, et d'humbles, avilis qu'ils étaient dans les communes, ils prirent sous les drapeaux une attitude tout à fait opposée... Ils se disaient soldats de Méhémet-Ali, et cette qualification était à leurs yeux un titre de considération. Si des Turcs, pour les insulter, rappelaient leur origine en les nommant *fellahs*, ils répliquaient avec énergie et rendaient insulte pour insulte. *Les Egyptiens obtinrent un décret qui défendait aux Ottomans de se servir du mot fellah ;* et les Arabes déclaraient qu'ils étaient, comme les Turcs, *serviteurs* d'un même maître ». Hamont, *L'Egypte*, II, 17.

quelque sorte équilibre entre l'un et l'autre. Cet ordre est la classe de tous ces citoyens opulents et aisés qui, répandus dans les emplois de la société, ont un intérêt commun qu'on respecte les droits de sûreté et de propriété dont ils jouissent. Le noyau de cet ordre-là commençait de se former en Égypte, où le gouvernement avait passé des mains du Khédive à celles des Européens (1876-1881). Mais si une communauté d'intérêts, résultant de l'identité des griefs, reliait le tiers-état égyptien à l'armée, nulle solidarité n'existait entre ces deux facteurs et « cette multitude qu'on appelle peuple qui, quoique forte par sa masse, est toujours faible par sa désunion (1) ». En l'occurrence, elle se trouvait complètement asservie aux ci-devant colporteurs, et uniquement absorbée par le difficile problème de pouvoir se mettre une molle galette de maïs sous la dent, tout en satisfaisant aux exigences parallèles, exorbitantes et périodiquement renouvelées des collecteurs d'impôts et des usuriers. Les provinces, demeurant sans rapport, comme sans contact avec le Kaire, centre nerveux de l'Égypte, ne bougèrent pas à l'appel d'Arabi et leur apathique neutralité voua à l'échec la révolte des « trois colonels » (1881-1882).

Bien qu'ayant su admirablement diagnostiquer les causes de cette révolte, les Anglais (1882-1918) négligèrent d'en dégager l'enseignement qu'elle comportait pour eux. A vrai dire, ils cherchèrent à biaiser avec la réalité des choses, et ils finirent par s'empêtrer dans une situation très critique et sans autre issue possible que l'évacuation à brève échéance.

Comme il s'y était engagé, le gouvernement de S. M. B. restaura l'ordre en Égypte, mais il le restaura à son profit. Il chargea Lord Dufferin, son ambassadeur, de rédiger une charte constitutionnelle à l'usage des Égyptiens, *coloured men*, partant, méprisables comme humanité. Malicieux et subtil, Lord Dufferin adopta, dans ses

(1) *Voyage en Egypte*, t. I, p. 161.

grandes lignes, la constitution déjà existante ; même il affecta de se montrer plus précis et plus libéral que ne l'avait été Ismaïl Pacha; il prit soin toutefois d'y insérer quelques clauses perfides sans le paraître et qui restreignaient, au point de les annuler, l'autorité du Khédive, les pouvoirs de ses ministres, et l'influence de l'Assemblée Générale et du Conseil Législatif dont il préconisait l'institution.

« Il est essentiel que, dans les questions importantes affectant l'administration et la sécurité de l'Égypte, les conseils du gouvernement de S. M. soient suivis aussi longtemps que durera l'occupation provisoire. Gouvernants et ministres devront exécuter ces conseils ou démissionner», avait impérativement prescrit Lord Granville à Sir Evelyn Baring (Lord Cromer) son « Consul général » en Égypte.

Le Khédive régna donc et Lord Cromer gouverna. Les ministres « égyptiens » écrivaient sous la dictée des « conseillers » britanniques tous les ordres qu'on leur demandait de signer sous forme de lois, décrets et règlements. Ces ministres étaient la postérité de l'ancillaire noblesse de Saïd. Le proconsul britannique et ses «conseillers » s'en accommodaient d'ailleurs parfaitement. Ils leur réservaient les sinécures qu'impitoyablement ils refusaient aux Égyptiens autochtones. Même dans les postes subalternes ils préféraient à ceux-ci des étrangers, syriens et arméniens, serviles et délateurs. Par ailleurs les administrations étaient méthodiquement envahies par la foule sans cesse croissante d'Anglais ignorants, mais suffisants. Ainsi se trouvèrent peu à peu éliminés les *effendis* à qui l'accès, l'espoir même des fonctions de l'Etat devenait fermé.

Mais si elle fut une marâtre pour les *effendis* l'Angleterre déploya toute sa sollicitude envers les fellahs. Sollicitude tout intéressée, sans doute, et à la base de laquelle on distingue aisément les prodigieux profits des filateurs

de Manchester. Si les Anglais ne jugèrent pas opportun de les protéger tout de suite contre les exactions des Shylocks levantins, du moins défendirent-ils les fellahs contre l'arbitraire des cheikhs. Ils abolirent la corvée, la *courbache*, développèrent et perfectionnèrent l'irrigation, répartirent équitablement les impôts. Les fellahs, quelque paradoxal que cela puisse paraître, ne furent définitivement affranchis que sous l'occupation britannique. Et comme c'étaient des êtres paisibles et doux, pour qui leurs villages représentaient toute la patrie, qu'ils formaient la masse de la population, qu'ils restaient encore sans grandes relations avec les villes, et tels Candide sur le retour, ignorant la politique, mettaient leur bonheur à cultiver leurs feddans, les Anglais espéraient se ménager en eux un allié en cas de troubles « nationalistes ».

Mais les nécessités de la guerre les obligèrent à dévier de cette politique habile et sage. En dépit de solennelles promesses, ils réquisitionnèrent les animaux d'abord, les récoltes ensuite et, enfin, les *fellahs*, n'épargnant que les enfants et les vieillards. Enrôlés de force dans le *Labour Corps* par centaines de mille, des Égyptiens furent dirigés sur la Palestine ou dépêchés vers la France pour creuser des tranchées, qui devenaient souvent leurs tombes, car ils supportaient mal le froid et l'excessif labeur.

Durement éprouvés pendant la guerre, sortant de leur proverbiale torpeur, les *fellahs* s'enflammèrent à la croisade de Zaghloul. Excités par leurs émissaires, ils firent cause commune avec les *effendis*, lynchèrent les « Inglizz » douloureusement surpris de cette soudaine et furieuse métamorphose (1).

Ainsi, pour la première fois depuis des siècles, ces deux portions de l'Égypte, les villes et les campagnes qui jus-

(1) Ce que Volney disait des beys [*Voyage*, 1, 161] s'appliquait fort bien aux Anglais « pour détruire ou réformer les Mamelouks, *il faudrait une ligue générale des paysans...* » « Tout prouve, affirmait encore Volney, que si le préjugé a su leur trouver (aux *fellahs*) de l'énergie sur certains points, cette énergie n'a besoin que d'être dirigée pour devenir un courage redoutable ». *Ib.*, 1, 166.

qu'en mars 1919 demeuraient séparées d'intérêts et de sentiments, se trouvèrent soudées en une seule et même nation.

« Une nation, dit Renan (1), est une grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore. »

Depuis la révolution unanime de mars 1919, ayant « souffert, joui, espéré ensemble », les Égyptiens se sont incontestablement affirmés comme une nation.

C'est là un événement dont on ne saurait surfaire l'importance pour l'avenir de l'Égypte.

AURIANT.

(1) Renan, *Qu'est-ce qu'une nation ?* p. 27.

LE
MENEUR DE CHÈVRES[1]

—

XXXIII

VERS LES ALPES

Le lendemain, Lagnel reçut, dans le parc Borély, les félicitations du lieutenant Smith :

— Pour un premier voyage, vous avez fait vite, mon garçon. Mais il nous faut encore beaucoup de chèvres, vous savez. Quand vous repartez ?

— Aujourd'hui, si vous voulez, mon lieutenant. Seulement, je vais dans les Alpes et je pars tout seul.

— Ah ! les boys n'ont pas été convenables pour vous ?

— Mon lieutenant, c'est embêtant de ne pas se comprendre. On ne fait pas du bon travail. Et puis, les boys devraient bien manger comme tout le monde.

— Ça c'est vrai. Mais, alors, ils ne seraient pas des Hindous.

Le lieutenant Smith éclata de son rire cordial et ajouta, en quittant Lagnel :

— Faites donc seul, mon garçon.

Lagnel, par l'intermédiaire de l'interprète, M. Ducange, rendit des comptes au «transport officer». Celui-ci ne manqua pas de le saluer d'un retentissant *O. C. Goats* et ne lui fit aucune observation pour le marché conclu.

Nanti d'argent et d'une feuille de route qui lui permettait de s'arrêter où il voudrait sur la ligne des Alpes, Lagnel s'achemina incontinent vers la gare.

(1) Voy. *Mercure de France*, nos 573, 574 et 575.

Il lui semblait, cette fois, être allégé d'un grand poids. Il ne sentait plus, enfin, derrière lui, la présence de ces deux escogriffes qui avaient gâté son séjour à Aix. Il allait jouir de sa liberté, voyager à sa guise, passer inaperçu et connaître tous les agréments de son nouveau métier.

Tandis que le train l'emportait au delà de Marseille, puis au delà d'Aix, il retrouvait au fond de lui l'allégresse de sa dix-huitième année, quand il avait quitté la Meuse pour suivre sa fantaisie :

— Il n'y a de vrai que le changement, de bon que le départ ! Je ne sais pas pourquoi je suis resté si longtemps fixé. Douze ans d'immobilité ! De quoi tuer un homme ! Vive le trimard ! Vive le chemin de fer !

Lagnel savourait d'autant plus sa situation que le train contenait plusieurs permissionnaires du 3e de ligne et que l'un d'eux, monté dans son compartiment, était un soldat de sa compagnie, nommé Arnaud.

La stupéfaction du camarade de Digne avait été grande en reconnaissant Lagnel qui, un sourire goguenard au coin de sa moustache rousse, le regardait :

— Comment, c'est toi, Lagnel ?

— Il paraît, mon vieil Arnaud.

— Tu n'es pas parti ?

— Pas si bête !

— Tu reviens à la compagnie ?

— Ah ! non, par exemple !

— Tu es dans les Alpins, maintenant ? Je vois que tu portes le béret.

— Je suis avec les Hindous.

— Avec les Hindous ?

— Oui, à Marseille,au parc Borély.

— Quelle blague ! Raconte ça à d'autres !

Arnaud était persuadé que Lagnel se moquait de lui. Pourtant, il demanda encore :

— Et qu'est-ce que tu fais avec les Hindous ?

— Je voyage.

Le visage d'Arnaud, brave garçon, mais susceptible, se rembrunit. Il trouvait la plaisanterie un peu forte.

Lagnel continuait :

— Oui, mon vieux, je voyage. Je vais où je veux. Je suis mon maître. Je m'arrête où ça me plaît. Je rentre quand je suis fatigué d'être dehors. Et, naturellement, tous les frais de cette belle vie me sont payés.

Arnaud, cette fois, était fixé. Il s'éloigna de Lagnel en bougonnant :

— Possible que tous tes frais te soient payés. Mais ce n'est pas une raison pour te payer ma tête.

Lagnel se mit à rire. Arnaud, buté, ne voulut plus lui parler jusqu'à Saint-Auban.

Là, au moment de changer de train pour Digne, il se leva et, se tournant vers Lagnel qui restait paisiblement assis :

— Alors, l'Hindou, tu t'amènes ?

— Non, merci, ce sera pour une autre fois.

— Où vas-tu donc, comme ça ?

— Je te l'ai dit, je vais où je veux. Je ne sais pas encore où je débarquerai. J'ai envie de pousser jusqu'au bout de la ligne. Mais je te promets de te rendre visite, un de ces jours, à Digne. En attendant, donne bien le bonjour de ma part au capitaine Tatata.

— Sacré farceur !

Arnaud sauta du train et, planté sur le quai, parmi les autres permissionnaires de Digne, qui attendaient avec lui la correspondance, il leur montrait Lagnel qui, la pipe à la bouche, et l'air joyeux, s'éloignait vers le nord en faisant, de la portière, des gestes d'adieu.

Dans le compartiment, tous les voyageurs, à l'exception d'un seul, étaient des soldats et Lagnel ne pouvait se défendre d'une certaine satisfaction en les écoutant parler de leurs garnisons, de leurs chefs, de leurs permissions et des départs pour le front.

Un fantassin disait :

— A Gap, le capitaine ne donne vingt-quatre heures qu'aux bons tireurs.

Un autre :

— Nous, à Sisteron, il faut recevoir une dépêche et encore tu risques la prison. Tu n'es pas plutôt parti que le commandant envoie la gendarmerie à la maison. S'il n'y a personne de malade, ou si l'enfant n'est pas encore né, tu n'y coupes pas.

Un artilleur :

— A Briançon, pas de permissions tant que tu n'es pas désigné pour le front. Quand on t'en accorde une, tu sais ce que ça veut dire.

L'unique civil, placé devant Lagnel, était un jeune homme de vingt-cinq ans environ, petit et trapu, le visage sérieux, vêtu d'un complet de voyage et coiffé d'un chapeau mou. Il s'accoudait sur une lourde valise de cuir bariolée d'étiquettes.

Depuis Marseille, Lagnel et lui n'avaient échangé que de rares paroles.

Cependant, à mesure que le train montait et que les montagnes apparaissaient, le jeune homme semblait vouloir sortir de sa réserve. Il se penchait à la portière, contemplait d'un œil avide les cimes bleues qui se dessinaient sur le blanc du ciel, et, quand il se rasseyait, ses pommettes étaient avivées et un sourire errait sur ses lèvres.

—Comme c'est beau, les Alpes ! finit-il par dire à Lagnel.

— C'est la première fois que vous les voyez ? demanda celui-ci.

— La première fois ? Oh non ! Seulement, j'étais parti depuis longtemps et les Alpes sont mon pays. Alors, vous comprenez ?

— Je comprends.

— Là-bas, d'où je viens, il y a aussi des montagnes.

Mais elles n'ont pas cet air accueillant et,en même temps, majestueux, des chaînes que nous voyons se dérouler en ce moment. Les Alpes ! Voilà près de cinq ans que je soupire après elles ! Toutes mes fatigues sont oubliées !

— Vous venez de loin ?

— Du Mexique.

— Du Mexique ?

— Oui, de Guadalajara, où je fais du commerce. Je me suis mis, dès que j'ai connu la déclaration de guerre, à la disposition du Consul. J'ai eu bien du mal pour gagner Mexico, puis pour m'embarquer. Enfin, me voilà. Je cours embrasser mes parents à Barcelonnette, avant de rejoindre mon régiment sur le front. Combien je suis heureux d'être arrivé à temps pour me battre, moi aussi !

Lagnel regardait celui qui venait ainsi, à travers des milliers de lieues, au devant de la destinée. La force qui le poussait donnait aux yeux du jeune homme une flamme tranquille, difficile à soutenir.

Lagnel parla aussitôt d'autre chose. Il se renseigna sur les diverses vallées des Hautes et des Basses-Alpes et sur les chèvres qu'on y pouvait trouver.

— Les vallées du Briançonnais, répondit le jeune homme, doivent être sous la neige à cette époque-ci. Pourquoi ne viendriez-vous pas avec moi dans la vallée de Barcelonnette, qui est encore praticable et où les chèvres ne manquent pas ?

Lagnel accepta et tous deux descendirent bientôt à la petite station de Prunières, d'où une automobile les emporta vers Barcelonnette.

XXXIV

LES « AMÉRICAINS »

Lagnel et le jeune homme étaient assis sur le devant de l'automobile, près du chauffeur.

Tandis que Lagnel ne trouvait rien d'extraordinaire aux paysages qui se déroulaient et que la vallée, sur laquelle le soir n'allait pas tarder à tomber, le frappait seulement par son âpreté, son compagnon s'exaltait à chaque tournant.

— Voyez, disait-il, au pied de ces rochers, cette eau qui coule. C'est l'Ubaye. Ce n'est qu'un torrent, qui va se jeter dans la Durance, mais il arrose Barcelonnette ! Il vaut, pour moi, les plus grands fleuves du monde. Mon enfance a été bercée à ses murmures. Ma jeunesse a rêvé sur ses digues. Quand je pensais au pays, dans mon comptoir du Mexique, je voyais toujours l'Ubaye qui serpentait, blanche et bleue, comme elle fait là-bas.

De hautes murailles dentelées dominaient à présent la vallée et barraient l'horizon. La route, par instants, était suspendue, comme un fil, sur des abîmes.

— Remarquez, continuait le jeune homme, le contraste des deux côtés de la vallée. De ce côté, que nous appelons l'*Adrech*, il y a des prés, des cultures, des hameaux, de la gaîté et du soleil.

Lagnel regardait et ne voyait que des étendues grises et des maisons perdues parmi quelques carrés de seigle couchés par les orages.

— De l'autre, que nous appelons l'*Ubach*, il y a des forêts de sapins et de mélèzes, de la fraîcheur et de l'ombre, des coins délicieux.

Lagnel regardait encore et ne découvrait, à perte de vue, que des pentes sauvages, hérissées d'arbres noirs, tout un pays que des roches vives enfermaient comme dans une prison.

L'automobile dépassa le village de Saint-Vincent, puis le lac du Lauzet. Dans l'eau du lac, la nuit jetait sa grande nasse où se prenaient les reflets des arbres et des maisons.

Bientôt, le jour s'évanouit, les cimes se confondirent, les vallées se comblèrent. Le phare n'éclaira plus qu'un

morceau de la route, épuisant ses rayons à vouloir percer l'épaisse barrière d'ombre contre laquelle la voiture semblait devoir sans cesse se briser.

Lagnel se taisait. Son compagnon regrettait que la nuit eût si vite enveloppé toutes choses :

— J'aurais aimé, dit-il, vous faire connaître les habitants autant que le pays et vous montrer, en passant, les plus belles villas de la vallée. Certaines, pour le luxe, valent les villas de la Côte d'Azur. C'est là que vivent les Américains.

— Les Américains ?

— On appelle ainsi ceux des Bas-Alpins qui, après fortune faite en Amérique, sont revenus vieillir dans la vallée natale. On peut dire que c'est là notre rêve à tous. A Barcelonnette, qui n'a pas trois mille habitants, il y a une centaine de ces villas. A Jausiers, la route en est bordée. On en voit même dans la haute vallée, vers Saint-Paul et vers Larche. Je ne crois pas qu'il existe un autre coin, dans les montagnes de France, où se comptent tant de millionnaires.

Et le jeune homme expliqua comment s'est établi, voici près de quatre-vingts ans, un courant d'émigration entre la vallée de Barcelonnette et le Mexique et comment chaque famille, depuis Prunières jusqu'aux confins italiens, choisit dans son sein deux ou trois individus qui s'en vont vendre des draps et des soieries à Vera-Cruz, à Puebla, à Mexico, pendant que l'aîné des enfants reste pour garder la maison et cultiver le champ.

— Aujourd'hui, ajouta-t-il, la conquête commerciale du Mexique est une chose faite. Les Mexicains trouvent naturel de dire « un Barcelonnette » pour « un Français ». Nous avons créé là-bas des comptoirs innombrables. Malheureusement, la guerre est venue. La plupart sont fermés. Mes camarades, moins éloignés que moi dans les terres, ont pu prendre les premiers bateaux, laissant leurs affaires à l'abandon, pour venir se battre. Beaucoup

d'entre nous ne reverront sans doute pas le Mexique. Tant pis ! D'autres nous remplaceront ! L'important, pour le moment, c'est de chasser les Boches de France. N'est-ce pas votre avis ?

— Certes ! dit Lagnel, sans autrement insister.

L'automobile s'arrêta quelques instants à Méolans, un village plaqué contre les rochers et qui, rapporta le jeune homme, reste en hiver près de deux mois sans voir le soleil.

Peu après, des peupliers bordèrent la route et la barrière de l'ombre parut s'être reculée. Puis, des maisons avec des lumières apparurent. On arrivait à Barcelonnette.

Plein de complaisance, le jeune homme, avant d'aller chez lui, conduisit Lagnel à l'Hôtel du Cheval-Blanc, où ils se quittèrent, en se souhaitant mutuellement bonne chance.

Le lendemain, Lagnel voulut prendre conscience de sa liberté et il consacra sa journée à se promener dans la ville et sur les digues de l'Ubaye. Comme le temps était couvert et qu'un vent assez vif lui cinglait le visage, il s'ennuya bientôt devant les montagnes qui dominent Barcelonnette, le « Pain de Sucre » et le « Chapeau de Gendarme », ainsi que devant les vieilles maisons et les villas flambant neuf échelonnées aux bords du torrent et de la route.

Quand vint le soir, il fut heureux de se réfugier dans la salle de l'Hôtel du Cheval-Blanc et, devant un bon feu, d'y causer avec son hôtesse de son métier de meneur de chèvres et de l'objet de son voyage.

Lagnel voulait appliquer le système que lui avait indiqué Cadéac : parcourir tous les coins de la vallée et rassembler au jour fixé, à la gare de Prunières, les chèvres qu'il aurait pu recueillir.

Pendant une semaine, il visita les hameaux, les villas et les fermes, de Barcelonnette à Saint-Paul. A mesure

qu'il montait vers la frontière, la neige des sommets s'étalait sur les pentes et couvrait les forêts. A Saint-Paul, les prés étaient blancs, autour des maisons, et les bêtes ne quittaient plus l'étable.

Il entra ainsi en rapport avec quelques-uns de ces « Américains » dont son compagnon de voyage lui avait parlé.

Il constata tout de suite qu'ils étaient redevenus de braves montagnards. Si leurs villas étaient ultra-modernes, leurs personnes ne suivaient guère les modes et ils ne différaient pas, extérieurement, des frères et des cousins restés au pays. Plusieurs d'entre eux avaient épousé une amie d'enfance qui, en les attendant, gardait les bestiaux dans la montagne. Ceux qui les avaient encore montraient avec orgueil leurs parents, de bonnes vieilles à la coiffe de lingerie et des vieux au dos cassé, auxquels on réservait la place d'honneur.

Dans certains endroits, à côté d'une ferme branlante aux toits d'ardoise blanchis par les hivers, se dressait une construction flamboyante, avec tourelles, pignons, tuiles rouges, escaliers de marbre, grilles en fer forgé. C'était un « Américain » qui n'avait pas voulu toucher à la maison paternelle et qui se plaisait à se souvenir qu'il était né là, dans cette masure, entre l'écurie et le grenier.

Lagnel constata aussi que, malgré leur richesse, les « Américains » n'étaient pas à l'abri de la guerre.

Ils en souffraient, d'abord, dans cette richesse même, car le change avait terriblement baissé et ils ne recevaient plus rien du Mexique. Ils en souffraient, encore et surtout, dans leurs enfants qui, accourus à travers l'Océan, n'étaient pas plus ménagés que les autres Français.

La belle joie de la vallée était éteinte. Les pianos se taisaient dans les salons modern'style. Les automobiles ne sortaient plus en trépidant de leurs garages. Derrière les vitres des vérandas, des yeux rougis apparaissaient sous des voiles de deuil.

Pour des chèvres, Lagnel en trouva autant qu'il en voulut.

De tous côtés, au jour indiqué, des charrettes se dirigèrent vers Prunières. Il en vint de Tournoux, de la Condamine, de Saint-Pons, des bois de Lachaud et de Gaudissart, du vallon des Amos. Il en vint même une du pied du mont Chambeyron où Lagnel, dans une bergerie, au bord de la route, avait acheté quatre chèvres blanches et un petit chamois captif que l'une des chèvres nourrissait.

Les quatre chèvres, seules, furent à la gare. Le *camous* en passant devant les prés de Fouillouze, où, au printemps, poussent à pleines mains les manettes et les edelweiss, y avait peut-être vu bondir sur la neige un troupeau de ses pareils. Il avait rompu son attache et s'était élancé vers la liberté.

Quand Lagnel quitta la vallée de Barcelonnette, une neige légère poudroyait à l'horizon, mais deux wagons bêlaient derrière lui.

XXXV

LE RETOUR A DIGNE

A peine arrivé à Marseille, Lagnel, qui avait pris goût à son métier, et que l'hiver pressait, repartit pour les Alpes.

L'idée lui était venue de tenir la promesse qu'il avait faite, en plaisantant, à son camarade Arnaud, et de retourner à Digne.

Mauvaise idée. Il ne trouva, dans son ancienne garnison, ni la tranquillité d'esprit, ni les achats faciles, qui avaient marqué son précédent voyage.

Dès qu'il eut mis les pieds sur le pont de la Bléone, au lieu de rire, comme il le croyait, de ses angoisses passées il sentit celles-ci l'assaillir de nouveau :

— Ça, c'est trop bête !

Tout en disant cela, il se surprit à hâter le pas, pour échapper aux évocations du pont maudit.

Il s'était préparé à « crâner » et voulait entrer carrément dans la caserne du Lycée, pour y dire aux copains de l'escouade :

— Me voilà ! C'est moi, Lagnel ! Je ne suis pas parti ! Le capitaine ne m'a pas eu !

Or, quand il eut franchi le pont et qu'il vit sur sa droite les bâtiments blancs du Lycée, au bord des eaux jaunes du torrent, il détourna la tête et, comme un groupe de soldats descendait du boulevard Gassendi, il passa vivement de l'autre côté, pour les éviter.

— Qu'est-ce qu'il me prend ? Je suis maboul !

Maboul ou pas maboul, lui qui s'était promené paisiblement dans les rues de Barcelonnette, qui avait bu au café, mangé à l'hôtel, causé avec un tas de gens, éprouvait à Digne une envie impérieuse de se cacher, d'éviter les cafés, les officiers, les soldats et même les civils.

Essayant de se rendre compte de son état et de s'en excuser à ses propres yeux, Lagnel expliquait ainsi son inquiétude :

—Il vaut mieux que je ne rencontre personne, c'est certain. Si je tombe sur le capitaineTatata, ou l'adjudant Siméoni, ou un simple gradé de la compagnie, ils sont capables de ne pas me croire. J'ai beau être en règle, ils ne voudront rien entendre. Ils feront du raffut, écriront à Marseille, demanderont des renseignements. On me mettra à la boîte, en attendant.

Lagnel prit, comme auparavant, les petites rues du vieux quartier et, comme auparavant, n'eut d'apaisement que lorsqu'il eut franchi le seuil du Bar de la Stura.

— *Sacramento !* C'est toi, François ! fit le patron, en levant les bras au ciel. Et d'où sors-tu ?

Lagnel conta son aventure.

— Pas *poussible!* Tu es devenu un *embousqué*, François, un *embousqué !* s'exclamait le Piémontais...

François retrouva, dans la cuisine, la zia Margarita, toujours penchée, comme une sorcière, sur ses marmites, et, à sa place habituelle, sur la planche, le paquet ficelé de ses habits civils, qu'il revêtit aussitôt. Redevenu compagnon charpentier, il allait pouvoir se montrer et circuler sans crainte dans la ville.

Auparavant, il entama avec le patron une bouteille de Barbéra et fit quelques parties de cartes.

— *Countacho !* disait Donato, je ne pensais plus te revoir !

— Il s'en est fallu de peu, collègue !

Les deux hommes choquaient leurs verres et lançaient au plafond leurs grands éclats de rire de naguère.

— Sais-tu, François, ce qu'on vient de m'écrire du pays?

— Ma foi, non.

— Eh bien, *sacramento*, la guerre va gagner l'Italie ! Nous allons nous battre aussi.

— Et contre qui ?

— Contre qui ? Contre l'Autriche, *foia da furca !*

Donato, roulant des yeux terribles, donna sur la table un coup de poing retentissant.

— Ah ! Ah ! reprit Lagnel, étonné de cette colère subite. Et que comptes-tu faire si l'Italie entre dans la danse?

— Moi ? *Countacho !* Tu me le demandes ? Fermer boutique et prendre le fusil !

— Bravo, mon vieux, bravo ! A ta santé !

Mais Donato, emballé, ne répondit pas au toast ironique de Lagnel et continua d'une voix tonitruante :

— J'ai fait mon service dans les *alpini !* Ça ne s'oublie pas, tu sais ! *Sacramento !* Si je deviens encore soldat, on ne me verra pas, moi, mener des chèvres !

Piqué au vif et le Barbéra lui enflammant les joues, Lagnel jeta le jeu de cartes sur la table, se leva brus-

quement, enfonça sa casquette sur ses yeux et sortit en disant :

— C'est bon, camarade. Tu m'en reparleras, quand tu y seras.

Dehors, Lagnel, malgré ses habits civils, ne se sentit pas en sécurité. Il n'osa pas s'aventurer sur le boulevard Gassendi et résolut de visiter quelques vallons des environs, afin d'y acheter des chèvres.

Mais la mauvaise chance le poursuivit.

Du côté de Gaubert, dans un pli de terrain où habitait une vieille femme qui possédait une vingtaine de bêtes, il fut accablé de malédictions :

— Allez-vous-en ! lui cria la vieille Allez-vous-en ! Vous n'avez pas honte ! Mon unique bien ! Il faut être sans cœur pour vouloir me l'arracher ! Allez-vous-en !

Il lui semblait entendre, à Aix, le père Isouard.

Dans le hameau de Courbons, sur la montagne, où il se rendit ensuite, une autre scène l'attendait.

Quand Lagnel parvint au hameau, celui-ci lui parut vide. Toutes les portes étaient closes et, seules, quelques poules picoraient sur des tas de fumier.

A la dernière maison, cependant, qui portait une sorte d'enseigne où se lisait : *Cercle Républicain*, Lagnel aperçut, derrière la vitre, des visages humains.

Il frappa, puis entra.

— Bonjour à tous, dit-il.

— Bonjour, répondirent deux ou trois voix.

Lagnel se trouvait dans une salle de café, tellement sombre qu'il ne distingua d'abord rien. Peu à peu, il vit des tables, des chaises, un poêle, et, autour du poêle une demi-douzaine de têtes chenues, coiffées de grands chapeaux noirs, qui fumaient et qui se taisaient. Pas un bruit, pas un mouvement.

— Je croyais qu'il n'y avait plus personne à Courbons dit Lagnel, au bout d'un moment, du coin où il s'était assis.

Sa voix sonna étrangement dans la salle. Une des têtes chenues se tourna vers lui et proféra :

— Il n'y a plus personne, en effet.

— Comment ! Et vous autres ?

— Nous autres, les vieux, nous ne comptons pas.

— Vous n'êtes pourtant pas seuls ?

— Les femmes et les enfants sont en bas, dans le creux, qui travaillent.

— Et les hommes ?

— Les hommes ? Comment pouvez-vous nous demander cela ? Les hommes sont à la guerre.

De nouveau, le silence régna, un silence qui oppressa tellement Lagnel qu'il le rompit bientôt pour exposer les raisons de sa présence à Courbons.

Les vieillards l'écoutèrent sans bouger. Quand il eut fini, l'un deux se mit debout et dit simplement, avec un geste de sa canne :

— Il ne nous reste qu'une chèvre. Venez avec moi. Je vais vous la montrer.

Lagnel suivit le vieillard. Celui-ci, vers le milieu du hameau, ouvrit une maison et introduisit Lagnel dans une cuisine où un feu de racines et de sarments achevait de se consumer et où on avait placé par terre, sur un berceau bas, un enfant qui vagissait.

Le vieillard poussa la porte de l'étable, qui donnait sur la cuisine. Une chèvre, blanche et noire, s'avança, flaira l'enfant, puis, se tournant, elle écarta ses jambes de derrière, fléchit sur ses jarrets et introduisit son pis dans la bouche de l'enfant qui se calma.

— La mère cultive le champ, le père se bat, dit le vieillard.

Au fond de cette cuisine sombre, il parut à Lagnel que la chèvre rayonnait plus que le feu.

Sans parler, il serra la main du vieillard et s'en alla.

Le hasard voulut que, le lendemain, fût un jour de foire et Lagnel put ainsi réunir quelques chèvres qu'il

s'empressa de faire diriger vers la gare où il les rejoignit le jour même, soulagé seulement quand le train l'emporta vers Marseille.

XXXVI

JEAN-MARIE

Lagnel retrouva, au parc Borély, Cadéac et Sénectaire, rentrés chacun avec un troupeau imposant.

Le Gascon faillit pleurer de joie en revoyant Lagnel :

— *Diou bibant !* Tu le croiras si tu le veux, mais tu m'as manqué !

Et il commença aussitôt, sans qu'on l'en priât, le récit de ses aventures. Selon lui, il avait dépouillé tout le pays de Bigorre de ses chèvres :

— Il n'en reste plus pas une ! Je suis allé partout ! A Plouyastruc, d'abord, où j'ai embrassé la *mama*, à la foire de Rabastens, où j'ai acheté une bague pour Miniquette, à Rebouc, où sont les charbonniers, à Saint-Pé, où sont les cloutiers, à Sost, où sont les laitiers, à Mauléon, à Saint-Pastous, près d'Argelès, où, de la montagne de Davantaigue, on m'a fait rouler dessus, quand on m'a vu monter, des quartiers de rochers. Je suis allé à Sarrancolin, où une redingote est suspendue dans la salle de la Mairie et où, chacun à leur tour, les habitants la revêtent, pour donner aux étrangers l'illusion que Sarrancolin est une ville. Je suis allé à Sarlabous, où l'on fait des paniers, à Salichan, où les gens vivent d'escargots. J'ai visité le pays des goitreux et toute la vallée d'Aure. J'ai poussé jusqu'à Tramezaïgues, patrie des chasseurs d'ours, où le soleil ne luit que quelques jours par an. *Diou me danné!* J'avais hâte de rentrer à Tarbes et d'oublier toutes ces boîtes à cailloux en me promenant avec Miniquette au Chemin de l'Ormeau et sous les ombrages du Jardin Massey, où il y a des cygnes dans le lac et des paons qui annoncent la pluie en criant de temps à autre : *Plaou ! Plaou !*

Pendant que le Gascon parlait, Sénectaire, qui avait bredouillé quelques mots de bienvenue à Lagnel, gardait sa position favorite sur le lit. Il ne dormait pas, cependant, et il se leva, quand il vit ses deux camarades se diriger vers l'enclos.

Grâce aux voyages des trois meneurs, les chèvres étaient, de nouveau, nombreuses, sous les tamaris.

On pouvait y reconnaître les bêtes amenées par le Bigourdan, l'Auvergnat ou Lagnel.

Il y avait des chèvres géantes des Pyrénées, des chèvres du Plateau Central, solides et bonnes laitières, des chèvres des Alpes sans cornes, le poil ras, l'oreille droite, les pattes fines.

Il y avait aussi, — et c'était le signe que les meneurs ne trouveraient plus, bientôt, là où ils passeraient, de chèvres de race, — une quantité d'animaux amaigris, efflanqués, sans origine, de ceux qui sont mêlés aux troupeaux de moutons, de ceux que les bergers ne soignent guère et qui s'élèvent comme ils peuvent, à travers les coups et les intempéries.

En l'absence des meneurs, c'était Muhamad qui surveillait l'enclos. Mais son indolence avait laissé les bêtes à peu près libres. Si bien que tous les arbustes étaient broutés jusqu'à l'écorce et que l'enclos présentait un aspect ravagé.

Le coin était d'autant plus triste, ce jour-là, que le mistral venait de se lever et que, sous les rafales, tout le parc Borély, depuis les hauts platanes jusqu'au moindre brin d'herbe, se courbait et gémissait.

Serrées les unes contre les autres, les chèvres bêlaient désespérément, en tournant le dos au vent qui rebroussait leurs poils et secouait leurs clochettes.

Assis, selon sa coutume, sous un tamaris, Muhamad, imperturbable, gardait la chèvre mascotte, dont la longue robe blanche semblait devoir s'envoler à chaque rafale.

— Hé ! Là-bas, Muhamad ! Il faut rentrer les bêtes, *milo dious !* cria Cadéac.

L'Hindou sortit de son songe, et, voyant les trois meneurs qui détachaient les chèvres pour les conduire à l'étable, il vint les aider.

Bientôt, tout le troupeau fut à l'abri, sous les tribunes, où, après quelques bousculades et quelques coups de têtes, les bêtes se tinrent tranquilles, installées devant leurs râteliers chargés de fourrage.

Muhamad s'accroupit près de sa chèvre blanche qui, couchée sur une épaisse litière, se mit à ruminer, contemplant lointainement ce qui se passait autour d'elle.

Les trois autres s'assirent contre la paroi de planches, les pieds dans la paille et, tandis qu'au dehors le vent faisait rage, secouant les tribunes et hurlant à travers les fentes , ils reprirent leur causerie.

Cadéac, tout à l'aubaine d'avoir un auditeur, reparla de son voyage et de ses incidents.

Puis, s'avisant que Lagnel ne disait pas grand'chose :

— Mais, je tiens le crachoir tout le temps, *milo dious !* Et toi ? Comment ça s'est-il passé ? Tes boys ?

Lagnel lui fit part des ennuis qu'il avait eus avec Kirpal et Abdul Razad à Aix et comment ils avaient voulu reconnaître son hospitalité.

— Quels bougres ! dit Cadéac. Tu as bien fait de n'en plus vouloir ! Oui ! Ça ne devait pas être drôle de voyager avec eux ! Parle-moi des types de chez nous ! Parle-moi des Bigourdans ! Je vais t'en dire une bonne, à ce propos.

Et voilà Cadéac reparti :

— Figure-toi que, mes chèvres bien enfermées dans leur wagon, à la queue du train, je monte, en gare de Tarbes, dans un compartiment de troisième du train de Toulouse. Miniquette venait de me quitter. Il y avait là deux civils, trois dames et un autre soldat. Moi, tu me connais, j'engage tout de suite la conversation. Nous parlons de la pluie et du beau temps, du foot-ball et de la guerre,

avec les civils. L'autre soldat ne dit rien. Mais, à la première station, il se penche à la portière et il appelle : *Ohé ! Jean Marie !* Comme, chez nous, tout le monde ou presque, moi compris, s'appelle Jean-Marie, plusieurs personnes, sur le quai, tournent la tête. Notre homme se met alors à crier : « *Eh bé ! tu ne me reconnais pas ? Comment va ta femme ? Et les enfants ?* » Les Jean-Marie se regardent entre eux, pour voir à qui le soldat s'adresse. Celui-ci continue : « *Comment ? Tu ne me dis rien ? Tu me méprises peut-être ?* » Les autres, sur le quai, font des gestes de dénégation, se frappent la poitrine, écarquillent les yeux. Le soldat lance vers eux une bordée d'injures : « *Ça va bien ! Feignant ! Embusqué ! Je te retrouverai à la fin de la guerre ! Nous règlerons ça ! Canaille !* » Les interpellés bafouillent et protestent de plus belle. Tout le compartiment, qui suit la scène, par la portière, derrière le soldat, se tord de rire. Le train repart. Aux stations suivantes, même esclandre. Les Jean-Marie sont, maintenant, moins nombreux. Nous sortons du département. Cependant, quelques-uns se retournent encore. Et la comédie dure jusqu'à Saint-Gaudens. A chaque fois, notre loustic se rassied, sans plus rien dire et se tient dans son coin, sans jouir aucunement de son succès, modeste, timide et inoffensif, jusqu'à l'arrêt suivant. Ah ! Je te promets qu'on ne s'est pas ennuyé, de Tarbes à Saint-Gaudens, avec les Jean-Marie !

Cadéac riait encore de si bon cœur que Sénectaire qui, sans doute, n'avait rien entendu, se mit à rire aussi.

Lagnel riait également, mais sans conviction. Dans l'ombre de l'étable, il écoutait les hurlements du vent beaucoup plus que les histoires du Gascon. Ce vent dominateur, cet Océan invisible qui submergeait tout l'oppressait physiquement et moralement. Les battements de son cœur en étaient accélérés et les plaintes des arbres, les craquements des planches, les lamentations

qui semblaient s'échapper du camp et celles qui venaient de la mer, correspondaient à sa propre détresse. L'angoisse qu'il était allé imprudemment réveiller à Digne ne le quittait plus, à présent.

Cadéac, attribuant le silence de Lagnel à l'ombre qui régnait dans l'étable, proposa de rentrer sous la tente :

— Au moins, là, on y verra mieux. Et puis, c'est l'heure de briffer.

Les trois chevriers sortirent.

Le mistral secouait tout le camp. Les toiles claquaient, les bambous pliaient et les Hindous, drapés dans des couvertures, et pareils, avec leurs faces sombres, à des momies ambulantes, ne parvenaient pas à se réchauffer.

Des officiers anglais allaient et venaient, comme si de rien n'était, toujours corrects, la badine à la main. Seuls, leurs visages blémissaient un peu, quand les bourrasques leur lançaient, à pleines mains, des grains de sable dans les yeux.

XXXVII

VISITEURS

Le repas des chevriers s'achevait. Un boy souleva la toile et tendit au bout de sa main brune un télégramme en disant :

— Cadéac ?

— C'est moi ! Une dépêche ! *Diou bibant !* Qu'est-ce qu'il arrive ?

Le Gascon, les sourcils froncés, les doigts tremblants, déchira le pointillé, déplia le papier et se leva soudain de sa caisse en gambadant :

— Miniquette ! C'est Miniquette qui arrive ! Pour une surprise, *milo dious,* c'est une surprise ! Excusez-moi, les amis ! Je cours à la gare !

Et Cadéac, son bâton à la main, riant aux éclats planta là ses amis et s'élança dehors, sans prendre garde au

mistral qui secouait la tente comme s'il voulait l'arracher.

Lagnel resta donc seul avec Sénectaire. La compagnie du sourd ne lui déplaisait pas, car elle ne le dérangeait en rien dans la rumination de ses idées familières.

Deux heures passèrent ainsi. Le vent était tombé. Lagnel laissa Sénectaire assoupi et sortit dans le camp.

Au détour d'une allée, l'interprète Ducange, qui pilotait deux dames et un civil, l'interpella :

— Venez avec nous, Lagnel ! Vous nous ferez voir vos chèvres, voulez-vous ?

Lagnel, qui ne pouvait pas refuser, se joignit au groupe.

Le civil était un monsieur à barbe noire et chapeau mou, qui prenait des notes, tout en marchant. Des deux dames, l'une était âgée, l'autre, jeune et élégante.

— Ainsi, disait le civil, il vient d'arriver des Gourkhas?

— Oui, plusieurs régiments qui ne vont pas tarder à repartir. Voici leurs tentes.

Ducange conduisait le groupe vers un coin du camp où des hommes jaunes, petits et trapus, l'œil bridé, les pommettes saillantes, et coiffés de larges feutres retenus par une mentonnière, s'exerçaient sur trois rangs. Aux signes des sous-officiers, ils évoluaient, souples et précis. Un subadar surveillait la manœuvre.

— On dirait des Japonais, dit la jeune dame.

— Tout à fait, madame. Ce sont des montagnards du Népal, des gens rudes, bons guerriers. Les voici au repos. Nous pouvons nous approcher.

Les Gourkhas s'étaient mis à bavarder et à fumer par petits groupes. Quelques-uns, un peu plus loin, commençaient une partie de foot-ball.

L'interprète demanda à l'un d'eux de montrer son *kukri*. Le Gourkha eut un sourire ambigu, un éclair dans ses yeux bridés et, d'un geste vif, tira de sa gaine un large coutelas taillé en biseau qui scintilla. Les deux dames poussèrent un cri d'effroi et le Gourkha rit alors, largement :

— Vous concevez, mesdames, expliqua Ducange, quels services peut rendre une arme pareille, dans les assauts. Un seul coup suffit pour trancher une tête.

En passant, l'interprète désigna du geste deux tentes à peine différentes des autres, mais autour desquelles des Hindous étaient en prière :

— La mosquée des musulmans, dit-il, et la pagode des brahmanistes. Ne nous arrêtons pas, cela vaut mieux... Les cuisines, maintenant, n'approchez pas trop près, surtout.

Mais la vieille dame, son face-à-main sur le nez, s'avançait pour examiner ce qui se cuisait en plein air, sur des fourneaux.

Aussitôt, un des Hindous se leva et, vociférant, donna un grand coup de pied à une marmite qui se renversa par terre, dans un nuage de fumée.

Les autres cuisiniers se levèrent aussi et, les bras étendus, les yeux étincelants, se placèrent devant leurs fourneaux pour empêcher l'ombre des infidèles de souiller leurs plats.

Effrayées les deux dames se retirèrent, tandis que Ducange calmait les Hindous et que le civil notait la scène.

— Si vous parlez, lui dit Ducange, dans votre article, des manies culinaires des Hindous, vous pouvez épingler le fait suivant. Avant de partir de Bombay, afin de simplifier le ravitaillement, on avait pensé à embarquer, pour un régiment de Sikhs de la viande frigorifiée. Les officiers anglais firent venir un subadar et lui exposèrent la chose. L'Hindou, après avoir froncé les sourcils, répondit : « Je crois, sahibs, que le régiment mangera volontiers de la viande frigorifiée, à la condition qu'un des siens soit constamment présent pour voir l'animal se refroidir jusqu'à être mort. » Que dites-vous de ce trait, monsieur le journaliste ?

— Typique, typique, répondit l'autre, en faisant manœuvrer son stylographe.

A ce moment, un Sikh passait, portant gravement un vase en cuivre ouvragé.

— Que contient-il, fit la jeune dame. De l'eau sacrée ?

— Presque, répondit Ducange. C'est le thé de cinq heures.

Le Sikh s'était arrêté. C'était un homme superbe, admirablement découplé, la mine altière sous son turban et de grands yeux noirs emplis de flammes. Il fixait la femme et, celle-ci, troublée, balbutia :

— Qu'il est beau !

L'Hindou avait retroussé ses lèvres dans un sourire et ses dents blanches et aiguës étaient apparues.

La jeune dame frissonna, comme si elle avait été mordue et se prit à rire nerveusement.

Puis, se tournant vers l'interprète :

— Mon Dieu, que me veut-il ?

Ducange dit quelques mots au Sikh, accompagnés d'un geste énergique, et le porteur de thé s'éloigna, toujours noble et l'œil plus flamboyant que jamais.

— Tous ces hommes, reprit l'interprète, n'ont plus le respect des blanches.

— A qui la faute ? demanda le journaliste.

— A la guerre !

— A la guerre ou aux blanches ?

— Aux deux, sans doute ! Quoi qu'il en soit, aux Indes, un naturel qui traite à égalité une Anglaise est passible de la police.

La vieille dame voulut changer la conversation.

— Avez-vous remarqué, dit-elle, le vase de cuivre qu'il portait ? Quelles merveilles que ces objets indigènes ! On paierait très cher pour en avoir !

— Heureusement, madame, que les Hindous qui sont là ne vous comprennent pas ! répondit Ducange en riant. Ils ont des sacs pleins de ces merveilles qui sont, tout simplement, de la camelote allemande achetée à Bombay ou à Calcutta !

On arrivait à l'enclos des chèvres et Lagnel, qui suivait le groupe sans rien dire, donna, à la demande de Ducange, quelques explications sur son métier de meneur et sur les bêtes rassemblées.

Naturellement, la chèvre mascotte de Muhamad retint l'attention des deux dames, que les airs effrayés de l'Hindou amusèrent beaucoup, quand elles avancèrent les mains pour caresser la robe immaculée.

— Mesdames, dit Ducange, c'est une sorte d'idole et vous attireriez tous les malheurs sur le régiment si vous la touchiez.

Puis, se tournant vers le journaliste, qui écrivait toujours, Ducange ajouta :

— Voulez-vous, pour égayer votre article, une anecdote amusante sur ce chapitre des chèvres, qui est de première importance, avec les Hindous ?

— Mais, je vous en prie !

— Ecoutez donc. L'officier ravitailleur en chef de la base anglaise à Marseille, le S. S. O. comme disent nos alliés, a reçu récemment le télégramme suivant du War Office : « *Arrange with the Mayor to get five hundred girls for the Indian troops now arriving.* » C'est-à-dire : « *Entendez-vous avec le Maire pour trouver cinq cents jeunes filles pour les troupes Hindoues nouvellement arrivées.* » Grand émoi du S. S. O. qui s'en va trouver le Maire. Un conseil est aussitôt tenu et on s'occupe utilement de la demande, sans pouvoir, toutefois, réunir plus de quatre cents sujets.

— C'était déjà joli !

— Certes! Sur quoi, le S.S.O. télégraphie au War Office : « *Sorry to report only four hundred girls available for Indian troops now arriving.* » C'est-à-dire : « *Désolé de vous rendre compte que seulement quatre cents jeunes filles sont disponibles pour les troupes hindoues nouvellement arrivées.* » Au War Office, étonnement. On se reporte à l'original du télégramme et l'on constate qu'il y avait

eu, dans l'expédition, une regrettable coquille. L'on rectifia, en télégraphiant aussitôt : « *Please note that my last wire should road five hundred goats.* » C'est-à-dire : « *Prière de prendre note que mon récent télégramme portait cinq cents chèvres.* »

— Délicieux ! repartit le journaliste, en achevant de noter. Ce sera mon mot de la fin. Vous aurez été pour moi mieux qu'un guide, un collaborateur.

Après avoir chargé Ducange de compliments et de remerciements, le journaliste et les deux dames quittèrent le parc et laissèrent l'interprète et Lagnel dans l'enclos.

XXXVIII

« CONSCIENCIOUS OBJECTOR »

— Si nous nous asseyions un instant, ici, au soleil ? dit l'interprète.

Les deux hommes s'assirent devant un rideau de tamaris.

Autour d'eux, les chèvres broutaient, surveillées par Muhamad et l'on n'entendait d'autre bruit que le tintement clair des sonnettes au cou de quelques-unes.

— Il fait vraiment bon, dit Ducange.

— Meilleur que ce matin, répondit Lagnel, en hochant la tête. Ah ! ce mistral !

— C'est le fléau du pays ! Vous n'avez pas l'air de l'aimer beaucoup ?

— Il m'a donné le cafard.

— Fumez une pipe. Ça vous passera.

L'interprète tendit sa blague à Lagnel, tandis que lui-même roulait une cigarette.

Sous l'influence du soleil et du tabac, le visage de Lagnel se rasséréna et, à demi allongé dans l'herbe et le sable, il se tourna soudain vers l'interprète et lui demanda :

— Que pensez-vous de la guerre, monsieur Ducange ?

— En voilà une question ! C'est comme si vous disiez à un malade qui a la fièvre : que pensez-vous de la fièvre? Assurément, pas du bien !

— Croyez-vous qu'on doive la faire ?

— Jamais !

— Alors, il ne faut pas se battre ?

— Ça, c'est autre chose ! Je n'attaque personne ! Mais, si l'on m'attaque, je me défends !

— Si vous ne deviez pas vous défendre, est-ce qu'on vous attaquerait ?

— Oh ! Oh ! seriez-vous, mon brave Laguel, un de ceux que les Anglais appellent des « consciencious objectors » ou populairement, des « slackers » ? Vos principes vous interdiraient-ils de prendre les armes et d'opposer la force à la force ?

— Je n'ai pas de principes, monsieur Ducange. Sans instruction, j'en serais bien empêché et puis la politique ne m'a jamais intéressé. Seulement, depuis que je suis soldat, j'ai réfléchi. Je cherche à me rendre compte pourquoi les hommes courent, de gaîté de cœur, à l'égorgement général.

— Parce que les hommes n'échappent pas à la loi universelle qui fait la vie avec la mort. Voyez les animaux, ils se tuent pour se nourrir les uns des autres. Sans doute, les hommes ne se mangent plus entre eux. Cela ne les empêche pas de s'exterminer pour d'autres raisons : intérêt, ambition, orgueil, foi. Le résultat est le même. Pour que des peuples vivent, il faut que d'autres meurent.

— Mais, alors, la guerre est éternelle ?

— J'en ai peur. Autant que possible, tâchons d'être au nombre des peuples qui vivent, n'est-ce pas ?

— Vous me donnez donc raison de ne pas vouloir mourir ?

— Tout à fait ! Puisque vous êtes Français !

— C'est que... la vie d'un Français, en ce moment, ne vaut pas cher !

— Hélas ! Mais celle d'un Boche vaut encore moins ! Telle est la question ! Les peuples et les pays dominent les individus !

— Pourtant, les peuples ne sont composés que d'individus et les pays demeurent les mêmes, quels que soient leurs habitants.

— Ne croyez pas cela, Lagnel ! Il y a une âme collective qui plane au-dessus des âmes individuelles, qui les exprime et qui les dirige, une âme faite du souffle et de la pensée de tous ceux qui ont respiré et qui respirent entre les mêmes horizons. L'existence de cette âme immortelle s'atteste par les témoignages les plus divers : la langue où les ancêtres ont déposé les conquêtes de leur génie, les monuments de l'art, l'air des visages, le tracé des champs, la physionomie des maisons. Pour que cette âme collective cont nue à planer au-dessus des générations et des paysages, il faut que les âmes individuelles luttent et se sacrifient. L'âme de la France, par sa splendeur, par sa douceur, par le nombre des siècles qui l'ont formée est la plus belle de toutes. C'est pourquoi, par la patience et par l'héroïsme, il nous faut la faire triompher

Lagnel n'était pas convaincu par les phrases de l'avocat. Il l'écoutait avec méfiance dérouler ses périodes. Cependant, celles-ci pénétraient en lui.

— Excusez-moi, dit-il, au bout d'un moment, monsieur Ducange, si je ne peux pas vous suivre dans les hauteurs où vous volez. Ramenons les choses sur la terre voulez-vous ?

— A votre gré !

— Eh bien, à mon point de vue, la guerre ne profite qu'aux riches. Eux seuls ont intérêt à la faire durer. Qui en supporte toutes les conséquences ? Le pauvre et toujours le pauvre !

— Mais, pas du tout ! La guerre est une calamité pour le riche comme pour le pauvre ! Est-ce qu'ils ne se battent pas l'un et l'autre ? Sans doute, il meurt plus de pauvres, parce qu'ils sont les plus nombreux ! Dans les sociétés modernes, les classes se pénètrent si bien que les souffrances de l'une entraînent les souffrances des autres. Tout se tient ! Et les riches d'aujourd'hui ne sont-ils pas les pauvres d'hier ? Ah ! Lagnel ! Croyez-moi ! La guerre est un mal qui nous a été imposé et dont nous devons débarrasser l'Europe, si nous pouvons ! N'oubliez jamais que les Français le subissent ! Aidez-les plutôt à en guérir l'humanité !

L'interprète se leva et, tendant la main à Lagnel :

— Allons, il faut que je vous quitte, mon service m'appelle. Au revoir, mon cher « slacker » ! Nous reprendrons cette conversation la prochaine fois.

— Au revoir, monsieur Ducange.

L'interprète s'éloigna.

Lagnel resta encore dans l'enclos, allongé sous les tamaris, à fumer et à regarder les mouettes qui se poursuivaient dans le bleu.

Sans savoir pourquoi il songea à Clara.

Ce qu'il éprouvait, maintenant, pour l'allumettière, c'était du dépit et de la colère. Il avait oublié les bons moments vécus ensemble et il lui en voulait furieusement de l'avoir traité comme elle l'avait fait.

Cependant, tout au fond de lui, et pour la première fois, il se demandait si son amie n'avait pas raison dans ses reproches.

Dans un bouleversement pareil, quand tout le monde était plus ou moins touché, quand tant de familles étaient désespérées, Clara pouvait-elle admettre que lui seul fît exception ? Son frère Marius était au feu. Pourquoi son ami François n'y était-il pas ?

Obscurément, vaguement, Lagnel prenait conscience de la souffrance générale et de la solidarité devant le

danger. Il évoquait Cadéac, navré de quitter ses copains et de les laisser se battre et mourir sans lui.

— Après tout, si Cadéac, si Clara étaient dans le vrai ? Est-ce admissible que des millions d'hommes, à moins d'être tous atteints de folie, se jettent ainsi au-devant de la mort, sans un motif qui les dépasse ? Quand des Hindous viennent, eux aussi, pour s'élancer dans la fournaise, il y a sûrement une puissance qui les domine et qui m'échappe.

Sa pipe s'était éteinte et le soleil ayant tourné, Lagnel frissonna.

Aussitôt, il lui parut qu'il se réveillait d'un songe et ses idées changèrent :

— En voilà une bonne ! maugréa-t-il. A force de discuter avec l'interprète, j'ai subi son influence et je viens presque de penser comme lui !

Il se secoua et il aida Sénectaire, qui s'amenait, et Muhamad, à rentrer les chèvres.

Le soir tomba rapidement.

Les deux meneurs regagnèrent leur tente.

Tandis que Sénectaire, en attendant la soupe, et ne sachant que faire, s'était encore une fois étendu sur son lit, Lagnel, assis sur le sien, sentait monter, du fond de sa poitrine l'anxiété qu'il avait éprouvée le matin, dans l'ombre de l'étable, sous les rafales du vent.

Il avait, maintenant, des étouffements. Il lui semblait, parfois, que son cœur s'arrêtait, mais c'était pour repartir avec des pulsations plus rapides, sourdes et désordonnées, qui ébranlaient toute sa poitrine.

Et il se rappelait avec frayeur les phrases du major de Digne : « Ta maladie n'est pas de celles qui se guérissent. Elle t'emportera un jour, peut-être demain, peut-être dans vingt ans. Seulement, méfie-toi d'une nouvelle syncope. »

XXXIX

MINIQUETTE

Les malaises de Lagnel durèrent toute la nuit.

Recroquevillé sous ses couvertures,dans l'ombre froide, il essaya vainement de dormir.

Cadéac, retenu par Miniquette, n'était pas rentré.

Sénectaire, isolé dans sa surdité, ronflait magnifiquement et les vibrations régulières et prolongées du voile de son palais changeaient la tente en buffet d'orgue.

Exaspéré, Lagnel essaya plusieurs fois de faire cesser cette musique, en criant ou en sifflant. Le sourd, imperturbable, continuait.

A la fin, Lagnel se leva pour le secouer.

L'Auvergnat poussa un grognement et se retourna sur son lit en lançant, de sa voix la plus forte, comme s'il avait été au milieu de l'enclos, son apostrophe habituelle :

— *Biro ! Biro té !*

Puis le silence régna sous la tente.

Lagnel n'en dormit pas mieux.

La mauvaise fièvre des nuits de Digne, quand il songeait au pont de la Bléone et aux bois de Malancourt, revint le visiter. Il plongea, de nouveau, dans les mêmes ténèbres. Il vit, encore une fois, l'immense cimetière, entouré par les eaux jaunes du torrent et vers lequel les arches du pont paraissaient se mouvoir. Des croix plus nombreuses lui faisaient signe sous les arbres déchiquetés par les obus. Son nom était toujours gravé sur l'une d'elles que surmontait un képi décoloré par les pluies. Le cri d'effroi qu'il avait déjà poussé vint expirer à sa gorge :

— Non ! Non ! Je ne veux pas !

L'effort qu'il fit pour parler lui rendit une demi-conscience et chassa ces visions funèbres.

Mais ce fut pour faire place à d'autres.

Il lui sembla qu'une femme vêtue de deuil se penchait vers lui et le contemplait sans rien dire. Le visage de cette femme restait mystérieux. Cependant, en le considérant, il vit rouler deux grosses larmes sur ses joues pâles et il reconnut sa voisine de la rue Vendôme, Mme Florent.

A peine l'ombre s'emparait-elle de cette vision, qu'un point d'or brillait et que sous sa lueur, deux yeux apparaissaient derrière des lunettes. Lagnel se trouvait dans l'atelier de maître Escande. La forge éclairait les pauvres regards de son patron, voilés par la douleur.

Nouvelle ombre, nouvelle lueur . Cette fois, des yeux largement fendus, demi-transparents comme des agates, des yeux de chèvre étaient fixés sur lui. Tout à côté, un feu se consumait dans une cheminée basse et, presque au ras du sol, dans un berceau, rayonnait une tête d'enfant.

Cette vision, qui le transportait au hameau de Courbons, s'effaça comme le jour naissait.

Brisé de fatigue, Lagnel s'endormit quelques instants et n'entendit pas Sénectaire se lever et quitter la tente.

Soudainement, il fut tiré de son sommeil par Cadéac qui frappait de grands coups de canne contre la toile et qui criait :

— On peut entrer, François ?

Avant que Lagnel ait répondu, le Gascon avait pénétré tirant après lui une grosse fille aux joues fraîches, sous un large chapeau couvert de fleurs et de fruits.

— Miniquette, *gouyat !* Je te présente Dominiquette Cazenave, ma fiancée !

Celle-ci, qui avait enfin réussi à s'introduire sous la tente, riait aux éclats.

— Bonjour, Monsieur, c'est un peu bas de plafond, votre cabane !

Lagnel balbutiait, tout en ramenant ses couvertures sous son menton.

— Bonjour, mademoiselle ! Asseyez-vous !

Miniquette s'assit sur la première caisse venue. Ses appas opulents faisaient craquer partout sa robe à l'avant-dernière mode et elle montrait sans embarras la naissance d'une solide paire de mollets que soutenaient de fortes chevilles serrées dans des bottines à talons Louis XV. Ses mains gantées de fil serraient le manche d'un parapluie.

— Tu ne t'attendais pas à notre visite, hein ? disait Cadéac. Nous avons voulu te surprendre.

De fait, Lagnel était si surpris qu'il ne trouvait rien à dire et que le Gascon continuait :

— F gure-toi que Miniquette ne m'avait pas parlé de son voyage. C'est une cachottière...

— Jean-Marie ! Tu vas recevoir un coup de parapluie !

— Hé là ! hé là ! Je suis un menteur ! C'est entendu ! Donc Miniquette avait décidé de venir passer vingt-quatre heures à Marseille...

— Bien sûr ! Depuis que tu m'en parles, de ton Marseille !

— Et voilà que, maintenant, elle regrette son voyage !

— Jean-Marie ! Il ne faut pas dire ce qui n'est pas ! Je suis très contente de t'avoir revu. Mais, pour ton Marseille, ça ne vaut pas le déplacement.

— Tu aimes mieux Tarbes, peut-être ?

— Cent fois ! C'est bien plus tranquille et tout le monde se connaît. Ici, quand tu passes dans la rue, personne ne fait attention à toi. Chacun court à ses affaires. Il y a trop de gens, trop de tramways, trop d'étrangers.

— Mais la mer, Miniquette, qu'en fais-tu ?

— La mer ? Est-ce que, par hasard, tu voudrais comparer la mer avec les Pyrénées ? Voyons, Jean-Marie ! Rappelle toi la vallée de Campan et le cirque de Gavarnie ! Rappelle-toi seulement la vue que l'on a, du Chemin de l'Ormeau, à Tarbes, sur la ligne bleue des montagnes !

— *Milo dious !* Tu as raison ! La mer, après tout, c'est

toujours la même chose ! Je ne savais pas pourquoi je m'ennuyais devant elle. Pardi ! C'est une plaine !

Et le Gascon donna une tape amicale sur les joues rebondies de Miniquette, qui, heureuse d'avoir triomphé, la lui rendit en l'appelant amoureusement :

— *Moun beù pè-birat* (1) !

La Bigourdane toucha du bout de son parapluie les couchettes et les ballots qui constituaient tout l'ameublement de la tente et dit avec une moue apitoyée :

— Alors, c'est là-dedans que vous vivez ? *Maïré de Diou !* Comme je vous plains !

— C'est bien assez bon pour des soldats, dit Lagnel, qui avait eu le temps de reprendre ses esprits et qui essayait de sourire.

— Sans compter que, là-haut, reprit Cadéac, nous n'en avions pas tant !

— Vous étiez ensemble, là-haut ? demanda Miniquette.

— Je croyais t'avoir dit que mon camarade Lagnel n'y était pas encore monté.

— Il est donc malade, ton ami ?

— Lui ? Pas du tout !

— Le pauvre ! Il n'a guère bonne mine !

Miniquette montrait, de la tête, Lagnel qui, très pâle et les yeux mi-clos, faisait des efforts visibles pour suivre la conversation.

— C'est que c'est vrai ! s'écria Cadéac en s'approchant, inquiet, de son camarade. Et moi qui, comme une gourde, ne m'en apercevais pas ! Pardonne-moi, François ! Ça ne va donc pas ?

— Pas trop fort.

— Qu'est-ce que tu as ?

— J'ai mal dormi, et mon cœur, qui est ma partie faible, m'a fait battre la breloque toute la nuit.

— Veux-tu que j'aille chercher le médecin ?

— Ce n'est pas la peine. J'ai déjà été deux fois à l'hôpi-

(1) Mon beau pied-bot.

tal, à Digne, pour la même histoire. Il n'y a rien à faire.

— En tous cas, repose-toi. Nous t'avons peut-être fatigué en te parlant si longtemps. Nous allons te laisser tranquille. Il ne faut pas être malade, *milo dious !*

— Quand je serai levé, il n'y paraîtra plus.

— Je vais faire visiter le parc à Miniquette. Tu nous rejoindras, si le cœur t'en dit.

— Convenu.

Miniquette tendit la main à Lagnel en lui disant :

— A tout à l'heure !

Elle ajouta, en se baissant pour franchir le seuil de la tente et ne pas accrocher son large chapeau couvert de fleurs et de fruits :

— Vous savez, ce n'est pas ici que je viendrai me retirer à la campagne !

Et Lagnel les entendit rire et se taquiner, en s'éloignant.

XL

DEAD !

Une heure après, Lagnel, plus dispos, se levait et se mettait à la recherche du Gascon et de son amie.

Il les trouva, du côté des magasins à fourrage, arrêtés au milieu des chariots vides rangés là en grand nombre, le timon en l'air. Tous deux se tenaient la tête penchée et l'air si absorbé qu'ils ne l'entendirent pas venir.

Quand Lagnel fut près d'eux, il vit, à quelques pas, un conducteur de mules accroupi dans l'herbe, le dos appuyé contre un chariot. L'Hindou avait placé devant lui, en plein soleil, une petite corbeille de rotin dont le couvercle était soulevé. Il sifflait, entre ses dents, et donnait, en cadence, des coups d'une courte baguette contre la corbeille. De temps à autre, des ondulations noires se montraient dans l'ouverture, puis disparaissaient.

— Qu'est-ce que c'est ? demanda Lagnel.

— Chut ! Un serpent ! répondit Cadéac, sans se retourner.

Cramponnée au bras de son ami et tourmentée à la fois par la plus vive curiosité et par une envie folle de s'en aller, Miniquette, les yeux dilatés, ne perdait pas de vue la corbeille de rotin.

Le sifflement de l'Hindou s'accéléra, les coups de baguette redoublèrent et Miniquette poussa un cri d'effroi :

— *Maïré de Diou !*

Le serpent venait de s'élancer hors de la corbeille et déroulait ses anneaux sur l'herbe.

— Allons-nous-en, Jean-Marie, allons-nous-en !

Elle voulait entraîner Cadéac qui résistait.

— Reste tranquille, *milo dious !* Il n'y a rien à craindre, je te dis !

Miniquette se cramponna, de l'autre côté, au bras de Lagnel et, se faisant un rempart du corps des deux hommes, elle se risqua à regarder.

Le serpent, noir et lent, avec, sur le ventre, des reflets irisés, dansait au soleil.

L'Hindou sifflait toujours.

Du bout de sa baguette, il frappait le reptile, le forçant à se dresser sur sa queue. L'animal, une vipère naja de la plus redoutable espèce, balançait sa tête à la hauteur des mains de l'Hindou. Celui-ci offrait parfois sa baguette à la bouche du serpent dont le cou se gonflait de colère et qui dardait une langue longue et fine.

Miniquette, Cadéac et Lagnel ne pouvaient détacher leurs yeux de ce spectacle.

L'Hindou, indifférent à leur émoi, comme à l'irritation du reptile, continuait ses sifflements et ses agaceries. Soudain, il cessa de siffler.

Aussitôt, la naja, évitant la baguette, se jeta sur le poignet droit de l'Hindou et, le saisissant entre ses mâchoires, y resta suspendue,

Miniquette poussa un nouveau cri d'épouvante et re-

tint Cadéac qui, le bâton levé, voulait porter secours à l'Hindou.

— Jean-Marie !

— Laisse-moi, *milo dious !*

L'Hindou, tranquillement, prit le reptile avec la main gauche à la naissance du cou et, serrant les doigts, lui fit lâcher prise. Puis, dans un sourire, il tendit le serpent au bout du bras et montra que la gueule ouverte ne contenait plus de crochets venimeux. D'un geste dédaigneux, il le laissa tomber près de la corbeille. La naja s'y réfugia.

— Quand je te le disais, *Diou bibant*, que nous n'avions rien à craindre ! dit Cadéac.

— Comme si tu en savais quelque chose ! répondit Miniquette. Ah ! tes Hindous ! J'en suis encore bouleversée ! Et je crois que ton ami est comme moi.

— En effet, dit Lagnel, qui était livide, je ne me sens pas dans mon assiette. Quand ce serpent a sauté sur l'Hindou, il m'a semblé qu'il me mordait le cœur. Décidément, je deviens une femmelette.

— Ecoute, dit le Gascon, va te reposer à l'enclos. Nous t'y retrouverons.

Lagnel protesta pour la forme. Il laissa Cadéac et Miniquette poursuivre leur visite et il s'installa sous les tamaris où les chèvres, sous la conduite de Sénectaire et de Muhamad, venaient d'arriver.

Il resta là à somnoler et sans penser à rien, réchauffé par le soleil.

Au bout d'un moment, il lui parut que le camp s'animait d'une agitation inaccoutumée. Des groupes se pressaient entre les tentes. On entendait des cris, des chants, mêlés à des sons de fifres et de tambours. On voyait des cavaliers faire voler la poussière sous les pas de leurs petits chevaux mahrattes, tandis que le bout de leurs turbans flottait derrière eux et qu'ils lançaient en l'air leurs fusils. Des files de chariots plus nombreuses

qu'à l'ordinaire se hâtaient vers les magasins de ravitaillement.

— Que se passe-t-il ? se demandait Lagnel.

Autour de lui, les bêtes broutaient paisiblement, Muhamad songeait près de la chèvre hindoue et Sénectaire était occupé à replanter des piquets.

Tout à coup, Lagnel distingua, sur le fond mouvant du camp, la silhouette de Cadéac qui courait autant que le lui permettait sa jambe gauche et qui faisait de grands gestes en appelant :

— François ! François ! Où es-tu ?

— Je suis ici ! répondit Lagnel en se levant. Qu'est-ce qu'il y a ?

Le Gascon arrivait, essoufflé, mais l'air radieux.

— Il y a, mon vieux, que nous partons !

— Et où allons-nous ?

— Avec les Hindous !

— Tu veux rire !

— Pas du tout ! Nous en sommes, cette fois !

— Nous en sommes ? Voyons, explique-toi !

— Voilà, mon vieux. Je passais, avec Miniquette, devant le mess des officiers, au moment où le lieutenant Smith en sortait. Il salue gentiment Miniquette, puis il me dit : « A propos, Cadéac, j'allais vous chercher. L'ordre vient d'arriver d'expédier au front, à Neuve-Chapelle, la division de Lahore. Les Sikhs, les Pathans, les Gourkhas, tout le monde s'en va. Je pars aussi. Nous avons besoin de toutes les chèvres. S'il en faut d'autres, on les recevra d'Afrique, à présent. Dans ces conditions, les meneurs viennent avec nous. Vite ! Prévenez vos amis ! Qu'ils se préparent ! Dans deux heures, nous embarquons ! » Et il me quitte ! J'accompagne Miniquette au tramway. *Milo dious !* La brave fille ! Elle me dit : « Je ne vais pas me laisser couler les yeux en eau, Jean-Marie, si tu pars ! Tu reviendras ! » Nous nous embrassons encore une fois

et je cours t'annoncer la bonne nouvelle ! Tu ne l'attendais pas, on dirait ?

— Oh non ! je ne l'attendais pas ! Alors, c'est bien vrai ? Nous partons ? Nous allons au front ?

— Oui, à Neuve-Chapelle, dans les Flandres.

— Ah !

— Qu'est-ce que tu as ?

Lagnel venait de porter les deux mains à sa poitrine, la bouche ouverte, les traits contractés, les yeux agrandis. Puis, avant que Cadéac ait pu le soutenir, il s'était affaissé, les jambes repliées, la tête en arrière, les bras en croix.

— François! François ! disait le Gascon, effrayé, en se penchant sur son ami.

Mais Lagnel ne répondait pas. Ses yeux étaient fixes et un peu d'écume rouge tachait ses moustaches, sous ses narines.

Sénectaire s'était approché. Courbé à son tour au dessus de Lagnel il disait, de sa voix de petite-fille, en lui tapotant les joues :

— Hé ! l'ami !

Muhamad, sous son tamaris, n'avait pas bougé.

Cadéac, de plus en plus effrayé, regardait autour de lui pour chercher quelque secours :

— Si j'avais seulement une bonne goutte d'Armagnac, pour le revenir !

A ce moment, l'automobile de la Croix-Rouge, qui transportait le médecin du camp, passa non loin de l'enclos.

— *Diou bibant !* Quelle chance !

Le Gascon fit des signaux désespérés. Le conducteur l'aperçut, arrêta la voiture et le médecin descendit.

En quelques pas il fut dans l'enclos.

Dès que le médecin eut vu Lagnel étendu, son visage blanc, ses yeux fixes, l'écume rouge de ses narines, ses bras en croix, ses mains crispées, il se pencha sur lui, tou-

cha sa poitrine, puis il se releva, joignit les talons et salua militairement, en disant :

— *Dead !* (1)

Cadéac et Sénectaire comprirent le geste. Cadéac ôta son béret et se mit à pleurer, silencieux. Sénectaire se découvrit également, puis se signa.

Deux ou trois chèvres, enhardies par l'immobilité de tous ces hommes, s'avancèrent alors et flairèrent Lagnel en agitant doucement leurs clochettes.

PAUL SOUCHON.

FIN

(1) Mort !

REVUE DE LA QUINZAINE

—

LITTÉRATURE

Dr A. Donnadieu : *L'Hérédité dans la maison ducale de Lorraine-Vaudémont*, Berger-Levrault. — François Cornou : *Elie Fréron*, Edouard Champion. — Remy de Gourmont : *Pages choisies, Préface de Marcel Coulon*, « Mercure de France ».

L'étude médico-historique rencontre de plus en plus des partisans convaincus. Elle est malaisée et délicate. Elle nécessite, pour être sérieuse, des connaissances étendues dans un double domaine. Elle entraîne souvent à des jugements et à des conclusions arbitraires. On ne saurait trop mettre en garde les médecins qui s'y livrent contre les idées préconçues et trop les engager à vérifier scrupuleusement les propos des mémorialistes ou de leurs confrères d'autrefois.

M. le Dr A. Donnadieu, examinant, depuis l'origine de cette famille au XIVe siècle, l'**Hérédité de la maison ducale de Lorraine-Vaudémont**, paraît n'avoir rien affirmé qui ne soit exact. Son information est abondante et variée. Avec raison il a donné une grande importance à l'iconographie, recherchant avec zèle les portraits authentiques de tous ces princes guerriers, diplomates, courtisans, intrigants surtout. Les tares physiques sont, en effet, marquées sur ces visages et elles fournissent des indices des tares morales que les documents écrits viennent, le plus souvent, confirmer.

L'ouvrage de M. A. Donnadieu, écrit en une langue claire de rapport scientifique, superbe dans sa typographie et sa nombreuse illustration, est, en outre, fourmillant de faits. On n'y trouvera point un panégyrique, mais une pénétrante analyse psycho-physiologique collective. M. A. Donnadieu rend surtout responsable le « mariage parental », continuel dans la maison de Lorraine-Vaudémont (comme d'ailleurs dans la plupart des maisons régnantes), de la dégénérescence de cette famille. Toutes les violences, les félonies, les folies que cette race commit, toutes les morts infantiles dont elle eut à souffrir découlèrent des hérédités suscitées par

la consanguinité des unions. Au fur et à mesure que se développa le groupe familial, faute de rajeunissement du sang par apports étrangers, les états pathologiques s'accentuèrent.

L'étude de M. A. Donnadieu est divisée en deux parties, montrant dans la première l'hérédité Valois et dans la seconde l'hérédité Habsbourg, celle-ci particulièrement décelée, au physique, par un prognatisme caractéristique. L'histoire politique de chaque prince est entremêlée à son histoire médicale et psychique. Au point de vue social, ce travail très remarquable apporte des conclusions assez inattendues. M. A. Donnadieu remarque, en effet, que sous l'influence de l'hérédité Valois, les ducs de Lorraine furent déterminés à une action de tendance francophile. Ce fut le duc François Ier qui introduisit dans le groupe familial l'hérédité Habsbourg. Dès lors, son fils, Charles III et sa descendance, orientèrent leurs vues politiques vers l'Allemagne. A ce moment, la maison de Lorraine cessa de communier avec son peuple resté vivace et sain et qui devait contrarier, par son élan vers la France, les desseins de ses souverains ambitieux et brouillons.

On sait que le « mariage d'amour » autant que de raison du duché avec la France fut contracté vers le milieu du xviiie siècle. Alors régna en Lorraine Stanislas Lekzinski, ex-roi de Pologne, rejeté de ses Etats. Celui-ci était un prince plus doux que François III, l'héritier légitime du duché. Il s'est surtout signalé par son goût pour les arts et Nancy lui doit beaucoup de son prestige de ville esthétique.

On ignore généralement que le roi Stanislas protégea avec une constance jamais lasse l'un des écrivains du xviiie siècle sur lequel est tombé le plus complet discrédit, le fameux **Elie Fréron.** M. François Cornou, qui vient de consacrer un gros volume à ce dernier, nous précise dans quelles circonstances cette protection efficace se manifesta. M. François Cornou a dû passer de longues années en compagnie de son héros, car il a lu, avec une admirable patience, les 197 volumes de son œuvre critique. Visiblement ces lectures abondantes ne lui ont laissé aucune amertume et il a même gagné, à absorber tant de pages, une admiration et une sympathie méritoires. Son livre exhale, dans ses chapitres bien ordonnés, pleins de documents nouveaux et de faits rétablis dans leur vérité, ce ravissement imprévu.

Chanoine honoraire de Quimper, M. François Cornou, avec un parfait esprit évangélique, pardonne de tout cœur à Elie Fréron les injures qu'il lança contre autrui ; mais il perd son esprit évangélique, quand il considère les injures dont souffrit Elie Fréron, au point de ne pas pardonner celles-ci.

Il pose en principe qu'Elie Fréron fut une victime de Voltaire et il s'efforce de le démontrer. A la vérité, il le démontre mal. Que Voltaire souffrît d'une hyperthrophie du moi, qu'il goûtât la louange au point de se couvrir lui-même d'hyperboles, nous l'accordons volontiers ; mais qu'il fût l'homme aux sentiments les plus bas, nous avons quelque peine à le croire. Nombreuses furent ses générosités, ses interventions utiles, ses amitiés non justifiées par l'intérêt. A tort, par exemple, M. François Cornou reproche au patriarche de Ferney son attitude à l'égard de Baculard d'Arnaud. Voltaire avait protégé et secouru ce misérable faiseur de nouvelles et n'en recueillit que de l'ingratitude.

Il ne ressort pas du travail de M. Cornou que Fréron fut une victime de Voltaire, mais, au contraire, que Voltaire usa avec raison contre lui d'un droit de représailles. Fils d'un pauvre maître orfèvre, accablé de progéniture, Elie Fréron fit chez les Jésuites des études solides, et s'il préféra suivre la voie des lettres à suivre la voie du professorat, il garda de son éducation un esprit assez tortueux et un singulier amour de la polémique. Après d'assez difficiles débuts sous la gouverne de Desfontaines, il fonda, sans lassitude, des journaux où il se réserva un rôle de critique. Il se montra tout de suite acerbe, ne ménageant ni les confrères, ni même les gens du monde qui obtinrent maintes fois la suppression de ses feuilles.

Il recherchait la renommée et la fortune. Voulut-il acquérir la première en flagellant Voltaire ? Ou bien, comme le croit M. Cornou, voulut-il simplement exprimer son sentiment sur l'œuvre trop prônée du philosophe ? Toujours est-il que les premières attaques vinrent de sa plume, qu'il les renouvela et qu'il créa par suite, entre lui et son adversaire, un état de lutte où il ne demeura pas le plus fort. Lorsque Voltaire lui fit des offres de paix, il refusa sa main tendue. Dès lors ce dernier n'était-il pas justifié dans sa vengeance ?

Il ne semble pas d'ailleurs que Fréron, ridiculisé par tant d'épigrammes amusantes, ait matériellement souffert. Les innom-

brables ennemis qu'il s'était suscités parmi les philosophes dont il combattait les idées ne l'empêchèrent nullement de jouir d'un certain nombre d'honneurs et de passer ses dernières années dans une honnête aisance.

Remy de Gourmont, qui était curieux de tout, eût lu le volume de M. Cornou avec étonnement et en eût tiré les éléments d'un de ces substantiels articles dont il honorait les colonnes de la *Dépêche* de Toulouse. Il est bizarre qu'ayant coutume de se promener parmi le jardin philosophique et littéraire du XVIIIe siècle il ne se soit point arrêté devant le parterre gigantesque de Fréron. L'homme et l'écrivain lui semblèrent sans doute suffisamment jugés par Voltaire, par ce Voltaire dont il écrivait : « Tout ce qu'il a bafoué mérite le mépris. »

L'art et la pensée de Remy de Gourmont, si mal compris durant sa vie et si peu compris, malgré la faveur de plus en plus marquée des lettrés depuis sa mort, M. Marcel Coulon aura été l'un des premiers à en révéler, d'une façon à peu près définitive, les magnificences et les complexités. Les lecteurs de cette revue ont lu ses belles études. Aujourd'hui ce critique consciencieux, exact, et qui sait pénétrer à fond ses sujets, a voulu rendre un hommage à la mémoire du grand polygraphe en bâtissant le monument de ses **Pages choisies**.

Car ces *Pages choisies* sont un monument dont chaque pierre est juxtaposée à la pierre précédente avec un soin minutieux. Il était difficile à bâtir. Remy de Gourmont toucha à tous les sujets et aucune science ne paraît l'avoir laissé indifférent. Nul cerveau ne fut plus lucide, plus orné de connaissances. Le suivre dans sa course à travers les idées est une tâche des plus laborieuses, mais des plus attachantes.

Il semble que M. Marcel Coulon n'ait rien omis d'essentiel dans son travail de délicat éclectisme. Il a voulu surtout, dit-il, prôner l'artiste et le philosophe, mais le critique paraît représenté suffisamment dans ce gros volume d'extraits. D'ailleurs on dissocie malaisément les éléments de cette intelligence, car ils s'entremêlent étroitement entre eux. Quiconque lira des pages empruntées au *Problème du style*, à la *Loi de constance intellectuelle*, aux *Promenades littéraires*, à *Une nuit au Luxembourg* ou à *Un cœur virginal* reconnaîtra le même artiste uni au même philosophe à la limpidité du style et à l'élévation de la pensée.

Le livre de M. Coulon servira surtout à montrer les curieuses évolutions de cet esprit et comment celui-ci aboutit souvent, à travers les années, par suite de la méditation des faits, à des doctrines qui pourront sembler contradictoires, mais, qui, à la vérité, devaient logiquement le conquérir.

ÉMILE MAGNE.

LES ROMANS

Jacques-Emile Blanche : *Aymeris*, la Sirène. — Roger Martin du Gard : *Le cahier gris*, Nouvelle Revue française. — Francis de Miomandre : *Les Taupes*, Emile-Paul. — Pierre Drieu la Rochelle : *Etat-Civil*, Nouvelle Revue française. — Jean Galmot : *Un mort vivait parmi nous*, la Sirène. — Fortuné Paillot : *Amant ou maîtresse*, E. Flammarion. — Gaston Guiches : *La Tueuse*, Férenczi. — Jebanne d'Orliac : *Dans notre monde*, Férenczi. — Paul Emile Cadilhac : *L'Héroïque*, Férenczi. — Lucien Farnoux-Reynaud : *Le pêcheur de lunes*, Société mutuelle d'éditions. — Paul Bay : *Histoire au gros sel*, Edition du bourg Ansers. — Charles Briand : *Contes pour une femme*, André Plicque.

Aymeris, par Jacques-Emile Blanche. Un gros volume gris feutre orné d'un camée saphir finement gravé par l'auteur. Un roman ? Non. Des mémoires qui embrassent toute une époque, la fin d'un règne, le subit écroulement d'un empire et la naissance d'une vie nouvelle remplie d'un semblant de liberté jusqu'à une nouvelle vie remplie de désordres, qui sont peut-être les vrais représentants de toutes les libertés Des existences durement, inexorablement encastrées entre les terribles montants de guillotine qui sont les deux guerres avec l'Allemagne. Malheur à ceux qui vécurent entre ces deux guerres, trop jeunes pour se battre ou trop vieux pour en mourir, car il ne leur reste plus...qu'à en parler ! Ce n'est pas à moi de juger ici du talent d'un peintre aussi célèbre que Jacques-Emile Blanche. Mais sa vision des choses et de l'existence est forcément imprégnée de sa recherche de la ligne et de la nuance. Je crois qu'il s'efforce d'être sincère en dépit de la flamme d'élégance qui fait monter très haut la tendresse de sa couleur.

Un portrait de Blanche c'est généralement, pour une femme, un brevet de bon ton. Mais quel art quand il touche les joues d'un enfant ou qu'il exprime la mentalité contenue d'un adolescent dont les yeux sont une eau fluide trop froide pour ne pas cacher le plus dangereux reptile! C'est dans les intérieurs, les boudoirs et les salons du dernier empire qu'il faut chercher les secrets du

cahier détruit dont il reste assez de pages pour permettre de si complètes illustrations. Ses robes arrondies comme des bouquets de parades posées sur leurs fleurs, ces gandins jeunes ou vieux tout aux soins de lisser des doigts gantés. Et cet air de fatigue, de noces qu'on s'efforce d'oublier naïvement qu'ont ces gens soucieux de leur décor ? Comme tout y est rendu avec une vérité jamais féroce, toujours respectueuse de son modèle, mais aussi combien évocatrice du caractère !

Il y a une certaine *Jessie* (1869) qui donne, je ne trouve pas d'autre expression, la mortelle sensation de la vie, d'une jeunesse osseuse et ingrate, qui procure le frisson ! Jamais rien de caricatural. Ce n'est pas laid simplement parce que le pinceau s'y refuse. Ces mémoires qui sont un roman ont un acide et doux parfum très français. Jeunes esprits enthousiastes et vibrants qui cachent leurs passions sous de simples apparences nerveuses et qui en meurent : « Me voici, dit Aymeris (Georges), je reviens chez moi et je n'y retrouve plus personne de qui recevoir le pardon que je me refuse à moi-même. » Et ce fut ce Georges Aymeris qui, pour une futile contrariété (un désarroi de son élégance), mit fin à son existence sous les roues d'une locomotive.

Et sa veuve, cette fatale Cynthia, infirmière dans une ambulance du front, se fait noblement tuer, ce qui rachète pas mal de choses. Le style du peintre est net, simple, ne dépasse jamais le ton un peu ironiquement sceptique du spectateur convié à la fête des yeux. Il observe, passe et classe. Il ne se permet pas de critiques à haute voix.

Il a bien mieux à faire, puisqu'il montre. Or, montrer est autrement formidable que démontrer en encrant la ligne.

Le cahier gris, par Roger Martin du Gard. Ce n'est pas tout à fait pour nous parler d'un collage sentimental de collège que ce premier roman des Thibault est écrit. C'est surtout pour mettre deux générations aux prises. La religion d'abord, la famille ensuite, n'accordent pas les circonstances atténuantes de certaines fautes, parce que la justice ordinaire entend *prévenir*. Et c'est peut-être ce qui enseigne le mieux la profondeur du mal aux néophytes. Daniel de Fontanin, poète en herbe, s'éprend d'un amour pur, mais violent, pour Jacques Thibault, et comme on exagère cette flamme par des vexations maladroites, on la double. Jacques, devenu plus homme dans sa fugue avec son ami, échappera

peut-être à l'emprise mauvaise, mais qu'en fera le prochain pénitencier? Dans cette étude, un peu risquée, des mœurs scolaires, on ne retrouve aucune tendance à de malsains tableaux, mais plutôt un essai de confrontation mentale des états d'esprits des parents avec leurs enfants. En outre, c'est vivant et très attachant comme lecture.

Les Taupes, par Francis de Miomandre. Conte de fées, toujours, le roman traité par ce délicat écrivain nous charme et nous éblouit par une irréelle couleur de décor transparent. Derrière le rideau de gaze lamée d'or et d'argent se meuvent pourtant de très réels personnages, telles ces vilaines mauvaises fées, les taupes prudentes et aveugles, les demoiselles Louvicourt. Elles empoisonnent à jamais les hôtes du château enchanté et empoisonnent elles-mêmes leur triomphe par leur avarice, leur jalousie tenace. Ce qui m'étonne, c'est que l'auteur leur ait permis de triompher; en cela le conte de fées n'est pas fidèle à sa règle de conduite. Il n'y a pas de morale.

Etat Civil, par Pierre Drieu la Rochelle. C'est une âme d'enfant vue par ses propres yeux d'enfant. Il exagère probablement, mais il ne peut pas être responsable de ses propres jugements puisque: « Epimenide dit que les Crétois sont menteurs. Or, Epimenide est Crétois! » Il y a, pages 127, 128, des détails sur l'éveil des sens chez l'homme, les plus amusants détails, d'une franchise certaine. L'être mâle n'accorde aucune importance à certains actes, alors que l'être femelle s'y engage à fond. De là un mystère et une absolue différence... qui, malheureusement, n'est pas seulement *l'accident*, mais aussi l'éternel malentendu.

Un mort vivait parmi nous, par Jean Galmot. J'aime que l'auteur de... *l'affaire des Rhum*, roman naturaliste et peu intéressant, puisse avoir écrit, dans une délicieuse inconscience, cette macabre féerie comme l'apothéose même de sa conduite et surtout qu'il dise à son avocat: « Maître, vous m'avez demandé un mémoire pour mes juges. Voici le livre de l'aventure. » A la bonne heure! Ça c'est de la suprême éloquence d'artiste. Je n'aimais pas beaucoup: *l'étrange histoire*. Cet Indien à la fois symbolique et inexistant, qui entraîne tout le monde sur *El Dorado* et sépare les hommes du néfaste *placer* par la présence d'une femme, est une bonne création de poète. Et quels tableaux de nature exotique! Quels merveilleux paysages de rêve d'opium

hanté d'animaux bizarres, d'oiseaux diaprés, de reptiles effarants. Mais je ne pense pas du tout que ce poète puisse être coupable d'autre chose que d'avoir un peu trop rêvé à l'ombre dangereuse des forêts tropicales.

Amant ou maîtresse, par Fortuné Paillot. Cet *androgyne perplexe* ne serait vraiment intéressant que s'il portait seulement au cerveau les différents attributs des deux sexes. Autrement, ça n'a rien de bien étonnant qu'il se montre perplexe. Ce n'est qu'un double infirme, sans doute pas plus complet dans un sens que dans l'autre.

La Tueuse, par Gustave Guiches. C'est la politique. Un député socialiste enlevant la femme du notable pour aller se brûler dans la fournaise des ambitions à Paris, et s'éblouir de tous les luxes comme un très sot parvenu qu'il est. Ayant épousé la femme séduite, il est suivi, et subi par elle jusqu'au crime final qui serait d'épouser une princesse allemande à la déclaration de guerre de 1914. Ce roman un peu dans la bonne, mais ancienne manière naturaliste est intéressant, logiquement mené par une plume expérimentée en l'art de créer de beaux mouvements de foule. C'est un tableau de grande envergure où tous les détails sont soignés par un artiste d'une probité exceptionnelle.

Dans notre monde, par Jehanne d'Orliac. Petit roman symptomatique des mœurs nouvelles. La nouvelle jeune fille libre et riche en face de la jeune fille sévèrement élevée. Un séduisant noceur flirte et les prend, l'une mentalement, l'autre physiquement, dans le filet de ses charmes de pêcheur en eau trouble. La morale est encore que la plus heureuse est peut-être celle qui consentit à être complètement dupée. Je ne crois pas du tout au bonheur des êtres libres. Ils sont surtout dupes d'eux-mêmes !...

L'héroïque, par Paul Emile Cadilhac. Sous des vocables musicaux : ouverture, andante, menuet, intermezzo, final, allegro, c'est.... mon dieu oui, c'est la grande guerre, vue par les fenêtres d'un hôpital où grouillent autour du médecin-chef les larves blanches des infirmières bénévoles. Je ne connais rien de plus effrayant que ce spectacle. On a dit souvent que le sang était un aphrodisiaque, mais ici on en trouve un peu mieux que les preuves... malgré la musique, autre potion vénéneuse !

Le pêcheur de lunes, par Lucien Farnoux Reynaud. Un poète, l'auteur déjà connu, quoique très jeune, d' *A quoi servent*

les jeunes filles, nous parle ici, en prose, de quelques sujets très chers aux lunatiques : les petites amoureuses, les cigarettes de luxe, les refrains à peine entendus et les accords du vent. L'amour domine ce décor, comme il sied, mais chastement enveloppé d'un clair de lune ou d'une mousseline bleue, juste ce qu'il faut enfin pour donner l'envie d'aller plus loin et de pêcheur de lunes demeurer pécheur... tout court.

Contes pour une femme, par Charles Briand. *Le Vampire* est une histoire vraiment terrible qui fera trembler celle qui la lira... donc, elles la liront toutes!

Histoire au gros sel, par Paul Bay. Je signale comme le plus imprudent, mais le plus irrésistiblement drôle de ces contes, un peu hauts montés en poivre, celui du *berger d'Arcadie... ou l'homme qui continue avec la chèvre !*

RACHILDE.

THÉATRE

Comédie-Française : *Vautrin*, pièce en 4 actes, d'après Balzac, de M. Ed. Guiraud (11 mai). — Potinière : *Un jeune ménage*, comédie en 3 actes de M. Louis Verneuil (20 mai). — Théatre de l'Ambigu-Comique (spectacle des « Escholiers »): *Le regard neuf*, pièce en 4 actes de M. Gabriel Marcel. — Vaudeville : *Monsieur Damollet*, opérette en 4 actes de MM. Hugues Delorme et Victor Jannet, musique de M. Louis Nigal (23 mai). — Deux Masques : Spectacle coupé (13 mai). — Une lettre de M. Nancey. — Mémento.

Les personnes désireuses de briller et de prospérer au moyen du talent d'autrui ont, cette année, trouvé du nouveau. Jusqu'à présent, les dramaturges à court d'imagination se bornaient à « tirer », — quel mot exact ! — ouvrages et revenus des romans à la mode. Cela n'allait point sans ameuter les derniers amis du bon sens, j'entends ceux pour qui les productions de l'esprit se répartissent en divers ordres de sujet. Les hommes de mon âge se rappellent singulièrement le chœur hurlant dont fut saluée l'entreprise de feu Busnach, un abruti fameux, auteur de cent vaudevilles et qui, vers 1905, perpétra une *Madame Bovary* en quatre actes et sept tableaux. En ces temps lointains, la pudeur littéraire n'avait pas tout à fait disparu du « monde où l'on imprime ». Le pauvre Busnach en sut quelque chose. Sa femme coupée en morceaux fut vivement et proprement enterrée; toute la critique suivit le cortège et Mendès jeta sur la fosse quelques gouttes d'une encre pieuse et funèbre. Tout cela est, comme on dit,

bien vieux jeu. Nul ne songerait, en 1922, à défendre un beau roman contre les spécialistes du hachis dramatique. Mieux : les romanciers eux-mêmes se prêtent à l'opération et les journaux nous apprennent, chaque jour, que nos plus habiles conteurs ne tiennent pas le moins du monde à l'inviolabilité de leurs ouvrages, etque, moyennant une honnête rétribution, on en peut faire, selon les goûts, des comédies, des films, des opérettes, des pantomimes, des choux et des raves. La critique, qui n'est pas contrariante, n'y trouve rien à redire. Bon. Mais il y a, vous dis-je, du nouveau.

Il y a que,les romans célèbres étant tous depuis longtemps dépecés et mis au four, d'entreprenants charcutiers de lettres ont inventé de reprendre les vieilles pièces à succès pour les accommoder au goût de la clientèle. C'était, l'hiver passé, la brave et bonne *Auberge des Adrets*, qui nous fut servie, en grande pompe, aux tables de la Porte Saint-Martin. On trouve généralement que cet anachronique festin manquait de succulence, et, bientôt, Robert Macaire dut disparaître du menu.

L'insuccès de l'expérience avait de quoi décourager. Mais il y a la Comédie-Française ; et il y a le comité de lecture, à qui l'on ne donne jamais en vain l'exemple de la sottise. Et la Comédie fait bien les choses ! Le retapage de Benjamin Lantier lui parut affaires de petites gens. Elle se devait de nous offrir mieux, et c'est un tripatouillage de Balzac que, sans rire, elle nous propose au lendemain du tri centenaire de Molière.

Le **Vautrin** de 1840 avait ses défauts, — assez de défauts pour que, malgré l'ascendant de l'auteur et la popularité du personnage, la pièce chût après une représentation. Cependant, Balzac, qui avait de l'encolure, n'accepta point sa défaite. Je renvoie le lecteur à la préface de l'édition. Il est certain que Balzac faisait crédit de sa revanche à la postérité. Etait-ce à tort? On l'affirme. Les balzaciens les plus fervents abandonnent Balzac dramaturge à ses censeurs. Ma foi, ce n'est point le lieu d'en discuter, mais je veux dire mon mot : il me semble qu'on a tôt fait de condamner sans appel un si prodigieux écrivain, que ses moyens ne pouvaient tout à fait abandonner. Peut-être l'expérience me donnerait-elle raison, si Gémier ou Copeau reprenaient par exemple les *Ressources de Quinola*. Je dis Gémier ou Copeau. Quant à la Comédie-Française, il n'y faut pas compter. Elle nous le montre

bien par la préférence qu'elle manifeste d'une mauvaise copie à l'original. Du moins le *Vautrin* de Balzac offrait-il l'avantage d'être de Balzac. Je veux dire qu'il évoluait selon ses vœux au milieu de personnages que l'auteur de la Comédie Humaine avait tirés lui-même de son « état civil ». Les familiers de son œuvre m'entendent; et d'abord M. Paul Bourget, balzacien entre tous perspicace, qui, je pense, ne pardonnera pas à l' « adaptateur » sacrilège d'avoir, sous le même habit, inséré le pâle Rubempré et l'ardent Rastignac. Tout cela, dira-t-on, n'est rien. Nous en serons quittes pour relire le *Père Goriot*, *Splendeurs et Misères des Courtisanes* et même la *Dernière incarnation de Vautrin*, qui n'est pas la meilleure incarnation de Balzac. Il est vrai que l'opéra-bastringue de Camille du Locle ne fait point de tort à la *Salammbô* de Flaubert et qu'on prend plaisir à *Jocelyn* malgré l'indéfectible guimauve de certaine berceuse. J'en conviens. Mais c'est malheureux qu'un abus serve de prétexte à des abus sans cesse réitérés, et, si les choses vont ce train, il faut s'attendre à ce que ces messieurs et ces dames des Français commandent à leurs auteurs ordinaires un *Tartuffe* que pourrait jouer M. Silvain et un *Don Juan* où M. Duflos pourrait se montrer sans ameuter le parterre.

Je ne raille point; et la preuve, c'est qu'il y a bien quelque chose d'approchant dans l'affaire de ce *Vautrin*-ci. On m'a raconté que la pièce avait été acceptée, parce que M. de Féraudy y « voyait » un rôle. Il fit, en vérité, une image vivante et bien massée du forçat Collin, encore que, pour le dessin en pied de cette figure sa personne fût un peu courte et pesante. De même, on eût désiré plus de carrure de muscles et plus de sonorité. Mais, tel quel, le rôle fait honneur à M. de Féraudy. D'ailleurs, la troupe, dans son ensemble, a fort bien joué ce simulacre; on a particulièrement remarqué Mme Dussane, excellente à son ordinaire, et qui sacrifia sa jeune beauté sur l'autel de la vérité dramatique; elle jouait cette mère Vauquer, née à Conflans, « attifée d'un bonnet de tulle sous lequel pend un toupet de faux cheveux mal mis... », qui « marche en traînassant ses pantoufles grimacées » et dont « le corps dodu comme un rat d'église, le corsage trop plein et qui flotte soit en harmonie avec cette salle où suinte le malheur ». La mise en scène et les costumes ont émerveillé le public. On ne peut nier que les amateurs d'un pittoresque documentaire y trouvèrent de

quoi se régaler. Mais, après Reinhardt, les Russes et le Vieux Colombier, on doit admettre que certaines formules ont fait leur temps et regretter que l'histoire de Trompe-la-Mort ait en définitive servi de prétexte à une affaire de Trompe-l'œil.

§

J'ai vu jouer à la Potinière une pièce de M. Louis Verneuil... A défaut de mérite, on louera mon scrupule. J'ai vu jouer, sans y prendre le moindre plaisir, un nombre incroyable de pièces du fécond M. Louis Verneuil. Toutes relèvent d'une convention que je trouve détestable. Il s'agit constamment de gens qui parlent de l'amour comme la clientèle des bouillons économique parle de la bonne chère, c'est-à-dire de façon à vous dégoûter pour toujours. Je finis par croire que M. de Verneuil est une espèce d'André Gide que, toutefois, je préfère au véritable, parce qu'il sait mieux la grammaire et qu'il se prend moins au sérieux.

Sa nouvelle comédie : **Un jeune ménage**, nous montre un jeune homme du monde et une créature de même provenance, qui se marient sans se connaître et se séparent, après des conversations dénuées d'esprit et d'intérêt, ceci parce qu'ils n'éprouvent point de plaisir à coucher ensemble. Peut-être ne savent-ils point s'y prendre. L'ignorance, en matière de volupté, est assez commune aux gens qui n'ont rien autre à faire que l'amour. Quoi qu'il en soit, le jeune ménage ayant épuisé toutes les ressources d'une ingéniosité réciproque, se sépare à la bonne franquette. Puis six mois s'écoulent, et le jeune divorcé revient pour nous raconter un voyage en Suisse et pour donner à son ancienne épouse, qui le vient consulter, le conseil d'essayer son futur mari avant de l'adopter. A ce moment, le public, qui en a bien vu d'autres, fait à l'auteur la politesse d'un petit murmure ; et l'on va se coucher. Il paraît que ces inventions-là rapportent à M. Louis Verneuil beaucoup d'argent. Rien de plus légitime. M. Louis Verneuil sait ce qu'il fait. Il se rend très bien compte qu'une œuvre digne de ce nom n'a jamais enrichi son auteur ; il agit en conséquence et cela lui est d'autant plus facile que la nature bienveillante l'a dépourvu de tout espèce de talent.

Les « Escholiers » qui, l'autre saison, jouèrent le *Feu qui reprend mal*, une admirable comédie de M. Jean-Jacques Bernard, se montrent cette année moins heureux. **Le Regard neuf** de M. Gabriel Marcel est une pièce de boulevard, et du genre le plus

plat. Il s'agit d'un père auquel son fils conseille ardemment de changer d'épouse. Le comédien qui jouait le rôle du père s'était fait le visage d'Emile Buré. J'ai été, pour ma part, étonné et affligé de le voir si patient. Je tiens pour certain que le directeur de l'*Eclair* n'aurait pas un instant hésité à botter le derrière de cet insupportable fils, ce qui eût mis fin à la pièce et, du même coup, à notre ennui.

Le Vaudeville joue une amusante opérette du bon poète Hugues Delorme : **Monsieur Dumollet**. Cet ouvrage léger est joué à merveille par M. Vilbert, dont la fantaisie ne lasse point.

Aux Deux Masques, **Solitude**, une bonne poire d'angoisse que M. Palau, spécialiste, nous glisse entre les dents. Il faut reconnaître à M. Palau ce mérite qu'il s'écarte des moyens grossiers chers à ses rivaux, les dramaturges de la « terreur ». Il cherche à créer des atmosphères et, souvent, il y réussit. Cela vaut d'être signalé... Mais le directeur des deux Masques, M. Nancey, ne pense, lui, qu'à terrifier les critiques. N'a-t-il pas écrit, à mon éminent confrère Georges Bourdon l'incroyable lettre que voici :

Monsieur,

Votre compte rendu de mon spectacle ne me convient pas, car il y a certainement un parti pris que j'ai du reste remarqué dans vos précédents articles.

Je ne l'admets pas et j'ai l'honneur de vous informer qu'il ne vous sera plus fait aucun service chez moi.

A la bonne heure ! Voilà qui est franc. Si, comme il faut s'y attendre, tous les directeurs de théâtres en usent ainsi, il y aura bientôt du pain sur la planche pour les courtiers de publicité... Mais les critiques ?... Eh ! ne les plaignons pas. Qui jette ses armes doit s'attendre à être battu. Ce que j'en dis ne concerne point M. Bourdon. Car si M. Nancey est, en son genre, un précurseur, M. Bourdon est, en le sien, un survivant. C'est un des derniers critiques indépendants et, comme tel, il souffrira que je le salue.

Mémento. — Gymnase : *Barbe Blonde*, pièce en 3 actes, de MM. Bouvelet et Braddy (22 mai). — Théâtre Marigny : *Péché de Jeunesse*, pièce en 3 actes de M. Gesbidas. — Comédie des Champs-Elysées (saison Pitoëff) : *Mesure pour Mesure*, pièce en 5 actes de Shakespeare, traduction

de M. Guy de Pourtalès (10 mai). — NOUVEAU THÉATRE : *Ainsi soit-il*, pièce en 4 actes de Mlle Germaine Lefrancq ; *Le dernier voyage*, pièce en 1 acte de MM. Prognaux et Trocmé.

HENRI BÉRAUD.

SCIENCE SOCIALE

Jules Sageret : *Le Syndicalisme intellectuel, son rôle politique et social*, Plon. — Charles Heyraud : *Vouloir vivre* (avec préface d'Henry Joly), Perrin. — D. I. X : *Vers un meilleur avenir, par un Français*, Sonor, Genève. — Jean Finot : *Sa majesté l'Alcool*, Bibliothèque du Musée social, Plon.

Le syndicalisme est à l'ordre du jour, et nombreux sont les sociologues qui voient en lui la solution de la question sociale, le salut de nos sociétés modernes et la forme de la civilisation prochaine. Tout va, paraît-il, se syndicaliser, même le travail intellectuel ! Profitons donc du livre de M. Jules Sageret, **Le Syndicalisme intellectuel, son rôle politique et social**, pour voir ce qu'il en est de ce nouveau catholicon, nous ne saurions avoir de meilleur guide que ce docte et profond écrivain, à la fois philosophe, littérateur, sociologue et savant.

Qu'il y ait un travail intellectuel, c'est ce que personne aujourd'hui ne contestera. Naguère, il n'en était pas ainsi, et les ouvriers manuels avaient tendance à croire qu'eux seuls travaillaient. Non seulement les patrons s'avéraient d'affreux paresseux, simples exploiteurs de leur peine, mais tous les ingénieurs, médecins, professeurs et administrateurs étaient de purs parasites. A cette époque la C. G. T. refusait dédaigneusement d'accueillir dans son sein des syndicats médicaux ou littéraires. Une pareille prétention était vraiment inadmissible, et on ne saurait assez louer les fondateurs de la C. T. I. d'avoir implanté leurs initiales entre la C. G. T. et la C. G. P. A côté de la *Confédération générale du travail* (ouvriers), dont nul ne conteste la grandeur, et de la *Confédération générale de la production* (patrons), qui joue un rôle encore plus important dans le domaine économique, il y a place légitime pour une *Confédération des travailleurs intellectuels*, qui comprend les inventeurs, les directeurs, les techniciens, aussi les fonctionnaires et les gens de professions libérales, et qui contribue pour une part, en somme, supérieure, à la prospérité matérielle et à la splendeur spirituelle de nos sociétés.

Mais ce travail intellectuel doit-il, et même, peut-il revêtir la

forme syndicale ? c'est une autre question. Que les ouvriers d'une usine se syndicalisent contre le patron pour obtenir réduction de travail ou augmentation de salaire, rien de plus compréhensible ; que tous les patrons se confédèrent contre tous les ouvriers pour résister à des exigences qu'ils trouvent abusives, rien de plus logique également ; et encore que telles catégories d'intellectuels forment des syndicats de médecins, d'architectes, d'ingénieurs, de fonctionnaires, soit encore ; mais qu'il y ait un syndicalisme intellectuel correspondant au syndicalisme patronal et au syndicalisme ouvrier, c'est ce qui est plus douteux ; ces deux derniers s'opposent naturellement l'un à l'autre, mais le travailleur intellectuel à qui s'oppose-t-il ? tantôt au patron, tantôt au public, tantôt à l'ouvrier, tantôt à l'Etat, tantôt aux confrères ; en vérité, on ne voit pas ce qu'il y a de commun entre un syndicat de pharmaciens dirigé contre la concurrence déloyale, un syndicat d'ingénieurs demandant sa part au capital, un syndicat de magistrats luttant contre l'esprit politicien de leur ministre, un syndicat de peintres ferraillant contre les marchands de tableaux, un syndicat de médecins poursuivant les mauvais clients et se défendant contre les maîtres chanteurs, etc., etc.

Tout ceci est d'ailleurs du professionnel, très légitime, mais n'est que du professionnel, et il en résulte que le syndicalisme est loin de recéler dans son sein la pierre philosophale de l'avenir. Que le médecin fasse payer vingt sols de plus sa visite, que le cheminot ait une retraite un peu plus élevée, que le fonctionnaire ne subisse plus de passe-droits, que l'ouvrier puisse se débarrasser d'un contremaître hargneux, tant mieux pour eux tous, mais le progrès général est à d'autres prix. Le progrès est avant tout fils d'efforts individuels, effort d'invention chez les grands savants et d'adaptation chez les techniciens, effort de création chez les fondateurs d'industries et de direction chez leurs continuateurs, effort d'étude, de décision et de confiance chez les capitalistes, effort de labeur et d'épargne chez tous les travailleurs, effort de moralité et de magnanimité chez tous les êtres vivants, effort du chef-d'œuvre chez l'artiste, l'écrivain, le penseur, en comparaison de tout ceci que pèsent dans la balance sociale les chamailleries des ouvriers, des contremaîtres et des patrons ? Ceci n'est d'ailleurs pas pour nier l'importance de l'association ; l'individu isolé ne peut presque rien, et l'inventeur lui-même n'est utile à tous que

par le concours de beaucoup, mais il s'agit ici d'association libre et non d'embrigadement forcé et combatif comme dans le syndicalisme. En réalité aucun bien général n'est jamais venu des syndicats professionnels pas plus que de leurs aînés les maîtrises et jurandes ; toutes les corporations d'autrefois et d'aujourd'hui ont toujours été hostiles au progrès, ont détruit les machines, ont brûlé les métiers nouveaux ; aucune idée d'amélioration pratique n'est sortie de nos syndicats ouvriers, ni même de nos groupements professionnels intellectuels ; tous les projets de nationalisation des chemins de fer, des forces hydrauliques, des services publics, émanant de la C. G T. ne sont qu'absurdités ; toutes les propositions de parlements professionnels ne sont que niaiseries. Conclusion : le syndicalisme est le danger le plus formidable pour la civilisation moderne. Souhaitons que le docte et profond Jules Sageret écrive un second livre pour le démontrer !

Vouloir vivre. M. Charles Heyraud a écrit sous ce titre une véritable Somme de toutes les questions sociales d'aujourd'hui, qui reprend, en le complétant, son précédent ouvrage : *La France de demain,* que l'Institut avait distingué. J'avoue avoir un penchant secret pour ces vastes fresques à coups de pinceau synthétique où l'auteur rassemble documents, chiffres, réflexions et remèdes, mais la contrepartie c'est que ce genre d'ouvrages ne peut être que signalé : s'il fallait reprendre tous les problèmes posés et résolus, ce serait un aussi gros volume, et celui-ci dépasse 700 pages, qu'il faudrait écrire. Qu'il suffise donc de savoir que M. Charles Heyraud étudie successivement la vie familiale sous le double aspect de la vie qui descend (misère, maladie, dépopulation, démoralisation) et de la vie qui monte (tous les efforts de relèvement social) et la vie nationale (vie du corps, vie de l'esprit, vie de l'âme). Et la tendance avec laquelle il étudie toutes ces questions complexes paraîtra peut-être à certains bien conservatrice et bien religieuse, mais quoi ! toutes les opinions sont libres et ceux qui préfèrent le chambardement frénétique n'ont qu'à nous prouver l'excellence de leurs résultats. Car c'est aux résultats qu'il faut en venir, les points de départ importent peu, en somme ; la civilisation ne peut subsister que par un certain nombre de qualités solides, travail, épargne, bon vouloir, bon sens, et le conservatisme comme le « changementisme » sont louables dans la mesure où ils les favorisent.

Dans le même genre et dans le même esprit religieux, mais protestant et non plus catholique, un anonyme D. I. X. a écrit quelques réflexions sur l'époque actuelle, qu'il intitule **Vers un avenir meilleur**, par un Français. Ce sont de brefs articles, luxueusement imprimés à Genève, et aussi judicieusement conçus et écrits. Tout cela n'est qu'à approuver.

Sa Majesté l'Alcool, de Jean Finot, est le testament patriotique de cet homme de bien qui, quoique né juif polonais, était meilleur Français que beaucoup de nos frères de race. Jean Finot s'intéressait à toutes les questions de progrès humain et de grandeur française, et la lutte contre l'alcoolisme le préoccupait tout particulièrement; il voyait avec raison dans ce fléau le grand danger futur pour notre pays, la cause principale de notre forte mortalité et de notre faible natalité, de notre délictuosité montante et de notre laboriosité descendante ; c'est à l'alcool qu'était dû, avant la guerre, l'infériorité du rendement de notre travail comparé au travail allemand deux fois plus productif ; c'est l'alcool qu'il faut encore aujourd'hui rendre responsable de la moitié des crimes contre les personnes, des trois quarts des délits de mendicité et vagabondage, des quatre cinquièmes des crimes et délits commis par les jeunes gens ; c'est lui qui est à l'origine de la plupart de nos maladies cérébrales; qui contribue le plus à la tuberculose et aux affections vénériennes, à la misère et au paupérisme, à la haine sociale et à la frénésie terroriste ; qui guérirait l'alcoolisme sauverait la civilisation !

Mais comment le guérir ? Les remèdes qu'on prône sont parfois bien discutables ! Il n'est nullement sûr, par exemple, que le régime sec dont se sont entichés les Etats-Unis ait donné de bons résultats ; certains assurent que ni la santé ni l'honnêteté publiques n'ont eu à s'en réjouir. Jean Finot, heureusement, n'est pas de ces fanatiques de l'eau glacée ; il admet que la bière et le cidre et le vin sont d'excellentes boissons, et je crois même qu'il ne condamnerait pas l'usage très modéré de quelques liqueurs de choix : mais il n'en est que plus sévère contre les tord-boyaux ingurgités à hautes doses continues.

Les remèdes qu'il indique sont d'une sagesse, d'une modération et d'une efficacité parfaites : 1° séparer les cafés à boissons hygiéniques des cafés à consommations alcooliques, ceux-ci étant soumis à des taxes spéciales très fortes; 2° séparer les débits de

boissons des débits de tabacs, allumettes, timbres-poste, etc. 3° diminuer peu à peu le nombre des marchands de vin ; 4° restreindre leurs heures d'ouverture (pourquoi ne pas leur appliquer, à eux avant tous les autres, la loi des huit heures? et pourquoi ne pas les ouvrir qu'après huit heures du matin pour garantir l'ouvrier contre la mortelle habitude de « tuer le ver »?) 5° supprimer le privilège des bouilleurs de cru. En vérité, ces cinq articles seraient bien aisés à faire voter si la préoccupation électorale n'intervenait pas, et je crois que même le souci politicien serait surmontable, si un gouvernement voulait sérieusement prendre l'affaire en main. Que l'alcool industriel soit réservé à l'industrie et nos bouilleurs de cru auront plus d'intérêt à produire du carburant national que de l'intoxicant populaire ! Et quant aux marchands de vin, qu'on leur livre le vin à bon compte et ils auront intérêt à le faire consommer de préférence au vitriol ! Le vin est le meilleur antidote de l'alcool et il ne faudrait pas trop s'effrayer si, au début, on en faisait un usage un peu large, pourvu cependant qu'on s'abstienne de tous les vermouths et vins aromatisés qui ne sont que du vitriol déguisé !

HENRI MAZEL.

QUESTIONS JURIDIQUES

Procédure civile et commerciale. — Délai d'ajournement. — Détention, prévention et liberté provisoire.

Le **délai d'ajournement**, c'est-à-dire le laps de temps accordé au défendeur pour comparaître, en matière civile ou commerciale, se décomposait en un délai général et en un *délai de distance*, — la distance entre le lieu de la comparution et le domicile de l'intéressé.

Ce délai de distance était fixé à *un jour à raison de cinq myriamètres*, les fractions de moins de quatre myriamètres n'étant pas comptées ; les fractions de quatre myriamètres et au-dessus augmentant le délai d'un jour entier.

Ce calcul se prêtait à toutes sortes de difficultés, non point de principe, mais de fait.

Ces difficultés-là ne se présenteront plus avec la nouvelle rédaction que la loi du 13 mars 1922 apporte aux art. 5, 51, 72, 73, 153, 156, 416 et 1033 du Code de proc. civ.

Devant le tribunal civil, le délai d'ajournement est aujour-

d'hui de huit jours, quand le défendeur est domicilié dans le département du tribunal ou dans les départements limitrophes, de quinze jours pour les autres départements.

Devant le juge de paix : trois jours « si la partie est domiciliée dans le canton ou les cantons limitrophes » ; cinq jours, si le domicile se trouve « dans les autres parties du département ou dans les départements limitrophes » ; quinze jours pour les autres départements.

Devant le tribunal de commerce : trois jours, huit jours et quinze jours, suivant que le domicile est dans le ressort du siège du tribunal de commerce ; dans le département ou dans les départements limitrophes ; dans les autres départements.

Voilà pour « la France continentale ». Ailleurs, le délai d'ajournement était fixé par l'art. 73 du Code de proc. civ., modifié par la loi du 3 mai 1862.

Il allait d'un mois à huit. Son maximum, maintenant, est de cinq mois.

§

« La mise en **liberté provisoire** peut être demandée *en tout état de cause* », — dit l'art 116 du Code d'instr. crim.

Si le juge d'instruction la refuse, opposition à son ordonnance peut être faite devant la chambre des mises en accusation.

Il est donc loisible à l'inculpé de gêner la marche de l'instruction, de l'arrêter même. En effet, après une demande repoussée, il n'a qu'à former une demande nouvelle, et puis une autre, et puis une autre... Tandis qu'elles s'instruisent, le juge est dans l'incapacité d'agir.

Sans doute, l'inculpé reste détenu ; mais, pour beaucoup d'inculpés, mieux vaut, — quand on ne peut pas être mis en liberté, et tout en courant la chance de finir par être mis en liberté, car l'opiniâtreté trouve quelquefois sa récompense, — mieux vaut rester détenu qu'être jugé. Le proverbe « qui gagne temps gagne tout », est vrai en matière judiciaire. Aux retardements de la procédure criminelle, l'accusation a tout à perdre et la défense tout à gagner.

Landru n'a pas été fort. Certes, il n'a pas mal joué de la loi du 8 décembre 1897, sur l'instruction contradictoire, laquelle loi oblige le juge à livrer à l'inculpé les résultats de la procédure à mesure qu'il les obtient ; laquelle loi oblige le juge à signaler à

l'inculpé, « au moins vingt-quatre heures à l'avance », les coups qu'il compte lui porter, à lui dire quand, de quelle manière, et sur quelle partie du corps il les portera ; et laquelle loi, en outre, soumet le magistrat instructeur, à peine de nullité de la procédure, à un formalisme qui enchanterait Brid'oison. De la loi du 8 décembre 1897 Landru a joué de quoi durer trois ans. Mais avec le simple usage de l'art. 116 du Code d'instr. crim., Landru nous enterrait tous...

Une affaire récente où la détention préventive a duré 18 mois, grâce, en bonne partie, au pur emploi de l'art. 116, et où les inculpés ont bénéficié d'un arrêt de *non lieu* a fait scandale.

N'examinons pas ce que c'est que le *non lieu*. C'est défendu. S'il y a fagots et fagots, il n'y a qu'une espèce de non lieu. Le non lieu laisse, *dans tous les cas*, l'inculpé blanc comme neige et lui donne, dans tous les cas, à lui et au bon public, le droit de considérer comme absolument injustifiée sa détention préventive. Notre sociologie judiciaire est, comme cela, farcie de dogmes sacrés auxquels je ne voudrais pas toucher pour tout le bien public du monde... Landru, l'objet d'un non lieu — ce qui, sans son carnet, risquait parfaitement de se produire, — devenait une victime dont l'injure méritait le bouleversement du Code d'instruction criminelle, — criminelle au sens littéral du mot.

Mais, sur le seul terrain de l'art. 116, quelle leçon « qui de droit » a-t-il tiré du scandale susvisé ?

A-t-il conclu que, tout en affirmant le droit de l'inculpé à demander sa mise en liberté provisoire, il serait sage de soumettre, tout de même, ce droit à certaines conditions?

Que les pouvoirs du juge d'instruction mériteraient tout de même d'être un peu moins affaiblis ?

Non ; il lui a paru, au contraire, qu'il convient de limer au-dessous encore des gencives et de rogner, plus bas encore que la peau, les dents et les ongles de Thémis.

En juillet 1919, la Chambre a voté *sans débats* (si mes souvenirs ne me trompent point) une proposition de loi relative aux garanties de la liberté individuelle.

Elle était pendante au Sénat. *Il* a été déclaré que son examen serait pressé dare-dare.

§

Quel changement ce projet veut-il apporter aux art. 113 et s. du Code d'instr. crim. ?

Dans *le Matin* du 30 mars, M. William Loubat, procureur général à Lyon, nous l'a appris.

Actuellement la mise en liberté est de droit en matière correctionnelle, cinq jours après l'interrogatoire, quand la peine encourue est inférieure à deux ans. En tout autre cas, le refus du juge d'instruction de libérer l'inculpé est soumis à la chambre d'accusation (art. 116).

Avec le projet, pour les délits de peine inférieure à deux ans : liberté immédiate après le premier interrogatoire, à moins que l'inculpé soit sans domicile certain ou qu'il ait été condamné à plus de trois mois.

Comment le juge saura-t-il *immédiatement* à quoi s'en tenir sur ce double point ?

Mais ceci n'est qu'un détail... *De minimis non curat*, a pensé le législateur.

Pour les délits de peine supérieure à deux ans et pour les crimes : mise en liberté de droit cinq jours après l'interrogatoire. Mais le juge pourra maintenir la détention pendant quinze jours, si l'inculpé n'a pas de domicile certain, s'il a été précédemment condamné à plus de trois mois, s'il est dangereux pour la sécurité publique ou bien si sa libération nuirait à la manifestation de la vérité.

Passé ce délai, les pouvoirs du magistrat pour retenir l'inculpé sont épuisés. S'il veut le garder plus longtemps, il devra s'adresser à la chambre du conseil de son tribunal, qui pourra prolonger l'arrestation d'un mois. Au bout de ce temps, si la détention préventive est encore nécessaire, le juge devra revenir devant la chambre du conseil. Dans ce cas, la décision ne sera pas en dernier ressort comme la première ; elle sera sujette à l'appel du procureur de la République et de l'inculpé devant la cour. Et ainsi de suite chaque mois.

Or, si nous estimons à cinq ou six jours le temps qu'il faudra pour avoir la décision de la chambre du conseil et à une quinzaine celui qui sera nécessaire à la cour, on se demande ce qui restera, chaque mois, aux pauvres juges d'instruction pour faire leur information. Avec les dispositions nouvelles, ces magistrats passeront leur vie à défendre leurs procédures entre le tribunal et la cour...

... Et quel sera le résultat de ces mesures de bienveillance ? Il sera déconcertant pour les délits punis de moins de deux ans d'emprisonnement, dont les auteurs pourront continuer tranquillement à se livrer à leurs exploits. Il sera nul ou pire dans les autres cas, puisque la

chambre du conseil pourra prolonger, de mois en mois, la détention préventive à charge d'appel.

Eh oui! le projet augmente la durée de la détention préventive, dans des cas analogues au cas scandaleux susdit, puisque, entre le juge d'instruction et la chambre des mises, le projet rétablit ce rouage de la chambre du conseil, rouage de retardement que la loi du 17 juillet 1856 avait précisément fait disparaître.

Et puis, comment la réunion de la chambre du conseil est-elle possible avec l'amputation qu'ont subie les tribunaux ? Les audience civiles, — où le juge d'instruction cependant peut siéger, — ne peuvent, dans la plupart des tribunaux, être mises sur pied qu'en faisant de l'assistance des avocats et des avoués, mesure très exceptionnelle en principe, une règle très fréquente; et encore faut-il, en outre, souvent, l'assistance d'un juge de paix. Or, en chambre du conseil de l'espèce, le juge d'instruction ne peut point siéger.

Mais c'est là encore un détail, et M. William Loubat le néglige pour signaler d'autres innovations qu'il juge plus funestes, parce que rien ne s'oppose à leur application matérielle.

§

Ainsi on ne pourra plus saisir que les correspondances émanant de l'inculpé ou à lui adressées. Le juge ne pourra plus saisir les lettres envoyées par des tiers à la femme ou à la maîtresse de l'inculpé et vice versa.

Autre chose. Actuellement, les juges peuvent être pris à partie, c'est-à-dire traînés en justice, par les plaideurs. Mais ces représailles ne sont possibles qu'avec l'autorisation préalable de la cour d'appel. On se contentera de l'autorisation du premier président.

Il y a plus. La prise à partie n'est ouverte aujourd'hui que s'il y a eu dol, fraude, conclusion ou déni de justice. On éprouve le besoin d'y ajouter la faute lourde *professionnelle* (car on veut bien exclure la faute n'ayant aucun rapport avec l'information). Ce sera la faute lourde, que personne n'a jamais pu définir, ce qui sera très commode, car on pourra ergoter et embêter le juge.

Ce n'est pas tout encore. Il y a dans le Code une amende de 300 fr. pour ceux qui ont exercé témérairement la prise à partie. Dans le projet voté par la Chambre cette pénalité éventuelle disparaît.

« Ne dirait-on pas que c'est le juge qui est le coupable ! » —

demande le procureur général. Et il termine en déplorant « la facilité avec laquelle, à la faveur du moindre incident, on se porte à des lois de circonstance, qu'on regrette ensuite... »

Qu'on regrette ensuite...— Mais non, « on », qui n'est pas seulement le législateur, mais M. tout le monde, ne regrette rien. « On » est comme la femme de Sganarelle, qui voulait, sinon être battue, du moins que son mari ne fût pas empêché de la battre. Notre société ne voit pas d'inconvénient grave à ce que, à mesure que le crime augmente, il devienne de plus en plus difficile d'inquiéter le criminel.

Cependant qu' « on » se reporte aux chiffres que, dans l'*Officiel* du 15 mars, le Garde des Sceaux donne en réponse à la question n° 12731, posée par un député. Il y apprendra que, pour les vingt parquets : Lyon, Marseille, Bordeaux, Lille, etc., dont la statistique intéresse le questionneur, sur *cinq mille cent quarante-neuf* faits qualifiés crimes par les plaintes ou les procès-verbaux que ces vingt parquets ont reçus, 3.918 ont été classés sans suite, 628 ont bénéficié d'un non lieu et *cinq cent soixante-treize* seulement ont pu être conduits aux assises.

Il est des morts qu'il faut qu'on tue ! — La défense sociale par la voie judiciaire n'est pas morte, mais elle ne bat que d'une aile. C'est pourquoi il convient, à cette aile, d'arracher encore quelques plumes.

MARCEL COULON.

STATISTIQUE

La Population de l'Italie d'après le recensement de 1921. — Le Bureau central de statistique vient de publier, à Rome, le résultat du recensement qui a eu lieu, dans toute l'Italie, le 1er décembre 1921. Le dernier recensement, comme en France, avait été fait en 1911. La concordance des dates ne rendra que plus instructif un parallèle avec les recensements français, si le lecteur se reporte aux articles qui ont été publiés précédemment dans le *Mercure* par MM. Henri Bachelin et Julien Reinach (1). Ces chiffres, d'ailleurs, parlent d'eux-mêmes, et nous permettent une foule de remarques intéressantes.

Malgré la guerre (2), malgré l'épidémie de grippe de l'hiver

(1) V. *Mercure de France*, N° 568, p. 181, et 570, p. 776.

(2) L'Italie a eu cinq cent mille hommes tués pendant la dernière guerre.

1918-19 qui sévit d'une manière particulièrement cruelle au delà des Alpes, l'Italie est, de tous les Etats belligérants, celui dont la population accuse le plus haut pourcentage d'augmentation pendant ces dernières années : exactement 7, 50 o/o, ce qui laisse assez loin les Etats-Unis eux-mêmes. En 1911, on avait trouvé, naturellement dans les anciennes frontières, 34.671.377 habitants. Sur le même territoire, on en a trouvé, en 1921, 37.270.493 ; soit une augmentation absolue de 2.599.116. A ce chiffre il faut ajouter les habitants qu'ont apportés les pays annexés, soit 1.564.691, à très peu de chose près ce qui avait été relevé par le recensement autrichien de 1910. Nous avons donc un total de 38.835.184 individus, qui se sont trouvés en Italie le 1er décembre dernier. Mais il convient aussi de tenir compte des absents temporaires, c'est-à-dire de ceux qui possèdent en Italie une résidence fixe et qui étaient simplement en voyage à l'étranger à cette date. Ils étaient 1.242.977, en légère augmentation sur 1911 où on avait compté 1.173.671. Bref, cela donne un chiffre de 40.078.161 habitants. Ce n'est pas tout. Nous ne devons pas oublier les émigrants qui, quoique ne possédant plus une résidence légale en Italie, conservent cependant la qualité de citoyens italiens. Pour ceux-là manquent des chiffres précis. Mais il ne paraîtra nullement exagéré d'en évaluer la masse à quatre millions, sans rechercher ce qui pourra éventuellement être récupéré, sur ce nombre, par la mère patrie.

En 1911, treize villes dépassaient cent mille habitants. Il y en a quinze aujourd'hui, et les deux nouvelles sont Padoue et Ferrare. Les voici d'ailleurs dans l'ordre du chiffre de leur population :

Naples,	780.220, en augmentation sur 1911 de	102.189
Milan,	718.304..............................	110.953
Rome,	689.460..............................	147.337
Turin,	517.140..............................	90.034
Palerme,	400.348..............................	59.260
Gênes,	300.744..............................	28.563
Florence,	253.565..............................	20.705
Catane,	251.875..............................	41.172
Bologne,	210.969..............................	38.341
Messine,	174.136..............................	47.579
Venise,	171.339..............................	10.620

Bari,	132.015, en augmentation sur 1911 de	28.345
Livourne,	114.813	9.498
Padoue,	112.021	15.791
Ferrare,	107.617	12.406

Quelques villes peuplées,comme on le voit, mais aucune de ces très grandes villes comme Londres,Paris, Berlin, Vienne ou Munich. Encore, pour bien apprécier ces chiffres,faut-il savoir qu'il s'agit là de population communale, dont une forte partie peut ne pas être urbaine, comme c'est le cas pour Florence. La commune italienne a en effet un territoire beaucoup plus étendu que celui de la commune française. De toutes ces villes, c'est Rome, la capitale, qui s'est de beaucoup le plus accrue. Toutes les capitales, pendant la guerre, ont été particulièrement tentaculaires. Cependant, il y a un cas tout à fait prodigieux que nous verrons plus loin.

On pourrait croire, de prime abord,que le Piémont, industriel, agricole, riche, est une des régions où la population s'est beaucoup développée. Il n'en est rien, bien au contraire : c'est la seule de toute l'Italie dont la population ait diminué. De peu sans doute,de 0,88 pour cent,mais le fait n'en est pas moins étonnant. Encore le Piémont doit-il à Turin que son pourcentage ne soit pas descendu plus bas. La population de la province de Turin augmente en effet de 4,22 pour cent, évidemment grâce à son énorme chef-lieu ; tandis que les trois autres provinces diminuent : Alexandrie de 3,51, Cuneo de 3,52, et Novare de 3,99 pour cent. On serait tenté d'en accuser la montagne, qui tendrait, sinon à se dépeupler, du moins à ne pas augmenter. En effet, la province du Port-Maurice, qui couvre une partie des Alpes-Maritimes, n'augmente que de 2,29 pour cent ; Sondrio en Valteline, la Gap italienne, de 1,14 pour cent seulement. Mais, en regardant plus attentivement, on constate qu'il y a, dans le haut Pô et dans le Pô moyen, comme une vaste bande de dépression, dont le centre serait Pavie, où la population provinciale diminue de 3,74 pour cent, et qui a autour d'elle les provinces d'Alexandrie, de Novare, déjà indiquées, et de Crémone qui n'augmente que de 2,58 pour cent. Cependant, personne ne peut nier que ce soient des contrées agricoles, même industrielles, fort prospères. De même que Come, qui, malgré le développement de son organisation touristique,

n'augmente que de 2,27 pour cent, un peu moins que la riche *Riviera di Ponente*, dont Port-Maurice est le chef-lieu.

Les deux régions où l'on note la plus grande augmentation sont la Vénétie, avec 12,06 pour cent, et la Sicile avec 12,58. Les huit provinces de la Vénétie d'avant-guerre ont un total de 3.952.703 habitants. La province qui vient en tête est celle de Bellune, avec le chiffre remarquable de 18,36 pour cent. C'est le plus fort de toute l'Italie, Latium compris. Le fait est d'autant plus curieux que la province de Bellune a été pendant trois ans zone de guerre et pendant un an pays envahi. Udine, qui vient ensuite avec 14,92 pour cent, a également été envahie pendant la dernière année de la guerre. On a ensuite : Padoue avec 13 pour cent, Ravigo et Trévise avec 11, Venise et Vicence avec 10, Vérone avec 8.

La Sicile dépasse la Vénétie. Les sept provinces de l'île comptent 4.134.336 habitants. Celle de Syracuse vient en tête avec une augmentation de 15,91 pour cent. Mais, ce qu'il y a de plus curieux, c'est que le chef-lieu, l'antique Syracuse, a aujourd'hui 64.889 habitants, marquant une augmentation de 24.014 depuis 1911 ! Cela parut dès l'abord invraisemblable et les autorités italiennes procédèrent à une contre-enquête qui confirma les premiers chiffres. Viennent ensuite : Messine, Trapani et Caltanissetta avec 14 pour cent, Catane avec 13, Palerme avec 9, et Girgenti (Agrigente) avec 8.

La province de Gênes augmente de 10 pour cent, ce qui relève la moyenne de la Ligurie. Toute l'Emilie, entre Apennins et Pô, augmente également de 10 pour cent, fait d'autant plus notable qu'elle borde la zone de dépression que j'ai signalée plus haut. La Toscane, la région de l'Italie où la vie est la plus facile et à meilleur marché, accuse un pourcentage au-dessous de la moyenne : 5 pour cent. Le chiffre le plus élevé, 12 pour cent, est donné par la province de Grosseto qui se trouve en partie dans les infertiles Maremmes, tandis que la grasse province de Lucques, dont par surcroît la riche vallée de l'Abetone vit se développer les industries de guerre, accuse le plus faible : 3,97 pour cent. Florence a 4,13.

Le Latium, grâce à Rome, atteint 16 pour cent. Mais les Abruzzes tendent à se dépeupler. Aquila et Campobasso diminuent de 2 et de 1 pour cent, tandis que Teramo et Chieti augmentent

à peine. Intéressant est le cas de la Campanie. Avellino, Caserte, Bénévent et Salerne sont au-dessous de la moyenne, avec une augmentation de 2 pour cent pour la première et de 4 pour les trois autres. Mais Naples augmente de 14 pour cent, et il est indéniable que, même en faisant la part de l'attirance citadine et du développement industriel, il n'y ait là une remarquable poussée démographique.

Les provinces du Sud, Pouilles et Calabre, qui ont toujours passé pour pauvres, accusent respectivement de 9,55 et de 7,15 pour cent. La pauvre Sardaigne, qui fut si longtemps délaissée, n'arrive qu'à 1,64 pour cent. Mais elle est dans des conditions tout à fait particulières et qui changeront très prochainement, lorsqu'elle possédera une des sources d'énergie hydro-électrique les plus puissantes du monde entier.

Il serait vain, dangereux même, de prétendre tirer des conclusions de ces données. Pendant le cours du XVIIIe siècle, les nombreux voyageurs français qui parcoururent l'Italie insistèrent tous, dans leurs relations de voyage, sur sa faible population qui ne s'élevait guère alors qu'à une douzaine de millions d'habitants, et ils lui comparaient avec orgueil la France qui en comptait à peu près vingt-cinq millions. C'est nous qui, alors, étions en pleine poussée démographique. Aujourd'hui, la situation est tout à fait renversée. Pourquoi ? Faut-il en accuser, chez nous, l'équilibre, relatif, dans l'ordre économique et social, que nous avons atteint et où nous avons vécu pendant le XIXe siècle ? Qui dit équilibre dit stabilisation et, en biologie, ralentissement de la vie. Serait-ce une explication valable ? Elle vaudrait, inversement, pour l'Italie. Sans doute, l'Unité lui apporta de l'ordre ainsi qu'une grande activité sociale. Mais on ne peut dire que tout cela se traduisit immédiatement en bien-être et en facilités pour la vie matérielle. Avant la guerre, l'Italie était un des pays d'Europe où l'on vivait le plus parcimonieusement. Les masses n'en souffraient pas outre mesure à cause de la sobriété qui est une de leurs grandes qualités, mais cela n'empêchait pas l'Italie d'être classée parmi les nations pauvres. Or, le curieux est que la grande augmentation de population que nous constatons aujourd'hui s'est produite au moment où la vie devenait le plus difficile. En 1911, on commençait en effet à ressentir de façon sensible, en Italie, cette crise économique européenne qui, à bien considérer les choses, est la

cause première et directe de la guerre. Si l'on voulait absolument tirer des conclusions on serait amené à dire que le mouvement démographique n'est pas fonction directe de la prospérité matérielle d'un peuple, et que les causes morales sont bien autrement importantes. Et si l'on ne craignait pas de s'aventurer sur ce terrain, on pourrait faire quelques remarques à propos de la Sicile, de la Vénétie, et du pays de Bergame, lequel, malgré une forte émigration, arrive à un pourcentage de 8, 62. Mais ce serait fort hasardeux. Néanmoins, tous ceux qui connaissent l'Italie plus que superficiellement ne nieront pas quelle est, en l'espèce, l'influence du clergé actuel sur les masses. Quant aux sociologues qui recherchent des éléments plus positifs, ils constateront, en Italie, l'inexistence à peu près complète de l'alcoolisme. C'est peut-être tout ce que l'on peut se permettre de poser comme constatations nettes. Car ces grandes forces obscures qui proviennent du plus profond de la vitalité d'un peuple sont le fait d'éléments trop complexes, trop divers, trop incertains, trop fuyants pour se laisser aisément analyser. Il est cependant une question qu'il est légitime de se poser : ce grand développement démographique de l'Italie va-t-il continuer, ou marquer un ralentissement ? Certains ont indiqué, comme une des causes de la forte augmentation de ces dix dernières années, la diminution de l'émigration, enrayée par la guerre. Il est certain que si le protectionnisme outrancier, issu de la guerre, se prolongeait, il aboutirait à une sorte d'étouffement de l'Italie qui, riche de bras, ne possède ni les capitaux, ni les matières premières nécessaires à les faire travailler chez elle. Problème presque tragique pour un peuple prolifique et, par ailleurs, doué de fortes qualités, que de se trouver dans une aussi étroite dépendance. Et il est à noter que ce problème, humain au premier chef, n'a jamais été envisagé même au plus fort des crises mystiques qui ont marqué, depuis Versailles, certains des grands congrès internationaux. Quoi qu'il en soit, il semble, qu'au moins pour un temps, ce resserrement de l'émigration soit écarté. D'après les plus récentes statistiques, le mouvement vient de reprendre.

D'autre part, la vie devient de plus en plus difficile en Italie. Les impôts formidables, que tous supportent d'ailleurs avec le plus grand courage civique, arrivent à absorber jusqu'à 82 pour cent de certains revenus ! Cette gêne aura-t-elle une influence sur la natalité ?

Déjà on pourrait constater un certain fléchissement ; mais les observations portent sur une période trop courte pour qu'on puisse en faire état. Bien autrement graves seraient certaines modifications des mœurs qui tendraient à se produire en Italie. La presse a poussé, récemment, un véritable cri d'alarme : le divorce commence à apparaître, surtout à Milan. On sait qu'il n'existe pas dans la loi italienne, et qu'il n'a jamais figuré que d'une façon toute platonique dans le programme du parti radical. Mais il y a un moyen de tourner la loi en allant divorcer dans certains pays accommodants dont on acquiert temporairement la nationalité, quitte, l'affaire faite à se faire réintégrer dans les droits de citoyen italien. C'est ainsi qu'en 1921 douze de ces divorces ont pu être enregistrés par la Cour d'Appel de Milan. Un avait été prononcé à Vienne, un à Aigle (Suisse), trois à Mendrisio, et enfin quatre à Fiume. Douze divorces pour une ville de sept cent mille habitants, ce n'est pas beaucoup. Mais le fait qu'ils ont inquiété l'opinion, au point que la magistrature fût rappelée à une interprétation très étroite de la loi, dit assez qu'on redoute de les voir se multiplier.

Ce sont là, je le répète, de simples indications de faits dont je laisse aux sociologues le soin de tirer les conclusions.

PAUL GUITON.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Amateurisme et professionnalisme. — De récents incidents, qui ont eu quelque retentissement dans le monde sportif, ont remis sur le tapis la question de l'amateurisme et du professionnalisme, qui, mal comprise et inconsidérément orientée, pourrait devenir, à brève échéance, la pierre d'achoppement du courant sportif actuel.

Parmi ces incidents, retenons-en simplement deux à titre documentaire.

Tout d'abord les déclarations de M. Gaston Vidal jugeant sévèrement les organisations actuelles concernant les championnats qui permettent difficilement aux meilleurs équipiers de nos grands clubs d'exercer sérieusement une profession en dehors de leur participation aux grands matches et à nos champions scolaires de mener de front leurs examens et leur préparation athlétique. Ces

déclarations ont valu à leur auteur d'être radié de la Fédération de rugby, dans laquelle il représentait l'Armagnac-Bigorre. Ensuite le malentendu entre les Fédérations française et anglaise de football association au sujet de la constitution des équipes nationales à mettre en présence. Ce malentendu a amené l'ajournement *sine die* du match France-Angleterre. Le voici résumé: L'équipe représentative de France était uniquement composée d'amateurs, le team anglais était constitué par 7 amateurs et 4 professionnels. Un certain nombre de membres du Comité français n'admettant pas que des amateurs puissent rencontrer des professionnels s'opposèrent à la conclusion du match dans de telles conditions. Les Anglais firent remarquer que les équipes étant représentatives des deux pays le statut des joueurs sélectionnés n'avait pas à entrer en ligne de compte; chaque pays établissant et appliquant ses règlements à sa guise.— D'autre part, sans suspecter la sincérité des Français dans l'application de leurs règlements, ils faisaient remarquer que nos amateurs ne l'étaient pas dans le sens absolu de la définition anglaise, puisqu'ils percevaient, en dehors des frais de déplacements, le remboursement d'indemnités de travail.

En Angleterre, il faut le reconnaître, la situation est très nette. L'amateur est celui qui pratique le sport pour son seul plaisir, dans le seul but d'entretenir et de développer son corps, se chargeant de couvrir de ses propres deniers tous les frais que lui occasionne cet amour du mouvement et du grand air. Les clubs d'amateurs sont vraiment des clubs de « purs » dans lesquels le professionnel n'a aucun moyen d'accès. En revanche, les professionnels anglais qui deviennent, soit dit en passant, de plus en plus nombreux, n'ont aucune fausse honte à afficher leur situation et, dans la mesure de leurs possibilités d'action, ils ne craignent pas de consacrer à l'entraînement le temps nécessaire pour leur permettre de briller devant la foule et de monnayer les lauriers qu'ils peuvent cueillir. Un adage anglais dit : « Quand l'argent entre par la porte le sport se sauve par la fenêtre. » Cet adage explique la cloison qui sépare les clubs d'amateurs des clubs professionnels. Mais, si j'en crois l'opinion de quelques amis anglais, cette cloison tendrait à devenir moins étanche au grand dam du sport.

En France la séparation est beaucoup moins nette, et je dis

tout de suite que nombre de nos sportifs les plus connus pourraient difficilement se réclamer de l'une ou de l'autre des deux catégories. Une situation hybride tend à se créer. Voyons rapidement pour quelles raisons cette situation tend à s'établir, quels en sont les dangers et les mesures qu'il y aurait lieu de prendre pour y parer.

Il n'est pas mauvais pour la cause du sport que les deux incidents dont je viens de parler aient déclanché la discussion sur le professionnalisme et l'amateurisme que l'on n'osait pas aborder franchement jusqu'ici. Le sport s'est diffusé en France avec une rapidité considérable et actuellement est pratiqué par toutes les classes. En particulier les sports qui sont à la portée de toutes les bourses : athlétisme, football association, rugby, boxe connaissent dans les classes populaires un succès qui va chaque jour grandissant. Et ce succès est constitué, non seulement par le nombre toujours croissant des jeunes gens qui se livrent à ces sports, mais aussi par la multitude des gens de tout âge qui se passionnent pour les manifestations sportives. Reconnaissons d'ailleurs que ces snobs, toujours plus nombreux, discutent, applaudissent, sifflent, conspuent, rompent les barrières et envahissent la pelouse avec une façon d'autant plus désinvolte que leur ignorance des règles du jeu est plus grande. Ce snobisme a pourtant son intérêt ; il est utile au triomphe de l'idée. Ces spectateurs, incompétents, mais enthousiastes, sont des propagandistes dont l'effort n'est pas à dédaigner. Mais il est à prévoir et à craindre que ce snobisme ne dépasse le but, soit en donnant au sport une place qu'il ne doit pas avoir, soit en provoquant une orientation mauvaise. Un écueil est que le sport, dont le but est de donner à la masse la force et la santé, tende simplement à faire sourdre un nombre limité d'as qui seront les amuseurs de la foule, les idoles du public et les seuls profiteurs des doctrines d'éducation physique. Le sport, pour rester pur, doit s'appliquer aux faibles comme aux forts ,sans faste ni gloriole. Il ne faut pas que nos stades prennent l'allure des Cirques Romains qui ouvrirent l'ère de la décadence. Là est un danger véritable. Les adversaires du professionnalisme ou de l'amateurisme marron voient poindre ce danger. Ils jugent qu'il est temps d'élever la voix. Il est possible que cette voix ne soit pas très écoutée actuellement pour des raisons qu'il est trop délicat

d'exposer ici, mais j'ai tout lieu de penser qu'elle ne manquera pas d'émouvoir nombre des apôtres du sport.

Je sais bien qu'il est très difficile, je devrais même dire illogique, dans l'état actuel de la société, d'admettre qu'un homme devenu virtuose dans tel ou tel sport ne songe pas, étant donné l'engouement actuel, à monnayer son talent au même titre qu'un acteur ou un musicien. D'autre part il est difficile à certains sportifs qui veulent se maintenir en condition d'exercer une profession en dehors des heures d'entraînement. Pour ces deux raisons le nombre des professionnels purs augmente. A cela il y a un danger : le sport ne nourrit son homme que pendant quelques années et il est à craindre que, les muscles étant devenus plus lourds et les articulations moins souples, l'athlète voulant rentrer dans la société ne se trouve plus dans de bonnes conditions pour exercer son premier métier et puisse difficilement en raison de son âge en apprendre un autre.

Ajoutons que cet athlète aura pris des habitudes de luxe et de bien-être qu'il ne sera plus à même de satisfaire. Il risque donc de devenir un déclassé. C'est là une question qui a dû être envisagée sérieusement dans les pays comme l'Angleterre et l'Amérique, où le sport a depuis longtemps pris une place importante. En France le nombre des professionnels est encore limité et il n'y a pas péril en la demeure. Les grands sports, tels que le football association et le rugby, n'ont pas encore chez nous leurs professionnels purs.

Il faut d'ailleurs reconnaître que le professionnalisme est nécessaire pour permettre à un athlète d'atteindre le summum de sa valeur. Evidemment, parmi les amateurs on pourra trouver de grands champions, surtout s'il s'agit des gens fortunés ou auxquels leur profession laisse des loisirs pour s'entraîner. En France le nombre des sportifs qui ont les ressources suffisantes pour pouvoir pratiquer l'amateurisme pur dans certains sports de luxe nécessitant des entraînements spéciaux est très limité.

Pour ceux qui n'ont pas de fortune le seul moyen d'arriver au maximum de rendement permettant de figurer honorablement dans les compétitions internationales est de chercher à vivre du sport qu'ils pratiquent. Or, dans la situation actuelle, en plus de la satisfaction personnelle que peut éprouver un athlète à la réalisation de certaines performances, il faut tenir compte de l'in-

térêt que présente la production dans les compétitions internationales de représentants susceptibles de tenir en échec les compétiteurs étrangers. L'obligation pour nombre de nos athlètes de rester amateurs n'irait donc pas sans inconvénients. Au demeurant, si nombre de professionnels négligent chez nous leur métier ou leur situation, il en est bien peu qui la lâchent complètement. Cette question du professionnalisme pur n'est donc pas en définitive un point noir à notre horizon, cela en raison de notre tempérament et de nos habitudes de vie.

Une question, peut-être plus importante au point de vue moral, est celle dont on parle sous le manteau de la cheminée et qui se classe dans la rubrique *amateurisme marron ou racolage*. Elle est la conséquence du fait que la compétition prenant une part trop grande dans notre vie sportive et étant trop uniquement réservée aux forts, l'athlète se trouve obligé de consacrer à cette compétition un temps dont l'emploi serait plus judicieusement et plus utilement employé à d'autres usages. C'est là un point particulier qui a été fort judicieusement traité par M. Gaston Vidal en ce qui touche les scolaires ressortissant de son ministère... Il serait bien difficile de réfuter son argumentation sur ce point, car elle est étayée de nombreux faits qui prouvent que tout au moins, en ce qui concerne une élite de scolaires, on avait tendance à détruire le juste équilibre qui doit exister entre l'effort physique et l'effort intellectuel. Je reprendrai tout à l'heure la question sous un jour plus élargi. Restons encore un peu sur le terrain des clubs sportifs.

J'ai déjà dit qu'il y avait une différence très nette entre l'amateur anglais, qui, au cours de ses déplacements pour participer à un match, ne touche aucune indemnité en remplacement du travail, et l'amateur français qui reçoit une large compensation pour ses journées perdues et ses frais d'hôtel. Certains équipiers de nos grands clubs participent à des matches de championnat à peu près tous les dimanches dans des endroits souvent fort éloignés de leur résidence habituelle, ce qui leur vaut de perdre en moyenne deux jours de travail par semaine. Cela ne saurait satisfaire les patrons qui les emploient ! D'autre part, ces déplacements occasionnent de grands frais, qui sont couverts par les diverses recettes faites par la société ou par la Fédération, recettes qui devraient être presque exclusivement employées à l'aménage-

ment des stades, à la diffusion sportive ; car c'est en raison de cette destination prévue qu'elles sont exonérées de la taxe sur les spectacles. D'autre part, les fédérations et les sociétés agréées reçoivent de l'Etat des subventions destinées à la propagande sportive. Il ne saurait être question de les utiliser pour offrir des voyages à quelques as des clubs. Ces réserves ne signifient pas qu'il faut renoncer aux matches de championnat, aux grandes rencontres internationales ou aux grandes manifestations d'athlétisme qui sont à la fois un encouragement pour les jeunes gens et une démonstration instructive pour le public. Mais il y a là, comme en toute chose, une juste mesure qu'il ne faut pas dépasser. On nous propose, par exemple, pour des teams de rugby, soit une vingtaine d'hommes en comptant les remplaçants, des tournées de propagande en Australie, en Nouvelle-Zélande qui dureront au minimum 6 mois. Ces jeunes gens vont quitter leurs études, leur profession pendant un temps très long pour se livrer uniquement au football et vivre, largement je l'espère, aux crochets de la Fédération. En dehors du fait que ces athlètes sont loin de pratiquer l'amateurisme intégral, tel que nous le concevons, je crois qu'il y a pour eux des inconvénients qui ne sont pas compensés par le bénéfice moral que retirera le pays de ces tournées de propagande. Notez que je ne nie pas l'influence heureuse exercée en notre faveur à l'étranger par des exhibitions comme celle de Carpentier en Amérique ou des victoires comme celle de Guillemot dans le cross des Cinq Nations. Mais il y a en cela une juste mesure qu'il est nécessaire de maintenir. Et puis l'importance et les avantages (?) ainsi attribués aux as qui réussissent dans tel ou tel sport font tout naturellement que beaucoup de clubs oublient leur véritable raison d'être, qui est de permettre aux faibles comme aux forts, aux faibles plus qu'aux forts, devrais-je dire, de pratiquer le sport, pour ne conserver dans leur sein que le nombre d'as suffisant pour attirer sur leur terrain un public payant, toujours plus nombreux. Et vous déduirez tout naturellement que de cet état d'esprit découle la possibilité de voir se produire un certain nombre de faits tous plus ou moins regrettables. Tel club cherchant à ravir à tel autre, avec lequel il est en rivalité, un champion de cross-country, un bon goal d'association, un 3/4 de rugby, susceptible d'être classé international... Vous voyez ainsi les offres qui peuvent être faites à ce

jeune athlète, pour l'amener à changer de club ! Envisagez aussi que ce jeune athlète peut être tenté, en raison de ces offres, de changer de couleurs à la veille d'une compétition. Cela est désastreux au point de vue moral. Vous ne doutez pas également que sa vanité n'en soit accrue !...

Ces faits, qui constituent le racolage, délit réprimé par nos Fédérations, c'est entendu, mais délit qu'il est toujours possible de consommer sans éveiller une attention d'ailleurs souvent assoupie, tendent à faire disparaître la qualité éducative du sport qui doit rester l'école de la solidarité, de la discipline, du dévouement sans espoir de récompense.

Tout ceci entraîne le reproche que font les étrangers à notre amateurisme d'être « marron ». Evidemment les preuves écrites indiscutables sont difficiles à faire ; mais le sport français, à l'instar de la femme de César, ne doit pas être soupçonné. Il importe que nos fédérations, à défaut des preuves, ne craignent pas de réagir sur de simples présomptions. Au demeurant, la délimitation étant bien établie et chacun étalant au grand jour sa situation, je crois qu'il n'y aurait qu'avantage, dans certains cas, à autoriser les « amateurs purs » à se rencontrer avec les « professionnels purs ». Au demeurant, je reconnais que la question est extrêmement complexe, que les cas particuliers varient avec chaque sport. Un maître d'armes, quoique considéré comme professionnel, prend part à des assauts dans lesquels figurent ses élèves. Un coureur cycliste à la solde d'une maison est-il un professionnel ou simplement un représentant de sa maison ? Un athlète, comme Nys, exerçant une profession, est-il vraiment un professionnel, parce que s'étant déclaré tel ?...

Je n'ai pas la prétention d'épuiser dans cette chronique les arguments qui peuvent être invoqués pour ou contre le professionnalisme. Je crois qu'en ce qui touche plus particulièrement nos grands sports athlétiques, dont la diffusion marche à pas de géant, il est temps de prévoir des mesures qui limitent de plus en plus le nombre des athlètes se laissant attirer vers le professionnalisme. Le sport ne doit être productif pour l'individu qu'en tant qu'il améliore sa santé physique et lui permet ainsi un meilleur rendement dans sa profession. Le sport n'est utile à la société que parce qu'il établit l'équilibre physique et moral des individus, discipline la masse, l'éloigne des cabarets et des mauvais lieux.

Opposer le sport au travail, c'est en détruire la beauté et l'espoir de régénération que nous avons placé en lui !

La diffusion de l'éducation physique et du sport marche à grand pas dans notre pays. Il est oiseux d'affecter d'ignorer l'importance de ce mouvement, il est dangereux de s'y opposer. Mieux vaut s'efforcer de veiller à ce qu'il conserve sa force essentiellement éducatrice et ne contribue pas à augmenter le nombre des parasites où à éveiller des passions et des rivalités dangereuses. Et c'est pour que le sport reste l'école de la solidarité, de la discipline, de la modestie dans la force, qu'il est important de veiller à ce que nos jeunes gens le pratiquent pour la seule joie de se sentir devenir plus forts, mieux équilibrés, mieux armés pour la lutte dans la vie. Il faut que, selon la juste expression d'un professeur américain, « le sportsman reste un chevalier », au sens absolu de ce mot. C'est pour cela que l'argent qui salit tout ce qu'il touche ne doit intervenir dans nos clubs que pour permettre l'amélioration des moyens matériels.

Le bel exemple que vient de donner le sportsman américain Paddock en refusant l'offre de 200.000 francs sous condition de muer sa qualité d'amateur en celle de professionnel et alléguant qu'il faisait du sport pour son plaisir et non pour s'enrichir, est à méditer. Que nos jeunes sportifs veuillent bien réfléchir à cet exemple et qu'ils adoptent la devise de leurs camarades éclaireurs : « Tout droit ». Ainsi la question de l'amateurisme et du professionnalisme ne pourra jamais être exploitée par les adversaires de la cause sportive comme présentant un danger social.

RENÉ BESSE.

PRÉHISTOIRE

Raoul Montandon : *Bibliographie générale des travaux palethnologiques et archéologiques ; France* ; Supplément du Tome I, Genève, Georg et Paris. Du même : *De la Chronologie quaternaire à propos des fouilles de Cottencher*, tirage à part des *Archives suisses d'Anthropologie générale*, Genève, Kundig. — Maurice Reygasse : *Nouvelles Etudes de Palethnologie maghrébine*, Constantine, Braham. — V. J. Perry : *The Megalithic Culture of Indonesia*, Manchester, University Press. — M. C. Burkitt : *Prehistory, Study in early cultures in Europe and the Mediterranean Basin*, Cambridge, University Press.

J'ai signalé déjà, dans une chronique précédente, l'importance et l'excellence de la **Bibliographie générale des Tra-**

vaux palethnologiques et archéologiques de Raoul Montandon. A peine les tomes I et II sont-ils parus, que voici paraître un **Supplément du tome I**, qui, je le rappelle, concernait la Bourgogne, le Dauphiné, la Franche-Comté, le Nivernais, la Provence et la Savoie. L'auteur y classe les publications de 1917 à 1920. Au nom de l'auteur et au mien, je fais un nouvel appel aux acheteurs possibles, notamment aux bibliothécaires : cet ouvrage de référence devrait se trouver dans tous nos chefs-lieux au moins, parce que chacun de nous ne peut vraiment pas emporter toujours les livres concernant la région où il passera ses vacances ou demeurera quelques jours par hasard, et qu'il est très important de pouvoir se renseigner sur place rapidement si l'on veut parcourir les localités préhistoriques déjà étudiées ou savoir si telle station qu'on a découverte l'a été avant vous, et par qui. Le répertoire de Raoul Montandon est précisément fait de manière a aider l'archéologue sur le terrain. Beaucoup, sans doute, a été découvert et décrit ; mais il reste plus encore à faire, et chaque contribution, si minime soit-elle, à la connaissance de notre pays aux temps préhistoriques est un appoint précieux à l'histoire générale de la France.

Entre temps, Raoul Montandon s'est attaqué à l'un des problèmes fondamentaux de notre science, au problème **De la chronologie quaternaire à propos des fouilles de Cottencher**. C'est une grotte située non loin de Neuchâtel, qui a fourni un nombre considérable d'ossements d'animaux et d'outils humains et qui présente cette particularité d'avoir été bloquée par les glaces après avoir été habitée par l'homme. Les outils sont tous de type moustérien ; ils ont été déposés dans la caverne avant la formation du glacier local jurassien, qui a précédé la glaciation wurmienne : « Il en résulte que l'occupation de la station doit se placer à la fin du dernier interglaciaire. » Pour comprendre le sens de ces termes et l'importance de cette constatation, on peut se reporter au livre de Boule, précédemment analysé ici. Raoul Montandon compare ensuite d'autres trouvailles de type analogue (Krapina, Taubach, la région de la Somme, celle de l'Yonne, le Mont Ventoux et les Baoussé Roussé de Menton), et de ces comparaisons il tire les conclusions générales suivantes :

Nous devons reconnaître d'abord que l'industrie du type du Moustier

est généralement associée à une faune glaciaire froide, mais se rencontre néanmoins aussi dans un certain nombre de gisements en relation indiscutable avec une faune chaude dite interglaciaire... et que dans d'autres stations encore la faune froide est tempérée par des formes mixtes, qui lui donnent une allure particulière...

Cette première constatation nous oblige à admettre que la technique moustérienne de la taille de la pierre dont on a voulu faire un étage caractéristique du paléolithique a été pratiquée en Europe parallèlement à la technique industrielle, qui caractérise les époques chelléenne et acheuléenne.

Il n'y a pas de mal à ce que, comme le dit ensuite l'auteur, « cette affirmation soit en opposition avec la doctrine courante qui dérive le moustérien des formes amigdaloïdes des deux époques précédentes »; car je ne doute pas que les constructions fondées sur la typologie et la morphologie seules ne tarderont pas à recevoir encore bien d'autres assauts. Mais, où je ne saurais suivre Montandon, c'est quand il dit plus loin qu'une première vague humaine, partie des côtes africaines, conduisit en Europe les représentants des civilisations chelléenne et acheuléenne, et que, plus tard, une seconde vague amena par la même voie les populations moustériennes, puis, que du contact de ces deux vagues seraient nées des adaptations culturelles, que les Chelléo-Acheuléens ont adopté les procédés de taille des Moustériens, etc. Je ne saurais suivre ici l'auteur, parce que ce paragraphe implique un postulat que les préhistoriens, certes, ne discutent guère, mais que les ethnographes tendent à rejeter, à savoir qu'un certain type d'outils ou une certaine technique de travail sont dans la relation de cause à effet avec une race, ou même un peuple déterminés.

Est-ce que, de nos jours, la locomotive et la bicyclette, objets dont peut-être dans un million d'années nos successeurs découvriront quelques spécimens sous terre, plus ou moins bien conservés, seront la preuve pour eux que l'Europe a été envahie par deux vagues ethniques qui ont introduit parmi les types de voitures précédemment en usage ces types nouveaux, dont le plus petit au moins semble un défi au sens commun ? Pourquoi, toutes les fois qu'il y a eu invention pendant l'Age de la Pierre, cette invention aurait-elle toujours été le fait des autres, et non des mêmes? Je n'insiste pas, car on se heurte ici au grand problème de nos sciences. Sans compter que Raoul Montandon, en faisant venir d'Afrique d'abord les inventeurs de la technique chelléo-acheuléenne

puis, bien des siècles après, les inventeurs de la technique moustérienne, a seulement déplacé la question : pourquoi est-ce en Afrique plutôt qu'ailleurs, du moins en Europe, que ces techniques auraient été inventées ?

Pas dans n'importe quelle région africaine, d'ailleurs : Montandon spécifie, dans ses conclusions, qu'il s'agit de l'Afrique du Nord : est-ce l'Egypte ? Rien ne permet de le supposer. Alors ce serait notre Afrique Mineure. Or, voici que Maurice Reygasse vient de publier de **Nouvelles Etudes de Palethnologie maghrébine**, où peut-être nous trouverons quelques points d'appui. Ce savant, lui non plus, ne redoute pas d'aller contre les doctrines admises et « d'avoir sur beaucoup de points des opinions totalement différentes de celles de ses prédécesseurs, par suite des nombreux documents inédits qu'il a pu découvrir et étudier ».

En premier lieu, Reygasse a trouvé dans l'Afrique du Nord du Solutréen, plus de 5.000 pièces, période dont l'existence dans cette région avait été niée. Puis, il a trouvé, des industries moustériennes bien meilleures, plus pures et plus parfaites que les séries jusqu'ici trouvées en Europe, même au Moustier, qui a donné son nom à cette industrie et à cette période. Il a enfin découvert trois civilisations aurignaciennes, l'une très archaïque, l'autre moyenne, la troisième aussi évoluée que notre Tardenoisien, civilisations qui ont occupé un énorme territoire. Il faut y ajouter une série spéciale, celle des outils pédonculés trouvés en relation avec le moustérien et qu'on croyait néolithiques. Reprenant les termes du problème général signalé tout à l'heure, quelles conclusions faudrait-il tirer des découvertes et du mémoire, abondamment illustré, de Maurice Reygasse, découvertes dont l'authenticité et la nouveauté ont été reconnues dans divers congrès récents (Strasbourg, Liège, etc.) et admises par Jacques de Morgan, Stéphane Gsell, etc. ? Dans un autre mémoire, paru à Constantine, Reygasse suppose que le moustérien et le solutréen ont existé côte à côte, synchroniquement, dans l'Afrique du Nord, et que ce fait pourrait être observé peut-être aussi en Europe. Mais il ne prétend pas absolument que ces deux civilisations correspondent à deux races, comme le fait Montandon (page 106), qui ajoute qu'on connaît d'autres cas du même ordre, par exemple la juxtaposition des civilisations terrienne et lacustre sans aucune réaction de l'une sur l'autre. Je garderai ici de nouveau l'attitude

qui me paraît la seule scientifique : tant qu'on ne peut juger que d'après des produits de l'ingéniosité humaine, toutes les hypothèses sont possibles ; elles ne sont départagées que quand, avec tel ou tel type industriel, on trouve toujours tel ou tel type ethnique. Comme, dans les cas donnés, les squelettes en nombre suffisant et assez bien conservés manquent, on peut de préférence admettre des inventions localisées, exactement de même ordre que les variations localisées, par exemple, du décor peint des poteries kabyles, variations qui sont considérables d'un village à l'autre, alors que pourtant les fabricants et les clients appartiennent tous à la même race. L'amplitude des variations des décors peints kabyles est beaucoup plus grande que l'amplitude des variations dans la technique du travail de la pierre. En outre, étant donnée sa nature, il se présente moins de possibilités morphologiques pour la pierre que pour n'importe quelle autre matière, le bois ou le fer, par exemple ; aussi les classements adoptés par les préhistoriens, et qui retiennent seulement des formes dites typiques, sont-ils relativement artificiels. Y relier un problème de races me paraît, en ce moment du moins, bien audacieux.

§

C'est encore un autre aspect du même problème qu'étudie M. W.-J. Perry dans son livre sur **la civilisation mégalithique en Indonésie**. Ce mot est pris dans un sens large ; il désigne ici, non seulement les Indes hollandaises, mais en outre l'Assam, la Birmanie, la péninsule malaie, les Philippines et Formose qui sont, selon l'auteur, « inséparablement liées par des liens ethniques et culturels ». Sur cette base, il aurait fallu, je crois, ajouter aussi toute l'Indochine. Perry se rattache directement à l'école de Rivers d'une part, d'Elliott Smith de l'autre, qui, le premier en Mélanésie, le second dans l'Egypte ancienne et le bassin oriental de la Méditerranée, ont pensé trouver des preuves que : 1° la civilisation mégalithique (menhirs, dolmens, alignements, etc.) a été l'œuvre d'une race spéciale, qui, en Méditerranée orientale, aurait présenté des caractères arménoïdes; 2° cette race avait un culte spécial pour le soleil et que, par suite, ces monuments faits de grandes pierres avaient un sens solaire. Maints lecteurs français reconnaîtront là des conceptions théoriques courantes en France pendant tout le siècle dernier, sinon même avant, alors destinées à interpréter les monuments méga-

lithiques de la Bretagne, les premiers qui attirèrent l'attention savante et générale sur ce type de construction. Puis, on appliqua la théorie solaire aux monuments mycéniens et sardes : elle s'éloigne maintenant, et après avoir touché le Japon, s'installe en Indonésie et en Océanie.

Elle n'en vaut pas davantage pour cela. Certes, je n'y mets aucun parti pris, et il m'est indifférent qu'une théorie soit vraie plutôt qu'une autre en matière préhistorique. Mais il existe au moins un principe : c'est que des similitudes et même des identités de formes architecturales, étant donnés les moyens alors employés, et le fait que tous les objets de bois, écorce, cuir, etc., ont péri, ne prouvent rien tant qu'on n'a pas trouvé avec les monuments mégalithiques des squelettes appartenant tous à une même race. Or, cet élément fait presque partout défaut ; ce qui prouve seulement que les constructeurs employaient des rites funéraires qui détruisaient les cadavres (abandon aux bêtes, ou crémation, ou immersion, etc.). J'ai lu avec soin le livre de Perry ; c'est une monographie très bien faite, d'autant plus utile que beaucoup de descriptions ont été traduites du hollandais, langue trop peu connue des savants. Pour être juste, il faut rappeler que l'immense territoire englobé par l'auteur sous le nom d'Indonésie n'est pas encore bien exploré et ne le sera jamais que difficilement. Dans un cas comme celui-ci, il vaut mieux, avant que d'édifier une théorie générale, se baser sur les documents vraiment accessibles et qui sont complets, à savoir les documents de la Bretagne, du Portugal, de l'Afrique du Nord, et qui ont été bien étudiés par une vraie légion de savants. Rien jusqu'ici ne permet de discerner un lien véritable entre la civilisation mégalithique et une race particulière, ni d'autre part un culte, solaire ou autre, déterminé. Le problème reste en l'état ; mais ce sera un mérite que s'est assuré Perry que d'avoir mis à la disposition des préhistoriens et des ethnographes des matériaux importants jusqu'ici disséminés dans des publications d'un accès difficile. Les faits qu'il donne sont directement utilisables. Je reste seulement sceptique devant les interprétations qu'il en donne. Les voici, d'ailleurs, résumées, pour lui faire la part belle :

Les Mégalithiques sont arrivés dans des pays déjà peuplés et se sont ainsi heurtés à un ou peut-être à plusieurs types de civilisation déjà

constitués. Leur migration était due à leur amour et à leur recherche de l'or. Ils ont introduit en même temps l'irrigation en terrasses, le travail des métaux et la culture du riz. Ils ont superposé aux classes sociales établies par les autochtones une classe de chefs et une classe de guerriers. Ils croyaient à un monde situé dans le ciel, où se rendaient les membres des classes de chefs et de guerriers, après leur mort. Ils ont intercalé dans les classes sacerdotales antérieures une classe de prêtresses du ciel et des esprits célestes, chargées aussi d'assurer les récoltes de riz. Ils possédaient un culte élaboré du Soleil, se prétendaient même enfants du Soleil; et leurs chefs épousaient leurs propres sœurs. Mais l'influence de ces Mégalithiques n'a pas été profonde sur les indigènes; leurs cultes ont vite disparu ; leur classe sacerdotale a vite perdu son influence, et leur souvenir n'est plus guère perpétué que dans leurs monuments et une série spéciale de légendes. Détail secondaire : au culte du Soleil était associé celui du Phallus.

Je renvoie à l'ouvrage même pour les discussions : mais on voit qu'aucun des éléments énumérés n'est à lui seul typique des Mégalithiques, et une combinaison identique de ces éléments se rencontre ailleurs que là où il y a des monuments mégalithiques, par exemple au Congo. Mais l'hypothèse ethnico-culturelle plaît à l'imagination...

§

... comme le montre le passage suivant du livre de M. C. Burkitt, livre dont le titre et le sous-titre, **La Préhistoire, recherches sur les Civilisations primitives de l'Europe et de la région méditerranéenne**, montrent assez la tendance comparative :

On a suggéré que le lieu d'origine de la vaste civilisation aurignacienne, qui s'est répandue sur toute la France, autour de la Méditerranée et au nord jusqu'en Pologne, se trouvait dans l'Afrique du Nord ou même plus à l'est. Quelques éléments de la civilisation des Bushmen [de l'extrême Afrique Australe !] et même de celle de l'ancienne Egypte peuvent provenir de ce berceau. D'autre part la civilisation solutréenne, relativement peu répandue, peut avoir été un produit secondaire de cette civilisation aurignacienne, influençant les peuples du bas paléolithique ou les Moustériens, parmi lesquels l'Aurignacien ne s'est jamais répandu vers l'Est. C'est du moins ce qu'on déduirait de certains caractères mixtes discernés sur certains restes humains.

M. C. Burkitt a certes raison d'essayer de grouper les milliers de faits qui constituent en ce moment la science préhistorique ;

mais il faut de l'ingénuité pour construire sur des faits éparpillés, est que le contrôle immédiat et direct ne peut pas soumettre à l'ordalie de la critique, des théories aussi vastes. Quand, peu après, notre auteur dit que la situation des Solutréens, armés de lances à longues pointes en feuille de laurier qui leur assuraient la victoire sur les Aurignaciens réduits à de petites pointes, est comparable à celle des Anglais dans l'Inde, n'est-ce pas encore œuvre d'imagination ?

Cependant le gros livre de M. C. Burkitt, très bien illustré, recommandé par Breuil dans une courte préface, et d'une lecture agréable, est à utiliser. D'abord, justice y est rendue aux quelques centaines de préhistoriens français dont, trop souvent, en Allemagne et aux Etats-Unis, on démarque les travaux, péniblement continués malgré l'indifférence du grand public et des administrations. Puis, et c'est le caractère nouveau de ce livre, l'auteur, qui a visité lui-même la plupart des stations décrites, a voulu faire une sorte de manuel du voyageur préhistorien ; il indique les sentiers à suivre, les difficultés d'accès de ces stations, et même comment on pourrait faire encore des découvertes. Un enthousiasme continuel, une vraie joie de revivre avec ces peuples disparus depuis des centaines de milliers d'années donnent à l'ouvrage une place à part dans notre littérature spéciale, par ailleurs si ardue.

A. VAN GENNEP.

VOYAGES

André Hallays : *Autour de Paris* (2e série), Perrin. — Henri Asselin : *La Hollande dans le Monde*, ib. — Commandant Charles Bénard : *Un été chez les Samoyèdes*, Plon. — Jean Dessaigne : *L'aventure aux lumières*, B. Grasset. — Charles Bernard : *Où dorment les Atlantes*, La Grande Librairie, Meir 75, Anvers. — M. Sagne : *Les Pyrénées*, Colin.

Il est toujours agréable de suivre un guide averti comme M. André Hallays, qui a publié un nouveau volume de ses promenades *à travers la France*, — cette fois sur des localités qui se trouvent à nos portes, **Autour de Paris**, — c'est-à-dire dans une région que beaucoup dédaignent, du fait surtout qu'elle est toute proche. Aussi plusieurs des chapitres de ce recueil méritent d'être retenus, à commencer par celui qui concerne *Nantouillet*, ancien château féodal repris et aménagé par le Cardinal Duprat, ministre de François Ier, et qui reste un véritable joyau, malgré

son état de délabrement. On y peut voir encore une entrée monumentale que décore une statue de Jupiter, assis et levant le bras pour accueillir les visiteurs; des parties diverses de la cour et des locaux occupés par les propriétaires fermiers; au rez-de-chaussée une salle des Gardes à cheminée monumentale; à l'étage la chapelle où seul le cardinal avait sa place et dont l'abside avance sur une seconde cour-jardin, au-dessus d'un escalier, et se trouve portée par de sveltes colonnettes, — sans doute bien inutiles, — mais dont la légèreté est un enchantement. — Le Cardinal Duprat a toujours eu une mauvaise presse. Ce fut, dit-on, l'âme damnée de Louise de Savoie et du Roi son fils, — qui d'ailleurs lui fit rendre gorge, car il avait fait une fortune scandaleuse; mais il doit être remercié pour avoir élevé ce précieux château dans le décor de la première Renaissance, — de la Renaissance purement française. — M. André Hallays nous parle ailleurs de l'*abbaye du Val*, près de Mériel, dont il est resté quelques bâtiments avec des salles superbes, — l'une dont les colonnes sont enterrées à mi-hauteur sous des amoncellements de débris, — et qui fut, sous le premier Empire, habitée par Regnault de Saint-Jean-d'Angély, dont la femme était célèbre par ses galanteries. J'ajoute qu'une sortie de l'abbaye du Val, dite porte de la Dîme, existe encore dans le village de Mériel, à une bonne demi-heure du monastère, et l'église du lieu a recueilli quelques bribes de son mobilier. Une pierre tombale, mais bien usée par les pieds, provient encore de l'abbaye du Val et se rapporte à la famille de Villiers de l'Isle-Adam; elle couvre le sol devant la porte de l'église. — Dans son volume, M. André Hallays parle également de l'habitation des archevêques de Paris à *Conflans*; de la *maison de La Fontaine à Château-Thierry*, dont on avait fait un musée et qui a souffert de la dernière offensive allemande, qui occupa et pilla la ville. — Ce sont encore des pages sur *Provins*, mais qui se trouvent un peu courtes pour l'intérêt et l'importance historique du lieu, ses monuments et multiples souvenirs. Abondant et divers, M. André Hallays nous parle, au reste, de bien d'autres endroits: de *Versailles*, du *parc de Saint-Cloud*, de *Meulan*, des *églises de la vallée du Thérain*, des *châteaux d'Ognon et de Raray*, dans le Valois; du *parc de Méréville*, etc. — *Autour de Paris* est, en somme, un intéressant ouvrage et qui tiendra honorablement sa place dans la série des publications de l'auteur.

§

La Hollande dans le monde, de M. Henry Asselin, est un excellent ouvrage d'étude sur l'âme et la vie d'un petit peuple, mais averti, actif, entreprenant comme il est jaloux de son indépendance, et qui a déjà joué un rôle important, on peut le savoir, dans les destinées de l'Europe, surtout au XVIIe siècle. M. Henry Asselin nous dit longuement le charme de la Hollande, et la nature du pays, le caractère de la population et son rôle militaire; le gouvernement, qui n'est en somme qu'une « république couronnée »; les aspects de la civilisation hollandaise; la Hollande savante et la Hollande artiste; l'influence de ce côté de la langue et du livre français; enfin la place du marché et de l'usine, ainsi que des possessions coloniales. — Le plus certain, c'est que la Hollande, qui eut un rôle si important sur la fin de notre ancien régime, a un caractère spécial, des aspects qui lui sont propres. C'est ce qu'indique la très belle série de reproductions photographiques qu'insère le volume, et dont on peut surtout signaler des aspects d'Amsterdam, — la Venise du nord, — de Spakenburg, port de pêche sur le Zuiderzée; une église de Dordrecht, à côté d'une curieuse série d'illustrations montrant le système de défense contre les envahissements de la mer. Plus loin c'est « le Vliver », à la Haye, de curieux édifices comme « le poids public » à Nimègue; le chevet d'une des vieilles églises d'Amsterdam; un canal à Utrecht ou la précieuse abbaye de Middlebourg; le quartier juif à Amsterdam et le lycée de la Haye; le pittoresque Hôtel de Ville de Gouda; un délicieux cloître d'Utrecht; la « Halle à viande » de Harlem; un vieux canal de Rotterdam et le « poids public » à Alkmaar; un vieux quartier d'Amsterdam; la cathédrale et la grande place de Groeninghe; le marché aux fromages à Alkmaar, etc. — toutes illustrations qui donnent admirablement la physionomie, — j'irai jusqu'à dire l'atmosphère, — les aspects spéciaux de ce curieux pays. C'est en somme une intéressante publication et que la librairie Perrin a fort heureusement présentée.

§

Chez Plon, où les récits de voyages ont quelque peu chômé depuis la guerre, — avec bien d'autres choses du reste, — on peut indiquer encore une relation du commandant Charles Bénard : **Un été chez les Samoyèdes**, au Spitzberg, à la Nouvelle Zemble, région de glaces, de neige, terres bien déshéritées,

parce qu'elles sont trop froides et où l'on trouve de bizarres peuplades indigènes, des morses et des saumons, — sans parler des bêtes à fourrure qui fournissent des vêtements aux naturels de la région. L'expédition du commandant Charles Bénard devait se rendre à la Belusha-Gouba par le bateau russe qui ravitaille les Samoyèdes et procéder à diverses reconnaissances dans la région. Le croiseur *Hertha* survint bientôt, apportant la nouvelle de la déclaration de guerre, interrompant ainsi les pacifiques travaux de l'explorateur, qui rentra en France, où il reprit du service, et eut surtout à débarrasser notre littoral de la Méditerranée des mines semées par les Allemands. Le volume, qui raconte longuement ses pacifiques travaux dans les mers polaires, contient encore de curieux chapitres-annexes sur la population samoyède ; sur la météorologie et la géologie de la Nouvelle-Zemble. — Une illustration nombreuse suit pas à pas le texte de l'ouvrage, qu'apprécieront tous ceux qui s'intéressent à la conquête des régions polaires.

§

L'Aventure aux Lumières, de M. Jean Dessaigne, est un récit de voyage par Calais et Londres pour gagner New York après une heureuse traversée et ensuite le Cap Haïtien, où il recueille de curieux détails sur le Vandou ; plus tard Saint-Thomas, la mer des Sargasses. C'est ensuite un long séjour en Afrique, — à Dakar, Gorée, Rufisque, Sangalcam, etc. Il revient par les Canaries et finit par débarquer au Havre. — Le livre de M. Jean Dessaigne est fait de notes intimes, si l'on veut bien entendre qu'il enregistre des impressions surtout personnelles et souvent immédiates ; s'il est curieux par endroits de transcrire d'intéressantes observations sur les lieux, les choses, les êtres, il s'attarde aussi bien à transcrire des racontars, sur le beuglant de Calais, ou une reésentation théâtrale qui comportait trois pièces, de trois à cinq actes, dans la même soirée. Quant au monument de Rodin, qu'il remarqua en passant, toujours à Calais, il est bien visible qu'il n'en parle pas selon sa pensée véritable, — ce qui arriva du reste à bien d'autres. — En passant il décrit le burlesque cérémonial du « baptême de la Ligne », — coutume grossière et d'un intérêt bien relatif, qu'on pouvait croire tombée en désuétude, et qui persiste comme bien d'autres sottises.

§

La relation de M. Charles Bernard, correspondant de la *Nation Belge*, et qui a pour titre : **Où dorment les Atlantes**, se rapporte à un voyage au Brésil où l'auteur accompagna le roi et la reine des Belges. Ce sont naturellement des impressions rapides sur le pays, ses sites et ses villes, — la population, Rio-de-Janeiro, sa capitale, où tout s'efforce d'être à l'instar de l'Europe.

Il y raconte son arrivée, — dans un décor admirable d'îlots et de montagnes et dont un des pics a une physionomie spéciale. Il figure en effet un « géant couché », — un des Atlantes, endormi depuis bien des siècles à l'entrée de la baie. Il y en a d'autres ailleurs, dans la région. Le récit donne cependant divers aspects de Rio, parle des diverses montagnes qui encadrent la ville, — comme le *Doigt de Dieu* ou le *Pain de sucre*, haut de 400 m., et où l'on a installé des wagonnets à câble. Puis ce sont des promenades dans la région, où les habitants accueillent les souverains belges comme de véritables triomphateurs, improvisant des décors et des arrangements, de même qu'autrefois Potemkine pour Catherine de Russie ; des excursions dans les provinces de Rio, de Minas Géraes, de Sao-Paulo ; dans les régions de « l'or noir », — Ouro Preto, — où l'on retrouve la griffe des Conquistadores marquée encore sur la montagne qu'ils exploitèrent jadis ; des détails curieux à propos du monde des serpents, qui sont bien une des calamités du pays ; des indications encore sur les îles délicieuses de la baie de Rio, etc.

Les Pyrénées, de M. M. Sagne, sont un petit livre de description géographique traitant du relief du sol, du climat régional et de la végétation, de la vie en montagne. C'est ensuite la description de cette curieuse contrée : les Pyrénées-Orientales, le Canigou, les Corbières, le Roussillon, les Albères, le Conflent, les Pyrénées Centrales avec l'Ariège et le Salat, le pays de Sault, le Saint-Barthélemy, le val d'Aran, la vallée d'Aure, les vallées de la Neste et de la Garonne, le plateau de Lannemezan ; la haute vallée de l'Adour, les sept vallées de Lavedan, le bassin de Lourdes, l'Ossan, l'Aspe, le Béarn. Enfin ce sont les Pyrénées occidentales, la Haute-Soule et la Basse-Navarre méridionale, le bas pays et Bayonne. Un dernier chapitre traite des ressources de la région, — industrie, force hydraulique, stations thermales ; — des moyens de communication et du tourisme, comme du

grave problème de la dépopulation qui sévit de ce côté comme bien ailleurs en France. — Le volume, dans les jolies éditions de la librairie Colin, est accompagné d'un glossaire, de cartons et de cartes régionales (carte géologique, sources minérales, carte industrielle des Pyrénées).

CHARLES MERKI.

QUESTIONS COLONIALES

L'action coloniale et le Transsaharien. — Que de fois déjà n'ai-je point constaté, sur le ton de la désolation, que ce fût à propos de la propagande ou à propos de *Batouala*, que les Français ne comprenaient rien aux choses coloniales! Abstraction faite de l'intérêt de scandale qui s'y attache quelquefois, à l'occasion d'un fait divers ou d'une affaire plus ou moins véreuse, ou encore d'une interpellation au Parlement, leurs colonies leur sont, on peut bien l'écrire, plutôt indifférentes. Vers la fin des hostilités, et dans les premiers mois de la paix, — la paix, cette tragi-comédie où le tragique, quelque prochain jour, pourrait bien l'emporter sur le comique! — j'ai imprudemment conçu l'espoir de voir la France prendre conscience de la grandeur possible de son destin colonial. En ces temps lointains déjà, en présence de la crise des matières premières et tablant sur certaines expériences plutôt heureuses réalisées pendant la guerre, on paraissait fondé à affirmer que les ressources de nos colonies aideraient grandement la métropole à rétablir sa situation économique. On soupirait tristement: «Ah! si nous avions des bateaux! la crise serait tôt résolue!» puis, les mois passèrent. Nous eûmes des bateaux, du tonnage autant et plus qu'il ne nous en fallait, et la crise, qui, décidément, n'était pas seulement une crise de transport, la crise continue. Au reste, cette crise n'est pas seulement française, elle est mondiale, et, ce qui est plus grave, elle est *humaine*. Il faut, en effet, être hypocritement et sournoisement illusionniste comme un Lloyd George pour penser ou affecter de penser qu'une reconnaissance officielle des Soviets et leur participation à la Conférence de Gênes pourraient avoir pour effet de reconstruire une Europe démolie par quatre ans de guerre et quatre ans bientôt d'une paix plus calamiteuse encore que la guerre. A la vérité, ce qui se poursuit sous nos yeux effarés ou aveugles, c'est la crise de l'homme, de l'homme survivant au cataclysme et impuissant à classer et

à maîtriser les *nouvelles valeurs*, comme eût dit Nietzsche, précisément issues de ce cataclysme. Diplomates, brasseurs d'affaires, penseurs, politiciens, tous bafouillent à l'envi et contemplent avec angoisse le gouvernail en proie pour tout pilote à ce monstre que Carlyle qualifiait *non-direction*. Ah ! pour un prophète véhément, — si cette espèce étaitcompatible avec la civilisation du Métro et des aéroplanes, — quelle magnifique occasion de se lamenter sur l'imbécillité profonde et sans remède de l'homme ! Mais, ne nous exagérons rien, d'autant plus que, par tempérament et conviction personnels, je répugne à ce genre de sport. Constatons simplement qu'une richesse est là, révélée au moins autant que latente, notre empire colonial, et que, par des hésitations et des pertes de temps inadmissibles, nous n'en tirons point le parti qui s'impose.

Le 12 avril 1921, il y a plus d'une année, M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, a saisi le Parlement d'un vaste programme de mise en valeur de nos colonies. Ce programme, merveilleuse mise au point des efforts déjà réalisés et de ceux qui sont encore à réaliser, ce programme est là, constituant, comme je l'ai indiqué déjà, une impérieuse *sommation d'agir*. Il est là et la Chambre des Députés n'a pas encore trouvé le temps de l'examiner ni, surtout, — et c'est là ce qu'il faut obtenir, — de voter les voies et moyens de sa mise en application. D'excuses ? Aucune. Il suffirait de vouloir et d'avoir confiance. En présence de cette dérobade injustifiable devant l'action, il y aurait motif de désespérer. Non, cependant, et, malgré moi, je conserve quelque espoir en feuilletant l'admirable ouvrage posthume de M. Camille Sabatier, que son fils vient de publier pieusement, et qui est consacré au *Transsaharien* (1).

« Le transsaharien ! s'écriera-t-on, il s'agit bien, à cette heure, de tenter une pareille aventure, alors que le déficit se creuse chaque jour un peu plus dans les caisses de l'Etat, alors que nous avons déjà une dette de plus de 300 milliards, alors... ». Il suffit ! Ces rappels de la triste réalité présente ne sauraient troubler mon espoir ni entamer ma conviction. Ces financiers et ces économistes qui, — c'est un fait, — depuis que la guerre a éclaté, n'ont rien su apprécier ni prévoir, ne m'impressionnent plus quand ils agitent le spectre de la faillite prochaine. Ces gens-là ne savent rien que s'emplir les poches quand le temps est

(1) Camille et Fournié, éditeurs à Toulouse, 1922.

au calme, et se terrer, quand la bourrasque est déchaînée. Au problème des changes, pour ne citer qu'un exemple, ils n'ont jamais compris qu'une chose : les commissions à toucher ! Vingt siècles de Ghettos ne leur ont rien appris de vraiment profitable à l'intérêt public. Ils ramènent sottement la fortune de la France à l'encaisse métallique de la Banque de France, comme si la guerre n'avait pas démontré que le rapport du tiers n'était qu'une fiction de paix ! Ils croient que la France, c'est le *standing* de la Banque, les signatures de quelques centaines de capitalistes, et leur naïf orgueil ne voit pas que ces signatures ne valent que par la réalité solide qui leur sert de substratum, réalité qui n'est pas un consortium de banques, mais bien la France tout entière, la France corps et âme, la France métropole et colonies. C'est l'heure, disent-ils, de ne plus se livrer à de fortes dépenses, à des travaux d'avenir. Ce disant, ils calomnient le crédit de la France, qui dépasse le leur de cent coudées, matériellement et moralement, car la France c'est une valeur *inappréciable*, *infinie*, et qui peut gager encore bien des emprunts. Conclusion : commençons la construction du transsaharien. Entreprise somptuaire, dira-t-on ? Nullement ! Je verrais plutôt dans le fait pour notre pays, dans les circonstances actuelles, de consacrer une partie de ses forces à une pareille création, un véritable *doping* moral, l'affirmation d'une vitalité qui veut croître et grandir. Assez de mendicité, assez d'appels aux capitaux étrangers : la France est encore, malgré toutes ses plaies et ses blessures, assez riche et assez assurée de son avenir pour entamer une œuvre de telle envergure. Du reste, ce faisant, on n'irait point à l'aventure et la remarquable étude de M. Camille Sabatier contient tous les éléments de réalisation nécessaires, toute la documentation souhaitable. Dans cet ouvrage à l'élaboration duquel il a consacré des années d'efforts et de recherches M. Sabatier n'a négligé aucune des données de ce qu'on peut bien appeler *l'affaire*, car c'en serait une et excellente, encore que hardie. Le tracé à suivre, utilisant tous les travaux antérieurs et notamment ceux de Duponchel et de Souleyre et les corrigeant de son expérience personnelle, il l'a étudié dans ses deux parties principales, d'Oran à Kenadza et à Foum el Kheneg pour le tronçon sud Oranais et de Foum el Kheneg à Tinadania à l'Adrar et à Tossaye pour le tronçon saharien. Le problème de *l'eau* est fouillé dans tous ses détails, les caractéristiques de la

voie à construire nettement fixées en tenant compte de toutes les difficultés spéciales au Sahara. Comment recruter le personnel, établir l'échelle des traitements et des salaires, tout cela est prévu. Il ne s'agissait pas seulement d'assigner à l'énergie française un magnifique but à remplir. Il fallait prévoir les objections des timides, des timorés qui ne manqueraient pas de montrer le «défaut d'intérêt» de l'entreprise. En France, notons-le, on tue toujours les bonnes affaires, les affaires *réelles* avec des considérations terre à terre qui ont toutes chances de porter auprès des esprits essentiellement bourgeois de la grande majorité de nos nationaux. C'est ainsi que nous avons perdu l'Egypte, le canal de Suez, celui de Panama, que nous avons failli perdre l'Indochine, etc., etc.. M. Sabatier, donc, dans une étude très poussée et dont l'achèvement trahit l'effort patient et désintéressé d'un bénédictin laïque, s'est attaché à établir *la valeur économique* de l'affaire en montrant celle des régions traversées, de la Tafna, jusqu'à Azaouad en passant par la zone des Oasis. Il a évalué aussi rigoureusement que faire se pouvait, le trafic probable, évaluation accompagnée de chiffres, de statistiques. Il n'a rien oublié, ni les conditions du transport des voyageurs, ni les conditions d'établissement des tarifs, tant pour les voyageurs que pour les marchandises. Enfin, dans un dernier chapitre, il a montré ce que devait être la politique économique de l'entreprise du Transsaharien.

Cet admirable travail, d'autant plus admirable que mieux condensé et présenté sous la forme la plus précise et la plus littéraire, mérite assurément la préface émue et vibrante que lui consacra M. Maurice Sarraut, qui fut l'intime ami et le compagnon des luttes politiques de son auteur.

Il y a quelques années, — me méfiais-je alors d'instinct des capacités financières de son promoteur ? — il y a quelques années j'ai consacré dans cette revue même des pages assez peu enthousiastes au projet de transsaharien de M. André Berthelot. A l'époque cependant, — c'était avant la guerre, — rien n'interdisait à la France pareille entreprise. J'estimais alors qu'elle était prématurée et serait ruineuse et sans profits réels pour notre pays. Mais les événements de la guerre m'ont bien convaincu de la sagesse véritable de certaines entreprises, qu'on qualifiait autrefois d'aventureuses. A cette heure, alors que nous nous débattons dans

une crise sans précédent, mener à bien la construction du Transsaharien serait, je le répète, un merveilleux indice de notre vitalité, un gage certain et éclatant de notre volonté et de notre certitude de relèvement. Quand on fonce droit dans l'azur, on ne saurait sombrer !

Au reste, cette conception idéaliste n'est pas seule à envisager et elle se double et se fortifie de considérations pratiques d'un ordre aussi sérieux qu'immédiat.

Il n'y a pas longtemps, le général Aubier fixait, dans la *Revue des Deux Mondes*, les directives de notre politique en Afrique : « Par une doctrine navale appropriée à nos moyens, assurer l'inviolabilité de nos communications méditerranéennes par un système de colonisation offrant aux émigrés les facilités et la sécurité nécessaires, intensifier en Algérie et en Tunisie le peuplement français, créer le centre d'essaimage qui débordera sur l'Afrique centrale. Enfin, *par la construction du Transsaharien*, articuler et vivifier cet Empire africain qui, dans un demi-siècle, pourra constituer le grand réservoir de nos forces. »

Les résultats de la Conférence de Washington ne sont pas de nature à infirmer la valeur de ces considérations. Avec ses forces navales réduites, la France doit viser à limiter son effort sur mer et le concentrer dans le bassin de la Méditerranée, de manière à assurer coûte que coûte ses libres communications avec l'Afrique du Nord où elle pourra puiser aux heures de crise à venir des matières premières pour se ravitailler et des hommes pour se défendre. « Le Transsaharien, nota un jour Onésime Reclus, c'est *l'instrumentum regni* par excellence ! » Il convient d'honorer la mémoire et la haute conscience de M. Camille Sabatier qui consacra les dernières années d'une belle existence de lutte et de travail à illustrer cette vérité. En somme, ne méritent le beau titre de « Constructeurs », pour parler comme M. Elie Faure, que les enthousiastes, les lyriques, les gens de foi religieuse ou laïque. Avec du bon sens et des préoccupations d'intérêt immédiat on peut fonder une épicerie. Pour agrandir la sphère d'influence de son pays, pour fortifier son empire et servir l'intérêt général, il faut une âme désintéressée, voire de croyant. M. Camille Sabatier possédait cette âme-là. Il n'y a que les médiocres pour préférer Sancho Pança à Don Quichotte, et les poètes, les créateurs approchent de plus près la réalité que les marchands du Temple. Mieux vaut encore bâtir sur le sable du Sahara une

voie de pénétration grandiose, que se recueillir sans rien faire en attendant je ne sais quel improbable miracle, par exemple, le payement par l'Allemagne des frais et des dommages de la guerre !

CARL SIGER.

LES JOURNAUX

Les derniers jours de Tolstoï (Journal des Débats, 3 mai). — *Tolstoï jugé par Remy de Gourmont.* (Le Journal, 12 juillet 1893). — *Trois énigmes pour les Stendhaliens* (Journal des Débats, 24 avril).

Le Journal des Débats nous donne ces intéressantes révélations sur les derniers jours de Tolstoï.

Le 28 octobre 1910 (style russe), Tolstoï réveillait dans la nuit son médecin, Makovitski, et sa plus jeune fille, Sacha, emballait quelques hardes, allait lui-même à l'écurie donner l'ordre d'atteler, et partait pour le monastère d'Optino, un des sanctuaires les plus vénérés de la Russie. Le lendemain, dînant avec sa sœur, Marie Nicolaïevna, religieuse dans un couvent voisin, il lui exprimait le désir qu'il aurait de finir sa vie à Optino, « dans l'accomplissement des plus humbles besognes, pourvu qu'on ne l'obligeât point à aller à l'église »; puis, le surlendemain, repartait brusquement pour le Sud, et mourait en route, à la gare d'Astapavo.

Quels motifs avaient déterminé cette résolution ? Etait-ce, comme on l'a dit, la volonté de vivre ses derniers jours conformément à ses principes, et de quitter un luxe,— bien relatif,— qui lui semblait coupable ? Etait-ce, comme on l'a dit aussi, la conséquence d'une crise domestique ? Deux documents publiés par la *Pensée russe,* — une lettre de Tolstoï à sa fille Sacha et un fragment de son journal, — établissent sans conteste l'exactitude de la seconde version.

La lettre de Tolstoï à sa fille préférée Sacha est datée du monastère d'Optino, et fut écrite le 29 octobre. Elle indique nettement les raisons qui lui firent quitter Iasnaïa-Poliana et, sans la nommer, la personne qui lui en a rendu le séjour insupportable.

Puissent-ils (ses enfants) *lui* faire comprendre que, pour moi, cette manière d'être tout le temps à l'affût et aux écoutes, ces reproches incessants, cette façon de disposer de ma personne à sa guise, cette éternelle surveillance, cette haine affectée pour l'homme avec lequel je suis le plus intime et qui m'est le plus nécessaire, cette haine pour moi et cette comédie d'amour, — que tout cela, je ne dis pas : m'a rendu la vie désagréable, je dis nettement impossible... que je ne désire qu'une chose, être libéré d'elle, du mensonge, de la simulation et de la méchanceté dont toute sa personne est imprégnée.

Dures paroles que l'écrivain se reproche en disant lui-même à sa fille : « Tu vois, ma chérie, comme je suis mauvais », mais qui déjà éclaircissent tout le drame. Depuis la conversion retentissante de son mari, depuis l'entrée dans la maison de Tcherkof, son disciple et quelquefois son guide, la comtesse Sophie, qui avait été si longtemps la collaboratrice assidue de Tolstoï, et qui le méritait par sa haute intelligence, souffrait cruellement de se sentir dépossédée de son rôle de confidente, en même temps que s'ajoutaient à ce chagrin intime ses inquiétudes de mère et de grand-mère pour la fortune de ses nombreux enfants. On peut dire que, depuis lors, elle était malade.

Le journal rédigé par Tolstoï, du 25 au 29 octobre, permet de suivre d'heure en heure les progrès de la crise finale. « J'ai entendu des portes qu'on ouvrait et fermait... La veille, Sophie Andréievna avait exigé que je ne ferme pas les portes... Il faut que, de jour et de nuit, tous mes mouvements, toutes mes paroles lui soient connus, et que je sois sous sa surveillance... De nouveau des pas ; la porte s'ouvre avec précaution et elle passe... Je ne sais pourquoi, cela provoque en moi un irrésistible mouvement de dégoût et de révolte... j'étouffe; je compte mes pulsations : 97, je ne puis rester couché et, tout d'un coup, je prends la résolution ferme de partir. »

A ces pièces, publiées par la *Pensée russe,* M. Ch. Salomon en ajoute deux autres, également inédites et non moins significatives.

L'une est un émouvant récit de la dernière visite rendue à Tolstoï, huit jours avant ces événements, par « Michel Novicov, paysan ». Ce paysan, que Tolstoï avait pris en affection et dont il appréciait hautement l'intelligence, fut son dernier disciple littéraire. Il s'était formé lui-même n'ayant appris à lire qu'au régiment ; il est devenu un écrivain de grand talent. Michel Novicov raconte, dans ce récit, comment, la nuit du 21 octobre, Tolstoï vint s'asseoir près de son lit et, s'excusant de n'être jamais allé le voir dans sa maison de paysan où Novicov l'avait souvent invité, lui dit :

Eh bien ! maintenant, je suis libre, et je puis tenir ma promesse n'importe quand... j'ai fait la part des miens ou, comme on dit chez vous, je suis sort de la famille. Je suis de trop ici, maintenant, comme vos vieux, quand ils atteignent mon âge, et, par conséquent, je suis libre.

Novicov crut qu'il badinait. Quittant alors le ton de la plaisanterie, Tolstoï reprit :

Si, si, croyez-moi, je vous parle sincèrement. Je ne mourrai pas dans cette maison. J'ai résolu de partir pour un lieu inconnu, où on ne saura qui je suis. Et j'irai peut-être tout droit à votre chaumière pour y mourir. Seulement; je le sais d'avance, vous me rudoierez ; nulle part on n'aime les vieux.

Et il fit un grand effort pour retenir ses larmes... Le 26 octobre, en

effet, Novicov, rentré chez lui, reçut une lettre de Tolstoï, lui demandant l'hospitalité; Novicov ne répondit que le 27 ; sa réponse arriva trop tard.

Le second document apporté par M. Salomon est une lettre, à lui adressée, le 15 janvier 1911, par la sœur de Tolstoï, la religieuse de Chamordino. Cette lettre confirme et précise le différend qui sépara les deux époux.

Les fâcheux malentendus qui ont, les derniers temps, obscurci l'existence de mon frère avec sa femme ont, à la fin, éclaté en catastrophe inévitable : plus Léon montait avec toute son âme et tout son esprit au ciel, plus elle plongeait dans son cher terre à terre.

Tout commentaire atténuerait l'émouvante confession de ce pauvre homme de génie (de génie biblique), tenu en laisse par sa femme.

Mais il sera intéressant, à ce propos, de citer ici une étude de Remy de Gourmont, parue dans le **Journal** du 12 juillet 1893, et qui n'a pas encore été réunie en volume : *Le Tolstoïsme et la femme* :

Ayons le courage de le dire et même de le crier, sans nous émouvoir d'une phalange de dévots obstinés, — et de le crier en termes aussi clairs que vulgaires : M. Tolstoï est devenu le plus sinistre raseur moralisant et le prédicant le plus insupportable que la terre ait produit depuis Jean-Jacques Rousseau (de Genève).

Entre les deux pourtant, je vois une différence énorme : le Genevois est resté jusqu'à la fin un grand écrivain au style parfois tumultueux, parfois pur, toujours original, et quand il rédigeait pour d'Alembert sa fameuse lettre sur les spectacles, il avait soin qu'elle fût un chef-d'œuvre d'art, de sorte qu'en proscrivant les plaisirs il faisait encore plaisir.

... De façon générale, cette doctrine (le tolstoïsme) ou plutôt cette religion est une sorte de christianisme humanitaire mâtiné de socialisme et de fouriérisme, tel qu'il fleurissait en France vers 1848. On se figure que les livres de Tolstoï qui nous parviennent ont été écrits récemment ; beaucoup, au contraire, sont assez vieux et les premiers, les plus curieux, les autobiographies, remontent à 1852. L'Europe, à ce moment, sortait à peine de la crise sentimentale ; elle venait, pendant plusieurs années, de rêver de bonheur et de fraternité ; on prêchait l'union des classes et l'union des peuples. Partout régnait une considérable, mais attendrissante niaiserie. Nul doute que cet universel état d'esprit n'ait influé sur l'âme de Tolstoï, et que nos pseudo-réformateurs français n'aient été les inspirateurs de sa foi nouvelle. N'est-ce pas à Fourier qu'il a emprunté sa théorie du travail agréable !

Mais les idées de Tolstoï qui ont fait connaître son nom sont plus récentes ; elles sont exposées dans cette mémorable *Sonate à Kreutzer*, et dans divers commentaires à cette œuvre publiée en des revues anglaises. Où un article portant ce titre : *Marchez pendant que vous avez la lumière* aurait-il été accueilli, si ce n'est dans une revue anglaise ?

C'est la théorie de l'amour universel, aboutissant à l'ascétisme, même dans le mariage où les rapports conjugaux sont considérés comme des péchés :

C'est, continue Remy de Gourmont, faire un bien grand détour pour revenir à la doctrine de saint Paul et des premiers moralistes chrétiens, et c'est aussi une grande naïveté que de s'imaginer que l'on va captiver les hommes, et surtout les femmes, avec de pareilles formulettes.

Quel dommage, conclut le critique, qu'au lieu de toutes ces divagations, l'auteur *d'Anna Karénine* n'ait pas continué la série de ses premiers romans, de ceux où il y a des pages d'une si haute humanité ! Sans doute, le tolstoïsme n'existerait pas, mais Tolstoï, lui, existerait encore, tandis qu'il est mort, accablé de ridicule, et après nous avoir, nous autres, pauvres innocents, accablés d'ennui.

Hélas, le tolstoïsme n'est pas mort, et on sait avec quelle autorité les disciples de Tolstoï qui ont pris le pouvoir veulent imposer au monde l'amour universel, et les délices des travaux forcés.

§

J'épingle ici pour les stendhaliens ce petit écho du **Journal des Débats** intitulé : *Trois énigmes pour les stendhaliens.*

M. Paul Arbelet, dont on connaît les savants travaux sur Stendhal, pose une question, dans le *Balletin du Bibliophile*, aux érudits de France et de l'étranger.

Il rappelle d'abord qu'un beyliste italien, Alessandro d'Ancona, ayant remarqué que la première édition de *Racine et Shakespeare* annonce, parmi les ouvrages du même auteur, celui-ci : « *Del Romanticismo nelle Arti*, un vol. in-8 ; Firenze, 1819, 6 fr. », demanda si quelqu'un connaissait cet ouvrage, et ne reçut jamais de réponse. Un autre beyliste d'Italie, M. Pietro Paolo Trompeo, vient d'observer, dans un article de la *Caltura*, que la bibliographie stendhalienne présente d'autres énigmes : on voit apparaître et disparaître, sur la liste des ouvrages de Beyle déjà publiés, une *Vie de Canova* et une *Vie du Tasse*, qui auraient été éditées à Livourne en 1822, et vendues 5 francs.

M. Arbelet, comme M. Trompeo, estime, d'après certains passages des manuscrits de Grenoble et de la correspondance de Stendhal, que le livre sur le romantisme dans les arts a pu être écrit, ou tout au

moins ébauché, et que, si l'auteur ne le publia pas, ce fut, soit par caprice, soit à cause de l'indifférence de l'éditeur italien à qui il l'aurait présenté. Mais, pour les biographies de Tasse et de Canova, les raisons de croire sont moins sérieuses, et personne au monde, depuis cent ans, n'a vu ces ouvrages. Auraient-ils été publiés sans signature, ou avec un pseudonyme ? Nous trouvons-nous en présence d'une simple mystification de Stendhal ? — M. Arbelet souhaite que son scepticisme ait tort et qu'un contradicteur lui annonce triomphalement la découverte de ces deux livres mystérieux.

R. DE BURY.

L'ART A L'ÉTRANGER

Les publications d'art en Italie. — On a célébré en Italie avec la plus grande pompe le centenaire de *Dante*. Nos voisins ont le secret de ces commémorations qui se répercutent d'un bout à l'autre de la péninsule. Ce ne sont pas toujours de simples discours qui font revivre l'âme et l'œuvre d'un grand esprit ; ce sont souvent aussi des contributions, des études nouvelles qui remettent en lumière des épisodes oubliés de son existence. Pour Dante il y a eu une étonnante moisson de publications de toutes sortes ; et ce n'est pas mon rôle de faire ce qui a déjà été fait et bien fait, dans cette revue même. Je voudrais simplement insister sur deux œuvres qui sont intéressantes aux deux points de vue dantesque et artistique ; et c'est à ce dernier que je m'attacherai surtout.

Depuis plusieurs années il existait, publiée par M. Corrado Ricci, une *Divine Comédie* « illustrata nei luoghi nelle cose », qui commentait d'une façon assez curieuse le texte du grand poète. Mais cette première édition n'est rien à côté du magnifique volume que l'éditeur Hœpli, de Milan, vient de nous donner. En même temps qu'il priait M. Ricci de remettre au point son étude sur les dernières années de la vie de Dante, « l'ultimo rifugio di Dante », il lui demandait aussi de refaire de la « Divine Comédie illustrée » un magnifique répertoire iconographique. Le résultat obtenu est vraiment des plus heureux. Qu'on songe aux illustrations très quelconques (pour ne pas être trop sévère) de Gustave Doré, et on appréciera davantage encore l'effort de M. Ricci. Tous ceux qui ont tenté d'illustrer la *Divine Comédie* (même Botticelli) ont échoué; la grandeur et la puissance du poème les écra-

sent. Il faut se résigner à se contenter du commentaire graphique qu'a imaginé M. Corrado Ricci. Les documents auxquels se réfère l'auteur sont tous,— ou presque tous,— empruntés au XIIIe et au XIVe siècle ; on nous explique la *Divine Comédie* par des images de l'époque dantesque ; cet art ingénu, — qui est encore assez mal connu, — est celui qui pouvait le mieux nous donner l'idée de ce que les contemporains se représentaient dans les vers majestueux du poète.

Or, c'est là un commentaire iconographique parfaitement logique. Le travail était d'ailleurs très délicat. M. Ricci cherche parmi les portraits des personnages dantesques ceux qui étaient les plus proches de l'époque du poète : il les a trouvés dans les sculptures des tombeaux, dans les fresques, dans les mosaïques, les miniatures, et quelquefois même les sceaux. Lorsqu'il s'agit des personnages de l'antiquité, c'est encore à l'art du Trecento qu'il s'adresse : il désire les représenter tels que les concevait l'imagination des contemporains de Dante, et non un art plus ou moins classique, — qui était très loin de leur esprit. Lorsque M. Ricci a eu recours à des représentations postérieures au XIIe siècle, c'est qu'elles conservent tout de même quelque chose de l'esprit dantesque.

Ce qui est très précieux aussi, c'est la reproduction des paysages de la *Divine Comédie* ; la description poétique prend ainsi une valeur nouvelle; aucun détail du récit n'a été négligé, et le commentateur s'est intéressé même aux instruments de musique tels qu'ils existaient à cette époque. C'est donc une œuvre d'un grand prix que nous a donnée M. Ricci. On y trouvera une véritable « Somme » iconographique dantesque.

De son côté M. Adolfo Venturi vient de publier les dessins que Botticelli composa pour illustrer la *Divine Comédie. Il Botticelli interprete di Dante* (Le Monnier, éd., Florence). Après l'influence de Savonarole, Botticelli subit celle de Dante ; et c'est dans ses quatre-vingt-douze dessins conservés à Berlin et à la Vaticane qu'elle se manifeste le mieux; seuls, trois de ces dessins sont en couleurs et traités un peu à la mode des anciens miniaturistes, avec des tons très vifs ; les autres sont exécutés à la pointe d'argent, et repris à la plume. M. Venturi les a reproduits en les accompagnant d'un commentaire qui est nécessaire pour s'orienter dans des scènes souvent compliquées, — et qui est

quelquefois trop élogieux. Ces illustrations de Botticelli ne sont peut-être pas en effet celles qui convenaient à « l'altissimo poeta ». Botticelli est incapable de rendre l'impression de terreur ou d'épouvante ; et c'est une impression qui revient souvent dans la *Divine Comédie*. Botticelli devient un bien meilleur interprète, presque interprète parfait, dans les scènes du Paradis. Il est malheureux qu'il se soit arrêté au douzième chant ; car il avait, pour exprimer ces admirables épisodes, un dessin : tout de pureté et de sérénité. Quoi qu'il en soit, c'est encore le commentaire le plus émouvant que nous ayons de l'œuvre dantesque ; M. Venturi a été bien inspiré en nous permettant de nous en faire désormais une idée assez claire (1).

§

Ce ne sont pas les publications, ni les initiatives d'ordre artistique, qui manquent à l'Italie. Après la guerre, on a vu naître ou se transformer un assez grand nombre de revues d'art. *La Rassegna d'arte*, qui s'était dédoublée vers 1904 en *Rassegna* spécialement consacrée à l'art ancien et en *Vita d'arte* réservée à l'art contemporain, a repris son format et son titre ancien : *Rassegna d'Arte antica e moderna* ; elle est intéressante en ce moment surtout par son bulletin bibliographique ; elle est la seule revue d'art italienne qui en publie un aussi développé, l'*Arte* de M. Adolfo Venturi ayant, on ne sait pourquoi, renoncé presque entièrement à cette chronique des livres que M. Roberto Longhi a faite pendant plusieurs années avec tant de compétence, d'esprit et de vigueur. Il est vrai que M. Roberto Longhi a trouvé depuis lors des occupations absorbantes et autrement rémunératrices.

La revue de M. Ugo Ojetti, *Dedalo*, en est à sa deuxième année d'existence, et elle remplit avec intelligence le programme qu'a tracé son Directeur ; *Dedalo* s'intéresse beaucoup aux collections privées peu connues, à l'art décoratif; on peut même dire que, grâce à son action, on remet en honneur en Italie les études sur l'art du XVIIe et du XVIIIe siècle. M. Ojetti, suivant son idée jusqu'au bout, n'a-t-il pas, d'ailleurs, organisé à Florence, d'avril

(1) Parmi les autres publications,— d'ordre artistique, — relatives à Dante, nous ne pouvons pas ne pas signaler celle de MM. Luigi Dami et Barbadoro : *La Firenze di Dante* (Istituto di edizioni artistiche, — Firenze) qui en 200 pages nous disent l'essentiel de ce qu'il faut savoir sur la ville de Florence telle que la connut le grand poète.

à octobre, une belle exposition des peintres de cette époque? Le catalogue que nous avons sous les yeux est d'une extraordinaire richesse; tous les musées d'Europe et beaucoup de collections privées ont voulu contribuer au succès de cette manifestation. Elle semble devoir être aussi importante que celle qui eut, en 1912, tant de succès, et qui fut consacrée à l'histoire du portrait italien, de la fin du XVIe au XVIIIe siècle; on eut, à ce moment, la révélation de toute une période artistique mal connue, qu'avait éclipsée la grandeur du Trecento, du Quattrocento et du Cinquecento. Il est probable que la grande exposition florentine de cette année nous réservera d'aussi grandes surprises. Et nous le devons à cet infatigable organisateur et à ce charmant homme de goût qu'est le Directeur de la revue *Dedalo*.

Un autre homme plein d'initiative est M. A. Colasanti, Directeur général des Beaux-Arts. On n'a pas oublié l'exposition si curieuse qu'il organisa, en 1920, à Stockholm : exposition d'arte paesana italiana; le gouvernement italien ayant fait la sourde oreille, il s'adressa tout simplement à une Banque, qui l'aida dans une œuvre qui ne pouvait être que largement couronnée de succès.

Le voici qui a entrepris de donner une forme plus vivante à l'organe officiel de la Direction des Beaux-Arts : *Bollettino d'Arte del ministero della Publica Istruzione*. Ce Bulletin est devenu, grâce à lui, une des revues d'art les plus intéressantes; auparavant il se consacrait spécialement à nous détailler ce qui se passait dans les musées et les collections privées d'Italie; son programme est désormais beaucoup plus général, et les faits et gestes de l'Administration des Beaux-Arts sont rassemblés dans une chronique rapide, à la fin de chaque numéro. C'est la grande maison d'Art Bestetti et Tuminelli qui s'est chargée de cette nouvelle publication. Elle s'occupe déjà du *Dedalo*; et non contente de cela, elle a créé récemment une revue spéciale : *Architettura et arti decorative*; en sorte qu'elle a formé une espèce de trust des revues d'art (1).

Il ne faut pas oublier qu'à côté il y a les magazines de vulgarisation artistique. L'*Emporium*, édité par l'*Istituto delle arti grafiche* de Bergame, a une vieille réputation qui est méritée;

(1) Elle est maintenant dirigée par M. Corrado Ricci, l'ancien directeur général des Beaux-Arts.

il fait connaître le mouvement artistique de l'Italie contemporaine, et publie parfois des articles sérieux sur des sujets d'art ancien. Le *Primato artistico*, qui s'est fondé récemment, a des ambitions plus grandes encore ; il s'occupe, non seulement d'art plastique, mais de littérature et de musique ; et le voici qui tend à prendre une place honorable parmi les bonnes revues. C'est dire qu'il est remarquable de voir tant de revues d'art vivre, — en ces temps difficiles, — dans un pays où il n'y en avait guère que deux ou trois bonnes avant la guerre. Il est évident qu'il y a, au delà des Alpes, un public cultivé qui se passionne pour ces questions. Le grand nombre d'expositions qui se tiennent un peu partout en est une preuve.

§

Et aussi le succès des collections d'art destinées à vulgariser des notions peu connues. La maison Alinari, de Florence, constituée en consortium artistique, sous le nom d'*Istituto di edizioni artistiche*, poursuit avec zèle la publication d'une série de petits fascicules où les reproductions sont très nombreuses ; les derniers volumes parus de cette « piccola collezione d'arte », dont il fut déjà parlé ici même, ne manquent pas d'intérêt ; ils sont consacrés à Francesco Francia (Malaguzzi-Valeri), Masaccio (Giglioli), Carpaccio (Molmenti), Guardi (Damerini) et Moretto da Brescia (Nicodemi). Le texte, qui accompagne ces reproductions, est en général très au courant des derniers travaux ; les 15 pages de M. Nicodemi sur Moretto da Brescia dénotent, par exemple, une connaissance approfondie de ce peintre et de son époque. L'ensemble de cette collection constituera donc, lorsqu'elle sera complète, un « compendium » de grande utilité.

En ce moment où la vogue est, en Italie, à l'étude de l'art du XVIIe et du XVIIIe siècle, il est bon de signaler aussi la continuation de la collection dont MM. Armand Ferri et Mario Recchi eurent l'idée. Les artistes qui ont été étudiés jusqu'à présent, Cavallino, Caravaggio, Strozzi, sont justement ceux qui se révèlent aux visiteurs de la belle exposition du Sei et Settecento dont nous avons déjà parlé. Les peintres italiens de cette époque commencent à sortir de l'oubli injuste dans lequel ils sont tombés ; et on s'aperçoit enfin qu'ils eurent dans l'évolution de l'art européen un rôle qui est loin d'être négligeable, et qui fut parfois même de premier plan.

JEAN ALAZARD.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

Comment Prosper Mérimée écrivit le « H.B.».— Le lundi 28 juin 1920, la revue *La Connaissance* mettait en vente, en une plaquette de 40 pp. in-18 tirée à 648 exemplaires, le *H. B.* de Prosper Mérimée. Le même jour on inaugurait le monument de Stendhal au Luxembourg. Cinq jours auparavant, le mercredi 23 juin 1920, M. Louis-de-Gonzague Frick proclamait, dans le *Don Quichotte*, que ces pages d'un pamphlet oublié faisaient « autant d'honneur à celui qui les écrivit qu'à celui à qui elles s'adressaient ». Le *H. B.* et l'inauguration réveillèrent en nous de vieux souvenirs stendhaliens. Cette inauguration, en effet, eût dû avoir lieu depuis longtemps et Adolphe Paupe nous en avait écrit en septembre 1912, de son domicile parisien de la rue des Abbesses, nous disant qu'à l'occasion de cette cérémonie il publierait son ouvrage alors en préparation: *Autour de Stendhal*, où il demandait d'insérer notre petit travail sur *Stendhal et les Lyonnais*, dont Remy de Gourmont a, d'ailleurs, entretenu les lecteurs du *Mercure*. Mais ces temps sont loin, hélas ! et les stendhaliens de 1922 ne sont plus du tout ceux de 1912. Car alors il en était, et de fervents, qui songeaient à ériger à la mémoire du Milanais d'adoption, à Milan, un monument en marbre ou en bronze et, aussi, ce qui n'eût pas moins valu, de recueillir en une publication spéciale les documents les plus aptes à illustrer le séjour de Stendhal en Italie, ses relations littéraires, ses amitiés, ses amours au *bel paese*. Le comité ainsi constitué se composait, si nous avons bonne souvenance, comme Présidents d'honneur de MM. Arrigo Boito et Paul Bourget ; comme Président effectif de feu Francesco Novati et comme Vice-Président du comte Giuseppe Visconti di Modrone, avec, pour Secrétaire, le comte Allessandro Casati et le professeur Giuseppe Gallavresi. Quant au Comité lui-même, nous nous souvenons qu'y figuraient, confondus dans le même « *gentile impulso* », MM. A. d'Ancona, B. Croce, F. Martini, G. D'Annunzio, A. Lumbroso, comte Primoli, Gian Pietro Lucini, Maurice Barrès, Henry Cochin, H. Cordier, E. Champion, Paul Arbelet, l'honorable Gallenga, Diego Angeli, Tommaso Gallarati-Scotti, Ettore Janni, Mario Borsa, Achille Bertarelli, l'avocat Vittorio Baslini, Gustavo Botta, l'architecte Ugo Monneret de Villard, l'avocat Ubertalli, le *signor*

Schanbl, etc. Alors, on confondait, dans les meilleurs milieux de l'Intelligence italienne, « *l'affetto verso la Francia* » avec « *l'affetto verso il Beyle* »,selon que s'exprimait,dans son numéro du 23 juillet 1913, l'organe aujourd'hui défunt, —comme tant de belles choses de ces jours irrévocablement en-allés ! — de la *Società Bibliografica Italiana*, dont Novati fut l'âme, *Il Libro e la Stampa*. Aujourd'hui, nous craignons fort que l'un et l'autre ne soient, sinon reniés, du moins fort négligés et par beaucoup. Et le temps n'est plus où l'amour pour Stendhal était tel, en Italie, qu'un Comité se constituait à Rome pour placer, — c'était en l'été de 1908, — une plaque commémorative avec médaillon sur cette maison de la via Gregoriana aux flancs du Pincio, qu'était censé avoir « habitée longtemps » l'égotiste et où, en fait, il n'avait jamais demeuré ! Mais revenons-en à Paupe et au *H. B.* L'auteur de *l'Histoire des Œuvres de Stendhal*, s'il eût assez vécu, aurait, sans doute, souri, lui qui, — il nous l'écrivit en octobre 1912, — avait « abonné Stendhal au *Courrier de la Presse* depuis 1904 » et recevait, ainsi, l'essentiel de ce qui était « publié sur son compte dans le monde civilisé », s'il lui eût été donné de lire quelques-uns des articles de presse parus à l'occasion de la réimpression du petit livret de Mérimée en 1920.

«Pour *H. B.* — écrivait *Le Mandarin* dans *La Connaissance* de novembre 1920, p. 964 — la presse qui a accueilli cette réédition a été copieuse, mais non dépourvue d'erreur et même de sottises. La bonne foi des premiers tient à la rareté des volumes; la sottise a toujours la même cause: parler de ce qu'on ignore... » Et l'auteur concluait son article par une citation de Barbey d'Aurevilly (1), qui pensait que le *H. B.*, cette « monstrueuse brochure», eût deshonoré Stendhal, «si nous n'avions pas sa correspondance à lui pour le dessouiller de l'admiration de Mérimée », puis par les réflexions suivantes :

Voilà qui est excessif; Mérimée s'est borné à *H.B.*, parce que Colomb, muni d'un contrat en règle, devait faire la biographie de son ami en tête de l'édition complète des œuvres de Stendhal ; malgré le renom de Mérimée, Colomb ne renonça point au privilège, et *H. B* vint su-

(1) Il s'agit d'un article du *Constitutionnel* réimprimé p. 31 et suiv. de *Littérature Epistolaire*, Paris, Lemerre, 1892. Mais l'on pourra voir aussi l'article du même : *Prosper Mérimée*, dans le *Figaro* du 17 août 1865, qui a été inséré dans le vol. de 1865 de : *Les œuvres et les hommes, Romanciers*, pp. 323-333.

brepticement au monde. Tout l'essentiel est dit sur ce sujet ; il suffisait de s'informer et de préciser. C'est fait maintenant.

Nous avons pensé, cependant, qu'après que le public avait été fixé sur l'essentiel de la bibliographie de *H. B.*, il restait encore à en élucider la genèse et c'est ce modeste essai, non encore tenté, que nous offrons aux lecteurs du *Mercure*.

On savait avec certitude que Prosper Mérimée n'avait point attendu l'année 1850 pour tenter de donner à connaître à la France la vie intime d'Henry Beyle, dont il avait fait la connaissance en 1821. Les pages 177-196 des *Soirées du Stendhal-Club, Première Série* (Paris, Mercure de France, 1904), de C. Stryienski : *Correspondance avec Mérimée*, sont, certes, dans le souvenir de tous les stendhaliens, qui n'ignorent pas davantage qu'au lendemain de la mort de Beyle, Mérimée avait écrit à son exécuteur testamentaire, Romain Colomb, pour que celui-ci le documentât. Sa lettre, du 30 avril 1842, a été publiée par M. Michel Salomon au numéro du 19 juillet 1902 de la *Revue Hebdomadaire*, p. 258, et elle démontre que Mérimée ignorait tout de Beyle : et le lieu de sa naissance, et les places qu'il avait occupées et jusqu'aux titres et dates de ses ouvrages ! L'article projeté, qui eût vu le jour dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril 1842, n'a pas paru, — et la compensation qu'en représente, dans le numéro du 15 janvier 1843 de cet organe, celui d'Auguste Bussière, ne nous permet guère de le regretter. C'est que Colomb, de son propre aveu, avait, — poliment, car cet honnête homme de Grenoble qui, dans ses papiers intimes, abîme le sénateur de l'Empire, se montrait, dans les missives qu'il lui adressait, comme en fait foi celle publiée dans les *Soirées du Stendhal-Club*, d'une prudente déférence, — éconduit ce concurrent, qui eût défloré la nouveauté de son propre travail biographique, inséré en 1845 par l'éditeur Hetzel à la deuxième édition de *La Chartreuse de Parme* : œuvre d'un panégyriste pieux, dont on sait qu'il faut se servir avec prudence, qui nous présente un Beyle embourgeoisé, réduit aux proportions d'un très distingué artisan de plume. A défaut d'autres raisons, on eût aimé à croire que ce fut le besoin de réagir contre cette conception terre à terre d'un artiste, cette mesquine appréciation d'un esprit avec lequel il avait échangé de si savoureuses expansions qui avait inspiré à Mérimée l'idée de sa plaquette de septembre 1850. Malheureusement, le témoi-

gnage précis et accablant de deux écrivains contemporains de la date où parut le *H. B.* vient déplacer ce point de vue, en somme vraisemblable, et nous dévoiler les conditions jusqu'ici malconnues de la genèse de cette célèbre brochure.

Pour peu, en effet, qu'on y réfléchisse, le *H. B.* semble une énigme, un défi, que les circonstances secrètes de sa publication rendaient encore plus piquants. L'ami de Thiers et de Guizot, l'académicien qui a voté pour Montalembert, qui affecte le rôle de fougueux défenseur du parti de l'Ordre, qui dîne à l'occasion avec des évêques, — quitte à se gausser d'eux dans ses correspondances ou en petit comité, — qui décerne le prix Montyon et couronne les rosières, — cependant qu'aux séances de la Commission des Monuments Historiques, il composera la plupart des dessins de cet album propre à « décorer le boudoir d'une méretrice » (Frick, dans feu *Don Quichotte* du 21 septembre 1920), — est-ce bien cet homme que les pages clandestines du *H. B.* nous montrent — tel, d'ailleurs, que le peu que l'on connaît de sa correspondance avec Stendhal le fait apparaître : — un païen effréné, encore que déguisé et cumulant les bénéfices que lui assure sa situation de personnage officiel d'un Etat soi-disant religieux avec des licences morales que justifie son absolue incrédulité ? La question, aujourd'hui oiseuse, se posait aux rares initiés qu'un hasard encore inexpliqué avait mis en possession du *H. B.*, et nul autre qu'Eugène Pelletan n'a cru devoir la formuler en public, dans un feuilleton de *La Presse* du 29 décembre 1850 d'abord, aux pp. 268-279 du tome premier de ses *Heures de Travail* (1), parues en 1864 chez Pagnerre en un volume in-8°, ensuite. De l'avis de ce sincère démocrate, le *H. B.* « contient les plus incroyables débauches d'esprit que le scepticisme entre deux vins ait jamais aventurées dans les ruelles, à travers les pétards des bouteilles de champagne » et c'est bien là le fruit « de cet athéisme en jaquette qui, après avoir touché ses appointements et confortablement dîné, court chez les danseuses injurier, par manière de passe-temps, la Providence ». Dans ces milieux, dit Pelletan, si l'on affiche, entre commensaux élégants, l'opinion « que Beyle est un homme de beaucoup d'esprit », l'on n'en pense pas moins que, si ce même Beyle « ressuscitait à l'état de représentant », il devrait, sous peine d'être disqualifié, voter

(1) Article intitulé : *H. B. par* ***

« avec les autres païens, la restauration des jésuites ». Nous sourions en face de cette indignation vertueuse d'un ancêtre, pour qui la théorie des « deux morales » semblait si monstrueuse et avons hâte de quitter Pelletan et ses dithyrambes « pompier » pour en venir à Armand de Barenton, qui, lui, a formulé des accusations beaucoup plus précises. Son article est resté enfoui au n° 99, du mercredi 9 avril 1851, du journal *L'Ordre*, dont le rédacteur en chef était le représentant du peuple Chambolle et qui comptait alors trois années d'existence.

Le titre choisi par Barenton pour son réquisitoire : *Le coin des païens* pourrait faire supposer que les termes en furent violents. Rien, cependant, n'est moins exact, l'auteur n'articulant que des faits en langage courtois et rendant, pleinement et longuement, hommage au talent d'écrivain de Prosper Mérimée, dont il vante surtout la manière aristocratique, gœthéenne si l'on peut dire, — et, d'ailleurs, le terme est de lui. Mais aussi avec quelle finesse il s'attache à en montrer les faiblesses, et, pour ce qui est du *H. B.*, à insister sur la fausseté fondamentale d'une méthode consistant à confondre substance et accidents, à « prendre au sérieux » ce qui n'était, chez Beyle, que « susceptibilité artificielle », à accepter comme théorie philosophique ce qui apparaissait prétention extérieure, « peut-être de bon goût » et, enfin, à « généraliser outre mesure » en confondant « sous un même dédain, qui n'est plus joué, les passions et les croyances humaines ». Cette attitude était d'autant plus criticable que nul n'ignorait, à cette époque, que Prosper Mérimée, esprit fort, n'en avait pas moins de ridicules faiblesses pour certaines enfantines « sorcelleries ». Sa définition de la religion : « Une ordonnance de grande voirie pour les enterrements », n'était, en sa prétention d'original paradoxe, qu'une niaiserie et lorsqu'il citait, au début du *H. B.*, le disciple de Cousin, Sautelet, comme le type du parfait païen, il ne témoignait que de son ignorance de l'Histoire, puisque Sautelet, avant de se suicider, avait fait à Carrel des confidences dont celui-ci devait, en ces termes, évoquer le souvenir : *Que se sera-t-il passé dans cette âme, qui croyait à sa propre immortalité, et, qui, tous les jours, avec nous, se consolait à croire..., etc.* Il n'est que trop manifeste que la valeur critique du *H. B.* reste médiocre. Paupe cite, p. 301 de l'ouvrage plus haut mentionné, une lettre de Mérimée à J. Pelletier accompagnant, à la date du

24 avril 1851, l'envoi d'un des exemplaires de son opuscule :

Bien que je sois charmé de vous donner cette rareté, — avoue-t-il, — je voudrais qu'il m'en coutât un bras et ne pas l'avoir en ma possession. Je vous expliquerai cette énigme. En attendant, ne la montrez pas trop et tenez-la pour précieuse. Vous êtes un des 17 heureux possesseurs...

L'édition n'avait été que de 25 exemplaires, mais cette bizarrerie s'explique parfaitement grâce à l'explication qu'en fournit le très documenté Armand de Barenton, que Mérimée eût voulu voir, avec Pelletan, aux « galères ». C'est que l'œuvre n'avait été écrite que « pour une petite société où l'on raffine *précieusement* l'athéisme » et dont les membres, « fort distingués du reste, se confessent *païens* et blasphèment en petit comité ». Mais ces Messieurs « ont soin de parler tout bas, sous le manteau, après avoir tiré les verrous, car ils ont peur des *honnêtes gens* », et « toutes les précautions » avaient été prises par eux « sous prétexte d'assurer le secret : par hasard, ou par trahison, la brochure peut passer sous des yeux profanes, nul n'y saura lire (1) ; pas un renseignement géographique, pas une date, pas un nom ; à chaque ligne, une lacune ; la réserve est poussée à l'extrême. Il est tel paragraphe où figurent, — d'une façon fort inconvenante, du reste, — Jésus-Christ, Socrate, saint Jean et Napoléon, sans que l'auteur ait cru devoir les désigner, même par une initiale... » Barenton insistait ensuite sur les conséquences qu'eût pu avoir pour l'auteur la divulgation de cette « bravade de mauvais goût » et montrait qu'il eût eu « tout à craindre » de la publicité faite autour d'elle :

Le public, qui a toujours vu en politique M. Mérimée catholique fervent, — fervent au point de porter ses saintes passions dans les élections académiques, — serait fort étonné en le reconnaissant païen : il comprendrait que ce n'est pas seulement en dépit de ses convictions littéraires que l'auteur d'*H. B.* a renié Alfred de Musset pour le panégyriste des singulières vertus de sainte Elisabeth de Hongrie, *etc., etc.*

Peut-être finira-t-on par découvrir quelle était exactement la « petite société » d'athées pour laquelle fut composé le *H. B.* et où Sainte-Beuve figurait. Le reste importe peu et l'on sait, au

(1) La réimpression donnée par *La Connaissance* aurait été « colligée sur le texte original », selon une déclaration, p. 39. Elle n'en est cependant pas la reproduction pure et simple et ne permet pas de s'en faire l'idée parfaitement et bibliographiquement exacte.

demeurant, que ce que Mérimée écrivit sur Stendhal en 1855, — 19 pages de *Notes et Souvenirs* en tête du tome Ier de la *Correspondance* éditée par Michel Lévy, les *Notes et Souvenirs* des *Extraits Littéraires* posthumes de 1874 n'étant qu'un amalgame du *H.B.* et de ce texte de 1855 (1), — n'est pas d'une valeur originale considérable. Il n'en avait pas moins mandé, le lundi 1er juin 1852, à Jenny Dacquin (2).

Je passe tout mon temps à lire la *Correspondance* de Beyle. Cela me rajeunit de vingt ans au moins. C'est comme si je faisais l'autopsie d'un homme que j'ai intimement connu et dont les idées des choses et des hommes ont singulièrement déteint sur les miennes. Cela me rend triste et gai vingt fois tour à tour dans une heure... »

Mais quand, en 1865 d'abord, puis en 1868, l'occasion s'offrit à lui de publier la correspondance inédite de Beyle avec sa sœur Pauline, il recula devant le travail, prétextant qu'il n'« était pas sûr » d'en pouvoir lire les autographes (3), et ce ne fut qu'en 1892 d'abord, puis en 1921 que ces lettres furent réunies en volumes ! Pour finir, rapportons cette anecdote de Rachel, telle que l'a donnée Jules Lecomte, au nº 306 du *Figaro*, le jeudi 21 janvier 1858, à propos d'un des 36 exemplaires de la réimpression Poulet-Malassis du *H.B.* en 1856 :

On parla un soir devant elle d'un petit volume de toute rareté, attribué à un Académicien célèbre et ayant pour sujet une sorte de biographie de Beyle (Stendhal). Ce qu'on dit de cet opuscule piqua très vivement sa curiosité et elle exprima le désir de le lire. Mais où trouver cette désespérante rareté, tirée seulement, dit-on, à 30 ou 40 exemplaires ? Le Duc de San Teodoro, un Napolitain de sa suite respectueuse et attentive, remua ciel et terre... et plus que cela : tous les capharnaüms du quai Voltaire. Il conquit cette toison d'or et l'apporta. C'était un petit volume de forme presque carrée, broché en papier vert

(1) Les modifications apportées au texte de 1874 se bornent à rétablir en toutes lettres le patronymique de Bergonié, jusqu'alors cité sous sa lettre initiale, et à dire, en *note*, que..... Beyle avait été consul de France à Civittà Vecchia ! Mais on n'a pas même daigné y éclaircir le mystère, — cependant si transparent ! — du « M de M. » cité p. 193 et qui figurait sous cette abréviation dans les *Notes et Souvenirs* de 1855 !

(2) *Lettres à une Inconnue*, I, 323.

(3) Voir, à la fin des *Lettres à Pauline* (Paris, *La Connaissance*, 1921), ses trois curieuses lettres à Emile Bigillion, greffier à Grenoble, et à son frère Casimir, Conseiller à la Cour de Grenoble, p. 206-208.

maroquiné, sur le frontispice duquel on voyait des lettres disposées ainsi :

H B
★
P M

Le Duc l'avait payé 150 francs. Elle renvoya tout le monde pour le lire. Le lendemain, au théâtre, elle nous dit : *Ce n'est que cela? Voltaire en a écrit bien d'autres ! Je vous offre le livre contre un sac de marrons glacés...*

Comme quoi c'était encore et toujours, car l'Histoire est effroyablement monotone, la faute de Voltaire, ainsi qu'aux bons temps de la pieuse Restauration :

S'il tombe dans le ruisseau,
C'est la faute de Rousseau,
Et si le voilà par terre,
C'est la faute de Voltaire...

CAMILLE PITOLLET.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Léon Savary : *Au seuil de la Sacristie*, nouvelles, Lausanne, Editions Spes. — Albert Muret : *Propos gastronomiques et conseils culinaires*, Lausanne, Payot et Cie.

Dans la littérature de la Suisse romande, la religion, principalement sous son aspect moral, tient d'ordinaire une place considérable. Même quand elle paraît absente, on discerne aisément, grâce à une qualité particulière de mysticisme (chez M. Ramuz, par exemple, et chez M. Buenzod), ou par l'importance donnée aux débats de la conscience (ainsi chez Edouard Rod), l'emprise de l'éducation protestante. Quant au catholicisme, sa part dans la vie littéraire du pays pourrait être limitée sans dommage, du moins pour ces dernières années, à l'œuvre de M. Gonzague de Reynold. Encore cet auteur affirme-t-il sa foi par l'esprit et par la doctrine plus que par les sujets de ses livres.

Si les romanciers d'origine huguenote, — la plupart avec beaucoup de déférence et M. Louis Dumur avec quelque rancune, — ont dessiné parfois des silhouettes de pasteurs, aucun d'eux jusqu'ici n'avait étudié les mœurs du clergé catholique. Pour d'autres motifs, sans doute, les «ultramontains» s'étaient pareillement abstenus.

De cette double carence, le recueil de nouvelles que M. Léon Savary intitule **Au seuil de la sacristie** tire une première originalité. Il en doit une autre au fait que l'écrivain, né dans la confession réformée, puis attiré par les splendeurs de la liturgie romaine, en est venu plus tard à considérer sous l'angle voltairien les gens et les choses d'Eglise. En France, l'attitude ne serait point nouvelle. Elle l'est en Suisse romande, où l'ironie répand toujours un parfum de scandale. Les gens n'aiment l'impertinence qu'à l'adresse du voisin. Quand ils se croient visés, elle les afflige.

C'est pourquoi le volume de M. Savary ne rencontre pas le même accueil à Genève qu'à Fribourg. Là, on le trouve savoureux; ici, on le juge perfide. Ces opinions contraires se peuvent fort bien défendre, selon l'endroit où l'on se place. Les uns, cependant, auraient tort de se trop réjouir; les autres furent peut-être un peu trop prompts à s'alarmer. Car on ne voit pas quel bénéfice pourraient valoir aux successeurs de Calvin les irrévérences d'un conteur à l'égard des prêtres et des moines; quant à l'Eglise, elle est assez forte pour que ses clercs et ses fidèles les plus soumis puissent écouter sans terreur les propos de M. Savary : aux siècles de foi, Boccace et la Fontaine en tinrent de plus gaillards !

M. Homais commettrait d'ailleurs une singulière méprise s'il croyait trouver dans ce livre de quoi confondre M. l'abbé Bournisien ou briller *inter pocula* au *Café du Commerce*. M. Savary, c'est bien entendu, ne recherche ni l'approbation des pasteurs ni celle des curés. Il n'écrit pas non plus pour les pharmaciens. Il se divertit à peindre une ville, — qu'il nomme Sauvives, mais qui s'appelle Fribourg (1) ; — il montre certains aspects de sa vie politique et s'attache surtout au rôle qu'y jouent le clergé et la théologie.

A vrai dire, il n'aime pas l'Eglise, bien qu'il affirme le contraire, ou du moins il ne l'aime pas comme elle veut qu'on l'aime. Encore un coup, il est voltairien. Il l'est jusque dans la souplesse désinvolte de ses phrases, dans l'élégante sobriété de sa langue. Non seulement il ne témoigne point envers la foi perdue de cette tendresse dont le seul nom de Saint-Sulpice pénétrait la voix de Renan, mais il montre parfois, dans un éclair, une violente acrimonie.

(1) Et, au fait, pourquoi ce déguisement ?

Les mérites littéraires de son œuvre n'en sont pas moins incontestables. M. Savary observe. Il imagine aussi et il compose. C'est un talent fort rare, surtout en Suisse romande, où je voudrais bien que l'on me fît voir un autre homme capable de raconter une histoire en quelques pages et en aussi bon style, j'entends une histoire qui ait un commencement, un milieu et une fin.

Sauvives devrait le reconnaître et savoir gré à l'auteur de n'avoir pas écrit un livre à clef : c'est si facile quand on parle d'une petite ville. On ne saurait en vouloir à ses habitants de ressentir certains traits irrespectueux décochés à leursdéputés, à leurs magistrats, aux dignes ecclésiastiques qui veillent sur leurs âmes. Mais ne peut-on pas leur demander quelque indulgence pour un ouvrage qui fait entrer enfin dans la littérature leur vieille et charmante cité ? N'est-elle pas digne qu'un écrivain s'en occupe autrement qu'en passant? Tarascon s'est fâché jadis contre Daudet. Sans Tartarin, pourtant, quelle serait dans le monde la place de Tarascon ?

§

Quand le premier volume d'un auteur nouveau atteste la parfaite connaissance d'un très noble sujet, en exprime tout le contenu et l'ordonne, pour notre plus grand plaisir, d'impeccable façon, de quel mot le faut-il désigner ? Il y en a bien un, dont je n'ai pas, au surplus, l'habitude d'encombrer ces chroniques, mais j'hésite à l'écrire : on l'a tellement galvaudé depuis que les journaux, tyrans de la république des lettres, ont réduit la critique à n'être plus qu'une humble servante de la publicité, *ancilla publicitatis*, diraient les dominicains de M. Savary !

Consultons le dictionnaire : « *Chef-d'œuvre*, n. m. Autrefois, ouvrage que tout ouvrier aspirant à la maîtrise devait soumettre à un jury. Travail parfait. » Mais oui, c'est bien ça ! Les **Propos gastronomiques** de M. Albert Muret sont un chef-d'œuvre !

Voici un peintre de talent qui se met à écrire. Pas sur la peinture, sur la cuisine. On s'aperçoit vite qu'il connaît le sujet, qu'il le domine, qu'il a des idées claires et des sens affinés, que pour lui, « le plaisir de manger doit, comme tout vrai plaisir, aller faire son petit voyage jusqu'au cerveau et qu'ainsi, s'étant haussé de niveau, il cesse d'être grossièrement sensuel, morne et bête ».

Belle affaire! penseront certains, chacun sait ça! D'abord, ce n'est pas très sûr. Et puis, M. Albert Muret en donne une démonstration aussi nette que plaisante. L'ayant lue, ceux qui savent sauront mieux. Et les intellectuels les plus détachés des « choses de gueule » conviendront que l'ordre admirable de cette harangue, l'adresse et la mesure que déploie l'orateur à y répandre, toujours en bonne place, des ornements variés et jamais inutiles sont des qualités peu communes; ils en aimeront le jeu aisé et souple.

Il y a d'abord une introduction, pleine de généreuse philosophie. Après des considérations générales sur l'art culinaire, — où un juste hommage est rendu à la France, — l'auteur étudie la gastronomie dans son pays natal, montre ce qu'elle est, ce qu'elle pourrait être. Puis il aborde successivement les « matières premières » de la cuisine : les diverses viandes, la volaille, le gibier, le poisson, le vin. Sur tous ces thèmes, il abonde en vues ingénieuses, en anecdotes aimables et en hymnes d'un lyrisme profond. En guise de conclusion, il enseigne aux ignorants l'art de composer un menu. Enfin, un recueil de recettes achève le volume et complète celles qui se disséminent dans le texte pour en illustrer familièrement, au fur et à mesure des besoins, les savoureuses leçons. Tout cela s'accompagne et s'entremêle d'une riche orchestration : paysages, récits de chasse et de vendange, tableaux de genre où le peintre reprend ses droits.

Si cette brève analyse est impuissante à montrer la belle ordonnance de l'œuvre, quelques citations en feront voir par le détail l'excellence littéraire :

L'esprit des nations, comme celui des individus, se révèle par la cuisine, surgit du fond des casseroles. Le verbe manger n'a pas du tout le même sens dans les autres langues et les bouches qui savourent un suprême de volaille ne sont assurément pas des gueules à avaler la choucroute.

Et cette définition :

La viande de bœuf est comme un discours dont le fond ferme, précis et substantiel, se passe des ornements de la rhétorique et vaut, avant tout, par lui-même.

Et ce kakemono :

En suivant le chemin des vignes, je suis monté à Publoz, par un clair matin de printemps, et je me suis trouvé là-haut en plein Japon,

bien plus japonais, assurément, que toutes les îles nippones. Les toits émergeaient des cerisiers fleuris ; des clôtures grises inscrivaient leurs rectangles sur la terre rose des jardinets ; devant le hameau, la ligne droite du canal, dont l'eau terne reflétait quelques bouquets de saules, était coupée d'un pont rustique, où passait un paysan portant un fardeau ; et comme je longeais le petit marais du Vernay, un couple de canards s'éleva, le col tendu, dans le ciel bleuté, où la Tour d'Aï, encore couverte de neige, dessinait un Fusi-Yama.

L'envol et la mort du faisan :

...Et de nouveau, la fusée s'élève, déchirant l'air avec un bruit métallique ; l'arc étincelant monte dans le ciel immobile, — s'interrompt d'une détonation,— quelques plumes volettent et le second arc de l'ogive flamboyante descend vers le sol, où l'oiseau gît maintenant, comme une énorme fleur inconnue...

Et ceci, enfin, sur le « travail posthume » de la bécasse :

Alors naîtra ce goût profond, dont le long bec, perçant le tapis de feuilles mortes, est allé chercher le principe au sein même de la terre, parmi l'humus fertile ; goût immense, et concentré pourtant, chargé d'évocation, où l'on sent passer la mélancolique richesse des fins d'automne, avec le chant du vent dans les futaies ou la pluie fécondante qui ruisselle des arbres ; fumet puissant, — et coloré, aussi — s'élevant comme les frondaisons rouges et jaunes qui pavoisent les sommets des hêtres, parmi les hautes cimes sombres des sapins..

Il me plaît d'entendre, dans mon pays, où généralement on mange comme on parle,— c'est-à-dire lourdement,— des accents de cette qualité. Il me plaît que la Suisse romande, après Marcel Rouff et son *Dodin-Bouffant*, donne à l'art culinaire et aux lettres françaises le breviaire d'Albert Muret. De tels signes affermissent, mieux que bien des poèmes et bien des gros bouquins, ma foi dans notre avenir littéraire.

RENÉ DE WECK.

LETTRES ROUMAINES

La littérature de guerre. — Maria, Regina României : *Gândari si icoane din vremea razboiului*, 2e éd., librairie Pavel Suru, Bucarest.—Ovid Densusianu : *Zile de pocaire-zile de inaltare*, dans « Vieata noua », an. XI, nos 2,7,9 ; an. XII, no 3 ; *Ce nu poate sa invinga* ; *Heroica*, 2 vol. aux éditions de la « Vieata noua », Bucarest.

Comme il fallait s'y attendre, la grande guerre continue à se

faire rappeler à notre triste souvenir. Nous aurions mauvaise grâce à nous en plaindre, puisque cela nous vaut des livres de belle tenue littéraire et de grosse valeur documentaire, dont, à vrai dire, nous n'étions pas particulièrement riches. Ne croyez, pourtant, aucunement que le vacarme, à peine apaisé, des armes eût rendu muettes, tout au moins temporairement, chez nous les Muses ; à l'exception de quelques défaillantes, Bellone les avait, bien au contraire, attachées avec profit à son char, dès le début de sa course à travers le monde. Car, avant que les soldats roumains ne fussent entrés en lice, nos écrivains ont, de pied ferme, engagé la bataille ; c'est que devant le crime,— comme l'on disait en un langage, devenu aujourd'hui hors de saison,— les âmes ne pouvaient pas garder la neutralité ; le gouvernement, d'ailleurs, ne s'y était, lui-même, provisoirement résigné que pour la forme. Ainsi, notre **littérature de guerre** commença par être une littérature plutôt de çombat, que simplement « spectaculaire », mise au service de l'action nationale ; aussi embrassa-t-elle surtout les genres capables de mieux nous entraîner à la marche sacrée : le discours, les écrits critiques et polémiques, voire le pamphlet et la satire.

En effet, au cours de fréquentes réunions publiques, au Parlement et à l'Académie, comme à la tribune des revues et des grands quotidiens, où les maîtres de la politique et des lettres, renouant avec une bonne et vieille tradition, longtemps abandonnée, reprenaient fort à propos contact avec les masses populaires avides de lecture et de conseil, on s'appliqua à déchiffrer le sens du conflit mondial, à dévoiler les buts et les méthodes de guerre des peuples aux prises, à saisir, à la faveur de l'embrasement, les traits essentiels de leurs physionomies intellectuelles et morales, à mettre, tant bien que mal, à nu leurs âmes cachées et profondes. Mais les débats entamés sous le coup d'aussi fâcheuses nouvelles n'ont pas manqué, en retour, de tirer au clair nos propres affaires ; car nous fûmes amenés à préciser notre position dans le monde, à faire valoir nos droits ainsi qu'à nous pénétrer de nos devoirs, à chercher à travers les expressions changeantes de la vie nationale la réalité profonde et immuable, à découvrir sous la surface mouvante de l'esprit roumain le secret enchaînement et comme la logique même de notre évolution mentale, de sorte qu'il y a lieu, en dernière analyse, de dire que c'est à un véritable examen de conscience que nos

écrivains ont, au nom de tout un peuple, procédé durant les deux années de fictive neutralité. Ce fut l'heure des révisions nécessaires, des mises au point, des rappels à l'ordre. Les Delavrancea, les Dr. C. Istrati, les Dr. J. Cantacuzène, les Filipesco, les Take Jonesco, les Toma Stelian, les général Crainiceano, les P. Gradisteano indiquent les assises de notre politique extérieure. Le poète Goga, à lui seul, fait le chœur de la tragédie transylvaine ; Arbore nous apporte les espérances de la Bessarabie, tandis que les timoniers de l'Etat, les Jean et Vintila Bratiano, les Jean Duca pèsent sagement nos chances et nos risques. Directeur de conscience, Ovide Densusiano ausculte le génie de la race, met en pleine lumière les beautés de l'âme française, ramasse en quelques traits saisissants la psychologie de l'allemand, trace de main de maître le développement de l'influence tudesque en Roumanie, monte décidé la garde autour de l'Idée latine, d'humanité et de civilisation. Damianovici s'en prend aux conceptions allemandes du bien, du juste et du beau ; N. Serban rompt des lances contre les thuriféraires de la kultur. Avec autant d'esprit que de raison, Eugène Lovinesco instruit le procès des Judas des Lettres qui ont renié leur foi ou vendu leur plume, car, de nouveau, l'écrivain a charge d'âmes. La société, éprise de folles kermesses au fort de l'orage, trouve son Caton en N. Jorga, toujours prêt à donner les étrivières. Des grains de sagesse et de confiance sèment tous les jours les bons laboureurs de la presse, les C. Banu, les Tausan, les Ranetti, les Bacalbasa, les C. Mille, les Al. Rubin, les Fagure, les Minulesco. Cazaban recueille avec malice les bouffonneries de l'heure ; N. Stanesco campe des portraits amusants de stratèges en chambre, de broyeurs de noir, de profiteurs du malheur. De Georges Ranetti, des diatribes spirituelles et virulentes. Par grand fracas de mots, Mircea Dem. Radulesco exhorte avec adresse à la victoire. Petit à petit, le paysage littéraire se transforme. Voici les poètes, montés sur leurs grands chevaux ; ils embouchent la trompette. Ne les nommons pas ; ils sont légion, nos Marlboroughs. De ces braves « va-t-en guerre », il y en a qui y sont pour de bon allés, qui y sont même glorieusement demeurés, hélas ! car, à force de l'appeler, le tourbillon finit par venir emporter la Roumanie ; mais il nous en rendit des monceaux de feuilles de routes, de livres d'impressions et de souvenirs. C'est le cas de dire, un peu à la manière de Mac-Mahon : que de mémoires ! que de pape-

rasse ! Il va de soi, pourtant, que dans cet épais amas, il y a à laisser et à prendre : relevons-en, en un tour de main, les notes de Bagulesco, de D. Burileano, de Rodica, de V. Savel, de T. Vifor, du général Stoenesco, de M. C. Vladesco, de Serdariu, jusqu'aux ébauches d'histoire dues au colonel (aujourd'hui général) Gavanesco, au docteur A. Stefanesco-Galatz. Maintenant, pour que cela nous change, signalons les pièces à succès : *le Déserteur*, de M. Sorbul ; *Le Petit Coucou*, de Jean Peretz ; l'austère drame de Stavri Predesco, *Sérénité* ; les tableaux historiques : *la Résurrection d'Etienne le Grand*, que M. Yorga fit représenter à point à Jassy, autrement dit à l'heure où les armées roumaines reconstituées prenaient l'offensive pour bouter dehors les envahisseurs du territoire national. Signalons, aussi, du lumineux poète Cornélius Moldovano, en collaboration avec M. Dem. Radulesco, l'élève, à certains égards, du grand Verhaeren, l'alerte à-propos en vers, soigneusement troussés, à la gloire de Marasesti, notre Verdun : *On n'y passe pas*. Signalons, enfin, les poèmes sentis, et non pas simplement composés, de Cotrus, Crainic, Camille Petresco, ainsi que les charges, vaguement courtelinesques, du blagueur commandant Braesco. Cela suffit pour vous montrer que notre littérature de guerre a fait, une fois de plus, peau neuve ; encore n'a-t-elle pas touché à son terme. Au surplus, nous n'avons pas soufflé mot de la partie idéologique, à tendances pacifistes et humanitaires, de cette littérature de guerre, relevant au même titre de la philosophie et de la poésie, à laquelle Bratesco-Voïnesti, le subtil scrutateur des gens de robe, s'était, — sauf erreur, — le premier livré, à laquelle, en bonne foi, s'adonne maintenant le touchant mage E. Relgis, pareil, quant à cela, aux autres chevaliers de la chimère, les F. Aderca, les B. Luca, les B. Lazareano, — mais c'eût été la mer à boire. Les futurs historiens de l'époque contemporaine ne reculeront, sans doute, pas à le faire ; peut-être y prendront-ils même plaisir. Pour notre part, nous trouvons plus sage, parce que plus... commode, de ne considérer, en tout état de cause, de ce déluge de livres, relatifs à la guerre, que les *rari nantes*...

S. M. la reine Marie de Roumanie a fixé, au gré des événements, avec un abandon bien féminin et avec toute la grâce qui lui est propre, sur le petit album, dont elle daigne nous faire aujourd'hui présent, mais dont nous avons déjà connu, au fur

et à mesure de la composition, grâce aux journaux, les bonnes feuilles, ses **Pensées et images du temps de la guerre**. Il y en a des fugitives et des durables, des sombres et des éblouissantes, toutes, également intéressantes et touchantes... 1916, août : l'enthousiasme et l'inquiétude du départ ; novembre : les douleurs de la retraite, les épreuves de l'invasion ; 1917 : le refuge en Moldavie ; août : l'offensive de la revanche ; les nouvelles défections russes ; 1918 avril : la paix forcée ; novembre : le retour victorieux... Oh ! que tout cela nous paraît déjà loin ! On dirait de l'histoire ancienne. Une charmante fée se met à nous la raconter, et l'histoire devient actuelle, vivante, poignante. Cette fée, c'est le bon génie du pays. Selon nos vieilles traditions, les suprêmes maîtres du pays ne représentent-ils pas la conscience nationale ? La reine accomplit donc sa mission : voilà la fée animatrice... Mais ce n'est, tout de même, qu'une femme. Si elle se montre partout, pour prodiguer bons mots et encourageants sourires, elle s'en va, aussi, en cachette, pleurer, prier. La femme, de qui l'on attend consolation, en a elle-même besoin. C'est une maman endolorie ; la mort lui a ravi, par surprise, son cher petit. Mais n'y a-t-il qu'elle dont l'enfant fut emporté par la mort ? Avec humilité, la reine se tourne vers les combien nombreuses mamans en deuil. Elle partage leurs larmes et comprend leurs souffrances... Tous les regrets de bonheur qui hantent, et aussi tous les éclairs d'espoir qui traversent le peuple en armes, en exode, resté à contre-cœur sous la botte ennemie, la pénètrent... Le Dieu de la guerre a mis, vraiment, son âme au centre de tout ; il l'a très heureusement mise, de la façon dont le bon Dieu y avait placé l'âme de Victor Hugo : comme un écho sonore... Ce qui nous frappe, par conséquent, et force, tout de suite, notre admiration, à la lecture de ce livre royal et pathétique, c'est la belle âme qui s'y révèle, c'est la merveilleuse faculté, que cette âme possède, d'élargissement au dehors, comme l'eût appelée le tendre philosophe-poète de la solidarité, J.-M. Guyau, laquelle implique le don de soi et l'amour passionné des êtres et des choses humains. Voilà pourquoi l'illustre rejeton de race anglo-saxonne a su percer le fonds et le tréfonds de la mentalité roumaine, ainsi qu'en témoigne, par exemple, l'esquisse de cet imprévu drame paysan : en pleine campagne, couverte de neige, par une nuit orageuse, un brave soldat engagea un rude combat

avec soi-même, avec la matière tenace, avec les éléments déchaînés, avec les morts, avec Dieu : il voulait arracher à une tombe abandonnée la croix de bois, pour aller la porter aux frères d'armes, qui l'attendaient, au bord de la route, fatigués, gelés, incapables de bouger ; et lorsqu'il eut triomphé de la résistance que lui opposaient avec autant d'acharnement sa conscience et la nature, les compagnons, fidèles à la foi et aux superstitions ancestrales, de l'accueillir résolument par ces mots de reproche et de révolte : — Tu es fou... Brûler la croix... la Sainte croix... Offenser Notre-Seigneur et les morts qui ne sauront plus reposer en paix. Faire damner nos âmes... Mieux vaut crever, scélérat... Quoi ! La nuit, le froid, ça va passer, à la longue...

C'est la même faculté merveilleuse qui a permis à notre auguste écrivain de trouver la cause première de l'effroyable tragédie russe, de découvrir, si l'on peut dire, le ver implacable, dont la famille impériale, partant la puissance autocratique et nobiliaire étaient silencieusement rongées, et qui devait les conduire à la complète et fatale ruine. Car la reine Marie a bien connu la cour de Tzarskoié-Sélo, du temps de la splendeur ; aussi la description qu'elle nous en donne doit être tenue pour le modèle du genre. Jeune princesse, la reine a vu le tsar Nicolas II à Moscou, le jour du couronnement, ceignant la tiare, symbole de grandeur et de pouvoir, d'obligations et de lourdes responsabilités également ; le pauvre Nicky, lui qui demandait pour tout potage qu'on le laissât mener la vie paisible d'un honnête homme. Il était bon, et doux, et faible. Il devint le prisonnier d'un destin funeste, le jouet d'une femme fatale, Alexandra, la tsarine. Cloîtrée dans son palais, celle-ci faisait la pluie et le beau temps dans l'immense Empire. Le beau temps, c'est une façon de parler ; elle rendait, pour dire vrai, tout gris. C'est qu'elle considérait les choses, les êtres, le monde, la vie, tout, comme un ennemi personnel. Elle ne savait pas aimer. Voilà le gros mot lâché: savoir aimer, tout est là. De l'amour, la reine Marie fait la condition du savoir, de l'art, de toute œuvre, de toute action humaine, elle en fait le principe du succès, du bonheur et de la vie.

M. Ovid Densusiano érige, de même, l'amour en norme essentielle de conduite, en élément générateur de toute œuvre et de toute vie, mais, tel Verhaeren, il entend par amour, outre l'ardeur à se donner, le désir de se sentir meilleur, la volonté de se dépas-

ser sans cesse, l'effort ardent et continu pour vivre toujours plus clair et plus haut : ce qui le détermine à épouser le sort jusqu'en ses rages, à adhérer du point de vue éthique à la guerre ; car, au sortir de cette maladie, qu'il eût fallu violenter, toute notre vie devrait être renouvelée et agrandie. Directeur de conscience, M. Densusiano ne nous le dit pas à la seule fin de nous confesser lyriquement, à l'instar du regretté Joachim Gasquet, ses intimes angoisses et illusions ; encore ne se soucie-t-il point de fonder sur cette idée un parfait système social et politique, comme l'avait fait Joseph de Maistre, par exemple ; M. Densusiano passe simplement au crible de son esprit extrêmement vif et instruit les différentes manifestations de l'activité nationale ; il en dénonce les maux et y prescrit les remèdes, afin que les troublants jours que nous traversons puissent vraiment s'achever comme des **Jours de pénitence-Jours d'élévation**. Au progrès intérieur va, d'ailleurs, s'ajouter l'issue du conflit mondial, laquelle sera, en effet, une autre victoire de l'esprit d'harmonieuse perfection, de la foi en la vie haute et claire. Dès le début de la guerre, M. Densusiano possédait la certitude du triomphe des alliés, il possédait ce que M. Fortunat Strowski a appelé avec bonheur « la probité de l'espérance », c'est-à-dire les raisons « raisonnables » de cette confiance en l'avenir, et il nous les a fait connaître ; recueillies dans l'élégante plaquette qu'il nous offre, nous devons aujourd'hui les relire. **Ce qui ne peut pas vaincre** c'est la force primitive, brutale, c'est le bas instinct déchaîné, car il y a une force de beaucoup plus agissante et continue, parce que faite de la somme des forces psychiques éparses à travers les âges dans le monde, des sentiments généreux et des hautes pensées ; celle-ci a de tout temps été en antagonisme avec celle-là ; au demeurant, la lutte qui se livre de nos jours n'est qu'un épisode de la lutte éternelle, de cette lutte entre la lumière et les ténèbres, entre le bien et le mal. C'est aux anciens, donc, que M. Densusiano emprunte les fondements de sa philosophie manichéiste de la guerre ; il pourrait aussi les tirer de notre folklore, qu'il a étudié, le premier, avec toute la claire et sûre science de rigueur ; mais là n'est pas la question. Ce qu'il importe de dire, c'est que M. Densusiano est un illustre romaniste ; aussi remplace-t-il les deux principes, du bien et du mal, par deux conceptions opposées de la vie, partant, par deux types différents de civilisa-

tion ; et ses préférences vont, sans ambages, à l'idéal latin ou, ainsi qu'on l'appelle parfois, méditerranéen. Comme M. Densusiano est doublé d'un poète de grande et saine originalité, il trouve moyen de parer ses idées de l'éclat de la parole imagée et rythmique, en consacrant ses poèmes de guerre à la célébration de la renaissance latine, à laquelle nous assistons. Car, dans le domaine politique, tout autant que dans celui de l'intelligence, les ordres changent. Un nouveau monde est en gestation, surgit, s'organise, s'épanouit, tandis que l'ancien s'écroule. C'est l'épopée, **L'Héroïque**, dont nos petits-fils, pareils au poète visionnaire et enchanté d'aujourd'hui, feront un conte aussi terrible que merveilleux : il était une fois...

Pour en finir avec la littérature de guerre, nous allons nous occuper, dans la prochaine chronique, des ouvrages, dernièrement parus, qui s'y rapportent, de M. Sadoveano, C. T. Stoïka, N. Iorga, des généraux D. Iliesco et G. Mardaresco, comme des écrivains morts pendant et depuis la Tourmente.

POMPILIU PALTANEA.

LETTRES RUSSES

Dmitri Merejkowsky : *Théâtre tragique*, Bossard. — Dmitri Merejkowsky : *Alexandre Ier*, Calmann-Lévy. — Dmitri Merejkowsky : *Le Mufle Roi*, Bossard. — Alexandre Kouprine : *Le Duel*, Bossard. — Valentin Parnak : *L'Acrobate grimpe*. — Evangoulov : *Le Cabaret blanc*. — Marc-Marie Ludovic Talov : *Existence double*.

A côté des grandes fresques historiques, *Pierre le Grand*, *Quatorze Décembre*, **Alexandre Ier**, qui vient de paraître dans la traduction de Halpérine-Kaminsky, Dmitri Merejkowsky a retracé les figures de ceux dont le destin paralysa l'action et qui n'eurent qu'une existence éphémère, mais non exempte de péripéties.

Paul Ier, qui eût peut-être été un personnage de roman assez pâle, est ainsi devenu le héros d'un sombre drame, la tragédie même des Romanov qui rebondit depuis le meurtre du Tzarevitch Alexis Ier jusqu'à celui du dernier des Alexis. Il faut savoir gré à Merejkowsky d'avoir mis entre nos mains ce rouge fil d'Ariane pour nous guider à travers le labyrinthe lamentable et fastueux de l'empire russe. Cette tragédie de Paul Ier, écrite en exil à Paris, connut les rigueurs de la censure et fut interdite sous le règne de

Nicolas II. Il est permis de supposer que ce n'était pas seu'ement à cause du rôle qu'y joue le prince héritier, le futur Alexandre Ier. On sait avec quel soin jaloux le Procureur du Saint-Synode, Pobiédonostsev, poursuivait l'infiltration des idées libérales. Merejkowsky pouvait être considéré, non sans raison, comme un écrivain des plus dangereux. On pardonne beaucoup à un athée, car ses paroles n'ont aucun sens pour la masse des croyants. Or, Merejkowsky possédait la seule arme véritable, celle de la connaissance critique. Comment lui aurait-on reproché de ruiner les fondements de l'autorité et de la morale, puisqu'au contraire toute son œuvre tend à prouver que les dissocier c'est les affermir ? Mais le pouvoir autocratique se fût renié lui-même s'il avait laissé passer un pareil aveu, surtout lorsque c'est un héritier du trône qui est censé le proférer :

Ah! oui !... oui, la puissance qui vient de Dieu... Il n'est point de puissance qui n'émane de Dieu... » — « Lizanka, il y a là, vois-tu, quelque chose d'équivoque... Comment la puissance souveraine n'émanerait-elle pas de Dieu ? D'où vient alors qu'elle semble être frappée de malédiction ?... que celui qui la détient s'écroule ?... Tous se sont écroulés avant moi... et moi, je m'écroulerai à mon tour...

Obscur pressentiment qui devient une divination prophétique dans la confession de Pierre le Grand (*Alexis Ier*).

Le sang de mon fils, le sang du tzar, je l'ai versé, le premier, sur l'échafaud ; ce sang retombera de tête en tête jusqu'au dernier tzar et toute notre race périra dans le sang ! Que cela ne soit pas, que cela ne soit pas, Seigneur ! Que son sang retombe sur moi, sur moi seul ! Châtie-moi, mon Dieu, mais aie pitié, aie pitié de la Russie.

Ce quelque chose d'*équivoque*, le pouvoir émanant de Dieu fut, non seulement la grande torture du coupable et mystique Alexandre Ier, mais celle aussi du non moins mystique et coupable Nicolas II. Culpabilité qui, dans le second cas, se limite à la conception nietzschéenne de la mauvaise conscience. Toute sa vie Nicolas II aura été ballotté entre les aspirations d'une âme naturellement bien née et le caractère sacré de sa mission, ou, s'il est vrai, comme on l'a dit, de son serment au chevet d'Alexandre III mourant. De là Raspoutine et toutes les fautes jusqu'à l'expiation dans la maison d'Ypatieff.

On ne lira pas avec moins d'intérêt ces sortes de chroniques

dialoguées, brèves, rapides, et toutes phosphorescentes encore d'actualité.

Est-elle d'hier ou d'aujourd'hui cette déclaration de Bachiloff, — et parle-t-il encore de Paris ou déjà de Moscou?

A vrai dire, Sire, Paris m'a semblé une grande chaudière dans laquelle bout quelque chose de détestable. Le peuple est toujours frénétique, les églises sont vides, mais les théâtres et les cabarets sont pleins. Le jour anniversaire de la Révolution, on a organisé une fête pour un demi-million d'hommes. La nuit on a tiré des feux d'artifice. Des transparents lumineux brillaient partout en l'honneur de la liberté. Seulement, on ne criait plus: « Vive la liberté! » ...! on criait: « Vive Bonaparte! »

Le Mufle-Roi, traduit par M. Denis Roche, est dans l'ordre chronologique l'un des derniers ouvrages critiques de Dmitri Merejkowsky.

Flaubert, qui aimait les formules brèves et les raccourcis, a écrit à peu près ceci: « L'histoire universelle comprend trois époques: le Paganisme, le Christianisme et le Muflisme... »

S'il est vrai que bien des vérités chrétiennes se trouvaient déjà dans le paganisme, peut-être la décomposition du Christianisme a-t-elle engendré le Muflisme spécial dont il est ici question:

Un de mes amis avait une grand'mère, vieille et pieuse. Elle eut un cancer et pria d'abord pour sa guérison. Puis, voyant que la prière n'y faisait rien, elle s'irrita et ordonna d'emporter les icônes.

Cette réflexion suggérée à l'auteur dans le cours d'une étude sur Andreiev n'éclaire-t-elle pas tout le problème de la littérature russe moderne — et peut être toute la question russe actuelle? On sait que la littérature russe a fini par emporter les icônes. Mais l'œuvre critique de Merejkowsky nous montre comment, durant toute une partie du dix-neuvième siècle, et plus précisément vers la fin, à l'exemple du sorcier, « tantôt, pour une prière exaucée, elle met de la crème sur les lèvres de son Dieu, et, pour une prière non exaucée, le soufflette ».

L'examen de cette période nous entraînerait à bien d'autres considérations. Il suffit d'être quelque peu averti des problèmes que se posait la littérature d'avant-guerre pour s'y retrouver de plain-pied dans le domaine des spéculations chères à la génération sacrifiée. Bien entendu, en France, le point de vue n'est

pas le même. Lorsqu'on distingue, dans la période qui suivit immédiatement le naturalisme, deux et même trois temps, le modernisme russe n'embrasse qu'un temps, et lie étroitement tous les concepts d'Idéalisme et de Symbolisme dans le mot de Décadence, qui n'a pas en russe de sens péjoratif.

Merejkowsky analyse tour à tour Herzen, Tchekov et Gorky ; Andreiev et Maeterlinck; discute avec Anatole France et Jaurès; ouvre une parenthèse sur le futurisme— et cependant, au milieu d'objets si divers, pas un instant ne perd le lien intérieur de son discours : la venue du Cham, — c'est-à-dire de l'ilote, de la Bête.

On a reproché parfois à Merejkowsky cette satire de la petite bourgeoisie, sans voir que l'auteur s'attaquait moins à une classe sociale qu'à une certaine famille d'esprits. Il s'agit, en effet, de cette bourgeoisie que haïssaient Flaubert, Baudelaire, Villiers de l'Isle-Adam et Léon Bloy, et qu'après eux Merejkowsky considère dans le plan absolu : celui du positivisme aboutissant à l'idéal de Tribulat Bonhommet, le Tueur de Cygnes :

La barbarie est le fruit de la culture moderne : abêtissement, ensauvagement. L'abêtissement est pire que la bestialité; l'ensauvagement pire que la sauvagerie.

Certains livres nous attirent comme des lumières dans la nuit. Il faut prendre celui-ci comme une torche qui éclaire les échelons descendant jusqu'au souterrain où sont les morts.

§

La librairie Bossard donne un remarquable exemple de continuité dans la publication de ses séries, notamment celle des romanciers russes. Après Merejkowsky et Bounine, voici **le Duel** d'Alexandre Kouprine, traduit par M. Henri Mongault.

Le grand succès du *Duel* tenait peut-être à une cause indépendante du talent de l'auteur. Dans ce roman, Kouprine, — et c'est lui-même qui nous révèle son dessein, — a voulu, en décrivant la vie d'une petite garnison russe, attirer l'attention sur les tares intellectuelles et morales des hommes appelés, en cas de guerre ou d'invasion, à représenter la voix de la patrie.

L'auteur, ancien officier, connaissait par conséquent son sujet. La matière était vaste, et il faut convenir qu'il a su en tirer un meilleur parti que le lieutenant Bilse, auteur d'un ouvrage sur le même sujet, qui eut en Allemagne un grand retentissement. Ici nous avons affaire à des personnages vivants et non

pas à de simples figures disposées comme les pions d'un jeu d'échecs. On y retrouve cette vue d'ensemble qui fait la qualité des écrivains russes et empêche leur œuvre de se déformer en perdant le meilleur de sa substance. Pourtant le *Duel* n'offre pas de ces minutieuses analyses auxquelles d'autres nous avaient accoutumés. Tous ces personnages sont au fond des êtres sains : ils aiment la vie, ils y croient et très loyalement ils s'efforcent de lui découvrir un sens :

Jetez-vous hardiment dans la vie, — dit Nazanskii à Romachov, — elle ne vous trompera pas. Elle ressemble à un grand édifice aux milliers de chambres brillamment illuminées... Dans ce palais vous n'avez su voir jusqu'à présent qu'un petit réduit sombre, étroit, plein de poussière et de toiles d'araignées,— et vous craignez de les quitter !

M. A. Kouprine a cru devoir ajouter une post-face au *Duel*. Je souhaite qu'on lui en sache gré comme de tout acte généreux. Acte qui, en l'espèce, requérait un réel courage. L'auteur y rend hommage à l'armée russe régénérée, — celle de 1914, — de sa belle attitude pendant la guerre. Aussi de part et d'autre s'est-on élevé contre cette opinion d'Emigré. Les attaques les plus discourtoises naturellement provenaient de quelques émigrés de Genève (1914) qui ne pardonnent pas aux écrivains russes de préférer le pain amer de l'exil aux douceurs d'un amphytrionat présidé par Lounatcharsky et Gorky.

§

Les jeunes poètes qui donnèrent l'hiver dernier d'intéressantes séances au café du Caméléon se sont peu à peu dispersés. Auparavant ils ont voulu nous laisser un témoignage de leur activité littéraire en recueillant leurs poèmes.

Le premier volume de la série intitulé : **Le Cabaret Blanc**, est l'œuvre d'un jeune poète caucasien qui me semble tout spécialement doué pour l'évocation lyrique de la vie et des paysages. Il sait situer les objets dans leur atmosphère. Ces petits poèmes : *Kinto, le marchand de tapis*, sont à la fois vivants et colorés. j'aime moins la pièce du début où la note est un peu forcée. Evangoulov doit se garder d'un certain sentimentalisme de mauvais ton. Le volume est illustré de dessins originaux du peintre géorgien Lado Goudiachvili.

Tout autre est le talent de Valentin Parnak, qui s'achemine vers la plastique d'un art volontaire et, à mon gré, trop descriptif,

Parnak est venu au futurisme à une époque où l'on commençait à s'en déprendre, et pour se donner de l'avance, s'est fait remorquer par un certain dada. Pourtant,ce poète plein de ressources aurait mieux à faire que de produire ce que Tristan Derême appelle spirituellement de la poésie d'autobus. Dirai-je encore à Parnak que les vers où il a tenté la figuration des mouvements de la danse me satisfont moins que le moindre rythme qui les eût évoqués ? Mais j'aime mieux signaler son livre que le critiquer, car n'ayant point tous deux les mêmes goûts, il se peut que le mauvais soit le mien. **L'Acrobate grimpe** est armé d'un portrait de l'auteur par Pablo Picasso.

Par contre voici de Marc-Marie-Ludovic Talov : **Existence Double**, œuvre d'un authentique poète pour lequel je ne puis me défendre d'une vive sympathie. La poésie de Talov, c'est lui-même, ingénument complexe, et d'une humilité qui, si elle ne sied pas en face des hommes, est cependant l'indice que la vie reste pour certaines âmes une source d'intarissable émerveillement.

Quand on lit Talov on peut croire un instant que la Pauvreté répond à une vocation mystique ; croire que la bohême est quelque chose d'essentiel au poète. Cette nostalgie du plus terre à terre : de l'argent pour le pain, la femme, et le vêtement, qu'est-ce, au fond, que la conversion du signe en substance, — le même acte sacerdotal qui restitue aux mots leur sens profond, vital ? Il n'y a donc pas rupture d'équilibre chez ce poète, et ce n'est qu'une existence toute simple et toute unie qui se cache sous ce titre plus apparent que réel : *Existence Double*.

Marc-Marie-Ludovic Talov a l'ironie inconsciente des artistes et des dieux : il crée sa vie, — seule manière de ne pas la subir.

JEAN CHUZEVILLE.

LETTRES HISPANO-AMÉRICAINES

Le Roman Mondonoviste. — Eduardo Barrios : *Un Perdido*, Bindis et C[ie], Santiago (Chili). — Alcides Arguedas ; *Raza de Bronce*, Gonzalez y Medina, La Paz. — Jonquin Garcia Monje : *Là Mala Sombra y otros Sucesos*, « Editions des Auteurs Costariciens » S. José de Costa-Rica. — Carlos Acuna : *A Flor de Tierra*, Imprimerie « Zig-Zag », Santiago (Chili). — Mémento.

Contrairement à ce qu'ont cru certains critiques français qui ont eu l'amabilité d'analyser mon livre sur *Les Ecrivains Con-*

temporains de l'Amérique Espagnole, notre mouvement mondonoviste ne se circonscrit pas seulement à la poésie. Il comprend également la prose. Il a précisément des antécédents dans le roman de mœurs, qui fut autrefois l'objet d'une faveur enthousiaste. Mais les ouvrages de ce genre, dus à des écrivains sans véritable initiation artistique, ne sont en général que le récit de ce qu'il y a d'extérieur dans notre vie, de ce qu'elle renferme d'anecdotique, de pittoresque, voire de comique. Telle est notre littérature dite « criolla ». Nos réformateurs modernistes ont donc, sur ce terrain, trouvé tout à faire. Cependant, épris de ce qui est étrange ou lointain, alors à la mode, ceux-là se sont adonnés au conte plus ou moins fantastique ou au roman de nos classes élevées aux mœurs cosmopolites. Nos romanciers actuels, pénétrés de l'esprit mondonoviste, se sont appliqués, au contraire, à interpréter, avec toute l'habileté artistique déjà conquise, notre vie profonde, foncière, caractéristique, désirant construire avec des éléments à eux, de manière à affirmer une personnalité nationale et à créer une littérature réellement autonome. Sans doute, la tâche est difficile, mais elle est séduisante, car la matière est vierge : C'est comme cultiver un terrain qui n'aurait jamais été semé, c'est comme initier à l'amour une jeune fille. Nos auteurs nouveaux l'ont compris, et ils s'efforcent dans la joie de créer le **Roman Mondonoviste**.

Ainsi, Eduardo Barrios, dont nous nous sommes occupé déjà dans ces chroniques, nous a donné avec **Un Perdido** un roman de la vie de son pays dans lequel il stylise ses aspects les plus divers, depuis les mœurs de la province jusqu'aux habitudes des maisons closes, avec un art très personnel qui parvient à donner à tout la singularité et la délicatesse de sa propre âme. Par l'amplitude du sujet, par la subtilité de la psychologie, par le souci de l'écriture, cette œuvre est, je n'en doute pas, un des meilleurs romans publiés sur notre continent. Mais Barrios paraît travailler instinctivement, sans dessein défini. Ainsi nous décrit-il parfois des scènes, comme ce carnaval d'enfants, d'ailleurs plein de charme, qui peuvent être authentiques, mais qui n'ont rien à voir avec nos mœurs véritables. Dans un pareil labeur, comme en toute œuvre artistique, le principal est de savoir choisir.

Alcides Arguedas agit au contraire comme un mondonoviste conscient et fervent. Convaincu qu'en nos pays jeunes et surtout

dans le sien, en Bolivie, les intellectuels doivent apporter leur contribution de lumière dans tous les domaines, il s'est adonné aux genres les plus divers. Il a commencé par publier un travail de critique politico-sociale sur son pays, *Un Pueblo Enfermo*, qui a pu paraître dur à quelques-uns de ses compatriotes, mais qui est en réalité une œuvre justicière et éducative, animée des plus pures intentions. Mais ensuite l'artiste-né qui est en lui nous a donné un roman sur la vie bolivienne : *Vida Criolla*, dans lequel certaine intention sociologique ne nuit pas à l'interprétation du milieu et à la brillante peinture des mœurs. Il a fait là le roman des classes dirigeantes de son pays. Dans **Raza de Bronce**, qu'il vient de publier, il nous offre le roman de la race aborigène qui constitue la majorité de la classe ouvrière. Cette race, qui jadis a collaboré à la civilisation incasique, sujet d'admiration pour le conquistador espagnol, végète aujourd'hui comme dégénérée, presque oublieuse de ses antiques traditions, avilie par l'alcool et la servitude. La terre qui lui appartenait constitue maintenant « la hacienda » de la race dominatrice, et à l'endroit du palais de ses rois s'élève la demeure du patron. Arguedas nous trace un tableau émouvant de la situation de ces indigènes réduits à une sorte d'esclavage et tyrannisés sans pitié, par le métis prépondérant. Cependant, ce qui nous intéresse le plus dans l'ouvrage est assurément le récit de la vie du campagnard bolivien, de l'indien ou du métis, et la peinture de la nature des diverses régions du pays. L'auteur leur donne d'ailleurs une importance signalée. Dans la première partie, il nous fait suivre quatre Indiens de la hacienda, parmi lesquels Agustin qui paraît être le protagoniste, allant du haut plateau aride et désolé à la vallée féconde arrosée par le grand fleuve Calacoto, conduisant des ânes chargés de denrées à échanger contre du grain de semence. Le voyage est pénible, plein de péripéties, mais splendide. Après avoir atteint un village à moitié détruit par le débordement des alluvions du rio, les voyageurs rencontrent une terre d'une fécondité extraordinaire, verdoyante de jardins et de champs de cannes à sucre, peuplée d'oiseaux au plumage luxueux que l'on dirait couverts de pierreries. Les naturels du Haut Plateau, enchantés, ne voient pas les dangers qui les menacent, et l'un d'eux contracte une fièvre mortelle pour avoir mangé trop de canne à sucre, tandis qu'un autre périt en

traversant le fleuve. Les survivants continuent cependant à travers cet éden maligne, et, croyant faire meilleure affaire, prennent la route des hautes montagnes. C'est une région voisine des nuages, dominée par la blancheur démesurée de l'Illimani, que « peut-être ne foulera jamais le pied d'un homme », où « les condors seuls paraissent vivre sans l'angoisse du grand ». Nos voyageurs « sentent la terreur d'être des hommes ». Dans l'effrayante solitude, ils ne rencontrent qu'un pâtre idiot qui dit s'appeler Malleu (vieux condor), parce qu'il a fait la chasse au plus féroce de ces oiseaux et qu'il est convaincu d'être son égal. En lisant cette partie de *Raza de Bronce* j'ai éprouvé la sensation de plénitude que donne le chef-d'œuvre. Le fond, la psychologie, le style, tout en elle est supérieur. Par malheur, la seconde partie fait une impression différente. L'action divisée dans les mille incidents de la vie de la hacienda se traîne ici sans unité, ni vigueur ; les personnages devenus trop nombreux se détachent à peine, quand ils ne se confondent pas : Choquechuanka, espèce de patriarche indigène, n'a pas un relief suffisant, et celui que nous avions cru être le protagoniste ne reparaît qu'en de courts instants ; le style même, comme contraint par tant de faits à relater, paraît quelque peu négligé (et j'ai pris garde aux nombreuses coquilles), terni par des répétitions et des impropriétés de langage. Sans doute, on y rencontre encore bien des passages caractéristiques, admirables, comme le tableau du mariage d'Agustin et surtout celui de l'enterrement du pauvre fiévreux ; la dernière scène, l'assaut des Indiens à la maison du maître, est d'une véritable grandeur, et la phrase finale, cette apparition du soleil sur l'hécatombe, paraît être une trouvaille intuitive de cet auteur qui dit avoir du sang indigène. Mais tout ceci ne retire pas l'impression de travail pas suffisamment soigné que donne cette seconde partie. Ce qui choque le plus, c'est le manque de naturel et de pittoresque dans le langage des personnages rustiques. Arguedas, qui a si bien observé le paysage et les mœurs, ne paraît pas en avoir fait autant en ce qui concerne ce point capital du roman. C'est que (lui-même nous l'a dit) il a écrit cet ouvrage avec de longues interruptions, étant occupé en même temps à d'autres travaux d'ordre différent. Parallèlement, il a réuni les documents d'une *Histoire de la Bolivie*, dont il vient de nous donner une partie : *La Fondation de la République*. Etablie sur un plan scientifique

et écrite avec vigueur, cette œuvre constituera la première histoire véridique de ce pays ; le tome qui a paru montre, en même temps qu'une documentation précise, un raisonnement clair et juste. Il semble incroyable que les compatriotes de l'auteur, comme il nous en fait part, aient accueilli avec la plus grande indifférence un tel effort d'un véritable intérêt national.

Joaquin Garcia Monje, qui occupe depuis un certain temps une place signalée dans notre littérature, s'est montré conteur très perspicace et très artiste dans un petit livre : **La Mala Sombra y ostros sucesos**, qu'il a publié dernièrement. Jusqu'ici cet écrivain s'était distingué surtout comme un lettré actif et bien inspiré, consacré à la lutte pour la culture littéraire dans son pays. Il a eu l'excellente idée de répandre en diverses séries de cahiers périodiques : *Collection Ariel*, *El Convivio*, etc., les meilleurs morceaux des écrivains d'hier et d'aujourd'hui, nationaux ou étrangers. Et la preuve de l'excellence de cette idée, c'est qu'elle a été suivie en d'autres de nos Républiques. Je me suis bien souvent occupé ici de ces publications choisies et vivantes. Il publie, en outre, un hebdomadaire: *Repertorio Americano*, du plus grand intérêt. Pénétré de l'esprit traditionnel de notre peuple, autant que maître de ses moyens d'expression, Garcia Monje trace dans son petit livre une série de croquis de la vie de Costa-Rica en ce qu'elle a de plus caractéristique, avec une intensité de coloris et une pureté de lignes qui les rendent d'une saveur et d'une beauté singulières. Le langage des personnages rustiques, sans aller jusqu'à l'expression anti-artistique de la traduction phonétique, est d'une spontanéité et d'une couleur telles qu'il nous donne l'impression d'écouter ces simples enfants de la nature. Je me permettrai donc de suggérer à Garcia Monje de se dévouer moins et de produire davantage, avec la certitude qu'il servira mieux ainsi notre culture. Carlos Acuna, jeune écrivain chilien que nous avons présenté déjà comme poète, nous a donné, lui aussi, un recueil de contes autochtones : **A Flor de Tierra**, très vivants et très délicats. Ces brefs récits se distinguent parmi ceux du même genre que l'on publie dans son pays, en ce qu'ils nous donnent, plutôt que la description des mœurs, l'impression de la vie rustique et traditionnelle. Leur auteur accomplit ainsi, spontanément, le véritable programme de l'idéal mondonoviste. De nombreux écrivains de nos pays, outre ceux-là, s'adonnent

aujourd'hui avec succès au conte ou à la nouvelle, comme les Argentins Manuel Galvez qui est un de nos meillèurs romanciers, Horacio Quiroga, Edmundo Montagne et Hugo Wast, les Chiliens Inès Echeveria, Pedro Prado et Joaquin Edwards, les Urugayens Vicente Salaverri et Montiel Ballesteros. Nous parlerons de leurs derniers ouvrages dans celle de nos prochaines chroniques où nous traiterons du roman.

Mémento. — Sous le titre *Prisma* vient de commencer la publication d'une revue internationale de poésie et d'esthétique, consacrée à montrer « toute la gamme de la poésie lyrique », comme le « prisme fait voir les couleurs du spectre » solaire. Dirigée par le jeune poète mexicain Rafael Lozano, elle a de nombreux collaborateurs, parmi lesquels certains, comme G. de Torres, T. de Pascoaes, G. Turpin, tiennent la rubrique de leurs littératures respectives. Dans le premier numéro nous avons remarqué un bon travail sur « la poésie lyrique », par F. Maristany, et dans le second un intéressant article sur le « Synchronisme de Marcello, Fabri », par R. Lozano; dans tous deux des bois très expressifs de P. Gallien. La revue *Nueva Era* de Buenos-Ayres s'est transformée en un périodique hebdomadaire du même titre, qui, comme elle, défend les idées socialistes en même temps qu'il fait une grande place à la littérature. Il est à désirer que la rubrique *Bibliographie* soit désormais tenue par un écrivain sérieux, consciencieux. Nous signalons, dans le numéro du 24 janvier, un intéressant article sur le romancier Martiñez Zuviria et dans celui du 21 février un autre non moins intéressant sur le romancier Manuel Galvez. — La nouvelle direction de *Nosotros*, de Buenos-Ayres, a introduit dans cette revue des modifications importantes. A présent, de remarquables écrivains étrangers y collaborent périodiquement ou occasionnellement : Francis de Miomandre y traite des Lettres françaises, G. Prezzolini des Lettres italiennes. En outre on y voit une nouvelle rubrique: « Les Revues », où sont reproduits les articles les plus importants de la presse littéraire du monde entier. Signalons au numéro de décembre un excellent travail de Luis Araquistain : « Las Columnas de Hercules », dans celui de janvier une petite étude L. Luisi sur le romancier urugayen V. Salaverri. *Mexico Moderno* a consacré un numéro (novembre) au poète national R. Lopez Velarde, qui vient de mourir et qui a été un mondonoviste des plus caractéristiques, numéro auquel ont participé A. Cravioto, Gonzalez Martiñez, Fernando Ledesma, et où sont insérés divers beaux poèmes du même.

FRANCISCO CONTRERAS.

LETTRES YIDISCH

Moïché Nadir : *Œuvres*, 6 volumes, New-York, 1919. — Borouch Glozman : *Baguinen*, Nouvelles, New-York, 1921.— Ignatof : *Œuvres*, 4 volumes, «Schriften », recueil trimestriel, New-York.

Le génie de **Moïché Nadir** est significatif de l'évolution créatrice de la jeune littérature yidisch. L'œuvre de cet écrivain venu du village galicien à New-York est toute en nuances subtiles et en allusions littéraires. En lui, nous avons l'humoriste dans toute sa plénitude, la plus fine fleur de la verve, du sarcasme et du rire juifs.

Jeune encore, ce dieu du rire produit sans répit une œuvre que savourent les lettrés et dont se réjouissent les grandes masses.

Nous constatons que les premiers artisans de la littérature yidisch usèrent des formules rationalistes, et les écrits du dix-neuvième siècle furent ou bien des œuvres didactiques susceptibles de guider les rescapés du fanatisme millénaire, ou des récits romantiques évoquant le passé immédiat de l'atmosphère *hassidiste*, ce mouvement mystique qui prit son essor au dix-huitième siècle, lorsque fut révélée aux thuriféraires exaltés la grandeur du Baal-Chem, le maître du nom. La gravité de l'heure étouffait dans l'œuf toute velléité de rire, et l'éclosion de cette fleur exquise entre toutes fut retardée.

Les lecteurs yidisch sont fils d'austères talmudistes, sophistes impénitents et coupeurs de cheveux en quatre par excellence. Pour eux, lire, c'était étudier, approfondir, sonder, et sous l'écorce superficielle devait se trouver le sens caché, mystérieux, hermétique du récit. Bien des auteurs de la fin du siècle passé comprirent excellemment cet état d'âme de leurs lecteurs, et ils écrivaient des nouvelles allégoriques où l'on pouvait indéfiniment se livrer au petit jeu d'exégèse.

« Le *Pentateuque*, disent beaucoup de docteurs juifs, ne doit jamais être interprété d'après son sens élémentaire. » Comment Dieu aurait-il tout simplement entretenu Israël de si grosses vulgarités! *Cela* est impossible! arguent-ils. Toute pensée ne saurait être présentée dans sa nudité.. Non seulement elle offusquerait les sens, mais encore l'on n'y entendrait pas grand'chose. La vêture dont se parent les pensées divines doit être dépouillée par tous ceux qui vont au fond des choses...

Et l'humour si familier au Ghetto, la blague juive tant savoureuse, l'esprit pétillant, la saillie, le prime-saut, la verve caustique et cette particularité propre aux Juifs de se ridiculiser eux-mêmes, toutes ces caractéristiques étaient bannies de la littérature du Ghetto.

Les uns exhortaient à l'humanisme, fouaillant la juiverie croupissant dans le cloaque infect de la tradition stérile. L'on sermonnait et prêchait à qui mieux mieux, pour relever le niveau intellectuel des masses ignares, et en les appelant à secouer le joug de la Synagogue dominatrice.

Les autres décrivaient avec une encre terne toute la grisaille de la vie juive au milieu du Ghetto.

Les uns et les autres stimulaient le peuple, l'encourageant à l'émancipation, au travail utile à la société humaine. Mais de ce volumineux fatras d'œuvres il ne restera bientôt plus qu'un amas de vieilleries propres tout juste à servir de documents aux historiens littéraires. Ce n'est que de la littérature de circonstance, éphémère comme les jours qui la suscitèrent.

... Mais vint Schalom Aleïchem, le maitre du rire juif. Il lança un appel qui retentit dans toutes les juiveries. Le médecin dit que rire c'est signe de bonne santé! Schalom Aleïchem écrivit tout d'abord un délicieux roman *romanesque : Stempiniou*. Bien que le succès en fût éclatant, Schalom Aleïchem, après avoir, dans un livre resté célèbre démoli l'auteur de plus de cent romans, la coqueluche des illettrés, se mit au travail. Mort en 1916 sans avoir atteint la soixantaine, il laisse plus de 30 volumes dignes du meilleur Twain.

§

Moïché Nadir rit plus finement; il sourit plutôt. Lui, joue de façon admirable avec la langue, qu'il possède en maître, avec son sujet, avec lui-même, et chaque page signée de son nom est un morceau de prose brillant, étincelant de verve, subtil, raffiné et exquisement humoristique. Il a des affinités très sensibles avec M. de la Fouchardière. Comme lui, Nadir interprète au jour le jour les faits et gestes de notre humanité agissante. Chez lui, d'un mot naît une symphonie de suggestions comiques, et le lecteur est empoigné par un rire irrésistible. Il sait à merveille conter des anecdotes; toute son œuvre — 6 volumes — n'est qu'une série d'anecdotes transcrites de main sûre et extrêmement habile.

Collaborateur assidu du *Kundes*— Gavroche, — cet hebdomadaire humoristique doit à Nadir sa vogue intarissable. Chaque semaine, cet éblouissant artiste du rire sait de façon étonnante se renouveler. Et ses pointes d'ironies, ses brillantes trouvailles me font souvent songer au Viennois Saphir. Nadir conte de courts récits qui sont de longs drames poignants de vérité et de relief. Mais vous sentez que derrière le rideau est posté l'ineffable rieur qui se pâme... Le monde pour lui est une comédie, il en montre les mille scènes aux lecteurs, et s'esclaffe, tel un candide gamin.

Ses récits, brefs comme l'éclair et prompts comme lui, produisent un profond effet sur le lecteur. Il vous brosse proprement la scène en deux coups de crayon, campe solidement son personnage en un tournemain; et vogue la galère !

Qu'il contrefasse l'inimitable parler du juif galicien, qu'il narre l'aventure du pauvre échappé au Ghetto devant le guichet d'une Banque où pour la première fois il va déposer ses économies, ou qu'il s'amuse de l'homme pratique, qui, pour réparer sa montre dépense tout son argent en outils d'horlogerie, croyant faire des économies... partout Moïché Nadir apparaît comme le plus pénétrant, le plus subtil et le plus raffiné des rieurs que la littérature yidisch ait jamais produits.

Pour mieux encore se rendre compte de la haute personnalité intellectuelle que représente Moïché Nadir, il suffit de lire son recueil d'articles où sont réunies toutes ses critiques littéraires. Là il est aisé de s'apercevoir, plus que dans ses œuvrettes humoristiques, que Nadir est un écrivain de grand talent, que son érudition et sa connaissance de la langue sont vastes, et que nous avons en lui un remarquable esprit critique à la fois judicieux et courageux.

Le traduire en quelque langue que ce soit serait un sacrilège! Nadir est si éthéré dans ses jeux de mots; ses variations sont si nombreuses et plus complexes les unes que les autres ! Dès qu'il prend la plume à la main, ce subtil rieur lance des fusées aveuglantes ; vous riez, vous êtes ébloui, fasciné, haletant, sous l'empire de cet enchanteur dont tout le génie réside dans son instrument : la langue yidisch.

§

L'Aurore est un recueil de nouvelles, le premier, d'un jeune écrivain originaire de Russie et transplanté à New-York, comme

grand nombre de ses pairs. Il va sans dire que la dualité d'atmosphère lutte souvent dans les œuvres de ces écrivains. La Russie pour eux demeure, bien malgré eux, le pays de leur enfance. Et n'est-ce pas que l'on garde toute sa vie les impressions de son enfance ? Américanisés, assimilés et confondus avec le peuple de la nouvelle patrie, il leur reste au fond du cœur le souvenir ineffaçable de là-bas. Le contraste entre ces deux atmosphères est d'importance, et le lecteur ne manque point de se rendre compte, de s'étonner lorsqu'il lit certains conteurs yidisch qui passent pour des juifs américains. L'influence de la littérature russe est encore enracinée chez ces auteurs, et le jeune M. Glozman est parmi ceux-là. Ce sont des contes réalistes où ne manque pas une note personnelle de mélancolie aiguë. Il y flotte je ne sais quoi de poignant qui émane de l'atmosphère créée avec art par le conteur plus doué qu'habile.

L'auteur a beaucoup lu les modernes, et il y a des traces de vénération pour les écrivains précieux dans les nouvelles de ce livre. Ses préférences doivent aller à Edgar Poe, Wilde, Villiers de l'Isle-Adam, etc.

La langue, quoique aride, est riche et montre chez son auteur l'intention de trouver le mot propre dans les branches techniques les moins familières aux lettres juives.

§

M. **David Ignatof** est, comme Glozman, un implanté en Amérique venu de Russie. Ayant passé la trentaine, Ignatof est un travailleur prodigieux dont l'austérité ne manque pas de susciter dans son entourage l'admiration et, par ricochet, les plus malveillantes plaisanteries.

M. Ignatof est en quelque sorte chef d'école ; et il assume la lourde tâche de directeur de revue.

En effet, en 1913, il a, avec plusieurs de ses amis poètes, prosateurs, critiques, traducteurs et dessinateurs, fondé un recueil trimestriel, *Schriften* — Ecrits, — grand in-octavo de 300 pages.

Les plus proches amis d'Ignatof entrèrent dans le Comité et le déficit était supporté par tout le groupe. Il faut dire que la littérature yidisch n'avait pas encore eu un recueil de cette envergure : de beaux dessins, des bois souvent inspirés des xilographes de Paris, sur excellent papier. Quant aux textes, l'on y trouve du meilleur et du pire, étant en ceci pareil à tous les recueils. Pour la

première fois dans les annales yidisch, ce périodique publia la traduction d'Homère. D'autres Grecs vinrent ensuite, des classiques de tous les pays furent révélés aux lecteurs du ghetto. Landau, Manie Leib, Leivick, Halpern, Gourio, Gros, etc., publièrent de longs poèmes et des *lieder* ; toute la nouvelle génération de nouvellistes y reçut bon accueil. Opotoschou, aujourd'hui célèbre, donna aux *Schriften* son *Voleur de Chevaux*. Ignatof prôna la renaissance juive, l'art juif, et il travailla sans relâche en vue du folklore juif, prétendant que le trésor populaire habilement utilisé pourrait seul créer une atmosphère purement juive et plaiderait en faveur de l'art exclusivement juif. Lorsqu'un directeur de revue trompette comme Ignatof le renouveau de l'art populaire, le retour aux traditions du récit ancestral, il se trouve toujours quelques partisans disposés à le suivre.

Le ralliement effectué autour du pauvre guide, austère, grave et méditatif, ne manqua pas, comme nous l'avons dit plus haut, de créer de l'animadversion à l'égard du chef de file.

Ce périodique, vraiment bien présenté et contenant un grand choix d'œuvre, eut du mal à boucler son budget. Le directeur et ses coryphées, sans ressources, rognèrent sur leurs salaires — ils sont ouvriers d'usines — pour combler le déficit après chaque tirage. La vie de ce précieux recueil était devenue chancelante, précaire, mais, grâce au dévouement et à la tenacité d'Ignatof, les *Schriften* paraissent encore, bien qu'irrégulièrement.

Dans une lettre, rendue publique par la mort du romancier Dineson, à qui elle fut adressée, Ignatof disait, en 1914, que le poète Manie Leib avait dû engager sa montre pour verser 10 dollars à la revue, sa contribution...

Il faut noter que, malgré tous les sarcasmes, quolibets et fléchettes dont l'accablent ses détracteurs, Ignatof reste inébranlablement attaché à son œuvre, qui continue. Nous y avons lu notamment un remarquable travail sur M. Henri Bergson par Natanson et l'excellente traduction de l'*Introduction à la métaphysique* par le même. De nombreux poèmes de poètes représentatifs de la génération nouvelle, des bois gravés et dessins y occupent une large place. Ces derniers sont signés : Volcovitz, Tofel, Anisfeld, etc. Des traductions de Whitman, des Rubayiat ; des nouvelles d'Ignatof et Schapira ; un roman complet de Guelbaum, la traduction du *Zohar*, par Setzer, etc., etc...

Les quatre volumes de M. David Ignatof sont jusqu'à présent toute l'œuvre littéraire de cet auteur. Ignatof est obscur comme créateur; il essaie de recréer l'œuvre gigantesque disséminée dans tous les ghettos et connue par bribes en tant de récits populaires ou anecdotes. Les matériaux, certes, sont nombreux, les thèmes très suggestifs, et l'œuvre attend son maître... Nous craignons fort pour les frêles épaules de M. Ignatof, à qui il ne manque point la bonne volonté, bien au contraire !

Transposer, pour en faire une œuvre selon les conceptions de nos jours, les innombrables légendes, contes, historiettes, fables, hagadas, etc., c'est une tentative qui mériterait d'être encouragée. Puisque la source inépuisable de merveilles populaires est emprisonnée par une production orale et écrite sans valeur, les écrivains capables de rénover, de *situer* ces perles des siècles passés auront accompli une très pure, une très noble tâche.

Nous savons bien que le peuple juif n'a point songé, à travers les longs siècles de la Diaspora, aux belles-lettres. Toute l'œuvre accomplie par Israël en exil se borne, jusqu'au dix-neuvième siècle, à des travaux d'exégèse et de doctrine théologique. Les travaux accumulés par les savants et érudits juifs traitent seulement de morale, d'éthique religieuse et de controverse sacrée.

A l'exception de Juda Halévy, Salomon Gabirol et quelques autres poètes, les juifs limitaient leur activité cérébrale et créatrice à commenter la Bible et le Talmud. Mais le peuple, ce grand enfant ! ne peut se passer de légendes. Il lui faut, par tous les temps, embellir la tristesse et la laideur du présent. Romantique et féminin, le peuple languit après le fantasque et l'extraordinaire. A toutes les époques, l'on contait donc des historiettes merveilleuses que les générations se transmettaient oralement.

Prodigieusement riche en sève, beau comme un monde inconnu est ce trésor qui circule à travers les siècles au sein des juiveries. La forme de ces mille historiettes demeure fugace, indécise, un peu vague, puisque jamais encore l'artiste ne s'est levé pour en fixer les contours en traits indélébiles. Les éléments de ces légendes restent toujours indéterminés; avant M. Ignatof, ces trésors n'avaient pas tenté le burin du maître.

Et voilà que l'entreprise plut à ce hardi compagnon, robuste maçon capable de construire l'édifice dont les matériaux gisent çà et là par trop dispersés.

Il le croyait fermement, en était persuadé. Animé de la foi dont on dit qu'elle transporte des montagnes, M. Ignatof nous donna coup sur coup quatre volumes où il a essayé de fixer à jamais les historiettes orales si enchanteresses.

Il a, sous la forme allégorique, évoqué maintes et maintes figures d'autrefois. Recourant aux dicts autant qu'aux récits du Baal-Chem et de rabbi Nachman, Ignatof a voulu subjectivement créer de la vie. Ah ! que n'a-t-il, à l'instar de certains philologues romans ou germains, suivi objectivement les textes pour n'être qu'un modeste et fidèle sauveur ! Il eût de la sorte fait œuvre véridique, plus conforme sous le rapport de la transfusion de vie !

En vain cherchons-nous les beautés intrinsèques de ces récits ; il est difficile d'imaginer erreur plus grave dans la conception ! M. Ignatof, prenant pour son compte personnel tout le trésor folkloriste, lui a brodé des vêtements dus à son invention de prêtre artisan, et c'est pourquoi l'œuvre de pure beauté étouffe dans l'étroit corselet où l'auteur l'a enrobée...

Il manque à Ignatof la souplesse et le doigté, qualités nécessaires à qui tente un tel travail.

Lorsque nous lisons les légendes dans le texte de cet auteur, nous avons spontanément l'impression que l'âme si palpitante de la légende populaire se meurt sous le lourd harnais dont l'a inutilement surchargée M. Ignatof.

L'œuvre belle, nécessaire et salutaire de M. Ignatof, c'est la publication de ses *Schriften*. Comme nous l'avons remarqué déjà, le fait d'avoir suscité un courant littéraire en faveur des choses du passé, de même que la réalisation d'un recueil si important confèrent à son initiateur beaucoup de mérite.

Pour ce qui est des légendes folkloristes, il y faut le génie d'un Andersen ou d'une Lagerlöf pour mener à bien la tâche.

L. BLUMENFELD.

BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

José-P. Otero : *L'Argentine devant l'histoire*, Tome I : *De l'Emancipation de (sic) l'Espagne à la République Unitaire*, Plon-Nourrit et Cie. — Dr George-Samné : *La Syrie*, Bossard. — Henry Mylès : *La fin de Stamboul*, R. Chiberre. — Yan M. Goblet (Louis Tréguiz) : *L'Irlande dans la crise universelle*, Alcan. — Adolphe Laurain : *Sa Majesté l'Empereur et Roi*, Edit. artist. du Flambeau, 12, rue Renault, Saint-Mandé.

Don José Pacífico Otero, s'il est, comme tout Argentin qui

se respecte, Docteur, n'est pas, cependant, Docteur Argentin, ni en Droit, mais de l'Université de Paris et ès-Lettres, par un volume in-8° publié en 1917 par la maison d'éditions Bossart sur *La Révolution Argentine* (*1810-1816*), dont nous voulons bien croire — selon que le proclamait une note anonyme au numéro de novembre 1919 de l'organe trimestriel *France Amérique-Latine*, p. 440 — qu'il émane d'un « érudit », voire, s'il le faut, d'un « écrivain notable », et, en tout cas, d'un « ardent ami de la France ». Car, si nous avons bonne souvenance, c'est Don José Pacífico Otero, qui, le 1er juillet 1918, dans une lettre ouverte à l'ex-Président Irigoyen, n'hésitait pas à proclamer la nécessité d'une intervention de son pays aux côtés des Alliés. La *Revue* de feu Jean Finot nous fit alors connaître cet écrit, dont M. Otero a eu raison de tirer gloire en 1919, en une toute petite *note* mise à la page 137 d'un article un peu apologétique, par lui publié au n° 88 de *France-Amérique*, correspondant à avril 1919. On sait qu'en dépit des criminelles machinations du comte de Luxburg et du vote de la Chambre, qui voulait la rupture avec l'Allemagne, le Dr (appelons-le ainsi, puisque M. Otero a revendiqué pour lui ce titre, qu'il n'avait pas le droit de porter) Irigoyen maintint la République du Plata dans les voies d'une neutralité qui, heureusement, n'était qu'une attitude politique, une bonne part — ici encore, il ne faudrait pas exagérer — de la nation étant avec nous de cœur.

Si la « francophilie » de M. José Pacífico Otero lui fait donc le plus grand honneur, une petite brochure de 186 pages in-16, qu'il a publiée en 1920 à Buenos-Aires à la librairie *La Facultad*, sous le titre *Nuestro Nacionalismo: Ensayo de sus valores históricos y sociales*, nous le montre franchement nationaliste et, si nous en avions ici l'espace, nous nous serions complu d'analyser ses idées en les comparant à celles d'un autre Argentin qui écrit en français, M. Alejandro de Olazabal, dans son tract de 1921 : *Vers l'émancipation économique*, que l'auteur dit, dans sa lettre au Président de l'Argentine, n'être qu'une addition d'un ouvrage intitulé : *Natare*, non encore paru. Mais il s'agit simplement de signaler ici aux lecteurs du *Mercure* l'apparition du 1er tome d'un ouvrage dont son auteur annonce trois autres volumes à paraître.

Le professeur en retraite Alfred Croiset, maître en hellénisme

mais, sans doute, non en américanisme, a écrit pour ce premier tome une préface où nous lisons que « les érudits et les historiens de profession ne trouveront pas dans ces intéressants récits le luxe de références auquel ils sont habitués ».Ce délicat atticisme doit s'entendre, en vérité, comme l'indication que M. Otero s'est abstenu de fournir, dans ce livre, aucunes références, absolument. Sans doute, M. Otero est-il, outre que docteur de l'Université de Paris, correspondant de la *Academia de la Historia* madrilène. Mais est-ce suffisant pour taire si radicalement ses sources ? Tous les Français qui le liront n'ont pas sur les rayons de leur bibliothèque les 4 volumes in-8° de l'*Historia de la República Argentina* (jusqu'en 1852) de Vicente F. López — ni même le bon *Manual de la Historia Argentina* du même, imprimé à Paris par Alcan-Lévy et publié à Buenos-Aires, en 1907, chez A. V. López sur XXX et 633 pp. in-16. Tous n'ont même pas les 2 classiques volumes de Mitre sur l'Indépendance Argentine, ni les ouvrages de Saldías, de J.-M. Ramos Mejía et de M. Carlos A. Villanueva sur Rosas et son époque. Mais quelques-uns ont, peut-être, *Les Origines Argentines ; la formation d'un grand peuple*, publié en 1912 chez Fasquelle et traduit la même année et chez le même éditeur en espagnol et dont l'auteur était M. Levillier Robert. Il nous serait aisé de citer d'autres prédécesseurs encore de Don José Pacífico Otero, dont on eût tout de même aimé d'apprendre en quelles relations il se trouvait avec eux et le cas qu'il faisait de leurs travaux. D'autant plus que cet historien, en annonçant, p. 2, ses projets futurs, déclare que « tout, cela coûtera certainement un effort », mais qu'il est disposé à le tenter, « convaincu qu'en travaillant pour l'honneur de sa patrie, on travaille en même temps pour l'honneur de la civilisation elle-même ». Oui, certes, dirons-nous, mais puisque Don José Pacífico Otero est « sûr à l'avance d'intéresser à l'étude de cette histoire un certain nombre d'érudits et de savants », nous eussions voulu qu'il fît à ces derniers l'honneur élémentaire de leur déclarer sur quelles pièces il travaillait, quelles sources il avait utilisées, s'il produisait des documents inédits, etc.

Le silence étrange de Don José Pacífico Otero dans un ouvrage qui n'est pas destiné, on vient de le voir, au *vulgum pecus* du gros public, mais aspire aux suffrages des *happy few*, nous semblerait donc étrange, si la lecture de ces 238 pages ne nous avait

amplement convaincu qu'il ne s'agissait en l'espèce que d'une vulgarisation, peu critique et de ton parfois trop chauvin, provenant du dépouillement des sources courantes de l'Histoire argentine. Un tel livre n'a donc pas, à proprement parler, à citer ses autorités, mais il n'aura peut-être pas été inutile de fixer, dès ce premier volume, les lecteurs sur le caractère d'un semblable travail. Au demeurant, nous ne doutons pas qu'il ne soit appelé à contribuer à faire connaître chez nous l'histoire de l'Argentine au XIXe siècle et en saluons, à ce titre, avec plaisir l'apparition, en même temps que nous en recommandons la lecture, *cum grano salis*, à tous les bons Latins de France.

CAMILLE PITOLLET.

Le Dr George-Samné a consacré à son pays d'origine, **la Syrie,** un fort volume que publie la librairie Bossard. La Syrie, c'est en grande partie la question d'Orient, avec le voisinage des Lieux Saints, des ports qui restent toujours les Echelles du Levant, la Palestine et la Judée limitrophes ; — pays dont on nous parla abondamment au cours du XIXe siècle et qui furent l'objet de publications diverses, — mais redevenus d'actualité avec les événements qui marquèrent la fin des hostilités et l'occupation franco-anglaise. Ce que raconte l'ouvrage du Dr George-Samné, ce sont les choses et l'esprit du pays, — resté si longtemps inconnu et, dit l'auteur de la préface, Chékri Ganem, « éloigné de ceux dont il a tant essayé de se rapprocher ». Après des considérations sur l'état physique de cette région curieuse, le relief du sol, l'hydrographie, le climat, l'auteur fait l'histoire de la province, qui se trouva si longuement disputée, et finit par arriver à l'époque actuelle. C'est le récit des origines, la conquête arabe, la période franque, la reprise musulmane et la suite des événements, jusqu'à l'époque moderne (1860), pour arriver aux faits contemporains : la Syrie depuis la révolution ottomane jusqu'à la guerre générale (juillet 1908-août 1914), avec des chapitres consacrés aux événements révolutionnaires et à l'état du pays pendant la crise. — L'ouvrage étudie ensuite la Syrie et l'administration turque, les subdivisions ou villayets d'Adana, de Diarbekir, de Mossoul, la province autonome du Liban, le villayet de Damas. C'est ensuite l'agriculture et l'industrie, les voies de communication, les voies ferrées et l'effort français, — le commerce général, les poids et

mesures de la région. Plus loin il est parlé des œuvres françaises d'enseignement et d'assistance, du Liban autonome (de 1860 à nos jours), du régime provisoire et de l'avenir de la région. Enfin, et c'est un des plus curieux chapitres du livre, il y a la question des confessions religieuses : chrétiens et patriarchats, islamisme et religions post-islamiques, Druses, Nocaïris ou Ansariès, Semaïlis, Yésidis, Bihaïs, — et où le Dr George-Samné a longuement étudié les diverses croyances. Il est question ensuite du chérifat de la Mecque et de l'impérialisme hedjazien, du judaïsme et du sionisme, cependant qu'au point de vue politique il est parlé à nouveau de la Syrie et de l'effort syrien pendant les hostilités, de la légion d'Orient, des nationalités orientales et des leçons de la grande guerre, même de la question Fayçal et des menées anglo-indiennes, du régime de l'occupation et du mandat français. L'auteur donne enfin un essai de constitution syrienne, mais ce n'est qu'un projet, en annexe de ce volume abondant et sans doute un des plus complets et des plus remarquables que nous ayons eus sur la question et les problèmes qu'elle soulève. On y trouvera d'ailleurs de nombreuses pièces justificatives, des chiffres et documents en abondance. Le volume comporte, en outre, des cartes et une illustration nombreuse.

La fin de Stamboul, de M. Henri Mylès, est un volume de courts récits, de petits tableaux sur la vie à Constantinople à la fin de la guerre serbo-bulgare, au moment de la révolution, du passage des Jeunes-Turcs, du règne éphémère et d'ailleurs assez nul de Mehemet V, de l'assassinat de Chefket pacha, place Bajazet, des réceptions où paradaient, en buvant du champagne, les membres du gouvernement, etc. — A côté, sont des croquis heureux montrant les mosquées, les fontaines de la ville ; ailleurs, la désolation des quartiers incendiés, la vie turque pendant le Ramadan, la cérémonie du baise-main, ou bien une curieuse description du Séraï, des anecdotes sur Abdul-Hamid, de même qu'on nous montre les exercices des derviches hurleurs ou des derviches tourneurs, les bizarres cérémonies des musulmans chiites ou les ébats de Karageuz, mais qui a perdu ses qualités obscènes avec le nouveau régime. Enfin, il y a toujours le décor admirable de la ville, — l'eau, le ciel, — les paysages délicieux du Bosphore, de la Corne d'Or, — et tout cela donne un petit ouvrage qui mérite d'être retenu et rangé dans le bon coin de nos bibliothèques.

Au commencement d'août 1914, au moment où allait se déchaîner sur le continent une des plus effroyables guerres que l'Histoire ait eu à enregistrer, l'Irlande paraissait, elle aussi, sur le point de devenir le théâtre d'un sanglant conflit, — au moins local. Le 25 juin précédent, le *Home Rule* présenté à la signature royale, celle-ci avait donné à ce règlement force de loi. Mais les Orangistes, sous les yeux bienveillants du vieux conservatisme-unioniste, se préparaient à la rébellion. L'entrée de l'Angleterre dans la guerre empêcha cependant ce conflit d'éclater. Un accord se fit, spontané et loyal, du côté des parlementaires irlandais qui tendirent la main à leurs confrères anglais. Un grand danger, subitement apparu, fit l'unanimité entre les adversaires de la veille, et une trêve à des inimitiés séculaires fut conclue en présence d'un péril commun à surmonter. Les Irlandais, d'ailleurs, purent et durent croire que leur loyalisme envers la couronne aurait sa récompense ultérieurement et qu'une reconnaissance généreuse de leurs libertés serait le fruit naturel de leur concours. Un mauvais vent ne tarda pas cependant à souffler. Lord Kitchener ne voulut jamais entendre parler d'une *armée irlandaise*; et les mauvais procédés envers ces merveilleux combattants, qui excitèrent partout l'admiration des officiers et des soldats des armées alliées, ulcérèrent les cœurs. La loi sur la conscription acheva de mettre le feu aux poudres, et la révolte commença en Irlande. La proclamation de la République à Dublin, au moment où la guerre continentale menaçait de s'éterniser, irrita au plus haut point l'opinion anglaise. Des tentatives d'accommodement furent faites. Le *Georgian-Settlement* échoua, et l'agitation pour le *Self-Government* s'accentua ; car les choses avaient changé profondément. Les Irlandais, s'appuyant sur ce mouvement des nationalités qu'avait développé la guerre pour le *Droit et la Liberté* des peuples, — les Irlandais voulaient dorénavant être libres, vraiment libres de leurs destinées ; et leur orgueil national, encore accru par les idées ambiantes, voulait, osait ériger une libre République, un Etat indépendant, en face d'une Grande-Bretagne désormais impuissante. Les *Sinn-Feiners*, les patriotes ultras, qui n'avaient d'abord été qu'une minorité considérée comme négligeable, furent les vainqueurs des élections de 1918, et les parlementaires irlandais apparurent soudain comme un parti préhistorique. — La répression anglaise fut

atroce. Nous avons eu, ici même, l'occasion d'en parler, il y a peu de temps. Mais de locale, la question était devenue générale. Les Etats-Unis, où les Irlandais sont si nombreux, la plupart des Etats de l'Europe, le Saint-Siège s'étaient émus. Si la délégation de la *Dail Eireann*, venue à Paris au moment du Congrès de la Paix pour faire entendre la voix de la mère-patrie, ne put plaider sa cause officiellement, l'opinion publique française et européenne, les journaux, à peu près tous, firent entendre une voix de plus en plus favorable. La cause irlandaise, malgré des difficultés de règlement qui devaient immanquablement se présenter, était gagnée. — M. Yann M. Goblet (Louis Tréguiz), dans son livre **L'Irlande dans la crise universelle** (1914-1920), a raconté longuement cette histoire émouvante dont nous n'avons pu donner ici qu'une bien faible esquisse. Son travail, aussi solidement établi qu'on le pouvait faire avec les documents et témoignages jusqu'à présent publiés ou recueillis, est à lire et à conserver. Il sera précieux pour les historiens futurs. Aujourd'hui ce long duel, — sept fois séculaire, — paraît terminé, malgré quelques incidents, certes, et qui ne sont peut-être que les dernières convulsions après une telle crise. La *Dail Eireann* a accepté le règlement anglais, et tout dernièrement le parlement du sud de l'Irlande a confirmé cette acceptation. M. de Valéra, le grand révolutionnaire irlandais, irréconciliable, s'est retiré, et il paraît probable que les élections prochaines feront disparaître presque tous les autres *Sinn Feiners* intransigeants. L'Irlande paraît satisfaite ; au fond, il est à craindre qu'elle ne soit que fatiguée ; les patriotes oublieront difficilement les *représailles* sanglantes du Château et le sang de leurs matyrs ne séchera complètement jamais. Et puis, ne l'oublions pas, il y a l'Ulster. Cependant, si la Grande-Bretagne, dont l'expérience est déjà si longue et qui veut essayer d'appuyer son immense Empire sur des communautés libres, si la Grande-Bretagne veut, à l'avenir, fortement pratiquer envers l'Irlande une politique sage et loyale, peut-être les choses pourront-elles s'arranger. Mais il faudra, de toute nécessité, que nos voisins soient surtout prudents.

Le temps passe ... passe vite, comme dit une chanson ; et l'on peut ajouter qu'il n'adoucit pas, mais qu'il efface, ainsi que l'annonce un bon vieux livre. Et ceci est surtout vrai pour nous, qui avons sans doute de nombreux défauts, mais qui ne sommes,

ou bien rarement ni rancuniers ni haineux. Un moraliste pourrait nous en louer comme d'une qualité de notre race ; mais c'est aussi, il faut bien l'avouer, une grande faiblesse dans un certain nombre de circonstances. Et c'est pourquoi M. Adolphe Laurain, dans son petit livre : **Sa Majesté l'Empereur et Roi**, dont M. G. Lecomte a écrit la préface, a voulu nous prémunir, nous et nos enfants, contre cet oubli si pernicieux quand il tend à nous faire perdre de vue le péril germanique, qui nous guette et nous guettera longtemps encore. Cet ouvrage est présenté par l'auteur comme traduit de l'allemand ; en réalité, il est composé pour la plus grande partie (sauf principalement quand il reproduit le fameux manifeste des 93, que nul de nous, il faut l'espérer, n'a encore effacé de sa mémoire), — il est surtout composé de pensées, de phrases allemandes empruntées à toutes sortes de documents et traduites, admirablement enchâssées, soudées, et qui déversent à plein bord, si l'on peut ainsi dire, le fiel, la méchanceté, la balourdise — l'hypocrisie, le monstrueux orgueil de toute cette racaille intellectuelle allemande dont l'immense vanité et le sot pédantisme feraient volontiers rire si tout cela n'avait abouti, en intoxiquant un peuple bien préparé par la nature, aux monstruosités de la guerre de 1914. M. Adolphe Laurain a raison ; il faut se souvenir ; il faut que nos descendants se rappellent, — et ceci non pour exciter des passions mauvaises, que tout homme, hélas ! porte en soi, mais pour que nous fixions toujours attentivement nos regards sur ces gens d'Outre-Rhin, qui, eux, nous en sommes sûrs, n'oublieront jamais et dont la goinfrerie naturelle, — qualité chez eux essentiellement nationale — guettera toujours notre merveilleux pays et s'alliera éternellement à une formidable rancune. L'Allemagne, en effet, n'a pas accepté sa défaite et la considérera toujours comme momentanée, non justifiée et n'ayant été qu'un accident, uniquement dû à une crise politique intérieure. Veillons donc et souvenons-nous. Tâchons, surtout, d'être un peuple fort, qui n'empruntera en cette occurrence à la haine que sa qualité, l'énergie combative, pour la défense du sol et du foyer ; l'hostilité indomptable envers l'envahisseur, — car c'est là le devoir premier et permanent de tout homme véritablement digne de ce nom.

CHARLES MERKI.

OUVRAGES SUR LA GUERRE DE 1914-18

G. Dupont: *Le Haut Commandement allemand en 1914*, Chapelot. — Colonel G. Baron Von Hausen: *Souvenirs de la Campagne de la Marne en 1914*, Payot. — Lieutenant Général Deguise: *La défense d'Anvers en 1914*, Berger-Levrault. — J. Andrassy: *Diplomatie und Weltkrieg*, Berlin, Ullstein.

Le général Dupont, ancien chef du bureau des renseignements du premier G.Q.G., vient de nous donner une étude savoureuse, pleine d'enseignements sur **Le Haut Commandement Allemand en 1914**. Il s'agit des relations des Commandants des Ie, IIe et IIIe armées entre eux et avec leur G. Q. G., au cours de l'exécution du fameux plan Von Schlieffen, si magnifiquement conçu, mais si pitoyablement exécuté. C'est une page de psychologie militaire extrêmement curieuse, et un nouvel exemple du « juste retour des choses d'ici-bas ». — Nos vieilles ganaches de 1870 se retrouvent, sous des noms allemands, à un demi-siècle de distance pour faire échouer par leur sénilité et leur stupidité le plan stratégique le plus grandiose. Dévorés de jalousie, désireux de briller individuellement pour s'attirer la faveur du souverain, ces foudres de guerre ne tiennent aucun compte de l'obligation, pour la réussite, de se sentir les coudes et d'agir en accord les uns avec les autres. Von Kluck, le moins antipathique à notre avis, semble témoigner, malgré ses 68 ans, d'une énergie et d'un entrain tout à fait extraordinaires. En réalité, il marche à une allure enragée, contre ses ordres, et au lieu de se tenir en échelon refusé, il déborde le dispositif au risque de tout compromettre. Il poitrine ; volonté têtue d'un vieillard, grisé d'orgueil. Bulow, commandant de la IIe armée, frappé d'apoplexie peu de temps avant, maintenu malgré tout dans son commandement, attaque sur la Sambre deux jours avant la date convenue avec son partenaire de gauche, qu'il n'avertit tardivement que parce que les événements tournent mal et qu'il a besoin de son aide. Le Commandant de la IIIe armée, le colonel général baron Von Hausen, dont nous allons parler tout à l'heure, tiraillé de droite et de gauche, entre Bulow et le duc de Wurtemberg, n'apparaît pas plus intéressant. Enfin, que penser du « Chef suprême de la guerre », fantoche encombrant, écrit le général Dupont, dont les prétentions militaires servaient déjà de plastron dans tous les casinos des régiments d'avant-guerre. Cette fois les généraux d'opérette réunissaient la majorité du côté de l'ennemi. Ce

fut une grâce du ciel pour nous. Tant pis pour les gouvernements qui lui confient leur destin. — Nous connaissons déjà les plaidoyers de Von Kluck et de Bulow, qui ne sortent pas grandis de leurs explications embrouillées. Voici, aujourd'hui, celui du Colonel Général, Baron Von Hausen, Commandant de l'armée saxonne, dont M. le chef de bataillon Mabille vient de nous donner une traduction sous le titre : **Souvenirs de la Campagne de la Marne en 1914.** Vieux courtisan, sans caractère, il se plaint d'être rudoyé par ses collègues prussiens, tout en se montrant d'une parfaite platitude à leur égard. Il s'attribue volontiers la ténacité, le cran, les belles qualités tactiques de ses subordonnés et de ses troupes. Il n'y est cependant pour rien, puisqu'il est alité, pendant que son armée soutient le choc de la 9e armée de Foch. A son actif, il convient de relever les trois actes suivants : 1° Le 7 août, dernier jour de la mobilisation, « jour de pénitence et de prières générales », nous dit-il, il reçoit avec sa femme la communion des mains du Docteur en théologie Dibrélius, premier prédicateur de la Cour ; 2° Par contre, le 24 août, quelques jours plus tard, il laisse massacrer par sa soldatesque la population civile de Dinant, et il faut lire (p. 167) les explications hypocrites qu'il fournit à ce sujet, ainsi que l'odieuse description qu'il nous donne d'un troupeau d'otages composé de « vieillards, de femmes, de jeunes filles de tout âge, de garçons ayant atteint la moitié de leur croissance, d'enfants grands et petits, réunis de force » ; 3e Le 5 septembre, à Châlons, bien que déjà atteint de dysenterie, il ne peut commander à sa gloutonnerie : « Malgré mon mauvais état de santé, dit-il, je pris part, — ce devait être la dernière fois, — à une réunion de camarades dans la joie de la rencontre d'un vieil ami de l'état-major saxon, et surtout d'abondantes victuailles, arrosées d'une « source de Champagne. » Comment résister à tant d'attraits ? Dans la nuit qui suit, le Colonel Général Baron Von Hausen est à l'article de la mort. Ce genre de maladie a un nom spécial dans la langue populaire. Enfin, le 12 septembre, Von Hausen est remplacé dans son commandement par le général prussien Von Einem, blessure inguérissable pour l'orgueil saxon. Nous n'éprouvons nulle envie de nous apitoyer sur son sort.

Un cas plus émouvant est celui du Lieutenant-général Deguise, gouverneur de la place forte d'Anvers, du 20 août au 10 octobre

1914, jour de la reddition. Cet officier général apporte aujourd'hui sa justification, en un gros volume : **La défense de la Position fortifiée d'Anvers**. Il importait de faire connaître le rôle étrange, peu connu cependant, joué par les autorités civiles dans l'acte de capitulation, ainsi que les velléités montrées par les gouvernements alliés pour débloquer la place. Tout cela appartient au bagage des mauvais souvenirs; il est impossible cependant de les vouer à l'oubli.

JEAN NOREL.

§

Le livre du comte Julius Andràssy : **Diplomatie et Guerre mondiale**, ressemble beaucoup à ceux de Bethmann-Hollweg et de Schœn : c'est le plaidoyer d'un homme qui n'avait pas l'intention, en se défendant, de faire des confidences. Andràssy, actuellement chef du parti hongrois qui travaille au rétablissement des Habsbourgs, avait pour but principal, en l'écrivant, de prouver que lui-même et son parti, la Hongrie et ses rois, ont toujours eu raison. A noter que Tschirschky (l'ambassadeur d'Allemagne) confia à Andrassy, en juillet 1914, « qu'il s'efforçait de décider l'Autriche-Hongrie à une action énergique et lui faisait sentir qu'elle perdrait de sa valeur comme alliée à Berlin si elle ne pouvait pas résoudre la question serbe ». A noter aussi que, quelques semaines avant l'attentat de Serajevo, Poincaré, causant avec Michael Karolyi, lui insinua que la Hongrie pourrait changer d'alliance et, lors de la guerre, que le Président prévoyait pour 1916, se placer du côté de l'Entente. Si, dans ce cas, la Hongrie abandonnait l'Autriche, Poincaré lui promettait l'indépendance complète. Il croyait, d'ailleurs, que l'Allemagne ne serait pas victorieuse, parce que l'Italie abandonnerait la Triple Alliance. Andràssy y voit hypocritement une preuve que la France voulait la guerre.

Celle-ci éclata donc avec l'approbation d'Andràssy. Il est d'ailleurs forcé de reconnaître que seule l'invasion de la Belgique « put faire taire le pacifisme si fortement enraciné en Angleterre ». Les grands succès attendus ne s'étant pas produits, il devint évident que seules des concessions territoriales pourraient détourner l'Italie d'intervenir. Berchtold était de cet avis, et, le 11 janvier 1915, conseilla à Andràssy d'exposer leur commune opinion à Burian, le représentant du gouvernement hongrois à Vienne. Burian répondit que l'Italie n'avait mis la question sur le tapis que parce

que Berchtold faisait trop de concessions et aussi parce qu'elle avait été encouragée par le prince de Bülow à Rome; un langage plus ferme la remettrait à sa place. Le lendemain 13 janvier, Burian remplaça Berchtold. Burian avait compté sur la délivrance de Przemysl pour décourager les Italiens. Elle capitula au contraire le 22 mars et, le 28 suivant, Burian dut faire sa première offre de cessions territoriales. Elles ne furent pas suffisantes pour empêcher l'intervention italienne et Andràssy croit que la conviction qu'eurent les Italiens qu'elles seraient révoquées à la première occasion y fut pour beaucoup. Il fait dater de la mission de Bülow les premiers froissements avec l'Allemagne. En réalité, ils remontent aux premières demandes de secours de l'Autriche, mais ne devinrent graves que lorsqu'il s'agit de déterminer ce que deviendraient les conquêtes en Pologne. Andràssy était partisan de leur annexion à l'Autriche et de la conversion du dualisme en trialisme, Tisza, au contraire, tenait obstinément au maintien du dualisme. A l'automne de 1915, Bethmann, causant avec Andràssy, avait reconnu qu'une union de la Pologne et de l'Allemagne était impossible à cause de leur antagonisme historique, mais lorsque Andràssy le vit de nouveau pendant l'été de 1916, il avait changé d'idée et voulait faire de la Pologne un Etat tampon sous un prince allemand. Finalement, on en fit « un Etat fantôme sans corps, ni âme ». Les dissentiments étaient aussi graves sur la question de la constitution d'une Europe centrale qu'Andràssy « voyait clairement que l'Allemagne imposerait à l'Autriche sous une forme à sa guise en cas de victoire commune ». Même entre Autrichiens et Hongrois, on ne s'entendait pas sur la question Yougo-Slave, les Autrichiens tenant pour leur réunion en un seul royaume, tandis qu'en général les Hongrois voulaient qu'ils restent divisés entre l'Autriche et la Hongrie. « Il est clair aujourd'hui que les Yougo-Slaves n'ont aucune unité politique », dit Andràssy. C'est moins clair qu'il ne le dit, quoique en partie vrai, mais aussi pourquoi avoir fait la guerre pour les réunir !

Andràssy, en 1908-9, était ministre. Il nous apprend qu'il fut alors à la fois hostile à l'annexion de la Bosnie et partisan de mesures militaires pour « forcer la Serbie à désarmer ». On conçoit par suite qu'il défende la politique de Berchtold qui, d'après lui, avait le même but.

Quand la guerre éclata, la Hongrie avait depuis longtemps une situation intérieure mauvaise. François-Joseph, en s'opposant à la demande d'une armée séparée pour la Hongrie soutenue avec opiniâtreté par les nationalistes hongrois, y avait perdu toute popularité. En outre, la Hongrie avait un système électoral censitaire qui remontait à 1848. Sa base était si étroite que le Parlement hongrois était le seul ne contenant aucun socialiste. La guerre, en se prolongeant, faisait passer au premier rang des questions intérieures la question électorale, mais on ne put se mettre d'accord. D'autre part, la Hongrie s'étant réservée les produits de son sol et pâtissant moins que l'Autriche, était devenue l'objet d'une haine profonde dans ce dernier pays. La chute du tsarisme, les manifestes de Wilson complétèrent l'ébranlement moral. « Le sentiment croissait toujours, dit Andràssy, que nous étions les prisonniers de nos alliés » et que c'était ce qui empêchait la conclusion de la paix. La défection de la Bulgarie vint montrer qu'il fallait conclure celle-ci à tout prix. Le 5 octobre, Buriàn appela à Vienne Wekerle, Tisza, Apponyi et Andràssy et leur dit que l'Allemagne, abattue, demandait un armistice sur la base du programme de Wilson. Le nouvelle conférence avec l'empereur Charles. Ce monarque ayant été averti ensuite que des négociations en Suisse avec des diplomates de l'Entente étaient possibles, y envoya Andràssy le 11. Celui-ci y alla en toute hâte, mais arriva cependant trop tard, les négociations avec Wilson pour un armistice ayant commencé dans l'intervalle. Etant à Berne, il apprit que l'empereur avait publié le 17 octobre un manifeste ordonnant l'introduction du fédéralisme en Autriche. « Son action nocive devint patente quand on vit par les réponses des Tchèques et des Yougo-Slaves qu'il n'était pas la conséquence de conventions antérieures, mais une expérience que ceux là mêmes ne pouvaient admettre dans l'intérêt desquels elle était entreprise. Avant même mon retour de Suisse, le gouvernement hongrois, tirant les conséquences du nouvel ordre de choses, s'était placé sur le terrain de l'union personnelle et avait déclaré qu'il rappellerait les troupes hongroises pour protéger les frontières de la Hongrie. Entre temps, Tisza avait prononcé le mot fatal : « Nous avons perdu la guerre. » On travailla alors en Hongrie à un ministère de coalition, mais sans y réussir, Karolyi et ses amis se montrant peu disposés à y entrer. Andràssy négocia aussi avec les Croates. On n'arriva à aucun

résultat. L'empereur confia alors le ministère des Affaires étrangères à Andràssy (25 octobre). Celui-ci avait rapporté de Berne l'impression que les Alliés étaient résolus à traiter l'Allemagne impitoyablement. Voyant que l'Autriche-Hongrie ne pouvait plus être utile à cette dernière, il entreprit de sauver la Monarchie par une paix séparée (26 octobre). Les Allemands d'Autriche l'appelèrent aussitôt un traître et il n'en eut pas davantage l'appui de l'opposition hongroise. Le 28, Karolyi, qui était venu à Vienne avec la conviction qu'il allait être nommé président du Conseil, dut s'en retourner sans avoir été reçu par l'Empereur. Il repartit pour Budapest par le train qui emmenait l'archiduc Joseph, chargé de former un ministère Hadik qui aurait pour programme le rétablissement de l'ordre. Il était trop tard; le 31, la révolution força de nommer Karolyi président du Conseil à sa place. Le 1er novembre le cabinet Karolyi se transformait en gouvernement révolutionnaire. La nuit suivante, Andràssy, appelé en toute hâte à Schœnbrunn par l'Empereur, le trouva au téléphone. Le souverain lui tendit un des récepteurs : le gouvernement de Budapest réclamait son abdication, sinon on en viendrait à l'effusion du sang ; il serait assassiné et l'archiduc Joseph et les ministres auraient le même sort. L'Empereur objecta que son serment le liait à la couronne, le gouvernement répondit qu'on l'en délierait. Le souverain ne pouvait d'ailleurs plus rien faire, l'armée ne voulant plus agir. Il dut s'abstenir de prendre part au gouvernement. Son entourage diminuait à vue d'œil. Il n'était plus gardé que par une école de Cadets. Finalement, il dut s'en aller.

ÉMILE LALOY.

A L'ÉTRANGER

Russie.

LE PAIN D'EXIL. — La Ligue des nations et les gouvernements de tous les pays de l'Europe se voient obligés de s'occuper du problème des réfugiés et des émigrés russes. C'est un très grave problème et très compliqué. D'après certains renseignements, le nombre total des Russes qui ont dû quitter leur patrie à cause du régime bolcheviste atteint le chiffre formidable de deux millions. Même si l'on suppose que c'est une évaluation exagérée, et si l'on n'admet comme réellement possible que la moitié de ce chiffre, on aura un total d'un million d'hommes, de femmes et d'enfants.

Pour apprécier dûment la portée sociale et politique de ce grand torrent d'émigration russe, il faut bien connaître sa composition et la valeur des éléments dont elle est constituée. Les organes de la presse bolcheviste et bolchevisante, avec leur jugement trop facile, aiment parler des contre-révolutionnaires russes, du Coblentz russe, etc. Et en lisant ces organes on pourrait croire que les émigrés russes ne sont que de vieux bureaucrates, des généraux réactionnaires, de gros propriétaires fonciers et d'arrogants aristocrates qui rêvent de rétablir en Russie l'autocratie et le pouvoir de la noblesse.

La vérité est tout autre. On trouve, bien entendu, parmi les centaines de mille hommes qui constituent l'émigration russe, une certaine quantité de représentants de l'ancien régime, au sens le plus étroit de ce mot, de gens qui n'ont rien appris et qui espèrent que les années de la révolution passeront comme un mauvais songe après lequel reviendra l'ancien régime tel qu'il avait existé avant la crise révolutionnaire. Mais d'abord ce n'est qu'une minorité. Ensuite, cette minorité même de partisans de la restauration de l'ancien régime a pour elle cette excuse que le régime bolcheviste a su dépasser par sa violence, sa dureté, son terrorisme impitoyable, non seulement les pires manifestations de l'ancien régime russe, mais, en général, tous les anciens régimes qui ont pu exister dans les temps les plus barbares. Le régime tsariste, même dans les moments les plus durs de son fonctionnement, laissait au peuple une certaine possibilité de développement progressif, un certain espoir pour des jours meilleurs ou, au moins, une sécurité physique, tandis que le régime bolcheviste est, non seulement un régime de répression économique, sociale et politique, mais un régime de mort, d'anéantissement matériel des millions d'êtres humains que le mauvais sort a condamnés à subir le joug de Lenine.

En 1919, lorsque j'étais encore en Russie soviétique, je lus, à Pétrograd, une proclamation clandestine répandue parmi les ouvriers par un groupement social démocrate (anti-bolchevik) à l'occasion du premier mai, où se trouvait cette phrase : « N'importe quel gouvernement est meilleur que le gouvernement actuel. » Une seule phrase pareille suffit, bien entendu, pour que la Tche-Ka ait un prétexte formel à inculper ses auteurs dans une affaire de contre-révolution et de « restauration de l'an-

cien régime », et cependant chaque homme impartial voit clairement qu'il s'agit là, non d'un programme tsariste et autocratique, mais tout simplement d'une mentalité anti-bolcheviste.

D'autre part, les regrets que certains éléments russes gardent du régime impérial, emporté par la révolution, proviennent souvent d'un sentiment national outragé. Un émigré ou un réfugié russe, privé de tout droit et de toute protection légale, et qui n'existe que grâce à l'amabilité de ceux qui lui donnent un asile dans leur pays, se souvient naturellement de ce temps encore récent où tout un grand Empire était derrière lui, le protégeant et lui assurant une bonne place sous tous les soleils du monde. Les souvenirs de l'ancienne puissance de l'Empire font naître dans beaucoup d'âmes russes une véritable nostalgie politique, un désir d'avoir un Etat fort et respecté par d'autres. « *Post hoc ergo propter hoc.* » Et comme la puissance extérieure de la Russie baissa immédiatement après la chute de la monarchie, certains Russes redeviennent monarchistes par patriotisme. On cite très souvent dans les milieux russes le programme original d'un démocrate nationaliste qui aurait dit qu'il admettrait bien volontiers les formes les plus *républicaines* du futur Etat russe, avec une constituante, un régime parlementaire, avec les soviets même, mais à cette seule condition, qu' « au-dessus de tous ces escrocs et menteurs (*sic*) il y eût un tsar russe si redoutable, que toutes les puissances terrestres tressailliraient lorsqu'il frapperait la table avec son poing ». Cette anecdote curieuse démontre que ce qu'on prend souvent pour une tendance réactionnaire n'est, comme je le dis, très souvent, qu'une nostalgie romantique, qu'un souvenir de l'ancienne puissance de la Russie. Cette nostalgie politique n'est pas un trait particulier de certains émigrés ; on la trouve aussi en Russie. La preuve en est une légende qui se répand actuellement dans la population de Petrograd. Elle raconte que, récemment, lorsque les bolcheviks vinrent à la forteresse de Saint-Pierre-et-Paul, où sont les tombeaux des empereurs russes, et voulurent ouvrir le cercueil de Pierre le Grand, ils l'auraient trouvé vivant et le tsar enterré aurait levé sa main et menacé du poing les profanateurs de son tombeau.

La distinction trop simpliste que les bolchevisants occidentaux établissent entre les bolcheviks, comme « révolutionnaires », et les émigrés, comme « réactionnaires », est d'autant plus erronée

qu'elle opère avec des termes et des notions qui n'ont pas la même valeur pour les Russes et pour les gens de l'Occident. D'abord, parce que, — et je l'ai déjà dit, — les bolcheviks, qui apparaissent aux yeux de leurs amis étrangers comme des révolutionnaires et des libérateurs, sont pour la population russe des rétrogrades et des oppresseurs. Ensuite, parce que, dans le bref espace de quelques années, la Russie a vu défiler devant elle tous les régimes politiques, en commençant par la monarchie de Nicolas II, en continuant par le pouvoir républicain bourgeois de Lvov et de Milioukov et le pouvoir socialiste-révolutionnaire et menchevik de Kerensky, d'Avxentiev, de Tchernov et de Tseretelli, et en terminant par le régime communiste et soviétique de Lenine-Trotzky. Sans avoir approfondi la théorie d'Einstein, les Russes, les intellectuels comme les simples paysans, comprennent par expérience la relativité des formes politiques et des institutions constitutionnelles. En comparaison avec une Tcheka communiste et sanguinaire, une Okhrana tsariste apparaît comme un puits de douces vertus, et à côté d'un million de cadavres d'hommes fusillés par les bolcheviks, des centaines de pendus et des milliers de déportés par l'ancien régime sont une bagatelle.

Pour que mes lecteurs puissent pénétrer dans les profondeurs mêmes de la mentalité politique des Russes d'aujourd'hui, il faut qu'ils se représentent bien cette affreuse égalité (les membres du parti bolcheviste non compris) dans les souffrances que le régime soviétique a établie en Russie. Imaginez-vous bien un gouvernement qui détient dans la même prison un grand-duc de la maison Romanov et un membre de l'organisation terroriste qui tout récemment encore faisait la chasse à ce même grand-duc ; un noble seigneur gros propriétaire et un humble paysan ; un bureaucrate tsariste et un ouvrier menchevik ; un révolutionnaire athée et un prêtre orthodoxe. Ils passent ensemble de longs mois, dans une même cellule sordide et empestée, sous la surveillance brutale des tchekistes, et finissent leurs jours devant le même « mur » tragique, où le même peloton de bourreaux saouls d'alcool et d'éther les abat. Représentez-vous bien ce tableau et vous comprendrez que la phraséologie politique ne peut pas avoir la même valeur pour les Russes que pour d'autres qui n'ont pas vécu ce que les Russes ont vécu pendant ces années dernières.

Et cependant, je le répète, parmi ceux qui ont dû quitter la

Russie à cause du régime bolcheviste, il n'y a que très peu de « restaurateurs » conscients et convaincus. Cela peut paraître paradoxal, mais je crois même que les Russes qui sont à l'étranger ont conservé, dans leur majorité, plus d'équilibre dans leurs jugements politiques que beaucoup de ceux qui vivent en Russie sous le pouvoir bolcheviste et rêvent de s'en libérer n'importe comment. Les réfugiés et les émigrés russes à l'étranger ont pu observer la vie des peuples occidentaux, constater que les pays les plus démocratiques ont supporté mieux le fardeau de la guerre et en sont sortis victorieux, que les institutions libérales facilitent le libre développement des forces nationales, tandis que les pauvres gens qui sont dans l'enfer soviétique ne se souviennent que de ce temps où une livre de pain ne coûtait que deux copeks (aujourd'hui elle vaut 100.000 roubles) et, sans oser le dire, par crainte des espions rouges, associent dans leurs pensées la vie facile et bon marché d'autrefois avec le régime impérial, et les souffrances matérielles d'aujourd'hui avec la « République ouvrière-paysanne et socialiste ».

Le groupe le plus intéressant parmi les émigrés, ce sont sans doute ces forces militaires organisées qui ont combattu, — hélas, sans succès, — le bolchevisme, les armes à la main. Après les débâcles des armées nationales de Tchaïkhovsky (qui opérait sur le front d'Arkhangelsk-Mourman), d'Ioudenitch et de Wrangel, des milliers et des milliers de leurs officiers et soldats préférèrent une vie en exil à une soumission aux bolcheviks et à un service dans l'armée rouge. Lorsque le général Wrangel évacua la Crimée, cent cinquante mille hommes, dont un tiers étaient des militaires, se sont réfugiés à Constantinople. Pendant plus d'une année ces cinquante mille officiers et soldats habitèrent le sol aride de Gallipoli, de Tchataldja et de Lemnos et, malgré toutes les promesses des autorités soviétiques, ils ont refusé de retourner dans une Russie souillée par le gouvernement de Brest-Litovsk. Une année après leur exode de Crimée, ils obtinrent la possibilité de se transporter dans les pays slaves des Balkans, en Yougo-Slavie et en Bulgarie. Mais si en Yougo-Slavie leur situation est vraiment telle que doit être la situation d'un Russe dans un pays fraternel, en Bulgarie de nouveaux malheurs viennent de les frapper.

Le traité bolcheviko-allemand de Rapallo a dû produire une

impression trop forte sur certains éléments qui sont aujourd'hui au pouvoir en Bulgarie. Le gouvernement bulgare actuel, qui tout récemment encore recevait à bras ouvert les émigrés anti-bolcheviks, et les restes de l'armée Wrangel, leur préféra brusquement les bolcheviks et, ayant admis sur son territoire une représentation des Soviets, il commença à sévir contre les émigrés, plus particulièrement contre les militaires.

Et on lit de nouveau dans la presse bolchevisante de l'Europe de fausses accusations contre les « restaurateurs », les partisans de « l'ancien régime », etc. Il va de soi que ces accusations sont soufflées par les bolcheviks qui poursuivent dans ce cas un but pratique : ils veulent attirer la Bulgarie dans le giron de la politique germano-soviétique et détériorer la force antibolcheviste organisée que constituaient les Russes en Bulgarie et qui pourrait être utilisée par l'Entente au cas d'une offensive bolcheviste.

« Le pain d'exil est amer. » Les persécutions que les réfugiés russes subissent actuellement en Bulgarie démontrent cette triste vérité. Des chefs militaires d'une grande valeur, des journalistes d'un rare courage y sont arrêtés et maltraités comme des criminels, malgré les protestations d'un grand nombre de Bulgares qui considèrent ces actes violents de leur gouvernement comme nuisibles aux relations futures entre la Russie ressuscitée et la Bulgarie. Les agents bolchevistes profitent de ces persécutions pour pousser les réfugiés à retourner en Russie, leur promettant une amnistie. Mais cette propagande n'a pas de succès, parce que ceux qui sont prêts à rentrer dans une patrie libre et en citoyens libres ne veulent point se rendre en troupeau d'esclaves dans une Russie encore opprimée.

Pour justifier les persécutions contre les militaires russes en Bulgarie, la presse bolchevisante reparle de la « réaction tsariste », des « officiers réactionnaires », etc. Mais, en réalité, la majorité des forces militaires anti bolchevistes en Russie et leurs restes à l'étranger n'étaient même pas composés d'officiers de carrière. Le corps des officiers russes a subi de très grandes pertes pendant la guerre, et au moment de la révolution il se composait, pour une très grande partie des « officiers du temps de guerre », c'est-à-dire des jeunes intellectuels, — avocats, instituteurs, étudiants, etc., — appelés sous les drapeaux. D'autres intellectuels entrèrent dans l'armée anti-bolcheviste de la Russie méridionale,

comme volontaires. Et ces éléments ne sont ni plus ni moins réactionnaires que la « moyenne » des milieux intellectuels de Russie. Ils se distinguent seulement par leur patriotisme plus actif, par leur haine plus ardente contre la tyrannie bolcheviste et... par leur fidélité plus tenace aux obligations de la Russie vis-à-vis de ses alliés. Car, en levant leurs armes contre les bolcheviks, ils voulaient rester fidèles aux alliés de leur patrie et leur démontrer que la paix de Brest-Litovsk n'était pas reconnue par les vrais patriotes russes. Et c'est précisément pour cela qu'ils sont aujourd'hui persécutés en Bulgarie, — c'est une répercussion du traité de Rapallo, frère cadet de celui de Brest.

« Le pain d'exil est amer. » Pendant ces deux dernières années j'ai eu l'occasion de visiter les principaux centres où se trouvent les masses de réfugiés russes et j'ai pu constater que leur vie n'était pas facile. Mais, pour la plupart, ils savent la supporter avec dignité. Pour gagner leur pain, ils ne reculent devant aucun travail. En Bulgarie et en Serbie les officiers et les soldats de Wrangel travaillent, comme simples ouvriers, à la construction des routes. En Esthonie des équipes de militaires et d'intellectuels russes gagnent leur vie au moyen d'un pénible travail dans les marécages, où ils s'occupent de l'extraction des schistes combustibles. J'ai vu des prêtres travaillant comme simples manœuvres à un chemin de fer, d'anciens colonels de la garde servant comme garçons de bureau ; de jeunes intellectuels travaillant à Paris comme chauffeurs; des dames du monde pétrogradois et des intellectuelles ayant reçu une instruction supérieure qui travaillent comme couturières à domicile. Je pourrais citer des noms célèbres dans l'histoire littéraire, politique et scientifique de la Russie et dont les porteurs se voient obligés de mener une existence très difficile dont un ouvrier européen ne se contenterait pas.

Mais, malgré tous les revers de la fortune et toutes les souffrances matérielles, la majorité des réfugiés russes savent garder leur position morale et ne fléchissent pas. Lorsque, tout récemment encore, un écrivain russe bien connu changea d'idées, et du camp antibolcheviste passa à la rédaction d'un journal bolchevick à Berlin, il fut flétri unanimement par l'opinion publique de l'émigration russe et exclu même des organisations purement professionnelles dont il était membre. La plupart des réfugiés veulent con-

server une attitude intransigeante vis-à-vis du despotisme bolcheviste et rentrer en Russie, après la chute du gouvernement de Lenine, la tête fièrement levée et la conscience pure.

S'ils réussissent à se maintenir tels, ils joueront, sans doute, un rôle important dans la reconstruction de leur patrie.

G. ALEXINSKY.

§

Turquie.

LA QUESTION DE CILICIE. — Nous avons reçu les deux lettres suivantes :

Paris, le 1er mai 1922.

Monsieur le Directeur,

Je lis dans le *Mercure* de ce jour une réponse de M. Altiar à ma lettre insérée dans le numéro du 1er avril.

Je n'ai jamais mis en doute la bonne foi de M. Altiar, ni celle de ses informateurs. Mais on peut, de la meilleure foi du monde, négliger certains points. La haute autorité du colonel Brémont, sous laquelle M. Altiar place ses sources, ne peut que donner plus de valeur morale à sa brochure, et je m'en voudrais de me prononcer à ce sujet.

Ce que je tenais surtout à faire remarquer, c'était que nos troupes n'étaient pas accueillies en « libératrices ». L'incendie de moissons que je mentionnai dans ma dernière lettre a eu lieu exactement le 13 octobre 1920, dans l'espace situé entre Meterley sur le Djihovn et le « kalé » placé au sud du village de Temlo. Il est vrai que M. Altiar sur ce point ne contestait pas la véracité de mes dires.

Je ne demande pas mieux que d'être convaincu de l'héroïsme de la Légion arménienne, mais les preuves n'abondent guère. Je sais, au contraire, pertinemment, que les éléments civils montraient peu d'empressement à nous venir en aide et peu de courage dans l'exécution des mêmes travaux qu'on leur donnait à faire (manutentions diverses dans les intendances pour les hommes ; réparation ou lavage de sacs, pour les femmes).

Soyez convaincu, d'ailleurs, que je ne cherche nullement une querelle de petits détails à M. Altiar ; mais j'ai cru que je devais signaler aux lecteurs du *Mercure* ce que, d'après mes constatations, je croyais différent de ses affirmations.

Je pense, comme M. Altiar, que l'entrée en guerre de la Turquie aux côtés de l'Allemagne nous causa de grands dommages à divers points de vue ; mais entre le comité « Union et Progrès », mené par Enver et Talaat et la masse du peuple turc, il y a une différence, et si j'éprouve quelque sympathie pour le dernier, il est loin d'en être de même pour les autres. Je n'ai pas dit, du reste, que les Turcs avaient

de l'« amitié » pour nous. J'ai écrit qu'ils nous rendaient notre sympathie, entendant par là qu'ils nous préféraient à d'autres que je ne nommerai point, et les événements de mai 1920 à Constantinople ne me contredisent pas, je crois.

Je vous prie, etc.

ADRIEN LÉGER.

Paris, 4 mai.

J'ai lu avec grand intérêt la « Bibliographie politique » de M. Charles Merki (*Mercure de France*, 1er mars 1922), mais j'ai été surpris par la lettre signée Adrien Léger parue sur la Question de Cilicie, dans la même revue, numéro du 1er avril 1922.

M. Adrien Léger avoue n'avoir fait que parcourir la Cilicie, et sa lettre me paraît traiter un peu légèrement d'une question éminemment grave et qui engage le prestige du nom français. Une mise au point me semble nécessaire.

Comme M. Adrien Léger, j'ai parcouru la Cilicie de bout en bout, j'ai même séjourné deux ans dans cette province, étant à même de juger sur place dans les meilleures conditions possibles. Je me permets de penser que si M. Léger a parcouru la Cilicie, il l'a parcourue bien vite, trop vite sans doute pour avoir eu le temps d'observer qu'avant l'arrivée de la Division Dufieux, des Français avaient, pendant un an, organisé et administré le pays. Que M. Léger veuille bien consulter le livre de M. Gautherot, *la France en Syrie et en Cilicie*, il verra que, dès 1918, le général Hamelin avait fait occuper la Cilicie, que dès janvier 1919 la mission du Colonel Brémond commençait à administrer la province sous les ordres du maréchal anglais Allenby et du Haut-Commissaire de France, M. Georges Picot. Il ne faudrait pas croire que dans cette période l'histoire de la France en Cilicie commence avec l'arrivée au Levant du Général Gouraud ! Que M. Adrien Léger veuille bien encore consulter l'ouvrage du Colonel Brémond, *la Cilicie en 1919-20*, le remarquable article du Père Jalabert dans les *Etudes* du 20 Octobre 1921, il se rendra compte qu'à la fin de l'année 1919 la sécurité et la prospérité étaient telles en Cilicie que, non seulement on pouvait circuler sans armes sur les routes, mais que des concours agricoles réunissaient en paix dans les centres les différents groupes ethniques jusque-là ennemis. Je ne veux pas dire par là que la Cilicie était alors un pays idyllique, non, mais je prétends que les actes de brigandage signalés n'avaient rien que de coutumier dans une région de mœurs rudes, et en tout cas étaient bien moins nombreux que sous le régime ottoman. Bien plus, les troupes françaises devant effectuer, à Aïn Tabet Ourfa la relève des troupes britanniques partaient de Thrace, traversaient Constantinople et par un chemin de fer à travers l'Anatolie et la Cilicie atteignaient Katma sans aucune difficulté. M. Léger connaît trop bien les méthodes de guerre au Levant pour ne

pas admettre que des voyages de cette envergure indiquaient une parfaite sécurité du pays. Or ces voyages s'effectuaient à la fin de 1919, aux mois de novembre et décembre, si je ne me trompe.

M. Léger sera sûrement trop loyal pour ne pas se rendre compte des efforts déployés par des camarades en 1918-19 pour parvenir à un tel résultat. Si, en octobre 1920, la colonne Goubeau eut à combattre, c'est que des événements politiques dépassant la Cilicie étaient survenus. M. Léger en trouvera les détails dans les publications précitées et dans mon livre : *La Cilicie et le Problème ottoman*. Il serait odieux de reprendre ici cette lamentable histoire, mais il serait injuste de laisser supposer aux lecteurs du *Mercure de France* que, dès leur arrivée, les Français avaient eu à lutter en ces régions, alors que, depuis plus de 14 mois, s'exerçait leur action pacifique (novembre 1918 à janvier 1920).

Je me permets de reprendre les paragraphes de M. Léger, sans aucune espèce d'acrimonie, mais dans le seul but de préciser certains points :

1° *Fertilité de la région.* — Il serait convenable d'ajouter que la vallée d'Islahiyé, depuis Marache jusqu'à Ekbès, est une grande productrice de riz (récolte double en 1919). — Egalement il faut citer les hauts plateaux d'Harouniyé et d'Osmanié fertiles en orge, maïs, tabac.

2° *Population.* — L'Annuaire ottoman de 1912, publié avec l'autorisation du Gouvernement ottoman, donnait pour la Cilicie : 215.000 chrétiens contre 185.000 musulmans. Le nombre des chrétiens à été diminué avant, pendant, et après la guerre mondiale (en 1920. Marache, Zeïtoun, Hajjin, etc.) par les massacres et les déportations, mais il n'en reste pas moins vrai que les Chrétiens avaient la majorité dans le vilayet d'Adana. Bien que tous attachés au Sultan, les musulmans de Cilicie étaient loin de former un bloc : Ausarieh (100.000 environ), Roumeliotes, Grecs, Crétois, Bulgares, Tcherkesses (20.000 environ), Géorgiens, Kurdes (30.000 environ), Tziganes, Persans, Afghans, et même Chinois venus du Turkestan, véritable mosaïque de races, et sectes religieuses. Ces « Turcs », d'ailleurs, obéissaient bien plus à leurs « beys féodaux » qu'aux autorités constituées. Il est curieux de constater combien les Ottomans ont eu à lutter jusqu'à ces derniers jours pour asseoir leur autorité sur la Cilicie.

Il suffit encore de savoir combien de réfractaires au service militaire gagnent la montagne en Cilicie pour concevoir combien peu développé est le sentiment nationaliste cilicien.

Quant aux chrétiens, il suffit de connaître à quel haut degré de prospérité étaient parvenus la petite république agricole de Zeïtoun, l'avisée communauté de Marache, les villages paysans de Bagtché, Harouniyé, Hassanbeyli, Dortyol, et bien d'autres, pour être obligé d'avouer que les Arméniens, en particulier, ne sont pas seulement des commerçants, mais encore et surtout des agriculteurs fixés au sol. C'est une

lamentable erreur de croire que les villages chrétiens de Cilicie n'étaient pas des villages de paysans. Le soin avec lequel les Turcs ont remplacé, d'abord pendant la guerre, ensuite en 1920 et 1921, dans leurs cultures, les chrétiens par des immigrés musulmans prouve que les Ottomans avaient une autre idée que M. Léger sur les capacités rustiques des chrétiens. L'erreur de M. Léger doit provenir de ce qu'à la suite des événements militaires de 1920, les chrétiens menacés dans leur vie avaient reflué vers les centres occupés par les Français. En outre étaient hospitalisés à Adana les Arméniens de la Turquie intérieure ne pouvant rejoindre leurs foyers. L'expérience a prouvé qu'ils avaient eu raison d'attendre.

3° *Gendarmerie.* — M. Léger se plaint de l'attitude des gendarmes d'Osmanié. Le rôle de la gendarmerie, composée de Turcs, commandée par des officiers turcs, était de réprimer le brigandage. Je dois dire que la gendarmerie de Djebel Bereket s'est acquittée de son rôle, sous le contrôle du Gouverneur français, sans aucune idée politique, avec un désintéressement qui mérite tous les éloges. En 1919, l'Amanus a été purgé des brigands qui l'infestaient en plusieurs colonnes successives par cette gendarmerie; pendant le mois de mars 1920, au moment où le kemalisme ne se manifestait en Cilicie que par l'apparition de partisans, plus près du brigand que du régulier, la gendarmerie d'Osmanié a eu deux officiers musulmans et 43 hommes tués en combattant ces fauteurs de troubles. La gendarmerie musulmane d'Osmanié n'a quitté nos rangs, qu'à l'armistice de mai 1920, lorsqu'il a été prouvé aux yeux des Ciliciens, croyant pour la plupart jusque-là que Kemal était un rebelle au Sultan par notre accord avec Angora, que la Turquie de Kemal était aussi celle du Sultan. Quant aux chrétiens et Kurdes entrés dans la gendarmerie d'Osmanié, restés fidèles à leur poste, ils ont mérité par leur énergique bravoure pendant le siège de mai 1920 les félicitations du colonel Laurent, commandant la place. Je crois qu'en écrivant sa lettre, M. Léger devait ignorer le rôle actif joué pour nous par cette gendarmerie qu'il accuse : on ne peut reprocher à des Turcs au moment où les accords prévoyaient le départ des Français, d'avoir, après avoir fait leurs preuves, rejoint les leurs.

Quant à la sympathie des Turcs, je m'excuse de soulever pareille question à l'heure où un traité entre les gouvernements a effacé le passé ; je me permettrai cependant de demander à M. Léger s'il a vu des camarades ayant assisté à l'égorgement de nos malades et de nos blessés à Harouniyé, à Bozanti, à Ourfa, s'il a su que des blessés français avaient été attachés au rail entre Mamoureh et Yarbachi, enduits de pétrole et brûlés vifs !! J'ai peur que beaucoup de Français ne confondent leur sympathie pour les Turcs, avec la sympathie rationnelle et traditionnelle que les Français doivent avoir pour les mu-

sulmans. En Cilicie il ne s'agissait pas d'être arménophile ou turcophile, il s'agissait pour les Français d'être, entre tous les partis, l'élément juste et libéral faisant respecter la loi et la paix. J'ai toujours été et je m'en vante, — je l'ai maintes fois prouvé et le prouverai encore, — un islamophile convaincu et agissant, mais je me méfie de l'orthodoxie de ces Turcs qui, pendant la guerre mondiale, ont bombardé la Pierre-Noire à La Mekke, brûlé le voile sacré, pillé à Kerbela le puits vénéré où de toute antiquité les Chyètes en sacrifice jetaient leurs bijoux.

Il est triste de constater, — mais c'est un fait, il suffit de se rappeler l'attitude de la plupart des officiers d'Angora, — que s'il y a encore des Turcs francophiles, il y a malheureusement beaucoup plus de Turcs éclairés germanophiles. La vérité est que notre monde musulman et arabe ou arabisé et que notre avenir est avec les musulmans arabes, historiquement opposés aux musulmans turcs. Cette tendance ne nous empêchera pas, quoique connaissant les Turcs, et surtout parce que nous les connaîtrons, de sympathiser avec les Turcs quand ils nous auront prouvé réellement leur désir d'amitié. Il s'agit pour eux de nous faire oublier les paroles de Djemal pacha, reçu en 1914 par la France à bras ouverts, retournant à Constantinople avec l'emprunt conclu, emprunt qui devait servir à nous combattre, et disant : « Je les ai roulés, ces imbéciles ! »

PIERRE REDAN.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés *impersonnellement* à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages *personnels* et remis intacts à leurs destinataires, sont ignorés de la rédaction, et par suite ne peuvent être, ni annoncés, ni distribués en vue de comptes rendus.]

Art

Claude Roger Marx : *Charles Despiau*, trente reprod. de sculptures précédées d'une étude critique, d'un catalogue résumé, de notes diverses et d'un portrait de l'artiste par Léopold Lévy gravé sur bois par Aubert ; Nouv. Revue française. 3 75

Georges Turpin : *Quelques peintres du temps présent* ; Revue littéraire et artistique. 3 »

Esotérisme

Félix Cambert : *La religion de l'avenir* ; Edouard Joseph. » »

E.-L. Drillaud : *La morale éternelle* ; Durville. 5 »

André Godard : *Le surnaturel contemporain* ; Perrin. 5 »

Marie Potel : *La divine réalisation*, synthèse des Yogas ; Rhéa. 6 50

Camille Saint-Saëns : *Divagations sérieuses* ; Flammarion. » »

Ethnographie

Arnold Van Gennep : *Traité comparatif des nationalités*. Tome I : *Les éléments extérieurs de la nationalité* ; Payot. 8 »

Finance

Paul Lanoir : *Le crédit de la France : ni emprunts, ni impôts, des réformes ou la banqueroute, les remèdes nécessaires* ; Giard. 2 50

M. Zvorikine : *Effondrement de l'étalon d'or* ; Figuière. 5 50

Histoire

Maximin Deloche : *La crise économique au XVIe siècle et la crise actuelle* ; Plon. 4 »

M. J. Rouet de Journel : *Un collège de Jésuites à Saint-Pétersbourg. 1800-1816* ; Perrin. 7 »

Baron de Schœn : *Mémoires, 1900-1914*, traduit de l'allemand par Louis Arnold. Préface de Jacques Bainville ; Plon. 7 »

Littérature

Comte d'Argenson : *Correspondance du Comte d'Argenson, ministre de la guerre*, publiée par le marquis d'Argenson *Lettres de Marie Leczinska et du Cercle de la Reine*. Préface de M. Pierre de Nolhac ; Messein. 10 »

Aucassin et Nicolette, chantefable du XIIe siècle, mise en français moderne par Gustave Michaut, avec une préface de Joseph Bédier ; Boccard. » »

Albert Bertrand-Mistral : *Le Signal*. Préface de Pierre Lasserre ; libr. Roumanille, Avignon. » »

Maurice Gauchez : *Histoire des lettres françaises de Belgique des origines à nos jours* ; Renaissance d'occident, Bruxelles. » »

Jacques Hérissey : *Le monde des théâtres pendant la Révolution 1789-1800*. Avec 10 grav. h.t. ; Perrin. 10 »

A.-Ferdinand Herold : *La vie du Bouddha*, d'après les textes de l'Inde ancienne ; Piazza. « »

Pierre Lasserre : *Cinquante ans de pensée française* ; Plon. 7 »

André Mas : *Sous leur double soleil des dryméenns chantent* ; la Pensée latine. 2 »

N. Huber Noodt : *L'occidentalisme d'Ivan Tourguénev* ; Champion. » »

Louis Roussel : *Karagheuz ou un théâtre d'ombres à Athènes* ; Impr. A. Roftanis. Athènes. » »

Littérature antique

Eugène Dupréel : La légende Socratique et les sources de Platon ; Robert Sand, Bruxelles. 30 »

Les Epigrammes de Rufin, tirées de l'anthologie grecque, publiées pour la première fois en édition collective avec des notes, une traduction et un essai sur la vie du poète par Paul René Cousin et Thierry Sandre ; Messein. » »

Musique

Amédée Gastoué : *Les primitifs de la musique française*. Avec des illust. ; Laurens. 5 »

Marc Pincherle : *Les violonistes* ; Avec des illustrations ; Laurens. 5 »

Ouvrages sur la guerre de 1914-1919

Mémoires du Kronprinz ; Payot. 10 »

Philosophie

Henri Delacroix : *La religion et la foi* ; Alcan. 25 »

Malebranche : *Entretiens sur la métaphysique*, publiés par Paul Fontana ; Colin, 2 vol. chaque. 6 50

Poésie

Bin de Roussel : *Les fables de Claude* ; Maison franç. art et édition. 5 50

Héli Georges Cattani : *La promesse accomplie* ; Camille Bloch. » »

Henry Dalby : *Poèmes de la vie mordue*. Avec des gravures sur bois de Raymond Thiollière ; Images de Paris. 9 »

Alfred Droin : *A l'ombre de Sainte-Odile*. Avec une lettre d'Alsace d'Edouard Schuré ; Perrin. 7 »

Auguste Jehan : *Méditations versaillaises* ; Jouve. 5 »

François de Nerville : *Les heures vaines* ; Maison franç. art. et édition. 6 »

Politique

J. Martial Auricoste : *L'an prochain, Jérusalem ?* Revue internationale des sociétés secrètes. » »

Divers : *La dette publique de la Russie* ; Payot. 12 »

Ambroise Got : *L'avenir des relations*

franco-allemandes ; Chiron. 5 »
La Mandchourie et le Japon ; Roger et Cie. » »
André Morizet: *Chez Lénine et Trotski*, Moscou 1921. Préface de Léon Trotski. Avec des documents photogr. inédits ; Renaissance du livre. 7 »
Maurice Privat : *Les coulisses et les mercantis de la Conférence de Gênes* ; la France au travail. 1 »
J. Romieu : *Livre noir et Livre jaune* ; Costes. » »
François Charles Roux : *L'Angleterre, l'Isthme de Suez et l'Egypte au XVIIIe siècle* ; Plon. 15 »
Charles Schmidt : *Les plans secrets de la politique allemande en Alsace-Lorraine, 1915-1918*. Préface de M. Emile Bourgeois ; Payot. 12 »

Questions juridiques

Henri Coulon : *La réforme judiciaire* ; Le Monde Nouveau » »

Roman

Albert Adès : *Un roi tout nu* ; Calmann-Lévy. 6 75
Henri Ardel : *Un conte bleu* ; Plon. 7 »
Louis Aufauvre : *La merveilleuse tendresse* ; Jouve. 6 »
Maurice Barrès : *Un jardin sur l'Oronte* ; Plon. 7 »
Suzanne de Callias : *Mon amie Reinette*. Avec 12 dessins de l'auteur; Maison franç. art et edition. 5 »
Gaston Choisy : *La revanche d'Adam*; Albin Michel. 6 75
Sébastin Dalzeto : *Notre maquis* ; Soc. mut. d'éditions. 4 50
Jacques Darnetal : *Le faune humain*; les Ecrits libres. 5 »
Paul André Foucault : *Monsieur Barillard, négociant, commissionnaire* ; Flammarion. 6 »
Emile Guillaumin : *La vie d'un simple* ; Nelson. 4 50
Edmond Jaloux : *L'Escalier d'or* ; Renaissance du livre. 7 »
Alexandre Kouprine : *Le bracelet de grenats*, traduit du russe par Henri Mongault ; Bossard. 5 50
Marius Ary Leblond : *L'Ophélia* ; la Sirène. 6 75
H. van Leiser : *Le Val de Bagatts* ; Povolzky. » »
A. R. de Lens : *Derrière les vieux murs en ruines* ; Calmann-Lévy. 6 75
Marcel Prévost : *Les Don Juanes* ; Renaissance du livre. 7 »
Robert Randau : *Le chef des porte-plumes*; le Monde nouveau. 6 »
André Sernay : *Evohé Bacché* ; Crès. 6 »
Charles Silvestre : *L'amour et la mort de Jean Pradeau*. Préface de J. et J. Tharaud ; Plon. 7 »
Ed. Spalikowski : *Le jour décroît* ; Defontaine, Rouen. 4 »
Auguste Strindberg : *Le fils de la servante, histoire d'une âme, 1849-67*. Traduit du suédois par Camille Polack. Avant-propos de Lucien Maury ; Leroux. » »
André Thérive : *Le voyage de M. Renan* ; Grasset. 6 75
René Thévenin : *Barnabé Tignol et sa baleine* ; Albin Michel. 6 75
I. Tourguéneff : *Les Eaux printanières*; Nelson. 4 50
Emile Zavie : *Poutnick le proscrit* ; Renaissance du livre. 6 »

Sciences

Alphonse Momas : *Les mondes dans les espaces* ; chez l'auteur, Neuilly. 3 »

Sociologie

Alphonse Momas : *Un Dieu, un maître* ; Imp. Estampe et Duquénoy. 0.25

Théâtre

René P. de Sonneville : *Théâtre*, I : Maison franç. art et édition. 5 »

Varia

Marcel Arnac et Victor Méric ; *Œufs*, texte et dessin ; le Merle blanc. 1 »
Léonard Rosenthal ; *Au jardin des gemmes : l'émeraude, le rubis, le saphir* ; Payot. 7 50
Suzanne Turgis : *La Reine Mathilde, la tapisserie broderie de Bayeux*; Champion. 2 »

Voyages

Paul Adam : *Notre Carthage*, avec 29 grav. et 1 carte, Préface du Général Mangin ; Fasquelle. 12 »

MERCVRE.

ÉCHOS

La commémoration de Verlaine. — Le théâtre de Tourguéneff. — Erckmann et Chatrian étaient-ils alsaciens ou lorrains. — Réponse à la protestation de M. Jorga. — Le centenaire d'Abdel Rahman el Djabarti, chroniqueur égyptien. — Le chien Citron. — Ouvrage attribué à Maupassant. — L'étymologie de « Cordon bleu ». — Un bel exemple de périphrase.

La commémoration de Verlaine. — Le jeudi 25 mai, jour de l'Ascension, les « Amis de Paul Verlaine » se sont réunis, comme chaque année à cette époque, autour du monument du poète, au jardin du Luxembourg. L'assistance était particulièrement nombreuse. Après une belle allocution du président, M. Gustave Kahn, M. Denis d'Inès, de la Comédie-Française, a dit un à-propos en vers composé par M. Saint-Georges de Bouhélier. Puis M. Marcel Batilliat a parlé au nom des Amis de Verlaine, rendant hommage à l'œuvre et à la personne de leur président. On entendit ensuite des vers en l'honneur de Verlaine, de M. Georges Gay, dits par Mlle Vera Koratzky ; M. Paul Blanchart par la au nom des jeunes écrivains ; Mme Régine Le Quéré dit des poèmes d'Ernest Raynaud et Mme Marguerite-Jules Martin des vers de Verlaine.

Au banquet qui suivit la cérémonie et qui réunissait, dans la salle des Sociétés Savantes, un grand nombre de convives, Gustave Kahn salua particulièrement la présence du maître graveur hollandais Philippe Zibken, et de Mme Zibken qui furent les hôtes et les amis de Verlaine en Hollande ; puis on entendit un délicat discours de Mme Marcelle Tinayre, des poèmes de Verlaine et de Gustave Kahn, dits par Paul Rameau, enfin des interprétations musicales de vers de l'auteur de *Sagesse*, chantées par Mme Hélène Demellier, M. André Baugé et Mme Tariol-Baugé.

§

Le théâtre de Tourguéneff.

Monsieur le Directeur,

J'ai recours à ma mémoire pour renverser quelques objections de M. Bienstock, parues dans le *Mercure de France* (n° 573), au sujet des œuvres dramatiques d'Ivan Tourguéneff. Depuis que je connais le théâtre russe (et je le fréquente à peu près depuis un demi-siècle), le nom de Tourguéneff a toujours été cité parmi les noms les plus glorieux du drame classique russe. Il est vrai que nous avons subi une période où les pièces de ce maître étaient qualifiées plutôt d'œuvres littéraires que dramatiques. Mais ce fut le même cas avec Antoine Tchekoff au début de sa carrière dramatique. Je me souviens très bien de l'opinion générale sur la valeur scénique de la *Mouette* et d'*Ivanoff*, lorsque ces deux pièces ont été jouées pour la première fois. L'échec total en fut déplorable.

L'auteur effaré, le premier, de la catastrophe, jurait à qui voulait l'entendre qu'il ne passerait jamais plus le seuil du théâtre. Il fallut l'initiative habile du Théâtre Artistique de Moscou et le génie de son régisseur, M. Stanislavsky, pour que cet ordre d'idées changeât radicalement et que l'infortuné auteur fût entièrement réhabilité.

D'ailleurs les pièces de Tourguéneff n'ont jamais subi de si grandes péripéties. Dès son début avec *Un mois à la Campagne*, Tourguéneff devint aussitôt familier à la scène russe. C'est qu'il trouva dans la personne de notre grande comédienne Mme Savina (une Réjane russe) une interprète remarquable de son œuvre. Au cours de sa vie, illustrée par maintes manifestations d'art, Mme Savina créa les deux principaux rôles dans la pièce en question. Toute jeune elle joua Vera ; un peu plus âgée elle interpréta Natalia Petrovna. Cela prouve, entre autres choses, que la pièce ne quitta jamais le répertoire courant des théâtres impériaux ; personne ne fut las de la voir reparaître.

A ce propos il me revient un détail curieux. J'avais à Saint-Pétersbourg, depuis l'année 1909 jusqu'à la révolution, un petit salon littéraire, des « mercredis » artistiques. Un de ces mercredis fut consacré à la mémoire d'Ivan Tourguéneff. Notre éminent orateur et écrivain, l'académicien A. Koni y fit un superbe discours. Il mêla à une critique adroite des œuvres du maître des souvenirs personnels sur sa vie. Parmi les assistants nous avions le fils de Melchior de Vogüé, glorieusement tombé au champ d'honneur, M. Patouillet, directeur de l'Institut de France à Pétersbourg, et puis Mme Savina. Le discours fini, on se groupa autour de l'aimable artiste pour la questionner au sujet de Tourguéneff. Il se trouvait, aux dires de certaines gens, que le célèbre romancier avait non seulement une grande vénération pour le talent de l'artiste, mais l'aimait aussi comme femme. Mme Savina n'y fit naturellement aucune allusion, mais parla uniquement des impressions de Tourguéneff sur son jeu dans *Un mois à la Campagne*.

Il fut enthousiasmé, racontait l'artiste. Jamais, au grand jamais, disait-il, je n'avais eu une idée nette sur la valeur scénique de ma pièce. Votre jeu m'a rassuré. Je vois que je puis écrire pour le théâtre...

Si je ne me trompe, le succès d'*Un mois à la campagne* détermina celui de la *Provinciale*. Cette pièce, aussi bien que la précédente, fut merveilleusement interprétée au Théâtre Impérial Alexandre, à Saint-Pétersbourg.

Je vois encore Mme Savina, MM. Davidoff et Dalmatoff, dans les rôles de la provinciale, de son mari et de son admirateur. C'est un des moments les plus précieux de mes souvenirs artistiques. En aucun temps cette pièce n'a quitté la scène russe. On l'a vue au Théâtre Artistique de Moscou, au Petit Théâtre de Souvarine à Saint-Pétersbourg, chez les amateurs... La même vogue suivit *Un déjeuner chez le Maréchal*

de la Noblesse. Purement russe, cette charmante petite comédie de genre sera certainement appréciée à l'étranger, particulièrement en France. Il y a beaucoup de molièresque dans sa conception.

Ma mémoire me fait défaut au sujet d'une pièce que mentionne M. Bienstock dans son article. Il se souvient du *Célibataire*, ingénieusement interprété par le célèbre Martynoff. Je ne croyais pas M. Bienstock si âgé. Martynoff, autant que j'en ai entendu parler, était un contemporain de Nicolas Ier. Dans tous les cas son magnifique jeu n'a laissé aucune tradition au théâtre. Dans les milieux artistiques que jadis je fréquentais beaucoup, on n'en a jamais dit un mot. Et parmi les pièces de Tourgueneff, c'est, je crois, la seule qui fût plutôt lue que jouée.

Veuillez agréer, etc. BARON N. DE DRIESEN.

§

Erckmann et Chatrian étaient-ils alsaciens ou lorrains ?

Lunéville, 29 mai 1922.

Cher Monsieur,

« L'Alsace est une région ; la Lorraine en est une autre », disait excellemment, il y a deux jours, à Paris, le maire de Rombas.

Le dernier *Mercure* annexe à l'Alsace, en deux articles, deux enfants de la Lorraine, Erckmann et Chatrian.

Comme Lorrain, je me permets de protester et j'espère que MM. Roche et Etienne, après examen, voudront bien nous rendre nos compatriotes.

Mais il est possible que la question ne les intéresse pas, vos lecteurs non plus, et je garde prudemment dans mon stylo une ennuyeuse dissertation sur ce sujet.

Veuillez agréer, etc. EDMOND GUÉRIN.

§

Réponse à la protestation de M. Jorga.

Paris, le 3 juin 1922.

Monsieur et cher Directeur,

Dans la partie finale de ma chronique au *Mercure* (n° 571), m'étant occupé des directions de la littérature roumaine d'avant guerre, j'ai dû parler, entre autres, de la revue *le Semeur*, qu'avait quelque temps dirigée M. Jorga, ainsi que des idées littéraires qui s'y étaient trouvées exprimées. Soucieux, depuis qu'il est devenu correspondant de l'Institut, des jugements qu'on pourrait, en France, porter sur lui, l'éminent historien, dont l'humeur changeante et l'excessive susceptibilité sont chez nous notoires, s'est empressé de vous adresser « une protestation formelle » contre ce qu'il a trouvé à la fois juste et courtois d'appeler « l'évidente intention de mystifier.. de votre collaborateur occasionnel ».

Il me sera aisé, chapeau bas, de renvoyer la balle à M. Jorga, qui a,

durant des années, jeté la pierre à presque tous ses confrères du pays, aux feus Tocilesco, V. Ureche, Hasdeu, P. Eliade, Tanoviceano, C. Istrati, Chendi, comme à MM. Al. Xénopol, Ov. Densusiano, M. Dragomiresco, C. R. Motru, Lovinesco, Tafrali, pour ne citer que les plus illustres. Je m'excuse, pourtant, de ne pas vouloir encombrer vos pages d'oiseuses polémiques, auxquelles, d'ailleurs, les lettres roumaines ne sauraient pas trouver leur compte ; je me bornerai simplement à examiner, aussi brièvement que possible, la « formelle protestation » de M. J.. à la lumière des faits, non moins formels.

Et, tout d'abord, cette précision indispensable : M. I. est de ces hommes de lettres (et politiques) roumains qui ont beaucoup « évolué » ; il a de son propre aveu, bien que fait à mots couverts, sous la forme d'un reproche, comme de juste, à son ex-ami et frère d'armes, le pourfendeur de Juifs Cuza (v. *la Nation roum.* du 15-VIII-20) « revisé ses théories, conformément aux exigences de l'heure » ; « le principe de sa formation intellectuelle (v. E. Lovinesco, *Etudes critiques*, t. VI, p. 93), c'est l'inconséquence ». Force nous est donc, pour juger en parfaite probité « M. I., de suivre attentivement le jeu de ses attitudes changeantes, de considérer la mutabilité prodigieuse de ses opinions.

Cela dit, analysons la protestation en question dans tous ses éléments que voici :

1° « ... d'après votre informateur je serais un fameux xénophobe ». Selon l'informateur du *Mercure de France*, la revue *le Semeur*, à l'époque où elle était dirigée par M. I., voulait garantir les lettres roumaines de tout contact avec la littérature mondiale, et, c'était à cet effet que M. I. y demandait, par ex., que les livres, les revues et les journaux paraissant à l'étranger, que l'on importait chez nous, payassent la douane (v. *le Semeur*, III, 117).

Toujours selon l'informateur du *Mercure de France*, la revue *le Semeur*, à l'époque où elle était dirigée par le même M. I., engageait les écrivains roumains à enfermer leur inspiration entre les limites de la vie nationale, rustique ou historique, et c'était pour cette raison, encore, que M. I. y condamnait par ex., comme « artificielle », l'œuvre « subtile, large d'esprit, à travers laquelle circule la connaissance d'autres pays et civilisations », du grand romancier Duilius Zamfiresco, de l'Académie Roumaine (v. *le Semeur*, III., 180).

De telles preuves, je pourrais en produire en quantité ; mais dois-je ressusciter en français *le Semeur* ?

2° « ... incapable d'apprécier tout ce qui n'est pas paysan ». Ce qui était en cause, — ne l'oublions pas, — c'était le programme du *Semeur*. Parcourons donc cette revue, afin de pouvoir montrer, preuves à l'appui, comment M. I. appréciait ce qui n'était pas paysan.

Au lendemain de la mort de l'auteur des *Trophées*, M. I... écrivait (v. *le Semeur*, IV, 779) :

de Heredia débitait d'un ton emphatique quelque pauvre sujet insignifiant. Pour beaucoup il n'était guère poète . Cette opinion sera certainement le jugement définitif de l'histoire littéraire.

C'est une drôle d'opinion, mais c'est une opinion. Je le veux bien. Mais lorsque vous saurez ce que M. I. entendait par « poète », vous connaîtrez le fondement de cette opinion. En effet, ouvrons au hasard le recueil des vers de Mme Cuntzan, sûrs d'y trouver, selon la recommandation du *Semeur* (III, 815), « les meilleurs chants de la littérature roumaine » :

...Dans le berceau suspendu, un tout petit enfant blond...
Il est le plus jeune de la maison, à peine âgé d'une année.
Près du berceau, la mère file, ses yeux dans les yeux de son fils ..
A travers le corridor, la poule couveuse promène ses douze poulets...
Le chaudron en fonte bouillonne ; la grand'mère est auprès du feu...
A côté, sur un lambeau de gilet fourré, dort le veau...

Si l'auteur de cette idylle était choyé au *Semeur*, l'excellent poète D. Anghel n'était, pour ainsi dire, que toléré, puisque M. I. regrettait de le revoir « préparer avec art des vers parfumés », s'adonner aux « raffinements » de pensée et de sentiments, s'abandonner à la rêverie *Au jardin* soigné des riches seigneurs (v. *Le Sem.*, IV, 239). Pour avoir, lui aussi, « raffiné », à sa manière, Alecsandri donna prise à la sévérité de M. J., car, quelle autre raison eût-il eue, le directeur du *Semeur*, pour traiter notre grand poète, dont les *Pastels* constituent l'œuvre maîtresse du « poète des boyards et de la cour » ? (v. *le Sem.*, III, 178).

Sur ce, je ferme le dossier ; mais, s'il le faut, je suis prêt à le rouvrir.

3° « ... et en plus, un marchand de poncif... »

Je disais, je dis encore, je dirai toujours : le programme du *Semeur*, en ce qu'il avait d'excellent, à savoir la recommandation aux écrivains de puiser aux sources de la vie nationale, populaire ou historique, n'était pas seul. M. I. avait emprunté ses principes directeurs à Cogalniceano, à Russo, à Alecsandri, comme il avait mis à profit les leçons des Carlova, des Gr. Alexandresco, des Heliade, des Deleano, des Eminesco, des Cosbuc, etc.

Quant à la production poncive du *Semeur*, les « chants », mentionnés ci-dessus, en offrent l'exemple topique.

4° « ... ma modeste activité... Si j'ai réussi... d'autres vous le diront... »

En France, M. I. se fait petit ; mais, en Roumanie, il n'y a jamais assez de place pour lui. En préfaçant, par ex., le livre de M. Iamandi-Adrian (v. le « poporanisme » littéraire de « la Vie roumaine », Iassy, 1913), M. I. déclarait :

Des courants littéraires ? En dehors du courant déterminé par *le Semeur*, je ne puis guère reconnaître l'existence d'aucun autre... Le soi-disant symbolisme? Mais a t-il complètement perdu la raison, ce pays pour ne pouvoir plus rire des dérèglements absurdes, auxquels se livrent les esprits faux ou les adroits charlatans ?

Les esprits faux ou les adroits charlatans, ce sont les écrivains qui ont demandé des suggestions d'art aux maîtres de la littérature étrangère, aux maîtres notamment des lettres françaises, ce sont, à quelques exceptions près, les poètes roumains les plus doués du temps présent, les Minulesco, les Pillat, les Ervin, les Cruceano, les M. D. Radulesco, les Sperantia, les A. Mosoiu, les Rascou, les Jonel avdesco, les Davidesco, les Aderca, les Buduresco, les D. Protopopesco, les Mia Floru, les Ad. Maniu, les Crainic, les Stamatiad, les V araschivesco, les C. Petreseo, les Relgis. J'en passe et des meilleurs.

5° «... des réalités connues par quiconque s'intéresse à la Roumanie ». M. J. ne veut pas me refuser le plaisir de mes illusions, pour m'opposer des réalités connues. Grand merci ; mais peut-être les lecteurs du *Mercure de France* voudraient-ils connaître simplement la vérité. M. J. affirmait donc : « Pas d'autre courant que le courant de mon *Semeur* ». Quant à moi, j'avais dit : les courants, du *Semeur*, et, en outre, de *la Vie roumaine*, de *la Vie nouvelle*... — « Le symbolisme ? » M. J. de s'écrier : « Evidente ntention de mystifier.... Quiconque s'intéresse... M. Montandon ! »

Combien je suis heureux de saisir cette occasion pour rendre ici hommage aux services éminents rendus par M. Montandon aux lettres roumaines et au rapprochement franco-roumain. Combien je suis heureux, encore, de relire ses comptes rendus, toujours très renseignés et clairs... M. Montandon écrivait, par exemple, à propos du courant, selon M. J. « fantôme » :

Sans aucune recherche des succès faciles, sans compromis, comme sans querelles disgracieuses, elle (la revue *la Vie nouvelle* de M. Ovide Densusiano) a poursuivi avec fermeté la voie d'idéalisme ... et elle peut se targuer d'avoir créé un mouvement... qui sans conteste a amené l'assimilation dans la littérature roumaine d'éléments nouveaux, jusque-là incompris ou méprisés. (*Mercure de France*, 1-VII, 12,201.)

Oyez encore :

Les conférences de M. Densusiano et de ses collaborateurs de *la Vie nouvelle* constituent une page de l'histoire littéraire et de l'influence française en Roumanie. (*Mercure de France*, 16-I-11, p. 135.)

6° «... Ceux qui me connaissent en France, au moins comme correspondant de l'Institut et comme Directeur de l'Ecole roumaine à Paris. »

L'Institut de France a, une fois de plus, depuis la guerre, eu l'obli-

geante attention d'associer à sa gloire les représentants de la science et des lettres roumaines. Nous nous en sommes tous réjouis, et M. J. particulièrement, puisque c'est à lui qu'est échu cet insigne honneur. Seulement, avant la guerre, M. J. faisait, si j'ose dire, bon marché des choses de France ; devenu correspondant de l'Institut, il saura, heureusement, accueillir, avec plus de compréhension et de sympathie qu'auparavant (v. le *Semeur*, III, 116, 273 ; IV, 702 ; V, 21 ; v. son histoire du peuple roumain, en allemand : *Geschichte des rumanischen Volkes im Rahmen seiner Staatsbildungen*, Gotha, t. II, pp. 339, 475, 477) les suggestions, dont la civilisation française sera la source. Et comme directeur de l'Ecole roumaine à Paris, il ne prêtera, heureusement, plus, fût-ce à son insu, le prestige de son nom aux agents de l'influence allemande en Roumanie, en répandant des « opinions sincères », mais injustes, comme les suivantes :

Pourquoi ont-ils (nos frères de Transylvanie) sur nous (de l'ancien royaume) cette évidente supériorité d'esprit ? (*Opinions sincères*, p. 148).

Entre autres motifs, selon M. I., parce que

il n'y a nul doute, pour qui n'est pas Français, que l'influence allemande exerce une meilleure influence, une influence plus saine et plus sérieuse, sur un peuple aux débuts de sa civilisation, que l'influence française. (*Ibid.*, p. 151.)

Il m'en a coûté de répondre à M. Jorga ; mais j'y ai été contraint par égard à la vérité. Il m'en a coûté, parce que M. Jorga occupe justement une place de premier ordre dans la culture roumaine, mais, sans doute, il ne se rend pas compte que c'est pour des mérites autres que ceux qu'il voudrait aujourd'hui avoir ; aussi ne manquerai-je pas, à l'occasion, de les mettre en évidence, conduit par ce même esprit d'équité.

Votre très respectueusement dévoué,

POMPILIU PALTANEA.

§

Le Centenaire d'Abdel Rahman el Djabarti, chroniqueur égyptien. — Dans la nuit du 27 du mois sacré de Ramadam, 1237e année de l'Hégire (18 juin 1822), ayant rempli au palais de Choubrah (banlieue du Kaire) la pieuse mission que Méhémet-Ali lui avait confiée d'annoncer l'heure du jeûne, le cheikh Abdel Rahman el Djabarti enfourcha son âne et prit la route du Kaire. Sans doute méditait-il sur la tristesse d'une époque où, abusant de la singulière tolérance du Pacha, les *chapeaux* (1) pouvaient impunément humilier les « adorateurs du Dieu Unique », quand soudain, dans l'ombre, deux mains s'agrippèrent à sa gorge, et la serrèrent, jusqu'à ce que le digne cheikh ne fût plus qu'un cadavre (2). Le lendemain on découvrait son corps attaché

(1) Les chapeaux : les Francs.
(2) Quand il fut assassiné El Djabarti avait 68 ans, étant né au Kaire en 1754.

à un des pieds de son âne, et sous son *cafetân* on trouva un astrolabe, un rapporteur et quelques cahiers manuscrits de ses *Merveilles Biographiques et Historiques*.

Le cheikh Abdel Rahman écrivait, en effet. Il écrivait pour son plaisir, et non pour faire sa cour à un souverain puissant, ni pour flatter quelque vizir ou quelque émir (1). Rédiger la chronique de son temps était sa passion.

Depuis la création du monde les peuples n'ont jamais cessé de s'occuper de l'histoire, constatait-il, seule la génération présente négligea cette science. J'excuse les enfants de ce siècle, car ils ont des occupations plus importantes et ils ne voudraient pas d'une pareille tâche pour leurs plumes déjà fatiguées. *Le travail qui ne rapporte pas un bénéfice est réputé perte de temps*, et ce qui est déjà passé ne peut être rattrapé à moins qu'on ne soit comme moi qui vis dans l'oubli et la retraite. On peut charmer l'ennui de la solitude en consacrant une partie de son temps à scruter les bienfaits et les malices du sort (2).

Au total les malices du sort devaient être pour l'Egypte bien plus nombreuses que ses bienfaits. D'un *alam* (roseau) aigu et agile, avec précision, netteté et en toute impartialité, El Djabarti consigna sur ses feuillets et les unes et les autres. C'était un parfait *honnête homme*, le seul survivant des quarante enfants d'un professeur d'astronomie à El Azhar, lui-même issu d'une longue lignée de polygraphes, originaires de Djabart, contrée musulmane de l'Abyssinie et depuis longtemps établis en Egypte. Sous le turban ses traits devaient avoir la douceur et la sérénité du sage. Il recherchait la bonne compagnie et il fut l'ami des émirs. Il fut aussi celui des poètes et des savants et il sauva de l'oubli la mémoire de plus d'un contemporain. Car à la chronique de chaque année El Djabarti ajoutait régulièrement une nécrologie de personnages illustres autant que divers. Et ces manières d'oraisons funèbres composaient souvent une anthologie. On y pourrait glaner maintes pièces charmantes d'un érotisme osé et quelque peu spécial pour le goût de l'Occident, mais tout à fait dans le ton et les mœurs de l'Orient, qui, du reste, avait fini par n'y plus entendre malice. On goûtera du moins cette satire des sorbonnards enturbannés d'El Azhar, due à Hassan el Hedjazi el Azhari, « le grand poète, le grand critique [du XVIIIe siècle égyptien], l'honorable et pieux » que le père du chroniqueur avait souvent surpris « occupé à l'étude sous un banc, à l'écart du monde et loin du bruit ».

La mosquée d'El Azhar a été affligée
Par le Dieu grand et éternel
De gens stupides, grossiers, inconstants,
Avares, même d'un salut ;

(1) *Merveilles*, I. I, p 61.
(2) *Ib.*, T. I, p. 7.

Ce sont de véritables blocs de rocher,
Car ils réunissent en eux la stupidité, la sécheresse et l'insensibilité ;
Ils agrandissent leurs turbans et élargissent les manches de leurs manteaux.
Afin de dominer leurs semblables
Ils portent sous le bras
Quatre-vingt dix manuscrits ou même plus.
Ils s'en font parade partout où ils vont,
Ils s'en servent en guise de filets pour amasser des richesses,
Ils se prétendent les soutiens de la colonne de Sévère [Pompée]
Et chacun d'eux est une colonne qui en soutient une autre.
Leur mauvaise foi est devenue notoire
Tant chez les hommes libres que chez les serfs.

Du même, ce quatrain.

On rencontre parfois des hommes
Dont la barbe est d'une longueur inutile
Telle que ces nuits d'hiver
Qui sont interminables, obscures et froides.

El Djabarti assista à la domination parallèle et tourmentée des pachas turcs et des émirs mamelouks ; témoin contristé de l'expédition de Bonaparte, il en composa une relation détaillée et précieuse par le curieux diptyque qu'elle offre des efforts des Français et des sentiments des Egyptiens. Il vit encore l'avènement sanglant de Méhémet Ali et les dix-sept premières années de son règne. Mais il ne comprit ni l'effort ni la pensée secrète du Pacha, et c'est pourquoi il devait se montrer dur à son égard. D'ailleurs Méhémet était un Rouméliote, et au témoignage de Lord Cromer, El Djabarti « écrivait d'un point de vue nettement égyptien, c'est-à-dire anti-turc » (1).

Les *Merveilles Biographiques et Historiques* auraient été dignes de tenter un Dr Mardrus. Une « société » de bureaucrates égyptiens, d'origine syrienne, en a donné une version déplorable (2). Ces chroniques passionnantes sont indispensables à la connaissance de l'Egypte des XVIIIe et XIXe siècles. Mais elles gagneraient à être lues à la lumière des observations de Volney, le contemporain d'El Djabarti. L'Orient, en effet, n'a point connu d'historiens, mais des chroniqueurs. El Dja-

(1) *Modern Egypt.*, t. Ier, p. 16, note.
(2) Le Caire, Impr. Nation., 1888-1897, 9 vol. in-8°. Une traduction partielle et résumée (les pages sur l'Expédition de Bonaparte) avait déjà été donnée par Alex. Cardin (Paris, 1838). Pachas et Khédives d'Egypte interdirent l'impression des *Merveilles*, qui ne fut autorisée qu'en 1879. Entre temps El Djabarti fut outrageusement pillé par un négociant du Kaire, Félix Mengin. Cet individu signa la traduction de cette partie des chroniques qui va de 1801 à 1823 et, sous le titre *l'Egypte sous le gouvernement de Mohammed Ali.* (Paris, 1823-4) eut l'impudence de dédier ce larcin, comme son propre ouvrage, à Chateaubriand. A son tour, un certain P. Mouriez, compilateur d'une *Histoire de Méhémet Ali* (Paris, 1856), plagia copieusement le plagiaire Mengin.

barti en est l'un des plus considérables et des plus aimables. Il définit l'histoire : « la science qui fixe et transmet la connaissance de l'état des divers peuples et de leurs pays, de leurs usages et coutumes, de leurs industries et origines ». Il lui assigne pour objet « l'étude des générations passées : prophètes, élus, ulémas, sages, prêtres, rois, sultans et autres ». El Djabarti a fidèlement suivi la règle qu'il avait si nettement posée, mais bien qu'il ait entrevu le but de l'historien, qui est, dit-il, « la recherche des faits et des circonstances dans lesquelles ils se sont produits », l'esprit critique lui a manqué — comme à tous les Orientaux — pour pousser à fond cette recherche. Ce n'est point, toutefois, le sentiment de ce défaut qui l'a fait s'écrier : « Je gémis sur ma propre faiblesse et mon œuvre gémit de honte : entre les causes de nos gémissements la différence est immense ». Il ne faut voir là qu'une façon orientale d'attester sa modestie.

Le cheikh Abdel Rahman el Djabarti pouvait être justement fier de ses *Merveilles* les bien nommées et les Egyptiens doivent se regarder comme ses obligés, et tous ceux, pareillement, qui s'intéressent à l'Egypte

AURIANT.

§

Le Chien Citron. — En rectifiant par des « Notes et documents littéraires » (*Mercure*, 1er Juin 1922) une « variété » qu'il avait publiée dans le *Mercure* du 16 février 1919, M. Léon Deffoux ne se tromperait-il pas encore ? Il est vrai que sa conclusion, dit-il, n'est que « provisoire ».

Cette conclusion est ainsi énoncée :

Ce mot Citron devait être une appellation populaire pour désigner un chien pelé, galeux, absolument comme on dit aujourd'hui, argotiquement, un cabot, un clebs...

Mais non !... Le chien qui au temps de Racine vola le chapon était, simplement de pelage vaguement jaune, couleur du citron.

Et le dialogue de la scène III du *Bon-Homme Cassandre aux Indes*, cité par Léon Deffoux, en est la meilleure preuve :

ARLEQUIN. — Holà ! Isabelle, Isabelle !

ISABELLE. — ... Voyez un peu cet insolent qui m'appelle Isabelle, comme on appelle un chien Citron.

Qu'on ouvre n'importe quel dictionnaire, on trouvera à la suite du mot *Isabelle* : « qui est d'un jaune pâle. Ex : cheval isabelle ».

A la fin du XVIIIe siècle la couleur isabelle était de grande mode et fut d'ailleurs reprise depuis, sous la Restauration et même pendant le second Empire.

A Aix-en-Provence, en Avignon, à Carpentras, à Beaucaire, en d'autres villes, villages et même en des « mas » du pays de la cigale, j'ai connu beaucoup de chiens qui s'appelaient *Cézé*. Ils étaient tous d'un jaune

clair — isabelle — de la couleur du « cézé », désignation provençale du pois chiche quand il est sec.

Le chien que Racine a presque immortalisé sous l'appellation de Citron était jaune. On l'appelait Citron comme on appelle une chèvre albe *Blanchette*, et les Anglais un chien noir *Black*. Argotiquement, par une déformation qui ne manque pas de saveur, on appelle une gosse aux cheveux roux la Rouquine ou Marie-queue-de-vache.

Citron est aussi un mot d'argot et Hector France, dans son *Dictionnaire de la Langue verte*, nous apprend qu'il veut dire *tête*. — LÉON ROUX.

§

Ouvrage attribué à Maupassant. — On voit passer de temps à autre dans les catalogues de bouquinistes (il figurait encore le mois dernier dans le catalogue de M. Margraff) un ouvrage annoncé en ces termes :

LES COUSINES DE LA COLONELLE, par Mme la Vicomtesse de Cœur-Brulant. Lisbonne, chez Antonio de Boa-Vista, s.d., 2 vol. in-12 br.
Tiré à petit nombre. — Ouvrage libre, attribué à Guy de Maupassant.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que ce roman ne doit pas être attribué, même de loin, à Maupassant. Il a pour auteur une certaine « Comtesse de Manoury », qui vint le soumettre en 1880 à M. Henry Kistemaeckers, père. M. Kistemaeckers refusa de l'éditer, mais présenta l'auteur à son confrère Gay, qui fit paraître *Les Cousines de la Colonelle* à la fin de cette même année 1880. — L. DX.

§

L'étymologie de « Cordon bleu »

Paris, le 3 juin,

Mon cher directeur,

Dans *le Mercure* du 1er juin, un de vos correspondants discute et pulvérise l'origine que Curnonsky et moi, selon lui, avons attribuée au mot « cordon bleu ». Il demande — si je tiens à mon étymologie — que je prouve que MM. de Souvré, d'Olonne, de Lavardin, de Mortemart et de Laval étaient « grand cordon du Saint-Esprit ». C'est beaucoup de travail et je préfère consacrer mon temps à trouver les cordons bleus eux-mêmes plutôt que l'origine du titre vénéré qui les pare. Non, je ne tiens pas du tout à mon étymologie. Si je suis intransigeant sur le chapitre de la cuisine, si je suis prêt à soutenir, les armes à la main, par exemple qu'il est criminel de piquer un perdreau de lard et de pratiquer dans la bête des ouvertures par où s'écoulent son jus, sa saveur et son charme, je suis fort coulant en matière d'étymologie.

Je suis donc pleinement convaincu que votre correspondant est bien dans la vérité. Et j'ai une bonne raison pour ne pas me cramponner à mon explication. Je n'en suis pas l'auteur. Je l'ai trouvée dans un petit

livre de M. Albert de la Fizelière intitulé *Vins à la mode,* cité par Monselet dans son *Triple almanach gourmand* de 1867. Mais il est bien évident que si le cordon de Saint-Louis était feu, ce n'est pas lui qui est à l'origine du glorieux qualificatif.

Le mystère reste entier.

J'avoue que je suis tellement affolé quand je rencontre une de ces saintes femmes digne du titre en discussion que j'oublie de m'inquiéter de son étymologie.

Je suis néanmoins très heureux, tandis que je m'occupe de l'œuvre, que d'autres recherchent l'explication. Curnonsky partage absolument ce honteux état d'esprit.

Veuillez trouver ici, mon cher directeur, toute la sincère et vigoureuse amitié de votre MARCEL ROUFF.

Un bel exemple de périphrase. — Le bon Gazier nous a enseigné que « la construction périphrastique est on ne peut plus légitime et qu'elle est une source de beautés ». Nous trouvons dans un catalogue d'autographes (Lemasle, n° 178, P. S, Cote 32809) un exemple qui vient illustrer de façon saisissante cette définition :

32809 Caillaux (Henriette), femme de l'ancien ministre des finances, qui fut activement mêlée à l'affaire Calmette.

Ah! que ne donnerait-on pas pour être l'homme qui a écrit cet « activement mêl'e »!...

Le Gérant : A. VALLETTE.

Poitiers. — Imp. du Mercure de France, Marc Texier.

TABLE DES SOMMAIRES

DU

TOME CLVI

—



Usumbura.
Mineapolis
Fungurume.
Botafogo.
Elisabethville.
Taiyanfu.
Pernambuco.
Coquilhatville.
Baranquilla.
Port-au-Prince.
Kafr El Tayat.
Conakri.
Brazzaville.
Ksares Souk.
Trung Khang Phu.
Aquemoune.
Béja.
Tananarive.
Takeo.
Tahiti.

Diego de Alvar.
Guyaquil.
Stanleyville.
Lima.
Manille.
Seattle.
Victoria.
Jérémie.
Mansourah.
Kinkora.
Salt.
Aboisso.
Santa Rosalia.
Baharias.
Sidi Abdallah.
Laokay.
Mazagan.
Nola.
Bouraïl.
Diego Suarez.

Long Island.
Cholon.
Kolk.
Dori.
Port-Gentil.
Ain-Beida.
Pointe-à-Pitre.
Mamon.
Unica.
Rimonski.
Santiago.
Pondicherry.
Bengui.
Cao Bang.
Gaona.
Sogi.
Kenitra.
Parakou.
Makatea.
Hué.

L'AIR DE PARIS

est apporté à nos abonnés

PAR

LE CRAPOUILLOT


LE CRAPOUILLOT
EST
LA REVUE
DES GENS D'ESPRIT
J.J.J.


LES ÉDITIONS DE LA SIRÈNE
29, Boulevard Malesherbes, PARIS-VIIIe
TÉLÉPH. : ÉLYSÉES 62-21 ; 62-22.
VIENNENT DE PARAITRE :
MARIUS-ARY LE BLOND
OPHÉLIA
— ROMAN —
Un volume in-16 jésus.............................. 6 fr. 75
SOPHUS CLAUSSEN
POÈMES DANOIS
Un volume in-16 jésus, sur beau papier. Tiré à 1013 exemplaires numérotés (couverture violette rempliée).............. 10 fr.
MARGUERITE DE VALOIS
LA RUELLE MAL ASSORTIE
Introduction et notes de Jean-H. MARIÉJOL
Un volume in-16 carré, sur papier alfa vergé et orné d'un portrait reproduit d'après une miniature du XVIe siècle.............. 4 fr. 50
ANDRÉ BILLY
APOLLINAIRE VIVANT
Un volume in-8 couronne, contenant des dessins de Picasso et des poèmes inédits de G. Apollinaire.............. 4 fr. 50
EN SOUSCRIPTION
paraîtra très prochainement
UNE ŒUVRE ENTIÈREMENT INÉDITE DE :
JULES LAFORGUE
BERLIN
Un volume in-16 jésus, de plus de 300 pages, tiré à 1.985 exemplaires numérotés sur papier pur fil Lafuma ; portraits et documents inédits. 30 fr.

ŒUVRES DE HENRI DE RÉGNIER

de l'Académie Française

POÉSIE

Premiers Poèmes. Volume in-18	6 50
Poèmes, 1887-1892. Volume in-18	6 50
Les Jeux rustiques et divins. Volume in-18	7 »
Les Médailles d'Argile. Volume in-18	7 »
La Cité des Eaux, poèmes. Volume in-18	6 50
La Sandale ailée. Volume in-18	6 50
Le Miroir des Heures. Volume in-18	7 »
1914-1916. *Poésies.* Volume petit in-18	3 »
Vestigia Flammæ, *Poésies.* Volume in-16	7 »

ROMAN

La Canne de Jaspe. Volume in-18	7 »
La Double Maîtresse. Volume in-18	7 50
Les Amants singuliers. Volume in-18	6 50
Le Bon Plaisir. Volume in-18	6 50
Le Mariage de Minuit. Volume in-18	7 »
Les Vacances d'un jeune homme sage. Volume in-18	6 50
Les Rencontres de M. de Bréot. Volume in-18	6 50
Le Passé Vivant, *roman moderne.* Volume in-18	7 »
La Peur de l'Amour. Volume in-18	7 »
Couleur du Temps. Volume in-18	7 »
La Flambée. Volume in-18	7 »
L'Amphisbène, *roman moderne.* Volume in-18	7 »
Le Plateau de Laque. Volume in-18	6 50
Romaine Mirmault. Volume in-18	7 »
L'Illusion héroïque de Tito Bassi. Volume in-18	6 50
Histoires incertaines. Volume in-16	6 50
La Pécheresse, *Histoire d'amour.* Volume in-16	7 »

LITTÉRATURE

Figures et Caractères. Volume in-18	6 50
Sujets et Paysages. Volume in-18	6 50
Discours de Réception à l'Académie française. Brochure in-18	1 50
Portraits et Souvenirs. Volume in 18	7 »
Esquisses Vénitiennes. Volume in-16	5 »

THÉATRE

Le Théâtre aux Chandelles : Les Scrupules de Sganarelle. Volume in-18	6 50

A LA MÊME LIBRAIRIE :

JEAN DE GOURMONT

Henri de Régnier et son œuvre (Collection *Les Hommes et les Idées*), avec un portrait et un autographe. Volume in-16	1 50

Chemins de fer de l'Etat

EXCURSIONS DANS LA FORÊT DE RAMBOUILLET

par Services d'Auto-Cars

En vue de faciliter aux touristes la visite de cette superbe forêt qui peut rivaliser avec les plus belles des environs de Paris, les Chemins de fer de l'Etat organiseront, chaque dimanche, jusqu'au 29 Octobre 1922, ainsi que le jour de la TOUSSAINT, deux excursions en auto-cars, l'une dans la matinée, l'autre dans l'après-midi et qui emprunteront les parcours les plus pittoresques.

Les auto-cars partiront de la gare de RAMBOUILLET à 10 heures pour le premier circuit (retour à midi) et à 14 h. 30 pour le deuxième circuit (retour à 18 heures). Les prix en sont respectivement fixés à 9 fr. et à 17 fr. 25.

Les billets des circuits sont délivrés au bureau des renseignements de la gare de Paris-Saint-Lazare et à la gare de Rambouillet.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Ces annonces sont exclusivement reçues **par M. Claude, 6, rue Vivienne.**

Vente au Palais, le Samedi 27 Mai 1922, à 14 heures, **en 5 lots; 1° MAISON A CHARTRES (EURE-ET-LOIR)** rue Marceau, 16 et 18. Rev. net : 5.000 fr. **M. à pr. : 95.000 fr. ; 2° UN HOTEL PARTICULIER** *avec jardin à* **ASNIÈRES** av. Péreire, 26, et villa Davoust. Cont. : 226 m. 88. **Libre location. M. à pr. : 80.000 ; 3° PETIT HOTEL PARTICULIER A ASNIÈRES** r. du Bois, 17, et av. des Acacias, 10 et 12. Cont. : 1.223 m. Rev. brut : 7.000 fr. **M. à pr. 90.000 fr. 4° MAISON DE RAPPORT A ASNIÈRES** à l'angle r. Gambetta, 16, et Place Nationale, cont. : 400 m. Rev. brut. : 18.890 fr. **M. à pr. : 180.000 fr.** 5° **TERRAIN A CHAVILLE (S.-et-O.)**, r. Lammenais. Cont. : 567 m. 17 **Libre location. M. à pr. : 2.500 fr.** S'adr. à MMes Marcel DUPONT, et Beau, avoués, Marotte, notaire à Paris, et pour visiter sur permis avoué poursuivant.

ABLON Propriété 1.595 m., r. Mairie, 28, près gare. Adjudication Mairie Ablon, 3 juin 2 h. par Me Dauchez, not. Paris, 37, quai Tournelle. S'y adr.

MON de RAPPORT, 10, R. ERNEST-CRESSON. état neuf, conf. mod. ascens. loc. verb. Rev. net : 28.000 fr. **M. à pr. : 400.000 fr.** Adj. ch. not. Paris 23 mai 1922. S'ad. Me Cottenet, not., 25, boul. Bonne Nouvelle.

Vente au Palais à Paris, le 27 mai 1922, à 2 heures, **TERRAIN et Constructions à MAISONS-ALFORT,** (Seine), avenue de Saint-Maurice, n° 62. Cont. 797 m. 75 cent. env. Libre de location. **M. à pr : 10.000 fr.** S'adr. Me Roger BERTIN, Fournier Latouraille, av. Paris, M. Dannot, architecte Maisons-Alfort, 33, r. Raspail.

---

2 Mais. 30 et 28, R. BIOT Cont. 224 m. *Rev. br. : 16.284 f.* **M. à pr.** 110.000 f. Adj. ch. not. Paris 23 **Mai. Me** Blanchet, not. 11, R. Beaujolais.

Vente au Palais, le 27 mai 1922, à 2 heures

Gde PROPRIÉTÉ dite **Cité Saint-Chaumont, 73-75, R. BOLIVAR et 50 Bd de la VILLETTE** (19e). Sup. 10.965m31. Rev. net env. 75.000 f. **M.** à p. 700.000 f. S'ad. **de Bléville,** Moreau, Danet, Ribadeau-Dumas, avoués; Dufour, not. à Paris.

---

5 MAISONS à Paris. Adj. ch. not. Paris, 23 mai.

	Cont.	Rev. br.	M. à pr. :
1° **R. Rivoli, 1, et F.-Miron**	345m	52 014 f.	500.000 f.
2° **Bd St-Michel, 77.**	518m	42.975 f.	400.000 f.
3° **R. Mouffetard, 82.**	1.780m	27.931 f.	250.000 f.
4° **R. Sully, 2, et Mornay**	1.825m	25.095 f.	225.000 f.
5° **R. St-Antoine, 24.**	300m	21.309 f.	200.000 f.

Apparts vacts r. Rivoli et Bd St-Michel. **6° Gde Pté à** BRUNOY. Av. Pt Château. Libr. Ces **4** ha. 66. **M. à pr. :** 400.000 f. Me Ploix, not., 25, Bd Beaumarchais.

Etude de Me Guéroult, notaire à Bernay
A VENDRE A L'AMIABLE

PROPRIÉTÉ comprenant **50 hect. D'HERBAGE** et 70 hect. **BOIS** propres à l'exploitation. **Libre de location,** avec chasse.

Vente Chbre des not. Paris, 23 mai 1922, 13 h. 1/2 par Me NOTTIN **MAISON** A PARIS **BOULD ORNANO N° 29.** Rev. brut 17.900 fr. **Mise à prix : 135,000 fr.** S'adr. pour rens. Me NOTTIN, not., Paris, rue Ville-l'Evêque, 5, Me Simon, not., Paris ; **Me** Pochet, **not.,** et **Mes** DEVEAU et Tripard, avoués à Mantes.

Vente sur saisie au Palais, à Paris, *le 1er Juin 22, à 2 h.* **1° Immeuble à Paris 61, RUE DES MOULINS, M. à pr. : 90.000 fr 2° Immeuble à Paris 8, RUE COLBERT, M. à pr. : 130.000 fr. 3° Immeuble AU PERREUX (Seine) 10, Chemin du Hallage. M. à pr. : 20.000 fr.** S'adr. à MMes DÉGLISE, avoué, 39, r. de l'Arcade à Paris; Bergeron, not. à La Ferté-Alais (S.-et-O.); M. Guillaume, séquestre, 38, r. des Ecoles, Paris.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CRÉDIT LYONNAIS

Extraits du Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée générale du Crédit Lyonnais du 24 avril 1922

Nous détachons du Rapport du Conseil d'Administration du Crédit Lyonnais les passages suivants, qui permettent de se rendre compte de l'activité de cet Etablissement pendant l'exercice 1921.

Les comptes, arrêtés au 31 décembre 1921, permettent à votre Conseil de vous proposer, pour l'exercice écoulé, la distribution d'un dividende de 70 francs par action.

Envisagé dans son ensemble, ce résultat est satisfaisant. Toutefois, nous devons attirer votre attention sur les points suivants :

Au cours de la guerre, nous vous avons fait remarquer qu'un grand nombre d'opérations de banque ne se traitaient plus d'une façon suivie. Après l'armistice, toutes les branches de votre organisation manifestèrent un nouveau développement, et nous n'avons pas manqué de vous faire savoir que les bases de vos profits étaient redevenues plus stables. Aujourd'hui, à cause de la crise industrielle et commerciale que nous traversons depuis 18 mois, ces progrès se sont ralentis et ont même parfois fait place à une régression.

C'est avec regret que nous constatons, aussi bien en ce qui concerne votre Siège Social que vos autres Directions, une diminution assez sensible des concours demandés sous forme d'escompte et d'ouvertures de crédit. La baisse des prix, le ralentissement des affaires et la réalisation progressive des stocks expliquent qu'il en soit malheureusement ainsi.

Naturellement, vos Agences Régionales ont souffert de la crise économique. Néanmoins, malgré une diminution appréciable du volume des affaires, le total des escomptes effectués n'a pas été sensiblement réduit. Il est à noter qu'ils ont pour objet du papier plus long.

Vnus n'ignorez pas que votre *Siège Central* gère d'importants capitaux. Les Bons de la Défense Nationale constituent toujours le principal emploi des fonds confiés à votre Société. Les règles très prudentes que nous nous sommes imposées à cet égard ont reçu votre approbation ; elles sont toujours suivies scrupuleusement, et vos disponibilités ont été maintenues, pendant tout le cours de l'exercice écoulé, à un montant très largement suffisant pour faire face à toutes les exigibilités.

C'est avec plaisir que nous vous annonçons notre réinstallation, plus ou moins complète, dans toutes les localités sinistrées desservies avant la guerre par vos Agences Départementales.

A cause de leur situation géographique qui plaçait un certain nombre d'entre elles dans la zone occupée par les armées alliées et ennemies, ce groupe possédait, en portefeuille ou à la Banque de France, la plus grande partie du papier moratorié resté à la charge de votre Société. Depuis le 18 mars 1921, le montant de celui-ci a été réduit de 57 o/o. Les débits moratoriés au 31 décembre 1921 sont en diminution de 47 o/o sur leur solde à la même date, en 1920.

En ce qui concerne vos *Agences Etrangères*, nous regrettons d'avoir à vous dire que la situation en Russie reste toujours la même, et que, jusqu'ici, on ne peut malheureusement pas prévoir une issue.

Les résultats des autres Agences de ce groupe se présentent en diminution à cause du ralentissement des affaires.

Votre inventaire a été établi d'après les principes sévères que vous avez toujours approuvés. Ce n'est pas aujourd'hui que les circonstances permettraient de s'en départir.

Les bénéfices de l'exercice, après déduction de tous frais généraux, charges, provisions, amortissements, dépenses de premier établissement et attributions statutaires, s'élèvent à Frs......	38.972.189 92
Nous vous proposons de voter la distribution d'un dividende de Frs. 70 par action, soit au total Frs......	35.000.000 »
Si vous adoptez cette proposition, il restera une somme de Frs......	3.972.189 92
qui, ajoutée au solde de Profits et Pertes des exercices antérieurs soit Frs.....	15.124.166 93
formera un total de Frs......	19.096.356 85
qui sera reporté à nouveau.	

Suivant ces répartitions, que nous vous engageons à voter, le dividende serait payé comme suit :

en plus de l'acompte versé le 25 mars dernier, soit Frs......	30 »
le solde, soit Frs......	40 »
serait mis en paiement le 25 septembre prochain.	
Ensemble Frs......	70 »
moins les impôts.	

Art et décoration



REVUE MENSUELLE
D'ART MODERNE

art et décoration

REVUE MENSUELLE D'ART MODERNE

EXTRAITS DES SOMMAIRES DES DERNIERS NUMÉROS

JANVIER

Le Décor des Tissus chinois, par d'Ardenne de Tizac.	10 reproductions
Paul Niclausse, par Léon Deshairs.	13 —
Maxime Dethomas, décorateur de théâtre, par Georges Mouveau. . .	18 —
Le " Printemps ", par Adolphe Dervaux	6 —

FÉVRIER

Les Peintres-graveurs tchéco-slovaques, par Ch. Saunier	10 reproductions
Les Dernières œuvres de Méthey, par Henri Clouzot	3 —
Les Dessins de François Guiguet, par Tristan Leclère	6 —
Notre Enquête sur le mobilier moderne : Francis Jourdain, par R. Chavance	8 —
Les Portraits sculptés par Mme Chana Orloff, par Robert Rey . . .	6 —
Les Nouvelles Gares du Métropolitain, par H.-M. Magne.	4 —

MARS

Le 33e Salon des Indépendants, par Cl. Roger-Marx	6 reproductions
Le Velours, sa technique, sa décoration, par G. Varenne.	13 —
Deux Sculpteurs animaliers :	
Raymond Bigot, par Jean Lazard	7 —
Pompon, par Robert Rey	8 —
Une église moderne, par Adolphe Dervaux	7 —

AVRIL

Le XIIIe Salon des Artistes Décorateurs, par Yvanhoë Rambosson . .	60 reproductions

MAI

Quelques aspects de la Peinture en Belgique, par Gisbert Combaz . .	12 reproductions
Les Broderies de Mademoiselle E. Dufau, par Marie Dormoy. . . .	6 —
La Gravure sur bois originale, par Gustave Kahn	15 —
Jan Stursa, sculpteur tchéco-slovaque, par Antoine Matejcek . . .	5 —

A détacher et envoyer à « ART ET DÉCORATION », 2, r. de l'Echelle, PARIS-Ier

Je vous envoie ci-inclus la somme de **60 fr. / 70 fr.** *montant d'un abonnement d'un an à " **ART ET DÉCORATION** ", à partir du mois de **Janvier 1922**.*

Je vous envoie ci-inclus la somme de **6 fr. / 7 fr.** *montant du dernier numéro paru de " **ART ET DÉCORATION** " somme dont vous me tiendrez compte sur le prix d'un abonnement ultérieur possible.*

Nom et prénom ....

Adresse ....

Signature

(*Biffer les mentions inutiles*)

ÉDITIONS DV MERCVRE DE FRANCE

RVE DE CONDÉ, 26. — PARIS (VIe)

ŒUVRES DE REMY DE GOURMONT

ROMAN

Le Pèlerin du Silence. Volume in-18 .... 6 50
Les Chevaux de Diomède. Volume in-18 .... 6 50
D'un Pays lointain. Volume in-18 .... 6 50
Le Songe d'une Femme. Volume in-18 .... 6 50
Une Nuit au Luxembourg. Volume in-18 .... 7 »
Un Cœur Virginal. Couv. de G. D'ESPAGNAT. Volume in-18 .... 7 »
Couleurs, *Contes nouveaux suivis de* **Choses anciennes**. Volume in-18 .... 6 50
Sixtine. Volume in-18 .... 7 »
Histoires magiques. Volume in-18 .... 6 50

LITTÉRATURE

Le Livre des Masques. *Portraits symbolistes. Gloses sur les écrivains d'hier et d'aujourd'hui.* Masques dessinés par F. VALLOTTON. 2 volumes in-18. Chaque volume .... 7 »
La Culture des Idées. Volume in-18 .... 6 50
Le Chemin de velours. Volume in-18 .... 6 50
Epilogues, 1895-1898. *Réflexions sur la vie*. Volume in-18 .... 6 50
Epilogues, 1899-1901. *Réflexions sur la vie*. (IIe série). Vol. in-18 .... 6 50
Epilogues, 1902-1904. *Réflexions sur la vie*. (IIIe série). Vol. in-18 .... 6 50
Epilogues, 1905-1912. *Réflexions sur la vie*. Volume in-18 .... 7 »
Dialogues des Amateurs sur les choses du temps. Vol. in-18 .... 7 »
Nouveaux Dialogues des Amateurs sur les choses du temps, 1907-1910. Volume in-18 .... 6 50
Esthétique de la Langue française. Volume in-18 .... 6 50
Le Problème du Style. Avec une préface et index des noms cités. Volume in-18 .... 6 50
Promenades Littéraires. Volume in-18 .... 6 50
Promenades Littéraires, IIe série. Volume in-18 .... 6 50
Promenades Littéraires, IIIe série. Volume in-18 .... 6 50
Promenades Littéraires, IVe série. Volume in-18 .... 7 »
Promenades Littéraires, V^e^ série. Volume in-18 .... 6 50
Dante, Béatrice et la Poésie amoureuse. Volume in-16 .... 1 50
Pendant l'Orage. Préface de JEAN DE GOURMONT. Volume petit in-18 .... 3 »
Pendant la Guerre. Volume in-16 .... 6 50
Lettres à l'Amazone. Volume in-16 .... 7 »
Lettres d'un Satyre. Volume in-16 .... 6 »

PHILOSOPHIE

Physique de l'Amour. *Essai sur l'Instinct sexuel*. Vol. in-18 .... 7 »
Promenades Philosophiques. Volume in-18 .... 6 50
Promenades Philosophiques, IIe série. Volume in-18 .... 6 50
Promenades Philosophiques, IIIe série. Volume in-18 .... 7 »

POÉSIE

Divertissement, poèmes en vers. Volume in-18 .... 6 50

THÉATRE

Lilith, suivi de Théodat. Volume in-18 .... 7 »

A LA MÊME LIBRAIRIE

PAUL ESCOUBE

Remy de Gourmont et son Œuvre (Collection *Les Hommes et les Idées*), avec un portrait et un autographe. Volume in-16 .... 1 50

Succession de M. Georges BOURGAREL

DESSINS DU XVIIIe SIÈCLE

par

BAUDOUIN, BOUCHER, CARESME, DANLOUX, DUPLESSIS-BERTAUX, FRAGONARD, GREUZE, HUET, HUQUIERS, INGRES, LANCRET, LE GUAY, LE PRINCE, MALLET, MOREAU l'aîné, NATTIER, NICOLLE, OUDRY, PAJOU, PILLEMENT, RAVENET, H. ROBERT, SAINT-AUBIN, SCHENEAU, SERGENT-MARCEAU, VAN BLARENBERGHE, CARLE VANLOO, VERDUSSEN, VERNET, A. WATTEAU, WATTEAU DE LILLE, WILLE, etc.

VENTE APRÈS DÉCÈS

en vertu d'ordonnance enregistrée

HOTEL DROUOT, SALLES N°s 9 et 10

Le Jeudi 15 et le Vendredi 16 Juin 1922

à 2 heures.

COMMISSAIRE-PRISEUR : Me **F. LAIR-DUBREUIL**, 6, rue Favard.

EXPERTS :

M. MARIUS PAULME	M. GEORGES B.-LASQUIN
10, rue Chauchat, 10	11, rue Grange-Batelière, 11

Exposition publique :

Le mercredi 14 juin 1922 de 2 heures à 6 heures.

Vente par suite du départ de M. X...

MOBILIER ANCIEN

PRINCIPALEMENT DU XVIIIe SIÈCLE

TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES

par BERGMAN, BESNARD, COURCHÉ, DEGAS, JULIOTT, LEVEILLÉ, MORDIMEV-GRONOW, WESTMAN, etc.

PORTRAITS PAR LE CHEVALIER ROSLIN

Très important Service en porcelaine de Sèvres, époque Charles X

SCULPTURES — BRONZES — PENDULES

GIRANDOLES, CANDÉLABRES ET LUSTRES GARNIS DE CRISTAUX DE ROCHE

Buste en plâtre de Rotrou, par CAFFERI

MEUBLES ET SIÈGES

Certains signés des maîtres ébénistes

BOUDIN, CHENENAPS, CRESSON, FOLIOT, GOURDIN PÈRE, G. JACOB, LELEU OEBEN, REBOURG, J.-H. RIESENER, SCHMITZ

Importante Console en acajou, époque Louis XVI

Sièges, écran couverts d'ancienne tapisserie de Paris, Aubusson et au point

TAPISSERIES ANCIENNES

des Gobelins, Beauvais, Aubusson et des Flandres

Deux Tapis en Savonnerie

VENTE : GALERIE GEORGES PETIT, 8, rue de Sèze

Le Jeudi 8 Juin 1922, à 2 heures

COMMISSAIRES-PRISEURS

Me F. LAIR-DUBREUIL	Me JULES GROSBOIS
6, rue Favart, 6	11, boulevard de Strasbourg, 11

EXPERTS POUR LES TABLEAUX

M. JULES FÉRAL	M. ANDRÉ SCHŒLLER
7, rue Saint-Georges, 7	Directeur des Galeries Georges Petit, 8, rue de Sèze

EXPERTS POUR LES MEUBLES ET OBJETS D'ART :

M. MARIUS PAULME	M. GEORGES B.-LASQUIN
10, rue Chauchat, 10	11, rue Grange-Batelière, 11

EXPOSITIONS

PARTICULIÈRE : *Le Mardi 6 Juin 1922, de 2 heures à 6 heures.*

PUBLIQUE : *Le Mercredi 7 Juin 1922, de 2 heures à 6 heures.*